Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★★

QUARANTE-HUITIÈME ANNÉE – N° 14436 – 6 F

VENDREDI 28 JUIN 1991

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Relève au Vietnam

BIEN qu'il ait permis une large relève de l'équipe dirigeante, le 7e congrès du Parti communiste vietnamien – qui devait s'achever jeudi 27 juin – a pris l'allure d'une réunion de famille sans grand relief. Pour que la machine politique se ressaisisse et prenne les réalités du jour à bras-le-corps, il eût fallu un électrochoc, qui ne s'est pas produit.

Il est vrai qu'en l'espace de deux ans les vétérans du communisme vietnamien ont vu s'effondrer autour d'eux les valeurs auxquelles ils avaient tant sacrifié. Dans un pays où nationalistes et socialistes furent étroitement associés pendant un demi-siècle de luttes, les bouleversements en Europe de l'Est – sans parler des échecs du socialisme chinois – ont brutalement anéanti les espoirs nourris au nom d'un idéal révolutionnaire.

Souvent coupés du monde extérieur, les dirigeants de Hanoï ont du mal à percevoir l'ampleur des changements au-delà de leurs frontières. Ils ont donc choisi, cette fois encore, de jouer la prudence et les compromis, associant « anciens » et « technocrates » pour gérer ce qui s'annonce comme une période cruciale dans l'histoire du parti. Car le nouveau bureau politique, élu en principe pour cinq ans, aura la charge de faire plonger le Vietnam – l'un des derniers vestiges du tiers-monde dans une région en pleine expansion – dans l'univers contemporain.

QUI peut, en effet, exclure que surviennent, avant deux ou trois ans, un règlement du conflit cambodgien, la levée de l'embargo économique américain et la normalisation des relations sino-vietnamiennes ? Alliée privilégiée pendant si longtemps, l'Union soviétique continuera de s'effacer devant la Chine, ce partenaire si proche et si puissant avec lequel les Vietnamiens doivent cohabiter depuis des temps immémoriaux. Leurs interlocuteurs de demain – outre les Chinois – seront les Japonais, les nouveaux « tigres » d'Asie du Sud-Est, les Américains et les Européens.

LE Parti communiste vietnamien est mal outillé pour s'adapter à de nouvelles et inévitables règles du jeu, en dépit des efforts fournis depuis quatre ans, et dont le 7e congrès a annoncé non seulement la poursuite, mais aussi l'élargissement. L'Etat qu'il dirige sort très affaibli des erreurs commises après la victoire de 1975, lorsque tout semblait permis. Les anciens s'accrochent au projet de construction du socialisme, ce dont devra s'accommoder la génération suivante, entrée en force au bureau politique.

Le 7e congrès a illustré cette contradiction d'intérêts. Dans un pays revenu à ses petites affaires – non seulement autorisées, mais encouragées, – il a eu une allure un peu désuète avec ses illusions, ses querelles feutrées, ses secrets à moitié entamés, et aussi bon nombre de souvenirs à partager.

Les demi-mesures ont prédominé, à croire même que le PC vit au jour le jour, puisque la distribution des tâches ne sera complétée que lors de l'élection, à l'Assemblée nationale le mois prochain, d'un nouveau gouvernement et d'un nouveau Conseil d'Etat. Le Vietnam aborde une nouvelle ère de son histoire, avec une direction communiste tâtonnante, qui entend garder le monopole du pouvoir politique tout en avalisant chaque recette susceptible de redresser l'économie.

Lire page 7 les portraits de MM. Do Muoi (nouveau secrétaire général), Nguyen Van Linh (conseiller spécial) et Nguyen Co Thach (partant du bureau politique)
par JEAN-CLAUDE POMONTI

M 0147 - 0628 0 - 6,00 F

Face au déploiement de l'armée yougoslave

Le président de la Slovénie appelle à la résistance

Les événements ont pris une tournure dramatique, jeudi 27 juin, en Slovénie. Des blindés de l'armée yougoslave ont reçu l'ordre d'intervenir pour reprendre le contrôle des postes-frontières, gardés par des douaniers et réservistes slovènes. D'autre part, des colonnes de chars s'approchaient de Ljubljana dont l'aéroport était occupé par des militaires. Le président slovène, M. Kucan, a appelé « tous les citoyens, officiers et soldats à résister à l'agression menée contre leur propre peuple ».

LJUBLJANA

de notre envoyée spéciale

Moins de deux jours après la déclaration unilatérale d'indépendance et de souveraineté, une profonde inquiétude s'est emparée de la population slovène. En effet, selon la radio locale, des colonnes de blindés de l'armée fédérale se dirigeaient, jeudi matin 27 juin, vers l'aéroport de Blnik et les faubourgs de Ljubljana.

Les accès de la petite capitale de la Slovénie étaient cependant bloqués par des autocars et véhicules de pompiers. Le général Konrad Kolsek, commandant de la cinquième région militaire (qui englobe la Slovénie), a annoncé que l'armée avait reçu l'ordre de *« prendre le contrôle des frontières yougoslaves en territoire slovène »*. La nuit de mardi à mercredi avait été paisible. Le drapeau slovène avait remplacé le drapeau yougoslave sur les édifices publics ; dans la soirée, les rues de la capitale étaient, comme à l'habitude, plutôt désertes. Les Slovènes avaient, semble t-il, décidé d'attendre le lendemain pour mieux « palper » et mieux comprendre les conséquences de leur « dissociation ». Initialement d'ailleurs, les festivités étaient prévues dans toutes les villes de la Slovénie pour le mercredi soir.

Au petit matin du 27 juin, le nouvel Etat souverain et indépendant s'affirmait déjà à ses frontières. A Ljubelj, à une quarantaine de kilomètres de Ljubljana, à la frontière autrichienne, un panneau indiquant « République de Slovénie » avait été fraîchement planté.

FLORENCE HARTMANN

Lire la suite page 4

Après la hausse record de 2 % enregistrée en mai

Le gouvernement prévoit une nouvelle aggravation du chômage

Au mois de mai, le chômage a augmenté de 2 % en France, en données corrigées, selon les statistiques rendues publiques mercredi 26 juin par Mme Martine Aubry, ministre du travail. Avec 52 200 chômeurs supplémentaires, cette hausse est l'une des plus importantes de ces dernières années. On compte 2 688 900 personnes inscrites à l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) et 2 571 100 en données brutes. Jamais, pendant la crise, le niveau du chômage n'avait été aussi élevé en valeur absolue. Cette brutale aggravation devrait être suivie de mauvais résultats, au cours des prochains mois, même si la reprise tant attendue s'amorçait. Inquiet, le gouvernement prépare des mesures.

par Alain Lebaube

Mai 1991, avec ses douze jours fériés, restera dans les annales comme le mois de tous les records en matière de chômage. Jamais le nombre de demandeurs d'emploi n'a été aussi élevé : 2 688 900 personnes inscrites à l'ANPE, en données corrigées.

Même entre mars et juin 1987, qui avaient pourtant marqué le point culminant (2 675 900) de la précédente aggravation, un tel sommet historique n'avait pas été atteint. De 2 % en un mois, une telle hausse en pourcentage n'avait pas davantage été observée depuis avril-mai 1984, au pire moment des restructurations industrielles.

Lire la suite et les réactions des syndicats page 25

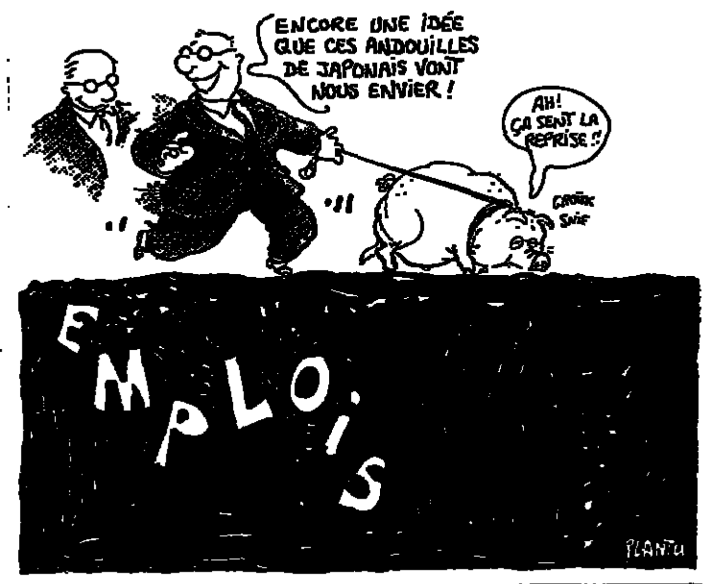

Les ambiguïtés européennes de M. Major

Les divisions du Parti conservateur empêchent le premier ministre britannique de s'engager nettement en faveur de l'approfondissement de la Communauté

par Daniel Vernet

Au sommet de Dunkerque avec M. Mitterrand, M. Major estime avoir gagné six mois : au conseil européen de vendredi et samedi, il ne sera pas mis au pied du mur, contraint de prendre une position claire et définitive sur l'union politique européenne, l'union monétaire et la défense commune. Les décisions essentielles sont renvoyées au sommet de Maastricht en décembre. C'est un soulagement pour le premier ministre britannique, peu assuré de son pouvoir trop neuf et pas très certain de la ligne à suivre.

Après des débuts prometteurs, il se sort comme il peut d'une situation compliquée, avec une économie convalescente, des sondages moroses et l'ombre d'une Mme Thatcher prompte à mettre des bâtons dans les roues d'un successeur considéré comme un usurpateur. Sur l'Europe, le premier ministre doit faire le tri entre l'attitude traditionnellement réservée de la Grande-Bretagne à l'encontre de tout ce qui vient du continent, les diatribes anti-européennes de Mme Thatcher qui recueillent un écho favorable dans les couches les plus nationalistes du Parti conservateur et ses propres convictions, qui ne semblent pas foncièrement hostiles à l'Europe.

Quand Mme Thatcher guerroyait dans les conseils européens contre les initiatives communautaires, on pensait souvent qu'elle exagérait. On avait tort. Elle se contenait. Ses philippiques n'étaient qu'un pâle reflet de ses pensées profondes, que, libérée des charges du gouvernement, elle peut maintenant proclamer sans retenue, comme elle vient de le faire lors d'une tournée aux Etats-Unis.

Lire la suite et l'article de PHILIPPE LEMAITRE, page 3

Les pressions soviétiques sur la Lituanie
Nouvelle démonstration de force à Vilnius — page 4

Les troubles en Algérie
Sévère mise en garde de l'armée aux islamistes — page 6

La contraception, « cause d'intérêt national »
Un entretien avec Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat aux droits des femmes — page 12

La Fête du cinéma
Pour sa septième édition, la manifestation met l'accent sur la décentralisation — page 14

LIVRES ◆ IDÉES

■ La détermination absolue de Hannah Arendt. ■ Le feuilleton de Michel Braudeau : « Le rap de Marguerite Duras ». ■ Dossier : Jean Bollack et la remontée du texte. ■ D'autres mondes : rencontres irlandaises. ■ Une sélection de livres pour enfants. — *pages 17 à 24*

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 36

BERNARD PIERRE
Le romancier des fleuves

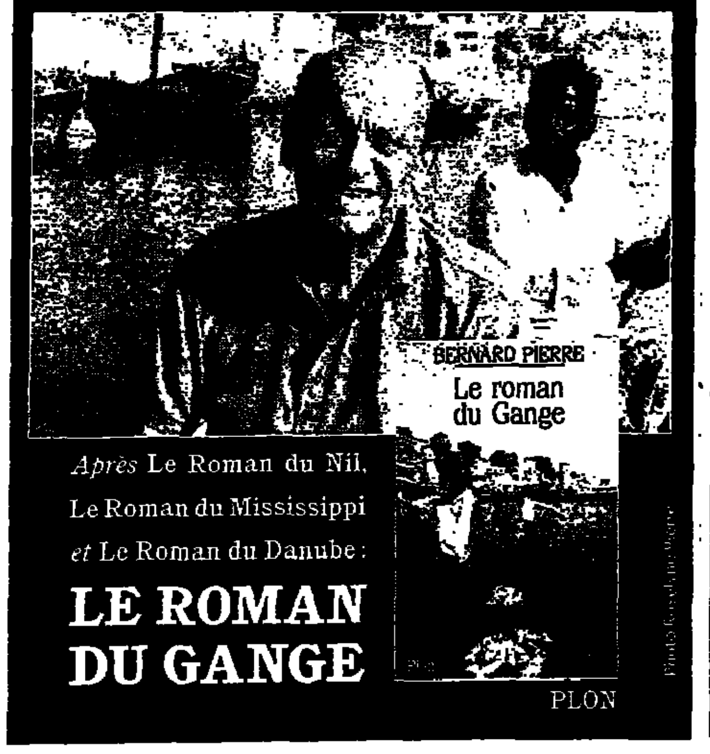

Après Le Roman du Nil, Le Roman du Mississippi *et* Le Roman du Danube :
LE ROMAN DU GANGE
PLON

Les gêneurs de la Cour des comptes

Les entreprises publiques supportent de moins en moins les contrôles des magistrats, qui publient leur rapport annuel

par Dominique Gallois et Yves Mamou

En juin 1990, Jean Peyrelevade, président de l'Union des assurances de Paris (UAP), se déclarait *« absolument scandalisé »* par une fuite dans la presse d'un rapport préliminaire de la Cour des comptes dénonçant une spoliation des assurés.

En mars 1991, réagissant à une autre fuite d'un rapport consacré aux opérations boursières de la Caisse des dépôts, Robert Lion, directeur général, laissait entendre que la Cour était ringarde : leurs contrôles sont *« classiques et administratifs »* et leurs critiques *« nous condamnent aujourd'hui pour des procédures d'avant-hier que nous avons réformées hier »*.

Pour deux vigoureuses réactions publiques, on ne compte plus les apartés acrimonieux. Certes, les rapports de la Cour ont de tout temps provoqué les réactions des administrations, des établissements et entreprises publics, des organismes de sécurité sociale...

Mais la fronde qui se développe aujourd'hui provient principalement du secteur public concurrentiel. Portés par le vent du marché et de la libre entreprise, les dirigeants d'entreprises nationales supportent de moins en moins bien les missions de contrôle et d'évaluation effectuées par l'institution de la rue Cambon. Globalement, trois critiques sont formulées à son encontre : l'incompétence, l'inutilité, la dangerosité.

● **La Cour des comptes est-elle incompétente ?** Quand une société d'audit américaine passe une entreprise cliente au peigne fin, quinze personnes habituées à se répartir le travail quadrillent le terrain. Quand la Cour des comptes dépêche une mission, c'est au pire deux magistrats et dans le meilleur des cas cinq à six personnes. La faiblesse numérique est alors compensée par le temps, leurs investigations pouvant durer de six mois à un an.

Le misérabilisme de l'administration française ne permet pas à la Cour des comptes de rivaliser avec les méthodes des grandes compagnies du privé. Et ce, même si la situation a évolué. A la fin des années 70, son réseau téléphonique disjonctait avec deux appels simultanés et nombre de bureaux n'étaient pas pourvus de combiné. Aujourd'hui, le standard téléphonique est si performant qu'il faut plusieurs semaines avant d'en posséder les subtilités.

Lire la suite page 31 et nos informations pages 13 et 28

AFFAIRES

■ Total reprend l'offensive . un entretien avec M. Serge Tchuruk. ■ Kleptomanes en voyage. ■ Les lunettes d'or de Henry Jullien. — *pages 29 à 31*

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,60 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 200 DR ; Irlande, 1,10 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

URSS

Babylone revisitée

Quatorze ans après son expulsion d'Union soviétique, réfugié en Grande-Bretagne, l'écrivain Vladimir Boukovski est revenu à Moscou. Dans une lettre qu'il nous a adressée, il raconte ce retour.

QUAND je fus expulsé d'Union soviétique, il y a de cela quatorze ans, seuls une douzaine d'agents du KGB en uniforme s'étaient déplacés pour l'occasion. La base militaire couverte de neige aux environs de Moscou était déserte et je me pris à penser que je ne reverrais jamais cette terre de désolation. Bizarrement, je ne ressentis ni joie ni tristesse quand l'avion décolla, seulement une énorme fatigue après tant d'années de prison, de camps de travail et d'hôpitaux psychiatriques.

Je ne savais qu'une chose : j'avais fait tout ce qui était humainement possible pour sortir cet immense pays de sa léthargie, et si je n'avais pas réussi, ce n'était vraiment pas de ma faute. C'était leur choix. Pauvre pays où la simple honnêteté est considérée, au mieux, comme un acte d'héroïsme, au pire comme une maladie mentale. Maudite soit une nation qui a perdu le sens de sa dignité. Si ce pays n'arrive pas à trouver en son sein une poignée de citoyens, ne serait-ce qu'un seul, pour se charger de ses péchés, elle ne guérira jamais.

Telle était à l'époque la seule chose que nous puissions faire. Telles furent mes pensées de nouveau quand mon avion atterrit à l'aéroport de Moscou, quatorze ans plus tard. Une fois de plus, étrangement, je ne ressentis ni joie ni tristesse.

L'avion était arrivé, on ne sait pourquoi, une heure en avance. Qu'allais-je faire s'il n'y avait personne pour m'accueillir à l'arrivée ? J'avais obtenu mon visa au *dernier moment et seulement* grâce à d'énormes pressions de la part du gouvernement britannique.

Mais, au moment où je passais la douane – une procédure à présent remarquablement facilitée – me parvint une clameur grandissante venant de derrière les portes de sortie. Une foule de plus de deux cents personnes, scandant : *« A bas les communistes ! »*, *« Le KGB au tribunal ! »*. Ils agitaient des pancartes écrites à la main, ils me poussaient et me pressaient de tous côtés. Tout étourdi, je les suppliai de se calmer, pendant que je tâchais de sortir de là avec l'aide de quatre robustes gardes du corps. Quel coup de chance d'être arrivé une heure en avance ! Et, en regardant à travers les vitres de ma voiture les rues délabrées de Moscou, où j'avais grandi et espéré, lutté et désespéré, je me demandai : Ai-je vécu toute ma vie pour cette journée-là ?

Il existe peu de souverains dans l'histoire de la Russie moderne aussi universellement et ouvertement haïs que ne l'est Gorbatchev aujourd'hui. Staline était craint et aimé par beaucoup, autant que détesté par certains ; Khrouchtchev n'était pas aimé mais ridiculisé comme un clown par la majorité ; Brejnev était méprisé presque unanimement ; Gorbatchev est haï. Les gens veulent sa mort et le disent ouvertement.

J'ai peut-être été l'une des rares personnes au monde à dire depuis le début que Gorbatchev allait terminer victime de la haine, alors qu'il était presque blasphématoire de se montrer sceptique. On préférait penser que le chef du Kremlin souhaitait instaurer un style de démocratie à l'occidentale avec une économie de marché, bien *qu'il n'ait jamais promis rien de* plus qu'une « démocratisation » et un « marché socialiste ». En fait, sa « perestroïka » était condamnée d'avance.

Comme tous les autres prétendus « réformateurs » du monde communiste, Gorbatchev s'est arrangé pour « libéraliser » son régime seulement pour mieux le récupérer. Et, comme ses prédécesseurs, il a fini avec une énorme dette extérieure (plus de 60 milliards de dollars) et un soulèvement populaire sur le dos, le tout suivi de la prévisible imposition de la loi martiale.

Au fur et à mesure que l'échec de la perestroïka devenait évident, le Prix Nobel de la paix montrait son véritable visage : caché derrière les fumées de la guerre du Golfe, il a gelé la glasnost, a repoussé toute réforme économique un peu substantielle, a ordonné de sévères mesures contre le commerce privé, a volé aux retraités leur assurance-vie et organisé le massacre des populations des Etats baltes. Actuellement, l'armée patrouille dans les rues de quatre-vingt-quatre villes soviétiques – sous le prétexte de donner la chasse aux pickpockets. Ce n'est donc pas étonnant que Gorbatchev soit si détesté en Union soviétique.

Absence de pouvoir

Mais qu'attendions-nous vraiment de lui? Qu'il invente une version productive du socialisme, ou qu'il démantèle sa propre base de pouvoir? Alors, il mériterait, effectivement, un prix Nobel. Il n'y a actuellement qu'une seule voie pour éviter la guerre civile en Union soviétique, c'est de dissoudre l'Union. De même que la seule façon d'éviter un engrenage d'émeutes de la faim et de grèves suivies de répressions était d'introduire une économie de marché bien plus radicalement que cela a été fait en Pologne. Et cela ne peut se faire sans violence tant que Gorbatchev et son élite restent au pouvoir, au service fidèle de Marx, et il est peu probable que la classe dirigeante soviétique devienne la première classe dirigeante dans l'histoire à rendre le pouvoir volontairement.

Il n'y a pas de solution, mais uniquement des coups tactiques visant à ralentir l'inévitable processus dans l'espoir que tôt ou tard les gens se fatigueront. La loi martiale n'est en tout cas sûrement pas une solution, et elle risque plutôt d'aggraver la crise.

Il n'y a aucun pouvoir dans le pays. Gorbatchev a ordonné de sévères mesures contre l'entreprise privée, mais le commerce se développe de manière semi-légale. C'est devenu un monde glauque où tous les gens un peu importants ne se déplacent qu'entourés de gardes du corps et rencontrent leurs collègues à l'heure du déjeuner dans les quelques rares restaurants semi-privés dont la nourriture et le service soient décents. Gorbatchev ne s'inquiète pas du tout d'investir à long terme, de reconstruire correctement le commerce. Les mesures qu'il a prises aboutissent seulement à le priver d'un revenu considérable en impôts impayés et *rendent l'économie totalement* impossible à gérer.

La glastnost est interrompue, une censure stricte est imposée de nouveau à la télévision et à la radio centrales. Certains programmes populaires, comme «Vzglyad» (Perspectives), ont été interdits. D'ailleurs, les premiers à m'accueillir à l'aéroport étaient les membres de l'équipe de « Vzglyad », et ils m'ont aussi accompagné lors de mon départ. Ils continuent de monter leur programme en privé et le diffusent à travers des stations locales aux quatre coins du pays. Moscou doit être le seul endroit où on ne peut pas le voir.

Mais même la télévision centrale, bien que non autorisée à montrer des personnages aussi subversifs que moi, s'est arrangée pour le faire plusieurs fois. De même que Radio-Moscou, sans parler de la radio russe ou des stations privées. La plus populaire de ces dernières, L'Echo de Moscou, est écoutée par plus de six millions de Moscovites et, en janvier, est devenue célèbre du jour au lendemain pour avoir couvert pendant dix heures d'affilée les sanglants événements de Lituanie.

En fait, on devrait remercier Gorbatchev d'avoir suspendu la glasnost. Cela a poussé les journalistes à développer une véritable presse libre d'opposition. La presse écrite est désormais véritablement indépendante. Comble d'ironie, même la presse officielle a dû couvrir ma visite : à cause de la loi du marché, elle n'a pas pu ignorer un événement qui attirait tellement l'attention de ses concurrents.

On pourrait dire la même chose au sujet de nombreux autres aspects de la vie. Le meilleur exemple de ce processus est le développement d'un mouvement syndical indépendant. J'ai parlé aux leaders des mineurs de charbon. Leur détermination est inébranlable. Leurs capacités d'organisation sont vraiment étonnantes. Les gens les perçoivent comme étant les seuls civilisés, proposant d'écarter d'une manière non violente les dernières structures du pouvoir.

Peur du peuple

Mes rencontres avec les leaders démocrates me firent une bien moins bonne impression. La plupart d'entre eux ont émergé en 1989-1990 de la vague d'élections, à une époque où n'importe qui semblait meilleur que les chefs du Parti. Mais la vague a passé, les laissant sur la grève des soviets. Ils étaient politiquement inexpérimentés et semblent être considérablement moins radicaux que les « masses » qu'ils sont supposés diriger. La plupart d'entre eux ont perdu l'appui de leurs électeurs et continuent de vivre sur la gloire de leur première apparition au Congrès des députés du peuple.

La principale erreur des démocrates est d'avoir pris trop au *sérieux leur activité « parlementaire»*, parce qu'ils pensaient pouvoir vaincre les communistes en instaurant une législation « parfaite». L'essentiel de leur temps se passe en débats stériles. Le Soviet suprême de la fédération de Russie n'a rien de commun avec un vrai Parlement. Pendant ce temps-là, le pays s'effondre et la grève générale pointe à l'horizon.

Peu de démocrates comprennent qu'en créant ces « Parlements » Gorbatchev a remporté une victoire tactique : il a «séparé» le pouvoir de la responsabilité, se gardant le vrai pouvoir pour lui-même. Aujourd'hui, alors que sa popularité est fortement entamée, quelques-uns se rendent compte du piège. Mais il est trop tard, la crise est entrée dans sa phase finale et les démocrates n'ont pas eu le temps d'édifier la moindre structure. La seule chose qui leur reste c'est d'espérer gagner la confiance du peuple et de compter sur leur capacité à parler aux foules. Que se passera-t-il si demain quelqu'un éteint les micros ? Toutes ces erreurs ont créé une grande faiblesse : les démocrates ont peur de la population plus encore que des dirigeants communistes.

Les pavés d'Eltsine

Bien qu'officiellement j'aie été invité par Boris Eltsine, je ne l'ai pas rencontré. Il était en France. J'ai pourtant mis un point d'honneur à voir chacun de ses plus proches collaborateurs et membres de son équipe. Ce sont incontestablement les gens les plus compétents parmi les démocrates. Cependant, certaines de leurs erreurs et faiblesses sont du même genre que celles du reste du camp démocratique. Ainsi, l'équipe d'Eltsine semble ne pas encore avoir décidé si elle doit travailler avec ou contre Gorbatchev. Pourtant, au moins trois fois en douze mois, Boris Eltsine a dû admettre publiquement que ses tentatives de passer un accord avec Gorbatchev étaient des erreurs politiques. Il a dû l'admettre avant son grand discours au Congrès des députés du peuple, et cependant, un mois plus tard, il a commis la même erreur en sauvant virtuellement la peau (politique) de Gorbatchev.

Personne n'a pu m'expliquer les raisons d'un comportement si bizarre. Peut-être Boris Eltsine prête-t-il trop d'attention à toutes sortes de démagogues qui, à l'intérieur et à l'extérieur du pays, l'accusent d'être « avide de pouvoir » lui reprochent de refuser de s'engager dans l'intérêt du pays. Ou peut-être croit-il réellement que le pays peut être sauvé seulement par une alliance avec Gorbatchev. Quelle que soit la réponse, il continue de se tromper. S'il ne comprend pas que le pays doit être sauvé des Gorbatchev, et non avec eux, alors, ce n'est pas un vrai politique, car en URSS aujourd'hui le choix se situe entre le peuple et le Parti et il n'y a pas de compromis possible entre les deux.

De plus, l'impopularité de Gorbatchev est tellement grande que quiconque le soutient est en danger, particulièrement Eltsine, dont le pouvoir est entièrement fondé sur l'image que les gens ont de lui et qui est celle d'un ennemi mortel de Gorbatchev. J'espère que Eltsine comprend qu'il est aimé non parce qu'il est beau, certainement pas parce qu'il a été un apparachik du Parti, mais parce qu'il est anti-Gorbatchev, une sorte de saint Georges dans la mythologie populaire. Si cette image vole en éclats, il pourrait disparaître de la scène publique plus rapidement qu'il n'y est venu.

Les erreurs de Boris Eltsine sont évidentes et nombreuses. Mais pourtant je continue de l'appuyer. Je peux l'aimer ou non à titre personnel, je peux être ou non d'accord avec lui en politique, mais je vais le soutenir, car il est le premier leader de Russie démocratiquement élu qui a eu suffisamment de courage pour solliciter un mandat de la nation. Et quand j'entends les « experts » occidentaux qui avec hauteur le qualifient de *« peu fiable »*, *« déséquilibré »*, etc., je me sens insulté. Car ceux qui croient à la démocratie, comme c'est mon cas, doivent respecter la volonté des millions de personnes qui ont élu le président de la Russie. Et ceux qui l'insultent insultent la nation à laquelle il appartient. Et nous, les Russes, *nous sommes* aussi capables que n'importe quelle nation en crise de serrer les rangs derrière notre leader.

Ma principale découverte pendant ce séjour à Moscou est que nous avons une nation. Elle a survécu. Sa guérison ne sera pas facile, et cela peut prendre plus d'une génération. Mais le plus important, c'est qu'elle ait survécu. J'ai rencontré des gens qui ne baisseront pas les bras, qui ne retourneront pas à l'esclavage, même si le monde entier se met du côté de leur ennemi. D'une certaine manière, je sens que j'ai participé à ce miracle, même très modestement. Et quand, à l'aéroport, des journalistes m'ont demandé : *« Allez-vous revenir ? »*, j'ai répondu fermement : *« A coup sûr. »*

VLADIMIR BOUKOVSKI.
Cambridge,
le 25 avril 1991.

TRAIT LIBRE

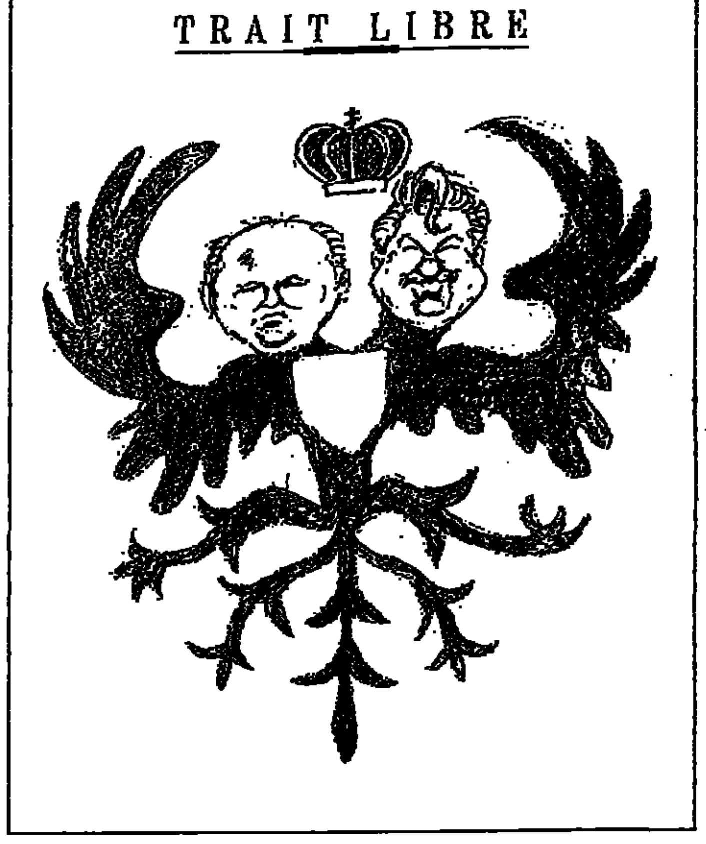

COURRIER

J'ai honte!

Non, je ne suis pas Zola, mais qu'il me soit permis de crier ma révolte et ma honte ! Dois-je avoir honte d'avoir gardé fièrement le nom d'un père étranger dans la France de 1991 alors que je suis fonctionnaire française ; d'être l'épouse d'un enseignant d'université française qui n'a qu'un quart de sang français dans les veines ; d'être mère d'une famille nombreuse dont les enfants fréquentent des écoles publiques françaises avec autant de basanés que de Blancs ?

J'ai honte d'entendre la remise en cause de la naturalisation des immigrés (Pétain, an 2), des mensonges sur les immigrés ne payant pas d'impôts quand les Français vivant avec aussi peu de ressources qu'eux n'en paient pas non plus, des généralisations sur les familles d'immigrés de vingt enfants et les pauvres familles françaises de deux enfants.

J'ai honte quand je croise le père des délinquants de banlieue usé d'avoir fait nos Trente Glorieuses, cassé par la construction de ma voiture française ; d'avoir fait la fête, sous la pluie (étaient-ce déjà mes larmes ?), il y a dix ans, parce que je croyais que la gauche allait enfin rendre justice à ceux qui souffrent, Français ou étrangers.

J'ai honte de lire, dans un journal français, n'ayant pas acheté de télévision pour ne pas déséquilibrer un peu plus la balance des paiements, les propos frileux et orgueilleux d'une société qui se meurt de n'avoir su intégrer autrui qu'en le mettant à la chaîne.

HÉLÈNE LIPETZ
Melun

L'Occident et les droits de l'homme

La France possède-t-elle une politique humanitaire ? N'est-ce pas tantôt la raison d'Etat, tantôt les caprices qui légitiment toute référence aux droits de l'homme hors de l'Hexagone ? L'Afrique et les pays arabes ne constituent-ils pas des enjeux trop importants pour que la France, utopie en perdition, laisse ses principes humanitaires dominer ce qui lui tient lieu de politique étrangère ? Le monde libre ne partage-t-il pas souvent les mêmes intérêts que les dirigeants des Etats policiers : contrôle des flux migratoires, prophylaxie de l'islamisme... ?

Ici et là, on a cru que le phénomène de mondialisation impliquera une reformulation des rapports entre sujets et Etats-nations du tiers-monde. N'est-ce pas plutôt le glas des paradis perdus ? Le message passe : depuis la crise du Golfe, ceux-qui-ne-comptent-pas dans le tiers-monde ont commencé à dissocier deux mythes qui n'en faisaient qu'un : Occident et droits de l'homme.

MOUNIA YACINE
Paris

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Le Monde

ABONNEMENTS VACANCES

Vous n'êtes pas abonné : Renvoyez-nous le bulletin ci-dessous, accompagné de votre règlement par chèque ou par Carte bleue.

Vous êtes déjà abonné : Vous n'avez aucun supplément à payer pour que *le Monde* vous suive en vacances, partout en France métropolitaine. Renvoyez-nous simplement le bulletin ci-dessous sans oublier d'indiquer votre numéro d'abonné.

DURÉE	FRANCE	ÉTRANGER* (voie normale)	Nbre de nos
2 semaines	115 F	165 F	13
3 semaines	170 F	245 F	19
1 mois	210 F	310 F	26
2 mois	330 F	550 F	52
3 mois	460 F	790 F	78

* TARIF PAR AVION, NOUS CONTACTER AU : (1) 49-60-32-90

« LE MONDE » ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine
Attention : la mise en place de votre abonnement vacances nécessite un délai de 10 jours.

• VOTRE ABONNEMENT VACANCES : DURÉE ______
du ______ au ______
• VOTRE ADRESSE DE VACANCES :
NOM ______ PRÉNOM ______
N° ______ RUE ______
CODE POSTAL ______ VILLE ______
PAYS ______
• VOTRE RÈGLEMENT : ☐ CHÈQUE JOINT ☐ CARTE BLEUE
• N° CB ______
Expire à fin ______ Signature obligatoire
• VOTRE NUMÉRO D'ABONNÉ (si vous êtes déjà abonné)

111 MQN 04

Sur minitel 3615 LEMONDE code ABO

هكذا من الأصل

ÉTRANGER

Le conseil européen de Luxembourg

Les décisions importantes devraient être reportées à décembre

Les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze qui se réunissent vendredi 28 et samedi 29 juin à Luxembourg sont résignés à ne pas conclure les travaux engagés depuis décembre par les deux conférences intergouvernementales sur l'union économique et monétaire (UEM) et sur l'union politique, et même à ne pas en augmenter le rythme de manière trop pressante. Les décisions seront reportées au conseil européen de Maastricht, en décembre, aux Pays-Bas.

LUXEMBOURG
(Communautés européennes)

de notre envoyé spécial

Certains, dont l'Italie, le Danemark, la France, ainsi bien sûr que la présidence luxembourgeoise, auraient souhaité plus d'ardeur, estimant qu'à partir du travail accompli – un projet de nouveau traité dûment rédigé – on pouvait étroitement circonscrire les points restant à trancher.

D'autres préfèrent que les Douze se contentent de photographier la situation, soit parce que le projet actuel ne leur plaît pas – c'est le cas de l'Espagne et, d'une certaine manière, de la Belgique et des Pays-Bas, – soit parce qu'ils estiment nécessaire de gagner du temps – comme le Royaume-Uni. La balance a penché en faveur de ce camp, après qu'il eut été clairement appuyé par le chef de la diplomatie allemande, M. Hans-Dietrich Genscher.

Les Allemands, pourtant à l'origine du traité d'union politique avec les Français, ont donc joué l'attente. Une des vraies questions que ce conseil européen permettra peut-être d'éclaircir est de savoir pourquoi. Simple souci d'aider M. John Major à mieux se placer *pour ses futures élections? Insuffisante* préparation des dossiers en raison de la priorité accordée aux mille et une tâches de la réunification? Ou – ce qui serait la seule hypothèse préoccupante – baisse du niveau des ambitions que nourrit l'Allemagne pour l'Europe?

La Communauté n'est donc pas pressée. Dans la lettre que, conformément à la tradition, il vient d'adresser à ses partenaires, M. Jacques Santer, le premier ministre luxembourgeois et président du conseil européen, maintient cependant une certaine pression : *«Le conseil européen sera appelé à consolider les progrès réalisés sur de nombreux chapitres et à dégager des orientations claires sur quelques grandes questions. Je suis intimement convaincu qu'un accord global ne pourra être atteint avant la fin de l'année que si notre réunion de Luxembourg va au-delà d'un simple inventaire et permet d'aboutir à des orientations concrètes.»* S'agissant de l'union politique M. Santer énumère quatre principaux thèmes de débat.

– ***La politique étrangère et de sécurité commune.*** – Mis à part la réserve générale britannique, le projet de traité n'est guère controversé, sauf sur deux points : la place que doit y occuper la politique de défense et la possibilité pour le conseil des ministres des Douze d'adopter parfois des mesures d'application *à la majorité* qualifiée.

Le débat sur la défense ne devrait pas être esquivé. La déclaration adoptée le 5 juin à Copenhague par l'alliance atlantique facilite les choses. Ceux qui, au sein de la Communauté, mettaient l'accent sur l'hostilité des Etats-Unis à l'égard de toute perspective de défense européenne en ont été pour leurs frais. Maintenant que les Américains ont obtenu, sur le fond, ce qu'ils voulaient, il convient de trouver un certain équilibre, de réfléchir aux moyens de manifester l'unité de l'Europe.

Selon certains – mais seront-ils entendus? – il y a d'autant plus d'urgence que le sommet de l'OTAN se tiendra en novembre à *Rome, avant le conseil européen* de Maastricht. Sous prétexte de ne pas gêner M. Major, faut-il rester passif, ne pas aborder les dossiers essentiels, et s'en tenir aux délicieux problèmes d'organisation – la structure des traités, la répartition des pouvoirs, la méthode de décision?

– ***Le renforcement des pouvoirs du Parlement européen.*** – C'est, devenu, pour des raisons que beaucoup avouent mal comprendre, le principal cheval de bataille des Allemands. *«C'est un thème qui ne risque pas de les rendre impopulaires auprès de leur opinion. On ressent, chez les dirigeants allemands, par rapport aux sentiments que nourrit cette opinion à l'égard de la construction européenne, une incertitude quasi existentielle»*, commente une personnalité bruxelloise.

Cette position en flèche reflète-*t-elle d'autres divergences? Ce* serait là une explication presque logique, mais rien n'indique en réalité que les Allemands se trouvent aujourd'hui en arrière de la main par rapport à leur position d'il y a six mois ou un an. Certains observateurs soulignent l'*intérêt croissant de Bonn* pour une coopération renforcée en matière judiciaire et policière (immigration, visas, droit d'asile...).

– ***La cohésion économique et sociale.*** – Au cours des derniers mois, un vrai problème espagnol a surgi. Il est nécessaire de le traiter autrement qu'en renvoyant Madrid à la prochaine négociation, celle qui portera, en 1992, sur les moyens financiers dont il faudra doter la Communauté. L'Espagne, porte-parole des pays les moins nantis de la CEE, demande aux autres Etats membres un effort de solidarité accru en expliquant que les disciplines de l'UEM auront un coût social élevé. M. Jacques Delors doit faire part à Luxembourg des premières réflexions de la Commission, et l'on attend une réaction des chefs d'Etat et de gouvernement. Ce premier tour de piste sera-t-il suffisant pour inciter les Espagnols à la patience?

– ***La politique sociale.*** – Faut-il pousser les feux, inviter de façon *pressante M. Major à accepter* l'idée que les décisions sur ce terrain sensible pourront être prises à *la majorité qualifiée? La* Commission, peu suspecte de frilosité en la matière, ne le pense apparemment pas.

Sur l'union économique et monétaire, il n'y a plus de vrai désaccord. Le problème que le Royaume-Uni pose aux Douze relève de la sémantique. Comment traduire dans un traité l'idée qu'on *ne peut forcer un Etat membre à* se rallier le moment venu à une monnaie unique, mais qu'en même temps il lui est interdit d'empêcher ses partenaires d'aller de l'avant?

Au retour de M. Delors de Moscou, les Douze auront un débat *approfondi sur les relations avec* l'URSS et sur l'aide supplémentaire à éventuellement lui accorder. Le président de la Commission les invitera sans doute à faire preuve de prudence.

PHILIPPE LEMAITRE

Le débat en Grande-Bretagne

Mme Thatcher réaffirme son opposition à une Europe «fédérale»

LONDRES

de notre correspondant

Mme Thatcher a parlé pendant vingt minutes aux Communes à l'occasion du grand débat sur le rôle du Royaume-Uni en Europe. L'ancien premier ministre n'a pas provoqué la scission du Parti conservateur que craignait l'immense majorité des «tories» et que d'autres, à l'extrême droite du parti, espéraient presque ouvertement. Elle a seulement limité *le champ d'action du premier ministre*, M. John Major, attendu jeudi soir à Luxembourg pour le conseil européen des 28 et 29 juin.

La grande affaire est évidemment la question de l'identité britannique dans une Europe qui se fait un peu trop vite au goût de la plupart des *hommes politiques du royaume*, quel que soit le parti auquel ils appartiennent. Le débat de mercredi après-midi aux Communes a permis une fois encore de vérifier que les réticences et les inquiétudes diffuses étaient aussi répandues chez les travaillistes que chez les conservateurs, et que les *seuls Européens* enthousiastes, les démocrates-libéraux de M. Paddy Ashdown, étaient aussi sympathiques que minoritaires.

Mme Thatcher parlait, pour la seconde fois depuis sa démission en novembre, de la banquette qui lui avait été attribuée. Elle était nerveuse, a réclamé un verre d'eau et agitait ses lunettes en attendant son *tour. Le groupe parlementaire* conservateur au complet avait les nerfs à cran.

Mme Thatcher a pu affirmer avec force ce qu'elle pensait de la politique à suivre dans les affaires communautaires. Les travaillistes l'ont chahuté un moment, puis se sont tus, fascinés. Le silence s'est fait, et une voix célèbre s'est de nouveau imposée. Au premier rang, *MM. John Major* et Douglas Hurd, le secrétaire au Foreign Office, écoutaient, impassibles.

La «Dame de fer» a affirmé que les propositions qui sont actuelle*ment en discussion dans* les deux conférences intergouvernementales sur l'union politique, économique et monétaire de l'Europe aboutiraient, si elles étaient adoptées, à Luxembourg dès ce week-end, ou lors du conseil européen de Maastricht fin décembre, à brader l'identité britannique. Elles constitueraient *«la plus grande abdication, dans notre Histoire, de notre souveraineté nationale et parlementaire»*.

Il faut en revenir à l'essentiel. L'identité britannique est fondée sur un système politique représentatif, dans lequel les ministres sont directement responsables devant le Parlement de Westminster. *«On ne va pas plus loin. On s'arrête là. Notre souveraineté ne vient pas de Bruxelles»*, dit-elle. M. John Major veut que la Grande-Bretagne soit *«au cœur de l'Europe»*. Il a raison, mais elle y est déjà! C'est grâce à elle que la Communauté a pu réformer sa politique agricole commune désastreuse ainsi que ses finances fantaisistes. Rien n'aurait été possible sans l'action inlassable de Londres.

On parle maintenant de politique étrangère et de sécurité commune, de monnaie unique, bref d'une Europe *«fédérale»*. Pour résumer, le mot *autant que la chose est inacceptable*. Une monnaie unique en particulier. Elle rappelle que M. Major a dit qu'un *«super-Etat»* européen ne pouvait être envisagé, ni par lui-même, ni par les Communes, ni par le pays. Elle est tout à fait d'accord. Elle conclut : *«Je crois que notre peuple ne veut pas d'un accroissement massif des pouvoirs de Bruxelles dans chaque aspect de notre vie nationale. Même déguisé sous l'habit d'une approche par petits pas, cela aboutirait à parvenir à la sauvette à l'Europe fédérale.»*

M. Ted Heath, *massif*, se lève ensuite. Il rappelle son rôle qui n'est pas mince puisqu'il a fait entrer en 1972 le Royaume-Uni dans la Communauté. Il évite la polémique frontale avec la «Dame de fer», qu'il déteste toujours autant, et qui lit soigneusement un texte qu'elle a sous les yeux pendant tout le temps de parole dévolu à l'ancien premier *ministre conservateur* (1970-1974).

M. Major ne parlera pas. Le vote final imposé par les travaillistes sur une question un peu technique a permis en tout cas de vérifier que le gouvernement tenait bien ses troupes en main. La majorité conservatrice habituelle a été fortement accrue puisque la motion des «tories» a obtenu 154 voix de plus que celle du Labour. MM. Major et Hurd devraient s'envoler pour Luxembourg un peu réconfortés.

DOMINIQUE DHOMBRES

Hassan II «suggère» au président gabonais d'expulser M. Diouri

Hassan II a dépêché, mercredi 26 juin, M. Moulay Driss Alaoui, ministre d'Etat et ancien ambassadeur du Maroc à Libreville, auprès du président Omar Bongo pour lui *«suggérer»* d'expulser, *«tout simplement»*, M. Abdelmoumen Diouri du Gabon, où le gouvernement français l'avait lui-même expulsé, il y a une semaine. Selon un porte-parole du ministère des affaires étrangères à Rabat, l'émissaire royal a *«informé»* M. Bongo *«qu'une présence prolongée de M. Diouri au Gabon serait hautement préjudiciable aux relations privilégiées»* existant entre les deux pays.

Les autorités gabonaises n'avaient pas réagi, jeudi matin, à cette *«suggestion»*. En revanche, Me Mourad Oussedik, l'avocat de l'opposant marocain, a affirmé que *«l'intervention du roi dans une affaire à laquelle il a toujours déclaré être étranger démontre, d'une façon irréfragable, qu'il y avait collusion entre la France, le Maroc et le Gabon»*.

Dans un long commentaire, l'agence de presse marocaine MAP avait assuré, lundi, que, *«fidèles à leur attachement aux idéaux de liberté et de démocratie et conscientes des capacités manifestement limitées de M. Diouri et de son rôle purement folklorique»*, les autorités du Maroc n'étaient en rien mêlées à cette mesure d'expulsion. La *«suggestion»* faite par Hassan II à son *«ami»* Bongo de se débarrasser, au plus vite, de l'opposant marocain, donnerait cependant à penser que Rabat, accorde quelque importance à cette affaire.

Le ministre français de l'intérieur, M. Philippe Marchand, a précisé, mercredi, devant l'Assemblée nationale, que l'opposant marocain avait eu des *«contacts multiples avec des services étrangers en Europe, par exemple avec les services de renseignements libyens»* et *«depuis cinq ans, des activités subversives proche-orientales»*. Porte-parole du gouvernement, M. Jack Lang a reconnu mercredi, à l'issue du conseil des ministres, qu'il y avait eu *«un petit retard à l'allumage»* dans les explications officielles sur ce sujet. Mais à son avis, *«il n'y a pas de zone d'ombre sur le respect de la liberté en France... Si zone d'ombre il y a, c'est M. Diouri lui-même»*.

Pour M. Francis Wurtz, membre du bureau politique du PCF, les explications du gouvernement *«ne sont pas convaincantes»* et *«font bon marché de la législation française et internationale»*. Au nom des Verts, M. Antoine Waechter estime, dans un communiqué, que *«la vraie question n'est pas le droit d'asile, mais la complicité de notre pays avec des dictatures qui bafouent régulièrement les droits élémentaires de la personne humaine»*.

Les ambiguïtés de M. Major

Suite de la première page

Elle ne veut pas de l'Europe, mais d'une communauté atlantique où *les Etats-Unis joueraient* évidemment les premiers rôles.

Son point de vue n'est sans doute pas partagé par la majorité des Britanniques, ni par celle du *Parti conservateur, mais le thème* lui apparaît comme un bon cheval de bataille contre le nouveau chef du gouvernement, qui a certes introduit un changement de style dans sa fréquentation des autres dirigeants européens mais qui hésite à choisir clairement une politique.

L'épouvantail «fédéral»

M. Major est convaincu qu'il ne doit pas rester à l'écart du processus d'unification européenne. Il y a, dans l'histoire de l'Europe et de la Grande-Bretagne, suffisamment d'occasions manquées. Il veut, il l'a dit, que son pays se situe *«au cœur de l'Europe»*. Il ne veut pas que des décisions soient prises sans lui, auxquelles Londres devrait se rallier plus tard en étant obligé de négocier pied à pied un traitement spécial. Même si pendant des années, Mme Thatcher a obtenu son chèque – *«I want my money back»* – de partenaires excédés, cette politique n'a pas laissé que de bons souvenirs dans la diplomatie britannique.

En agissant plus finement, en n'*attaquant pas de front* ses collègues, M. Major a accru sa marge de manœuvre. La «souplesse» britannique a brisé l'unité de façade des onze autres Européens coalisés naguère contre la «Dame de fer» et a entraîné l'émergence de divergences entre eux, notamment entre *Français et Allemands, dont* Londres joue savamment.

La discussion au sein de la Communauté achoppe au moins sur trois points : concernant l'union politique, les Britanniques refusent qu'un *«but fédéral»* soit assigné au traité; peut-être s'agit-il seulement *d'une querelle linguistique*, mais le terme d'«Europe fédérale» évoque pour eux l'épouvantail d'une bureaucratie bruxelloise décidant en lieu et place du Parlement de Westminster.

Ce Parlement doit aussi avoir le dernier mot sur l'union monétaire, *son principe et son moment*, et Londres ne saurait accepter qu'un calendrier arbitraire fixe les prochaines étapes sans que soit considérée comme critère principal la convergence des économies des Douze. Enfin, la Grande-Bretagne n'acceptera la perspective d'une *politique commune de sécurité* que s'il est dit noir sur blanc dans le traité que l'OTAN continuera à jouer un rôle primordial dans la défense de l'Europe.

En multipliant les objections, M. Major souhaite-t-il simplement ménager des étapes vers une union européenne qu'il juge inévitable, quand bien même il ne l'appellerait pas de ses vœux? Ou veut-il *multiplier* les obstacles afin que l'objectif final ne soit jamais atteint? Son engagement de principe en faveur de l'Europe n'est-il pas miné par les conditions dilatoires qu'il pose à son exécution?

Les Britanniques partisans de l'Europe contestent cette interprétation qu'ils jugent fondée sur une méconnaissance de leur attitude profonde : *«Nous n'avons pas, contrairement aux Français et peut-être aux Allemands, une vision d'ensemble de ce que sera l'Europe dans vingt ou trente ans, ce n'est pas notre style*, disent-ils. *Nous ne voulons pas nous engager dans des politiques nouvelles sans connaître leurs conséquences dans la réalité, mais nous ne sommes pas opposés à des progrès concrets. Il ne faudrait pas d'ailleurs que des querelles théologiques masquent les avancées réelles qui ont déjà été accomplies.»* De ce point de vue, M. Major n'est pas très différent de Mme Thatcher, et les tories des travaillistes. Mais le premier ministre aurait intérêt à dissiper une ambiguïté qui, loin de lui concilier les diverses tendances de son Parti conservateur, renforce sa réputation d'indécision. Une majorité de Britanniques approuvent, fût-ce timidement, l'unification européenne. Prendre ouvertement la tête du *parti pro-européen* ne serait peut-être pas un mauvais calcul électoral pour M. Major, qui, d'ici au printemps 1992, devra se soumettre au verdict du suffrage universel.

DANIEL VERNET

LA RECHERCHE PUBLIE DANS SON DERNIER NUMÉRO

• UN DOSSIER : SIDA
les origines d'une épidémie

• UN SUPPLÉMENT : LES INCENDIES DE FORÊTS

ÉGALEMENT AU SOMMAIRE :
• Les insecticides en échec
• La physique de la sédimentation
• L'art des chasseurs paléolithiques
• Les pulsars millisecondes

LA RECHERCHE N° 234 - JUILLET/AOÛT 1991 - 38 F EN VENTE PARTOUT

DIPLOMATIE

Visite différée de M. Velayati à Paris

Report de la signature de l'accord sur le contentieux entre Paris et Téhéran

La visite que le ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati, devait effectuer à Paris mercredi 26 juin *(nos dernières éditions du 27 juin)* a été reportée de quelques jours, d'un commun accord, les négociateurs français et iranien des contentieux financiers n'ayant pas encore *« parachevé »* leur travail, a-t-on indiqué au Quai d'Orsay. *« Il a été convenu entre Paris et Téhéran que M. Velayati reportera sa visite en France de quelques jours »* pour permettre aux négociateurs de *« parachever la mise au point de l'accord sur le contentieux financier franco-iranien dans son ensemble »*, a-t-on déclaré de même source.

Peu de temps après cette annonce, M. Roland Dumas a expliqué que *« quelques problèmes se posent encore »*. Le ministre s'est néanmoins déclaré convaincu que, malgré ces difficultés, *« nous arriverons là où nous voulons arriver »*. Faisant remarquer que ces contentieux sont *« très anciens »* et que Paris et Téhéran sont déjà parvenus à un *« accord de principe »* en mai dernier, le chef de la diplomatie française a ajouté : *« Il faut maintenant passer du principe à la rédaction, et la transaction n'est pas chose facile. »*

Ces contentieux portent sur le remboursement du reliquat et des intérêts d'un prêt de 1 milliard de dollars accordé à la France, en 1974, par le chah d'Iran et sur les compensations que l'Iran doit verser à un consortium de sociétés françaises pour contrats rompus en 1979 par les Iraniens, après l'avènement de la République islamique.

□ **Incidents à Genève lors de la visite du ministre iranien des affaires étrangères.** – M. Ali Akbar Velayati, ministre iranien des affaires étrangères, a été pris à partie, mercredi 26 juin à Genève, par un groupe des Moudjahidines du peuple, organisation d'opposition armée au régime de Téhéran. Notre correspondante, Isabelle Vichniac, rapporte que M. Velayati a dû renoncer à une conférence de presse quand une quarantaine de manifestants des Moudjahidines du peuple ont attaqué son cortège et saccagé la limousine d'un vice-ministre qui l'accompagnait. Devant les journalistes, ils ont rappelé le meurtre de Kassem Radjavi, militant iranien des droits de l'homme, assassiné il y a un an près de Genève, et se sont en partie dévêtus pour montrer à la presse les séquelles des supplices qu'ils ont subis dans leur pays.

La suppression des contrôles aux frontières

La signature d'une convention entre les Douze est ajournée

La querelle entre Londres et Madrid sur le statut de Gibraltar a empêché la signature, mercredi 26 juin à Luxembourg, d'une convention sur les contrôles aux frontières extérieures de la Communauté européenne.

L'Espagne demande que l'enclave britannique soit exclue de la convention en attendant que soit réglée la question de sa souveraineté, ce que la Grande-Bretagne juge inacceptable.

Cette polémique a empêché la conclusion d'un accord qui était pratiquement prêt, ont indiqué des diplomates.

Les ministres ont décidé de poursuivre la discussion lundi à Luxembourg. Selon une source allemande, les chefs d'Etat et de gouvernement seront saisis du dossier lors du Conseil européen de Luxembourg. – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

URSS : pendant la visite de M. Landsbergis à Paris

Nouvelle démonstration de force à Vilnius

Les forces spéciales du ministère soviétique de l'intérieur, les OMON, ont occupé pendant trois heures, mercredi 26 juin, le central téléphonique de Vilnius, la capitale lituanienne, ainsi que la radio indépendantiste de Kaunas. Toutes les communications ont été coupées pendant ce temps. Le commandant des OMON a déclaré que cette opération était menée en application de décrets de M. Gorbatchev. A Moscou, le ministère de l'intérieur a réagi, comme d'habitude dans ce genre d'incidents, de manière ambiguë, en justifiant cette intervention par la saisie *« d'explosifs, de mèches et de munitions »*, tout en affirmant qu'elle n'avait pas été décidée par Moscou.

Ce nouveau coup de force soviétique en Lituanie s'est déroulé selon une tactique désormais bien connue des Lituaniens, qui vivent en permanence avec cette épée de Damoclès au-dessus de leur tête : *opération armée, occupation, intimidation, puis retombée de la tension*. Quelques heures plus tôt, le président Vytautas Landsbergis avait décrit cette tactique, fort à propos, au cours d'une conférence de presse tenue à Paris à l'issue de son voyage d'une semaine en France : l'URSS, a-t-il dit, pratique actuellement en Lituanie *« l'agression armée »*, mais elle le fait *« avec dosage, c'est-à-dire en attaquant des bâtiments publics et des institutions, sans toucher à l'essentiel »*. *« Mais nous savons très bien qu'à tout moment cette force peut être employée aussi contre la police lituanienne ou contre le Parlement. On peut s'attendre n'importe quand à un tournant dans la suite des événements. »*

Comme il y a un mois, lorsque les troupes s'étaient dangereusement approchées du Parlement, comme tous ces derniers mois lors de la destruction violente et systématique des postes-frontières lituaniens, l'escalade ne s'est pas produite. Mais il en résulte une situation en totale contradiction avec la volonté conciliatrice affichée au Kremlin, qui ne se donne d'ailleurs même pas la peine de s'en expliquer : au représentant lituanien qui demandait mercredi à entrer en contact avec M. Gorbatchev, les services présidentiels ont répondu qu'ils ne jugeaient pas nécessaire de déranger le chef de l'Etat.

« Une course de vitesse »

A Paris, le Quai d'Orsay a condamné cette opération et demandé que la CEE s'en saisisse. M. Landsbergis venait de s'étonner de s'entendre dire souvent, dans ses contacts avec les Occidentaux, que *« le problème de l'indépendance lituanienne était réglé, que ce n'était plus qu'une question de temps, et que ce temps pouvait être très limité »*. Pour le président lituanien, répéter que *« la solution réside dans la négociation avec Moscou »* ne débouche sur rien, dans la mesure où Moscou *« ne veut ni négociation ni résultat »*.

M. Landsbergis a de nouveau plaidé pour une attitude plus ferme de la part des Occidentaux, même si ceux-ci *« évaluent le problème balte de façon plus claire et plus juste »* ces derniers temps, notamment depuis la victoire électorale de M. Boris Eltsine à la présidence de Russie. *« A Vilnius, les forces spéciales du ministère soviétique de l'intérieur ont reçu des blindés*, a-t-il déclaré. *Nous attendons donc de l'Occident ou bien une couverture politique, ou bien des armes antichars... »* Le dirigeant lituanien n'a pas caché sa préférence pour le premier terme de l'alternative, *« mais si nous ne recevons ni l'un ni l'autre, alors les pays occidentaux devront se sentir responsables. C'est une course de vitesse qui se déroule actuellement »* en Lituanie.

M. Landsbergis a aussi demandé à l'Occident de poser comme conditions à la tenue de la conférence de la CSCE sur les droits de l'homme à Moscou, prévue à l'automne, que les troupes soviétiques libèrent les bâtiments publics qu'elles occupent depuis janvier à Vilnius – notamment la télévision – et que les OMON soient retirés de Lituanie.

S. K.

ITALIE : la crise institutionnelle

Le président Cossiga souhaite « une révolution démocratique »

Jugeant la démocratie de son pays *« bloquée »*, et les institutions *« inadaptées »* à une Italie moderne, le président de la République, M. Francesco Cossiga, a estimé, mercredi 26 juin, à la télévision, que le moment était venu de procéder à une véritable *« révolution démocratique »* qui passerait, entre autres, par un *« pacte national »* pour une profonde réforme de la Constitution.

ROME

de notre correspondant

« Le monde a changé, l'Italie a changé, les problèmes internes s'aggravent, il y a danger de désaffection des citoyens à l'égard de l'Etat et urgence à s'adapter aux imminentes échéances européennes. » Cinq constats pour une *« révolution démocratique »* annoncée. Dix-huit mois après la chute du mur de Berlin qui a déclenché la métamorphose d'un président voué jadis aux inaugurations de comices agricoles, M. Francesco Cossiga, poursuivant la mission réformatrice qu'au grand dam de la plupart des partis italiens il a, seul, décidé de s'assigner, invite le Parlement à s'atteler d'urgence à la tâche. D'abord un sévère réquisitoire contre la *« partitocratie »* qui a littéralement colonisé l'Etat, puis un discours de la méthode en vue de changer les choses dans l'ordre et la discipline constitutionnel.

Le chef de l'Etat ne préconise aucun système particulier de remplacement. Prenant le pays à témoin, il a prononcé, mercredi soir 26 juin, sur les trois chaînes du service public de la RAI, une brève allocution résumant les grands thèmes du très solennel et didactique *« message »* de quatre vingt-dix pages qu'il avait fait parvenir quelques heures plus tôt aux deux chambres du Parlement. *« Pourquoi réformer la constitution ? »*, s'est interrogé M. Cossiga. Pour les mêmes raisons *« que l'on taille des habits neufs ou que l'on ajuste un vieux costume hérité du grand-père sur les épaules d'un garçon qui a grandi et qui est devenu adulte »*.

« Ré-for-mer ! »

En d'autres termes, si la constitution de 1948 fut *« glorieuse »* en ce sens qu'elle *« a permis quarante années de vie démocratique »* en Italie, il ne faut pas oublier que le texte fondateur de la première république était celui *« d'une Italie qui sortait de la dictature et qui craignait un gouvernement fort »*.

Or, souligne le chef de l'Etat, répondant ainsi à ceux, très nombreux à gauche, qui ont tendance à coller l'étiquette *« fasciste »* sur tout système un peu plus centralisateur qu'en Italie ou simplement semi-présidentiel comme en France, *« il ne faut pas perdre de vue que les dictatures ne sont jamais le fruit d'un gouvernement fort, mais bien plutôt de régimes faibles »*. Cela posé, la constitution de 1948, pour le chef de l'Etat, était aussi *« celle d'une nation agricole, pré-industrielle »*. C'est fini. *« Notre pays est un pays moderne qui a connu un développement économique, social et culturel extraordinaire, et qui a besoin d'un Etat moderne. »* Il est temps de résoudre *« au moins les plus préoccupants de nos problèmes internes : la criminalité organisée, la crise du système-justice avec ses lenteurs et ses carences, l'insoutenable endettement de l'Etat, les déficiences et les insuffisances des services publics qui sont à la fois surabondants, antiques, et certainement pas au niveau des exigences d'une société moderne. »*

Et le chef de l'Etat de dénoncer *« l'intrinsèque instabilité gouvernementale* – 50 gouvernements en 43 ans, – *l'inefficacité du système, la carence décisionnelle, bref, l'espèce de paralysie ou d'asphyxie qui semble menacer l'appareil institutionnel tout entier »*. Pour en sortir, il n'y a pas trente-six solutions, il faut *« ré-for-mer »*, martèle le chef de l'Etat, rappelant au passage que la classe politique parle de réforme depuis plus d'une dizaine d'années et que rien de fondamental n'a encore été entrepris.

« Système présidentiel ? Semi-présidentiel à la française ? Election d'un chancelier à l'allemande ? » Ce n'est pas au président de la République de choisir, répond M. Cossiga, réitérant au passage son *« irrévocable décision »* de ne pas se représenter pour un second mandat à l'automne 1992. *« Mais c'est le devoir du chef de l'Etat d'indiquer les exigences qui doivent être satisfaites afin que participe à l'œuvre de réforme la plus grande part de la communauté nationale. »* En clair, *« gare à ne pas adopter des options qui seraient comprises comme des accords de pouvoir entre partis ! »*.

Sur ce point, le président de la République a été on ne peut plus clair. Il exige un imprimatur populaire des réformes. A l'Assemblée, mercredi soir, l'effervescence battait son plein et certains, comme les *« refondateurs »* communistes, demandaient la démission immédiate d'un homme qui a cessé, selon eux, d'être un arbitre pour entrer de plain-pied dans l'arène politico-institutionnelle.

PATRICE CLAUDE

ALLEMAGNE

Moscou menace de ralentir le retrait de ses troupes

Le gouvernement allemand a convoqué l'ambassadeur d'URSS à Bonn, mercredi 26 juin, pour lui rappeler les engagements de Moscou sur le retrait des troupes soviétiques d'Allemagne.

Dans un communiqué diffusé par l'agence *Novosti*, le commandement soviétique venait en effet de menacer de freiner le retrait en raison de la lenteur de la construction de logements en URSS par des entreprises allemandes.

Le ministère allemand des affaires étrangères a fait valoir à l'ambassadeur d'URSS qu'il n'y avait aucun lien entre le traité régissant le départ des troupes soviétiques et le programme de financement de logements pour les 380 000 militaires à rapatrier. – *(AFP, Reuter.)*

GRANDE-BRETAGNE : une nouvelle erreur judiciaire

La famille Maguire innocentée quinze ans après

La cour d'appel de Londres a innocenté, mercredi 26 juin, les sept membres de la famille Maguire, condamnés à de lourdes peines de prison après avoir été reconnus coupables de fabrication de bombes pour l'Armée républicaine irlandaise (IRA) dans les années 1970. Les « sept Maguire », d'origine irlandaise, avaient été emprisonnés en 1976 après avoir été inculpés de possession d'explosifs à leur domicile londonien, sur la foi d'expertises scientifiques. Celles-ci ont été complètement discréditées. L'un des condamnés est mort en détention en 1980 et les six autres avaient été libérés après avoir purgé des peines de quatre à quatorze ans d'emprisonnement.

Après les « Quatre de Guildford » et les « Six de Birmingham », cette affaire est la troisième d'une série d'erreurs judiciaires qui ont ébranlé la réputation de la justice britannique. – *(AFP, Reuter.)*

YOUGOSLAVIE

M. Baker : « une situation explosive »

Le président George Bush a appelé, mercredi 26 juin, les Yougoslaves *« à s'asseoir pour discuter de leurs différends »*. Le chef de l'Etat américain a déclaré que la position de son pays *« était très claire »*. Le secrétaire d'Etat, M. James Baker, a souligné la gravité de la situation. *« La possibilité de plus grandes violences, de bain de sang et de désintégration s'accroît. C'est une situation véritablement explosive »*, a-t-il ajouté.

La Communauté européenne n'est pas prête à soutenir l'unité de la Yougoslavie *« à n'importe quel prix »*, a pour sa part affirmé mercredi, à Bruxelles, le ministre néerlandais des affaires étrangères, M. Hans Van Den Broek. L'éclatement de la Yougoslavie n'est pas de la seule responsabilité de la Slovénie ou de la Croatie, les autres Républiques ont aussi leur part de responsabilité, *« cela doit être aussi pris en compte »*, a-t-il expliqué. De son côté, M. Enrique Baron Crespo, président du Parlement européen, a demandé *« à toutes les parties prenantes de négocier pacifiquement leur avenir dans le respect des droits de l'homme »*. *« Les actes unilatéraux d'indépendance de la Slovénie et de la Croatie ne doivent pas faire l'objet d'une reconnaissance par les Etats membres de la Communauté européenne »*, a-t-il ajouté.

L'URSS a, elle aussi, refusé de reconnaître les deux nouveaux Etats. *« Nous soutenons le droit des peuples de Yougoslavie à décider de leur sort tout en soutenant les structures fédérales du pouvoir qui veulent maintenir l'Etat yougoslave »*, a indiqué un communiqué du ministère des affaires étrangères.

En France, le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, a précisé que *« tout démembrement de cet Etat risque de conduire à une période d'instabilité, d'affrontements qui vont voir ressurgir les anciennes querelles, les rivalités locales »*. – *(AFP, Reuter.)*

Le président de la Slovénie appelle à la résistance

Suite de la première page

Juste devant l'ancien où était inscrit « République socialiste fédérative de Yougoslavie ». Les nouvelles couleurs slovènes n'avaient cependant pas encore été hissées sur le mât dénudé du petit poste-frontière.

Une dizaine de policiers vêtus de l'uniforme slovène bleu-gris surveillaient les lieux de façon désinvolte. Certains, équipés d'un gilet pare-balles, portaient un fusil automatique en bandoulière. A quelques pas de là, les douaniers contrôlaient les véhicules. Curieusement, l'étoile rouge était toujours cousue sur le devant de leurs bérets. *« Nous n'avons pas encore reçu le nouvel insigne slovène*, expliquait l'un d'entre eux, *mais à partir d'aujourd'hui nous ne dépendons plus de l'administration des douanes fédérale, mais de celle de la Slovénie. »* Les taxes prélevées lors du contrôle douanier iront donc désormais directement dans les caisses de l'Etat slovène.

Un peu plus loin, en retrait de la route, on pouvait apercevoir une bonne centaine de soldats slovènes : les fameux soldats de la défense territoriale de Slovénie, qui compte quelque soixante-dix-huit mille hommes, tous réservistes, et qui devraient progressivement remplacer, dans les trois années à venir, l'armée fédérale. Ils avaient été transférés la veille, *« afin de défendre les frontières de l'Etat slovène »*.

En fait, ils craignaient déjà l'intervention de l'armée fédérale, après que le Parlement yougoslave, à Belgrade, eut décidé *« l'adoption de toutes les mesures nécessaires pour empêcher la désintégration de la Yougoslavie et la modification de ses frontières »*. De plus, le gouvernement fédéral avait, dans la nuit de mardi à mercredi, condamné les proclamations d'indépendance de la Slovénie et de la Croatie, les estimant *« illégales »*, et avait demandé aux unités de la police fédérale – et éventuellement à l'armée – de garantir les frontières internationales de l'Etat yougoslave ainsi que leur fonctionnement normal.

Aéroports fermés

Mercredi à Ljubelj, les militaires slovènes étaient pourtant optimistes, espérant que les autorités de Belgrade renonceraient à recourir à l'usage de la force. *« Nous ne tirerons pas les premiers, mais, si nous sommes attaqués, nous nous défendrons »*, expliquait un capitaine en treillis tout neuf. Vers midi, le drapeau tricolore slovène, orné de l'emblème de la République, avait été finalement hissé au poste-frontière. En dehors de l'ancienne pancarte désormais cachée, rien ne permettait de reconnaître qu'il s'agissait-là de l'une des entrées de la Yougoslavie.

Le gouvernement fédéral, qui estime que les frontières de la Slovénie n'ont qu'un caractère « administratif » comme toutes les autres frontières entre les Républiques yougoslaves, ne pouvait accepter que les couleurs de la Yougoslavie disparaissent ainsi du jour au lendemain de quelque cent postes répartis le long des frontières avec la Hongrie, l'Autriche et l'Italie.

En vertu des décisions prises par le gouvernement et le Parlement yougoslaves, l'armée fédérale stationnant en Slovénie avait été mise en état d'alerte dès mercredi matin. Dans la journée, d'importants mouvements de troupes et de blindés étaient enregistrés dans toute la Slovénie. Ce déploiement de l'armée fut très mal accueilli, on s'en doute, dans la population, qui a bloqué par endroits la progression d'unités de chars. L'autoroute du sud de la République a notamment dû être fermée aux environs de Postojna pendant plusieurs heures. La route était barrée par des camions et des tracteurs.

La région frontière avec l'Italie en direction de Trieste est d'autre part littéralement paralysée. Les barrages établis par les [illegible] pour empêcher le passage des troupes ont provoqué d'énormes bouchons. Les frontières étaient devenues inaccessibles, sauf pour les piétons. Un grand nombre d'hélicoptères et plusieurs Mig avaient survolé le territoire de la Slovénie pendant toute la journée de mercredi. Par ailleurs, les trois aéroports de Slovénie : Brnik-Ljubljana, Maribor et Portoroz, sont fermés, les autorités fédérales ayant interdit l'utilisation de l'espace aérien slovène.

La tension et l'inquiétude étaient évidentes, mercredi soir à Ljubljana, lors de la célébration de la proclamation de l'indépendance. Peu avant le début des cérémonies, et alors que plusieurs dizaines de milliers de personnes se rassemblaient sur le parvis devant le Parlement, deux Mig ont survolé à basse altitude le centre de la capitale.

Après avoir hissé le drapeau du nouvel Etat slovène, le président, M. Milan Kucan, s'est adressé à la foule : *« Nous, les Slovènes, nous avons dorénavant notre Etat et tous les Slovènes éparpillés dans le monde ont maintenant une patrie. »* Il a précisé que *« la Slovénie* [n'était] *partie nulle part, nous n'avons pas rompu les ponts, mais notre joie est troublée par la répression. (...) Non, nous ne menaçons personne. (...) Nous voulons juste rejoindre la communauté des Etats indépendants et ne voyons pas comment cela pourrait faire du mal à qui que ce soit. »* Le discours de M. Kucan fut suivi de l'hymne national, *Zdravitsa*, qui avait été adopté en Slovénie dès 1989.

FLORENCE HARTMANN

Quatre morts et quatorze blessés lors d'incidents interethniques en Croatie

Quatre personnes ont été tuées et quatorze autres blessées, mercredi 26 juin, lors d'incidents armés interethniques en Croatie, a annoncé le ministre adjoint de l'intérieur, M. Milan Brezak. Le plus grave s'est produit dans la petite localité de Glina, où trois personnes ont trouvé la mort lors de l'attaque d'un poste de police par un commando serbe. Un nombre indéterminé de policiers *« a été enlevé par les terroristes »*, a affirmé M. Brezak.

D'autre part, un policier fédéral a été tué dans le village de Brsadin, en Slavonie (est de la Croatie). – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

YOUGOSLAVIE

M. Baker : une situation explosive »

président de la Slovénie pelle à la résistance

DE L'INITIATIVE. ENCORE ET TOUJOURS.

Parce que nous sommes dans l'industrie du tabac, prendre la parole apparaît comme une provocation. Et si c'était simplement parce que nous avons des choses à dire ?

Nous sommes 6000 hommes et femmes qui tous les jours travaillons à faire mieux. A créer, améliorer, alléger nos produits. A nous diversifier. A nous internationaliser.

Depuis toujours, nous sommes les spécialistes du brun. Depuis un an, nous sommes aussi le deuxième fabricant de cigarettes blondes en France. Nous sommes leaders sur le marché des légères, brunes et blondes, avec 46 % du marché. Et pour la seule année 1990, nous avons lancé 11 nouveaux produits.

Notre partenariat avec les 37 500 débitants de tabac nous a permis de nous développer dans la distribution. Le chiffre d'affaires hors tabac que nous y réalisons (cartes téléphoniques) a augmenté de 40 % l'an dernier, atteignant 1,1 milliard de francs.

Nous menons une politique de développement international active, avec 26 filiales dans le monde. Près de 20 % des produits sous marques SEITA sont vendus à l'étranger. Nous avons récemment conclu plusieurs accords internationaux, comme celui que nous avons signé en 1990 avec le Groupe Bolloré en Afrique. Nous avons également racheté la branche cigares de Rinsoz et Ormond, devenant ainsi le 2ème cigarier européen.

L'initiative ? Nous pensons pouvoir revendiquer ce mot. Encore fallait-il vous le faire savoir.

Seita

AFRIQUE

ALGÉRIE : au moins sept morts lors des derniers affrontements

L'armée a adressé une sévère mise en garde aux islamistes

Un communiqué militaire a précisé que les affrontements de ces derniers jours, à Alger et dans sa banlieue, avaient fait 7 morts et 34 blessés. Mais, selon des sources indépendantes, le bilan serait plus élevé. Dans un autre communiqué lu, mercredi 26 juin, à la télévision, l'armée a lancé une sévère mise en garde aux islamistes, s'engageant à *« tout mettre en œuvre pour que l'ordre de la loi et la sécurité soient assurés sur la moindre parcelle du territoire national »*. Le comité central du FLN s'est réuni à huis clos mercredi, en l'absence d'une vingtaine de ses membres, dont M. Sid Ahmed Ghozali, le premier ministre, qui devrait présenter son programme dimanche devant l'Assemblée nationale. La France *« a intérêt »* à voir l'Algérie recouvrer sa stabilité, a déclaré, mercredi à RTL, M. Roland Dumas. Il a souhaité que les élections législatives dans ce pays aient lieu *« le plus vite possible »*.

ALGER

de notre correspondant

L'Algérie est dans l'expectative. La nuit de mercredi à jeudi semble avoir été plus calme que les précédentes, chacun paraissant reprendre son souffle après les émeutes de mardi et mercredi, dans la capitale et sa banlieue. Quelques rares rafales ont troublé le silence et des unités de la police sont intervenues à plusieurs endroits, notamment au lieu-dit Lotissement Michel, à Climat de France, quartier particulièrement défavorisé d'Alger, ainsi qu'à Bouzareah, pour dégager les barricades qui barraient la chaussée. Elles ont eu, parfois, du mal à atteindre leurs objectifs : à Hussein-Dey, des mains anonymes avaient semé des clous et bloqué ainsi la progression des convois.

La ville est réoccupée par l'armée, dont les blindés stationnent à tous les carrefours importants. Dans une chaleur tombée brutalement, les jeunes, nombreux, ont veillé jusqu'à l'extrême limite autorisée par le couvre-feu, commentant bruyamment les affrontements de la veille et de l'avant-veille. En réalité, l'on ne sait pas grand-chose de ce qui se passe la nuit. Les journalistes algériens, et eux seuls, sont autorisés à circuler pendant le couvre-feu. Mais, à en juger par les reportages parus dans la presse, ils ne profitent guère de ce privilège refusé à leurs rares confrères étrangers présents à Alger. Il est vrai que l'armée est, parfois, nerveuse et que les islamistes voient d'un œil agressif les journalistes, qu'ils accusent de parti pris à leur égard.

On compte les morts. Officiellement, ils sont sept, auquel s'ajoutent quelques dizaines de blessés. Mais, dans les cités comme dans les hôpitaux, les chiffres avancés par les «combattants» comme par le personnel médical sont bien plus élevés, à la mesure des dégâts que l'on constate en traversant les quartiers où les fusillades ont été les plus nourries. A l'occasion, on apprend que le centre-ville a aussi connu des troubles : rue Didouche-Mourad, dans la nuit de mardi à mercredi, des tireurs non identifiés postés sur les toits ont fait usage d'armes à feu. Le pouvoir semble saisi par l'incertitude. Mercredi après-midi, pour répondre à la gravité de la situation, les services du premier ministre annonçaient une déclaration imminente du chef du gouvernement.

La «guerre des mairies»

Quelques heures plus tard, la déclaration prévue était annulée. M. Ghozali, expliquait-on, s'exprimerait *« dans quelques jours »*. Ce brusque revirement, sans cause apparente, a accru le malaise qui commence à gagner devant l'incapacité du pouvoir à faire passer un message ferme.

L'armée, en revanche, parle. Mercredi soir, elle a rendu public le contenu d'un long communiqué qui ne laisse pas d'inquiéter. Vendredi 28 juin, les Algérois sont invités à ne fréquenter que la mosquée de leur quartier. En clair : il faut s'abstenir d'aller écouter le prêche que feront MM. Abassi Madani et Ali Benhadj à la mosquée de Kouba, où ils dispensent leur savoir un vendredi sur deux. Ceux qui, malgré tout, feraient le déplacement vers ce qui est devenu l'un des hauts lieux du mouvement islamiste l'accompliraient à leurs risques et périls. Crainte de possibles provocations ou maladresse du message ?

Le communiqué de l'armée a, en tout cas, été spontanément apprécié comme s'il visait à camoufler un mauvais coup que prépareraient les militaires, ce qui en dit beaucoup sur l'état d'esprit de la population. Car autant, il y a trois semaines, l'instauration de l'état de siège comme l'annonce d'élections anticipées et «propres» avaient suscité un sentiment de soulagement, autant la liste des morts qui s'allonge et l'absence de réponse du pouvoir face à une situation qui, manifestement, s'aggrave nourrissent le désarroi de la population, qui ne sait plus ce qu'il faut espérer. L'armée est-elle encore capable de ramener l'ordre, comme elle le promet ? Le gouvernement a-t-il les moyens de sortir d'un enlisement qui paraît irrémédiable ?

L'issue de la «guerre des mairies», au cours de laquelle militaires et policiers ont tenté de décrocher les panneaux portant la mention *« commune islamique »* pour les remplacer par la devise officielle de la République, *«par le peuple et pour le peuple»*, est de mauvais augure. Trois jours après les premiers affrontements, les enseignes litigieuses sont toujours là, quand elles n'ont pas été remplacées par des panneaux encore plus importants, dont la formule «illégale» est visible d'encore plus loin.

La «conspiration des traîtres»

Les mieux disposés à l'égard du pouvoir en viennent à se demander si un tel résultat valait tant de morts et de blessés, sans parler de l'approfondissement des ressentiments de la population des quartiers où l'armée est intervenue. Si, dans la journée, la ville paraît vivre normalement, la nuit, une bonne partie d'Alger est en état de désobéissance totale. Un tel climat ne manquera pas de rejaillir sur le moral des troupes et donc sur les capacités d'intervention du pouvoir.

Cela fait, en revanche, l'affaire de M. Madani, qui n'a pas tardé à réagir à l'attaque dont il a été l'objet, la veille, à la télévision, lorsque trois membres influents du Majlis Echoura, la direction collégiale du Front islamique du salut (FIS), sont venus déclarer qu'il était un danger pour l'organisation comme pour les musulmans (*le Monde* du 27 juin). La réponse du président du mouvement intégriste est conforme à ses habitudes : agressé, il contre-attaque en relançant la balle, en l'occurrence dans le camp de M. Chadli Bendjedid, le chef de l'Etat, qui devient désormais sa cible principale.

Le soir même des déclarations des contestataires, des centaines de militants du FIS étaient descendus dans la rue pour acclamer leur chef calomnié et stigmatiser les «traîtres». Le lendemain, le Majlis Echoura diffusait un long texte cosigné par M. Madani en personne afin de bien montrer que nulle manœuvre ne saurait affecter son autorité. Ce communiqué des intégristes dénonce la *« conspiration »* ourdie contre le président du FIS et, comme il se doit, rend le pouvoir responsable de tout ce qui s'est passé ces derniers jours. Il demande la levée immédiate du couvre-feu, l'abrogation de l'état de siège, la réintégration des travailleurs licenciés pour avoir suivi la récente grève générale, la libération des militants faits prisonniers et l'arrêt des poursuites judiciaires engagées à leur encontre.

Après avoir affirmé que le pouvoir s'était engagé, en échange de l'arrêt de la grève, à organiser avant la fin de l'année des élections législatives et présidentielle anticipées, le communiqué du FIS réclame, maintenant, d'en connaître la date. Autrement dit, alors que tout le monde faisait mine de penser que l'essentiel était les élections législatives, mais que, s'agissant du scrutin présidentiel, rien ne pressait, l'organisation intégriste fixe un délai maximum de six mois pour que le président Chadli passe la main.

Avec la chute du gouvernement de M. Mouloud Hamrouche et le report des élections législatives dont il contestait l'organisation, le FIS a déjà montré qu'il avait les moyens d'obtenir ce qu'il demandait. S'il s'avisait, comme on lui en prête maintenant l'intention, d'enfoncer le clou de l'élection présidentielle, le président Chadli, qui paraît bien isolé et bien silencieux, se retrouverait dans une situation d'autant plus délicate que, devant le blocage total de la situation, des responsables politiques commencent à affirmer que seul le choc d'une démission pourrait provoquer ce sursaut indispensable pour sortir de l'impasse.

GEORGES MARION

□ **TUNISIE : condamnation à mort de cinq islamistes.** – Cinq militants islamistes ont été condamnés à mort, jeudi 27 juin, par un tribunal de Tunis. Ils étaient accusés de l'attaque, en février dernier, d'une permanence du Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), le parti au pouvoir, et du meurtre d'un gardien. En première instance, les cinq hommes avaient été condamnés, début juin, à la prison à perpétuité mais la Cour de cassation avait ordonné la révision du procès. – *(Reuter.)*

□ **AFRIQUE DU SUD : vaste opération policière de *« prévention du crime »*.** – Quelque 60 000 policiers, soit les deux tiers des effectifs de la police nationale, ont pris part à une opération de *« prévention du crime »*, menée huit heures durant, sur tout le territoire. Selon les autorités, cette opération, qui a démarré mercredi 26 juin, avait pour but la saisie d'armes illégales et de véhicules volés. L'Afrique du Sud a l'un des taux de criminalité parmi les plus élevés du monde. Selon la police, les meurtres ont augmenté de 28,59 % entre 1989 et 1990, soit six fois plus qu'aux Etats-Unis. – *(AFP.)*

□ **ANGOLA : le retour annoncé de M. Holden Roberto.** – L'ancien dirigeant du Front national de libération de l'Angola (FNLA), M. Holden Roberto, soixante-six ans, a annoncé, mercredi 26 juin, à Washington, son intention de retourner dans son pays. Exilé pendant quinze ans, M. Roberto a également annoncé qu'il se porterait candidat à l'élection présidentielle de 1992. – *(AFP.)*

□ **CAMEROUN : un manifestant tué près de Douala.** – Lors d'un incident entre un ancien officier et des manifestants, un homme a été tué, mardi 25 juin, à Njombé, à une cinquantaine de kilomètres de Douala, a indiqué, mercredi, le préfet de région. Depuis mardi, le pays est paralysé par une opération *« villes mortes »*, lancée par l'opposition. Cette dernière, qui réclame l'organisation d'une conférence nationale, a appelé à une marche sur le palais présidentiel, le 5 juillet. – *(AFP.)*

□ **CÔTE-D'IVOIRE : un quotidien de l'opposition qualifie M. Chirac de *« négrophobe »*.** – Le quotidien *la Voie*, proche du Front populaire ivoirien (FPI), principal parti d'opposition, a vivement réagi aux récentes déclarations sur l'immigration faites par M. Jacques Chirac . Dans son numéro du mercredi 26 juin, le journal qualifie l'ancien premier ministre français de *« négrophobe »*. – *(AFP.)*

□ **ETHIOPIE : la conférence nationale doit s'ouvrir la semaine prochaine.** – Quelque cinq cent délégués de diverses organisations sont attendus à Addis-Abeba, où doit s'ouvrir, en début de semaine prochaine, la conférence nationale censée débattre de l'avenir politique du pays et désigner un gouvernement de transition. L'ethnie oromo, une des plus importantes d'Ethiopie, devrait être «représentée» par quatre mouvements rivaux : le Front de libération oromo (FLO), le Front de libération abo (FLA), le Front de libération du peuple oromo (FLPO) et le Front de libération de l'Oromo islamique (FLOI). – *(Reuter, UPI.)*

PROCHE-ORIENT

IRAK : alors que les Américains protestent

Le Conseil de sécurité s'inquiète des entraves mises par Bagdad à l'inspection des sites nucléaires

Le Conseil de sécurité de l'ONU a vivement réagi, mercredi 26 juin, aux entraves mises par l'Irak à l'inspection de ses sites nucléaires. D'autre part, Washington a accusé Bagdad de poursuivre son programme d'armement nucléaire et d'avoir «trompé» la commission spéciale de l'ONU chargée de vérifier l'application de la résolution 687 qui lui impose de détruire toutes ses capacités nucléaires.

Poussé par les Etats-Unis, le Conseil a tenu une séance formelle au cours de laquelle les représentants de plusieurs pays occidentaux ont protesté contre les tentatives de dissimulation par l'Irak de ses installations nucléaires et de son refus de se conformer à toutes les décisions du Conseil de sécurité depuis la fin de la guerre. Dans le même temps, les représentants occidentaux au Conseil ont voulu transmettre à l'Irak un message clair : les Irakiens prennent un risque à ne pas se conformer aux décisions du Conseil s'ils veulent voir, à terme, une levée de l'embargo international qui frappe actuellement leur pays.

Le refus de Bagdad de laisser des experts de l'ONU opérer le week-end dernier une visite surprise du site nucléaire de Abou Gharaïb, au nord-ouest de la capitale (*le Monde* du 27 juin) et le déménagement en catastrophe de plusieurs de ses installations a, de toute évidence, jeté un sérieux doute dans l'esprit de plusieurs délégations du conseil. Celles-ci s'interrogent désormais sur la valeur des assurances fournies antérieurement par Bagdad à l'ONU selon lesquelles l'Irak ne possède pas d'armes biologiques, nucléaires ainsi que très peu de missiles balistiques ou d'armes chimiques.

Documents photographiques

Cette méfiance était déjà perceptible après une séance, mercredi à huis clos, des seuls ambassadeurs au Conseil auxquels des hauts fonctionnaires du département d'Etat américain ont montré des documents photographiques censés apporter la preuve de la mauvaise foi irakienne. Tout est parti d'une plainte des experts de l'ONU sur place, empêchés à deux reprises, les 23 et 25 juin, par les autorités irakiennes de vérifier le contenu des installations nucléaires du site d'Abou-Gharaïb que l'Irak avait omis de signaler aux Nations unies comme étant l'un de ses principaux sites nucléaires. Aussitôt informé de l'incident, le président de la commission spéciale de l'ONU, le diplomate suédois Rolf Ekeus, s'en est entretenu avec le secrétaire général des Nations unies puis avec les cinq membres permanents du Conseil de sécurité (Chine, URSS, Etats-Unis, France, Grande Bretagne).

Depuis, le représentant irakien à l'ONU, M. Abdoul Amir El Anbari, a cherché à expliquer à plusieurs reprises les raisons de cet incident par la célébration d'une importante fête religieuse et par la désorganisation des systèmes de communication à la suite des bombardements des forces de la coalition. Ces arguments n'ont, semble-t-il, pas porté, même chez les principaux alliés de l'Irak, Cuba et le Yémen, qui se sont bien gardés d'intervenir en séance publique pour voler au secours de Bagdad. Jeudi, le président en exercice du Conseil de sécurité doit rencontrer l'ambassadeur irakien pour lui transmettre la volonté du Conseil de faire en sorte que les experts de l'ONU puissent mener à bien leurs inspections où et quand ils veulent. Il lui demandera également de laisser examiner tout le matériel déplacé du site d'Abou-Gharaïb.

Lors de la séance de mercredi, le représentant américain adjoint à l'ONU, M. Alexander Watson, a été clair : *« L'Irak s'est engagé dans une entreprise de dissimulation* [de son potentiel] *nucléaire. (...) En dépit de ses obligations et de ses assurances, l'Irak a agit de façon à subvertir l'esprit et la lettre des obligations de la résolution 687 »* ayant fixé les conditions d'un cessez-le-feu définitif. L'Irak *« est en train de mettre en place de façon dissimulée un programme nucléaire »*, a-t-il dit et assuré que le site d'Abou-Gharaïb n'était qu'un lieu de stockage provisoire d'équipement irakien pour un programme non déclaré d'enrichisssement d'uranium.

«Il y a d'autres sites en relation avec le programme irakien d'armes nucléaires», a encore dit l'ambassadeur américain avant de s'interroger sur la véracité des démentis irakiens selon lesquels Bagdad ne possède aucune arme biologique et nucléaire et peu d'armes balistiques et chimiques. *« Nous avons des raisons de penser le contraire »*, a-t-il indiqué.

Le représentant francais, M. Jean-Bernard Mérimée, a, de son côté, déploré *« avec une extrême vigueur que le gouvernement irakien ait entravé le bon déroulement de la mission d'inspection nucléaire »* et considéré qu'il s'agissait d'une violation *« extrêmement grave »* par l'Irak des décisions du Conseil de sécurité. – *(AFP.)*

LIBAN

Air France est de retour à Beyrouth

BEYROUTH

de notre correspondant

Air France dessert de nouveau l'aéroport de Beyrouth. Le retour de la compagnie française – après six ans, un mois et une semaine d'absence – est considéré comme un symbole de la paix retrouvée et une étape-clé vers un fonctionnement normal de cet aéroport. Un Airbus A-310-300 s'y est posé, mercredi 26 juin, avec 140 passagers à bord, en tête desquels M. Gérard Orizet, inspecteur général d'Air France.

Les vols d'Air France avaient été interrompus le 19 mai 1985 en raison de la vague de prises d'otages occidentaux et de menaces d'attentat. La liaison Paris-Beyrouth sera désormais assurée au rythme de deux vols par semaine, qui viendront s'ajouter aux quatre vols hebdomadaires de la compagnie nationale Middle East Airways (MEA). Une très forte demande est enregistrée cet été entre Paris et Beyrouth, provenant essentiellement des Libanais de France, estimés à 200 000.

Air France est la première compagnie occidentale à reprendre le chemin de Beyrouth. Austrian Airlines sera la suivante, le 7 juillet. Mais avant cela, en plus de la MEA, seule à opérer sur l'aéroport de Beyrouth (lorsqu'il était ouvert), la plupart des compagnies d'Europe de l'Est (Aéroflot, Malev, Tarom, Jat..) en avaient repris la desserte.

L. G.

KOWEÏT : après de multiples interventions dans le monde

Les récentes condamnations à mort ont été commuées en peines de prison à vie

Les autorités koweïtiennes ont annoncé, mercredi 26 juin, que toutes les condamnations à mort prononcées par les tribunaux d'exception contre des personnes accusées d'avoir collaboré avec l'occupant irakien avaient été commuées en peines de prison à vie. Cette annonce est intervenue après une vague de critiques internationales contre les procès engagés dans le cadre de la loi martiale et à quelques heures de l'expiration de celle-ci. Les Palestiniens forment la grande majorité des quelque quatre cent cinquante personnes inculpées de collaboration ainsi que des vingt-neuf condamnées à mort, dont quatorze par contumace.

C'est le prince héritier et premier ministre, Cheikh Saad el-Abdallah el-Sabah, qui a décidé de commuer toutes les peines de mort. Selon un diplomate occidental, les Koweïtiens ont réalisé que ces condamnations à mort, dont six ont été prononcées contre des journalistes, étaient très préjudiciables pour l'émirat sur le plan international.

Plusieurs pays, comme la France, ainsi que des dirigeants internationaux, comme le secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, ont condamné les sentences de mort. Quant aux Etats-Unis, s'ils ont refusé de commenter directement ces condamnations, ils n'en ont pas moins appelé à la clémence. Après l'expiration de la loi martiale, mercredi à minuit, les procès des présumés collaborateurs vont être menés par des juridictions ordinaires. Plus de trois cents personnes ont comparu devant les tribunaux d'exception. Outre les 29 condamnées à mort – quatorze Palestiniens, dix apatrides, deux Irakiens, deux Libanais et un seul Koweïtien, – trente-neuf personnes ont été condamnées à des peines de prison diverses et trente-sept ont été acquittées. Mais la plupart de ces dernières – qui sont toujours en détention – doivent être expulsées, a déclaré un responsable du ministère de la justice, M. Nahes el-Anizi. Celui-ci a estimé que le fait qu'ils aient été déclarés innocents ne signifiait pas qu'ils le soient vraiment. *« Peut-être que* [les juges] *n'ont pas pu trouver les preuves qui les accusent »*, a-t-il dit... – *(AFP.)*

□ **LIBYE : Amnesty International fait état de plus de quatre cent cinquante prisonniers politiques.** – La situation des droits de l'homme s'est détériorée depuis 1988 en Libye, où *« plus de 450 prisonniers politiques sont toujours détenus »*, a indiqué, mercredi 26 juin, Amnesty International. Depuis la libération de 400 prisonniers politiques lors de l'amnistie de 1988, *« les arrestations arbitraires et les détentions au secret continuent »*, affirme l'organisation de défense des droits de l'homme. *«Le gouvernement* [libyen] *doit prendre des mesures urgentes pour libérer les prisonniers de conscience et empêcher que des personnes soient emprisonnées pour avoir pacifiquement exprimé leurs opinions »*, ajoute Amnesty. *« Près de 400 prisonniers politiques arrêtés entre janvier 1989 et avril 1990 sont détenus au secret et n'ont pas été jugés »*, ajoute Amnesty, qui *« appelle le gouvernement libyen à libérer tous les prisonniers de conscience et assurer un procès rapide et équitable à tous les prisonniers politiques . »*

ASIE

VIETNAM : le renouvellement de la direction après le VIIe congrès du PC

Le 7e congrès du PC vietnamien, qui devait prendre fin jeudi 27 juin, a élu la veille un bureau politique rajeuni et qui comprend huit nouveaux membres sur treize. M. Do Muoi, soixante-quatorze ans, devient secrétaire général du PC, en remplacement de M. Nguyen Van Linh, soixante-seize ans, nommé conseiller spécial, au même titre que MM. Pham Van Dong, ancien premier ministre, et Vo Chi Cong, chef de l'Etat sortant. Le départ du bureau politique de M. Nguyen Co Thach, en charge de la diplomatie depuis douze ans, est confirmé.

M. Do Muoi, nouveau secrétaire général

Un « esprit pragmatique »

HANOÏ

de notre envoyé spécial

Puisque M. Nguyen Van Linh, faute d'obtenir un consensus, a jeté l'éponge, le PC vietnamien s'en remet, en quelque sorte, au plus ancien dans le grade le plus élevé. Tel est le sens premier de l'accession de M. Do Muoi au secrétariat général du PC à l'âge de soixante-quatorze ans. Mais il se trouve aussi que l'homme passe pour avoir du bon sens, qu'il s'agit d'un *«esprit pratique»*, selon la formule d'un diplomate.

Il serait difficile d'imaginer un itinéraire plus classique parmi ceux des militants anticolonialistes de la première heure. Originaire de la région de Hanoï, peintre en bâtiment, Do Muoi s'engage en 1936, à l'époque du Front populaire en France, dans le mouvement révolutionnaire. Il a alors dix-neuf ans. Trois ans plus tard, il adhère au PC indochinois. Arrêté par les Français en 1941, il est détenu à Hanoï jusqu'à sa libération en 1945. Pendant la première guerre d'Indochine, il est responsable de la « troisième interzone », la rive gauche du fleuve Rouge, et dirige en 1955, après les accords de Genève, l'évacuation de la «zone des trois cents jours» où ont été regroupées les troupes françaises avant de quitter le Vietnam.

Un tempérament énergique

Au nord du 17e parallèle, la République démocratique du Vietnam s'installe. Do Muoi est président du comité militaire administratif du port de Haiphong, dont il est également député à compter de 1960. Il est aussi membre du gouvernement de 1956 à 1963 (vice-ministre du commerce puis ministre du commerce extérieur) avant de s'effacer, pendant quatre ans, pour raison de santé. Nommé président de la commission d'Etat des prix en 1967, il devient vice-premier ministre en 1969. En 1976, soit un an après la victoire communiste et à l'époque de la réunification officielle, il est promu, à l'occasion du IVe congrès du PC, membre suppléant du bureau politique.

Il est alors chargé de la «transformation socialiste» du Sud, une épreuve dont les Méridionaux garderont un piètre souvenir. L'expérience se soldera par un échec. Do Muoi n'en continue pas moins de gravir les échelons du pouvoir : nommé membre à part entière du bureau politique en 1982 (Ve congrès), il passe du onzième au quatrième rang de ce bureau en 1986, lors du VIe congrès, celui de l'ouverture. Et quand Pham Hung, l'un des derniers lieutenants de Ho Chi Minh, s'éteint en 1988, Do Muoi lui succède comme premier ministre, l'emportant sur le candidat des communistes du Sud, M. Vo Van Kiet, au cours d'une élection ouverte pour la première fois. Il a alors soixante et onze ans. Conservateur? Réformiste? Trois années à la tête du gouvernement ont prouvé que cet homme d'appareil, tout en assurant son assise au sein du PC, n'a pas entravé les réformes économiques amorcées en 1987. Il écoute, dit-on, et donne son aval à toute mesure qui lui paraît censée. C'est un gros travailleur, un tempérament énergique, ce qu'il a démontré, notamment dans les années 70, lorsqu'il était chargé au sein du gouvernement des «constructions de base», secteur dans lequel prévalait alors une forte coopération soviétique. Ces qualités ne seront pas de trop pour gérer un parti affaibli. Il aura également pour première tâche, après la longue période de préparation du congrès qui a paralysé l'Etat, de contribuer à relancer la machine, ce qui n'est déjà pas une mince affaire.

JEAN-CLAUDE POMONTI

Huit nouveaux membres au bureau politique

Le bureau politique élu par le nouveau comité central du Parti communiste vietnamien, compte *13 membres dont 5 seulement appartenaient au précédent* bureau ; MM. Do Muoi – nouveau secrétaire général, – Vo Van Kiet, les généraux Le Duc Anh, Dao Dui Tung et Doan Khué. Les nouveaux membres sont : MM. Pham The Duyet, Vo Tran Chi, Le Phuoc Tho, Bui Thien Ngo, Nguyen Duc Binh, Nong Duc Manh, Phan Van Khai et Vu Oanh.

Sept membres de cette instance exécutive du PCV la quittent : MM. Linh – secrétaire général sortant, – Vo Chi Cong, chef de l'Etat, Nguyen Co Thach, ministre des affaires étrangères, Mai Chi Tho, ministre de l'intérieur, et Nguyen Duc Tam, secrétaire à l'organisation du PCV.

Plusieurs des « partants » devraient se retrouver dans un comité de conseillers spéciaux du comité central autour de l'ancien premier ministre Pham Van Dong, l'un des derniers compagnons d'Ho Chi Minh, le fondateur du PCV, et qui occupe ce poste depuis le congrès de 1986.

L'annonce officielle de la composition de la nouvelle direction du PCV – comité central, bureau politique et secrétaire général – devait être faite jeudi après-midi lors de la cérémonie de clôture du congrès. – *(AFP.)*

□ **Pour la première fois depuis 1975, un avion américain a atterri dans le pays.** – Pour la première fois depuis la fin de la guerre en 1975, un avion de ligne américain a atterri au Vietnam, mercredi 26 juin. L'appareil était affrété par l'Organisation internationale des migrations (OIM) dans le cadre d'un programme d'émigration et de regroupement des familles. – *(AFP, Reuter.)*

M. Nguyen Van Linh, nommé conseiller spécial

Un homme de consensus

Certains avaient dit de lui, lors de son accession au secrétariat général du PCV en décembre 1986, qu'il serait un pape de transition. La transition a finalement duré plus longtemps que prévu.

Né en 1915 à Hanoï, M. Nguyen Van Linh a suivi pendant longtemps l'itinéraire secret de ces milliers de militants anti-colonialistes clandestins qui portent des noms de guerre : il s'est appelé Nguyen Van Cuc, Muoi Cuc ou encore Muoi Ut. En 1964, au lendemain de l'assassinat de Diem à Saïgon, on le retrouve secrétaire général de la branche sudiste du parti. Douze ans plus tard, lors du quatrième congrès du PCV, il accède au bureau politique.

« Changer pour faire du neuf »

Sa carrière va peut-être connaître son tournant le plus important avec sa nomination, en janvier 1982, à la tête du parti à Ho-Chi-Minh-Ville. Il amorce quelques réformes, se faisant assez d'ennemis pour être limogé du bureau politique quelques mois plus tard, à l'occasion du cinquième Congrès . Son image de *«libéral»* date de cette période. Réhabilité en juillet 1985, il retrouve sa place au bureau politique avec, en prime, un fauteuil au secrétariat du comité central.

En 1986, les Soviétiques, encore très influents au Vietnam, font pression pour qu'il adopte sa propre *perestroïka*. Plusieurs dirigeants s'inclinent devant l'inéluctabilité du changement, dont Truong Chinh, alors secrétaire général du parti, Pham Van Dong et Le Duc Tho, les trois membres les plus connus de la vieille garde. Ils acceptent de laisser la place à de nouvelles têtes lors du VIe congrès du parti, en décembre de la même année. On adopte une nouvelle ligne : *«doi moi»*, ce qui signifie *« changer pour faire du neuf »*. M. Linh est promu *«numéro un»* du PCV, une opération qui semble le fruit d'un compromis très serré entre anciens et nouveaux, conservateurs et réformistes.

C'est ce compromis que M. Linh, en dépit de problèmes de santé, s'est acharné à préserver en cherchant à calmer les conflits toujours latents au sein d'un parti qui a du mal à trouver du sang neuf. Face aux bouleversements en Europe de l'Est et en URSS, la direction du PCV fait le dos rond. Toute critique ouverte est jugée de mauvaise foi quand elle émane d'un membre du parti, ou de tentative de sabotage quand elle vient de l'étranger.

Sur ce plan, M. Linh ne transige pas : la ligne doit être respectée et les manœuvres déjouées. S'il soutient les réformes économiques et attaque la corruption, il se prononce nettement pour le maintien de son monopole politique, s'avérant ainsi un solide gardien du temple. Pour le reste, cet homme courtois, qui élève rarement le ton, consacra une partie de son énergie à tenter de favoriser un consensus entre communistes.

J.-C. P.

□ **Pétition du Comité Vietnam pour la défense des droits de l'homme.** – A l'occasion du VIIe congrès du PC vietnamien (PCV), le Comité Vietnam pour la défense des droits de l'homme s'est indigné de la politique du parti, qui *« est la corruption et la bureaucratie »*, dans une lettre adressée le 25 juin au secrétaire général du PCV. Cette lettre, accompagnée d'une série de *« propositions pour la démocratie »*, était signée, selon le Comité, par plus de six mille personnes, dont MM. Vytautas Landsbergis, Eugène Ionesco, Georges Kiejman, Edgard Morin, Jean Lacouture, Krzysztof Pomian et de nombreux parlementaires français et européens.

Le départ de M. Nguyen Co Thach ancien chef de la diplomatie

Le brillant gestionnaire des dossiers difficiles

Le *« renard à deux têtes »*, aurait-on dit de lui quand, officier de l'armée populaire, il commandait, en 1945, à l'âge de vingt-deux ans seulement, une unité dans le delta du Fleuve rouge, dont il est originaire. Pour être sans doute un peu forcé, le jugement a dû convenir à de nombreux interlocuteurs de ce grand diplomate, à la fois affable, enjôleur, délaissant la langue de bois mais cédant rarement sur le fond.

Élevé dans le giron communiste, reversé très tôt dans la diplomatie – il est consul général en Inde dès 1956, à trente-trois ans, – M. Nguyen Co Thach a géré depuis les grands dossiers de la diplomatie vietnamienne. On le retrouve aux côtés de Le Duc Tho dans les difficiles négociations de Paris avec M. Kissinger, au début des années 70. Promu vice-ministre des affaires étrangères en 1973, il est chargé du dossier américain après la victoire communiste de 1975. C'est lui qui tente, à New-York, en 1978, un rapprochement avec les Etats-Unis. En vain puisque, à la fin de la même année, avec le soutien de Moscou, le Vietnam envahit le Cambodge pour en chasser les Khmers rouges.

Bête noire des Chinois

A partir de cette date, M. Thach – élu membre du comité central du PCV en 1976 et nommé ministre d'État en 1978 – devient le chef de la diplomatie, au moment le plus crucial : le dossier cambodgien, en raison de l'hostilité occidentale et chinoise à l'intervention de Hanoï, est pratiquement impossible à gérer. En 1982, à l'occasion du Ve congrès du PCV, le voilà promu suppléant au bureau politique, dont il devient, quatre ans plus tard, membre à part entière avec rang de vice-premier ministre.

A l'âge de soixante-trois ans, faisant figure de jeune dans un club fermé d'anciens, les yeux rieurs sous des cheveux presque blancs, très à l'aise en français et capable de s'exprimer en anglais, l'homme paraît s'épanouir encore davantage. L'ancien élève de Le Duc Tho et l'ancien fidèle de Le Duan semble promis à d'autres avancements. C'est compter sans la tourmente qui va s'abattre sur les partis communistes d'Europe de l'Est. Le Kremlin répond de moins en moins aux appels. Le Vietnam plonge dans l'isolement. Il doit, du coup, envisager sérieusement de se réconcilier avec la Chine, avec laquelle la brouille s'éternise et dont M. Thach est la bête noire.

Avocat d'un retrait anticipé du Cambodge – qui se réalise en septembre 1989 alors que les chefs de l'armée comptaient sur un délai supplémentaire de douze mois, – il ne sera pas payé de retour. Ne suivent ni un règlement du problème cambodgien ni la levée de l'embargo économique américain. Et Pékin ne veut pas de lui au sein de la délégation vietnamienne accueillie secrètement en territoire chinois en septembre 1990.

Pour les Occidentaux, il est cependant devenu, au fil des années, l'homme de l'ouverture. Sa marge de manœuvre n'en est que plus limitée au sein d'un PCV qui prend l'eau et, au moins dans un premier temps, se recroqueville sur lui-même. M. Thach n'a pas le choix : il encaisse et s'aligne. Il lui faut aujourd'hui se retirer avant terme, laissant à d'autres les dividendes de sa diplomatie cambodgienne et le soin de tenter une réconciliation avec la Chine.

J.-C. P.

CAMBODGE

L'accord entre factions rivales achoppe sur la supervision du cessez-le-feu

C'est sur un point de désaccord que s'est achevée, mercredi 26 juin, la réunion de trois jours du Conseil national suprême (CNS) du Cambodge, qui s'est néanmoins traduite par des percées sans précédent, toutes les factions en conflit – réunies à Pattaya, en Thaïlande – ayant accepté un cessez-le-feu permanent (*le Monde du 27 juin*) .

Le gouvernement de Phnom-Penh et les Khmers rouges sont en désaccord sur la supervision internationale du cessez-le-feu, l'un des points essentiels du processus. Les Khmers rouges se sont opposés à une proposition soutenue par Phnom-Penh en faveur de l'envoi au Cambodge d'une mission de bons offices de l'ONU. Cette mission aurait eu pour objet, dans une phase préliminaire, de fournir aux adversaires des moyens techniques pour les aider à établir des contacts en cas de violation éventuelle du cessez-le-feu.

Les Khmers rouges ont, quant à eux, proposé l'envoi rapide au Cambodge de 500 à 700 officiels de l'ONU et réclamé l'application intégrale d'un plan de paix des Nations unies dans lequel ils voient un instrument susceptible de conduire au renversement du gouvernement de Phnom-Penh.

Néanmoins, les milieux diplomatiques estiment que cette réunion du CNS marque un incontestable succès, le plus grand dans la recherche d'un règlement pour mettre fin à l'interminable guerre du Cambodge. Outre leur accord sur le cessez-le-feu, les adversaires cambodgiens sont convenus d'un arrêt des aides militaires étrangères, et décidé d'installer le siège du CNS à Phnom-Penh. La France est favorable à l'ouverture d'ambassades à Phnom-Penh et envisage de prendre une telle initiative, a indiqué M. Roland Dumas, mercredi, devant le conseil des ministres. Par ailleurs, le gouvernement français a invité le prince Norodom Sihanouk à se rendre en France, où il sera reçu par le président Mitterrand, a-t-on appris de source sûre. Une invitation lui a été transmise le 17 juin dans une lettre du ministre des affaires étrangères. – *(AFP.)*

OCÉAN INDIEN

MADAGASCAR

L'opposition a maintenu son mot d'ordre de grève générale

ANTANANARIVO

de notre envoyé spécial

Le jour de la fête nationale, célébrée mercredi 26 juin, n'a pas été celui de la réconciliation. Devant quelque cent mille personnes, réunies une nouvelle fois place du 13 Mai, Me Francisque Ravony, membre du «gouvernement provisoire» formé par l'opposition, est monté à la tribune pour rendre compte de son entretien de la veille avec le chef de l'Etat, provoquant les grondements de la foule, furieuse d'apprendre que le président Didier Ratsiraka avait confirmé son refus de convoquer une conférence nationale.

Selon Me Ravony, le président ne *« s'accroche pas à son poste »* mais n'accepte l'idée de son départ que si les choses se passent *« de manière démocratique »*. A en croire le dirigeant de l'opposition, les seules «concessions» faites par le chef de l'Etat concernent le projet gouvernemental de révision de la Constitution, dont l'examen par l'Assemblée nationale populaire est annulé, et le renforcement du rôle du premier ministre, dont le gouvernement serait désormais responsable devant le Parlement.

Ces suggestions présidentielles n'ont pas réussi à apaiser la colère des manifestants, qui continuent à réclamer la démission du chef de l'Etat. Le Comité des forces vives (rassemblant une quinzaine de mouvements de l'opposition) a confirmé son mot d'ordre de grève générale à partir de jeudi. Le pasteur Richard Andriamanjato, usant de ses talents d'orateur, a exhorté les militants à se mobiliser : *« Le pouvoir va céder! Il ne peut pas ignorer que la rue est contre lui. La conférence nationale, qui doit préparer l'avènement de la troisième république, est à notre portée »*, s'est-il notamment exclamé.

A quelques kilomètres de là, le traditionnel défilé militaire n'a été suivi que par quarante mille personnes, selon les autorités gouvernementales, cinq mille d'après l'opposition. Quelques centaines de partisans de l'Arema (principale formation au pouvoir) tentaient, en vain, de mettre un peu d'ambiance dans ce qui devait être une manifestation de soutien au président.

Malgré les apparences, dans la partie de bras de fer aujourd'hui engagée entre le gouvernement et l'opposition, c'est plutôt en faveur du président Ratsiraka, qui mise sur un pourrissement du mouvement contestataire, que le temps pourrait finalement jouer. Certains dirigeants du Comité des forces vives en sont conscients. Selon le président du Comité, le Dr Albert Zafy, il va falloir changer de stratégie : *« Si la grève générale ne fait pas bouger les choses*, a-t-il prévenu, *nous ferons monter la tension d'un cran. »*

JEAN HÉLÈNE

EN BREF

□ **ETATS-UNIS : mort d'un «parrain» de la Mafia new-yorkaise.** – Philip Rastelli, dit « Rusty », qui dirigeait le clan «Bonanno», l'un des principaux de la Mafia à New-York, est mort, lundi 24 juin, à l'âge de soixante-treize ans, d'un cancer du foie, a annoncé son avocat. En raison de sa maladie, Philip Rastelli avait été libéré de prison où il purgeait une peine de douze ans pour racket. – *(AFP, AP.)*

□ **INDE : un deuxième suspect arrêté dans l'enquête sur le meurtre de Rajiv Gandhi.** – Un deuxième suspect sri-lankais a été arrêté, mercredi 26 juin, à Madras, dans le cadre des investigations sur le meurtre de Rajiv Gandhi, le 21 mai. Par ailleurs, le premier ministre indien, M. Narasimha Rao, a nommé ministre de la défense son rival au sein du Parti du Congrès, M. Sharad Pawar. Ce dernier avait retiré sa candidature à la présidence du Congrès pour permettre à M. Rao de prendre la tête du parti et du gouvernement. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Un touriste israélien tué au Cachemire.** – Un touriste israélien a été tué et deux autres ont été blessés au cours d'une tentative d'enlèvement perpétrée par des militants musulmans du Cachemire, à Srinagar, dans le nord de l'Inde, ont annoncé jeudi 27 juin les autorités indiennes. – *(AFP, AP.)*

POLITIQUE

Les travaux du Parlement

Les députés entérinent l'augmentation de 0,8 % des retraites

L'abstention du groupe communiste a permis au gouvernement de ne pas avoir recours à la procédure contraignante de l'adoption sans vote, prévue par l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, pour faire adopter, jeudi 27 juin, par l'Assemblée nationale un projet de loi portant diverses mesures d'ordre social. Ce texte, défendu en nouvelle lecture par M. Jean-Louis Bianco, ministre des affaires sociales et de l'intégration, inclut notamment la revalorisation de 0,8 % des pensions et retraites à compter du 1er juillet prochain. Il a été adopté par 283 voix (PS) contre 262 (RPR, UDF, UDC) et 31 abstentions (PC).

Le projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (DMOS) comportait essentiellement, dans *sa version initiale, deux séries de* mesures : les unes visant à maîtriser les dépenses de santé dans le secteur des laboratoires d'analyses médicales et des cliniques privées ; les autres permettant d'aligner par étapes, d'ici à 1995, le montant des allocations familiales versées dans les départements d'outre-mer sur celui des allocations payées en métropole (*le Monde* du 7 juin).

Le contenu des débats sur ce texte fourre-tout a cependant changé, mercredi, à l'Assemblée nationale, par rapport à l'examen en première lecture, avec l'introduction d'un *amendement* gouvernemental sur la revalorisation de 0,8 % des pensions et retraites, à compter du 1er juillet prochain.

Sans oublier les arguments qu'elle avait développés, trois semaines auparavant, sur le nouveau système de rémunération prévu pour les laboratoires d'analyses médicales et les cliniques privées, l'opposition a fait ses choux gras du faible montant de la pro*chaine revalorisation des retraites.* Chiffres à l'appui, M. Jean-Yves Chamard (RPR, Vienne) s'est efforcé de démontrer qu'avec une telle augmentation, inférieure à *celle du coût de la vie, les retraités* allaient perdre près de 1 point de pouvoir d'achat.

Pour M. Gilbert Millet (PC, Gard), il est même *« ahurissant d'oser proposer une augmentation aussi dérisoire et honteuse, une aumône provocatrice »*. Bref, si le compte n'y est pas pour les retraités, il était clair, à ce moment de la discussion, qu'il n'y serait pas non plus pour le gouvernement : celui-ci ne parviendrait pas à faire avaliser son projet sans avoir recours à la procédure du « 49-3 », ou sans donner de gage sur un autre terrain.

Un amendement manqué

Au nom du groupe socialiste, M. Guy Bêche (PS, Doubs) avait déjà jugé qu'il serait *« trop brutal de supprimer, dès le 1er août, l'allocation au premier enfant »*, versée dans les départements d'outre-mer. Puis MM. Elie Hoarau (non-inscrit) et Jean-Paul Virapoullé (UDC), *tous deux députés* de la Réunion, avaient dénoncé, tour à tour, ce *« marché de dupes »* : la suppression le 1er août de cette année de cette allocation contre *l'alignement complet, au 1er janvier 1995*, des allocations familiales versées dans les DOM sur celles de la métropole.

Après avoir envisagé, dans un premier temps, de reporter la suppression de l'allocation au premier enfant à 1993, M. Bianco et M. Louis Le Pensec, ministre des départements et territoires d'outre-mer, ont consenti, finalement, un nouveau report, cette fois jusqu'au 1er janvier 1995. Ils ouvraient la voie, du même coup, à une majorité pour l'ensemble du texte (1).

Toutefois, avant d'en arriver au vote final, un amendement « clandestin » allait manquer, dans la nuit de mercredi à jeudi, de remettre en cause ce fragile compromis. Introduit à la dernière minute par le gouvernement, ce texte était présenté par M. Bianco comme une mesure *« réclamée par le mouvement étudiant »* et *« destinée à abaisser la majorité sociale de vingt à dix-huit ans »*. Rédigé en termes forts sibyllins, même pour un député averti – *« l'article L 313-3 du code de la Sécurité sociale est modifié ainsi qu'il suit : le 3b est complété par les mots « à l'exception de ceux visés à l'article L 381-4 de ce code »*, etc., – il a éveillé la suspicion de M. Chamard, seul député RPR en séance, qui a réclamé une suspension de séance... pour consulter le code de la Sécurité sociale. Il a découvert ainsi – et, après lui, les députés communistes et socialistes – qu'il s'agissait, en fait, d'affilier au régime étudiant les jeunes gens âgés de dix-huit à vingt ans, engagés dans l'enseignement supérieur, moyennant une cotisation forfaitaire de l'ordre de 500 francs. *« Vous essayez, en pleine nuit, de racketter les jeunes »*, a lancé M. Marc Laffineur (UDF, Maine-et-Loire).

A 2 heures du matin, le ministre des affaires sociales a été contraint, au terme d'une suspension de séance quelque peu houleuse, de retirer son amendement. *« Celui-ci doit faire l'objet d'un examen plus approfondi »*, a constaté M. Bêche, de retour en séance. Seul M. Jean-Marie Le Guen (PS, Paris), rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, a persisté à défendre cet amendement inopiné, en lançant ce reproche vers les bancs du PC et du PS : *« Je regrette que certains, de ce côté-ci, puissent se laisser aller à écouter des arguments qui n'en sont pas. »*

Il ne restait plus, dès lors, à M. Millet qu'à expliquer l'attitude du groupe communiste sur l'ensemble du projet. *« Oui, voilà un texte détestable »*, commença-t-il en dénonçant une nouvelle fois *« l'attitude honteuse* [du gouvernement] *vis-à-vis des retraités »*, puis en exposant brièvement que le maintien de l'allocation au premier enfant constituait *« un acquis supplémentaire »*, qui justifiait que les députés communistes, *« solidaires des familles des DOM »*, choisissent l'abstention.

JEAN-LOUIS SAUX

(1). Outre les communistes, MM. Henry Jean-Baptiste (UDC, Mayotte), Jean-Paul Virapoullé (UDC, la Réunion), Léon Bertrand (non-inscrit, Guyane) et André Thien Ah Koon (non-inscrit, la Réunion) se sont abstenus. MM. Elie Hoarau (non-inscrit, la Réunion), Alexandre Léontieff (non-inscrit, Polynésie), Alexis Pota (non-inscrit, la Réunion) et Emile Vernaudon (non-inscrit, Polynésie) ont voté « pour », comme les députés socialistes. En revanche, M. Guy Lordinot (app. PS, la Martinique) s'est abstenu. Les autres députés des DOM-TOM ont voté « contre ».

Repoussant le projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier

La majorité sénatoriale accuse le gouvernement de « légèreté » et d'« incurie »

Les sénateurs ont repoussé, *mercredi 26 juin, le projet de loi* portant diverses dispositions *d'ordre économique et financier* présenté par MM. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, et Michel Charasse, ministre du budget. La majorité sénatoriale a adopté une question préalable qui dispose qu'il n'y a pas lieu de délibérer. Le groupe socialiste a voté contre. Le groupe communiste n'a pas pris part au vote.

Le dialogue *« fracassant »* appelé de ses vœux par M. François Mitterrand s'est vérifié au Parlement sur le projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économiques et financières (DDOEF) destiné à pallier, pour le budget, les baisses de recettes entraînées par le renversement de la conjoncture. Adopté à l'Assemblée nationale grâce au 49-3, après le rejet d'une motion de censure, le DDOEF a été repoussé au Sénat à la suite de l'adoption d'une question préalable déposée par la commission des finances.

Rien, dans l'ensemble *« hétéroclite »* proposé par le gouvernement, n'a *trouvé* grâce aux yeux de la majorité sénatoriale. MM. Roger Chinaud (Rép. et ind., Paris), rapporteur général du budget, et Christian Poncelet (RPR, Vosges), président de la commission sénatoriale, ont jugé que *« les conditions d'exécution du budget 1991 »* étaient *« très profondément modifiées »* par le dispositif du texte, qui a pour objectif de procurer près de 11 milliards de francs supplémentaires à l'Etat. Ils ont donc regretté que le gouvernement n'ait *pas déposé une loi de finances* rectificative qui aurait permis de *« faire le point »*, et ont pesté de concert devant un texte voulu *« anodin »* par le gouvernement, permettant en fait d'éviter *« chiffrage et tableau d'équilibre »*.

Apologie de la « défense élastique »

Les dispositions *du texte ne les ont* pas plus convaincus. Le rapporteur général a fait une présentation fort critique des recettes prévues, rangées en deux catégories : les *« recettes de poche »* non reconductibles, et les mesures d'harmonisation fiscale européenne, considérées par M. Chinaud comme un *« alibi »*. Le rapporteur a estimé, en effet, que le gouvernement *« engrangeait »* les recettes entraînées par l'effort d'ajustement sans pour autant anticiper sur les *« lourdes ponctions budgétaires »* qui accompagneront l'alignement des taux de TVA, compte tenu du retard français en la matière.

Le gouvernement n'est cependant pas resté inerte sous le feu roulant des qualificatifs peu amènes employés par la majorité sénatoriale pour dénoncer son *« incurie »* et sa *« légèreté »*. M. Bérégovoy est intervenu longuement pour tenter de faire litière des accusations portées contre sa politique. Le ministre d'Etat, chiffrant le pourcentage des dépenses de l'Etat par rapport au PIB à 9,8 % pour la période 1987-1988, et à 10,1 % pour celle allant de 1989 à 1990, a tout d'abord assuré que la réputation de cigale du gouvernement était nullement justifiée.

Faisant en quelque sorte l'apologie de la *« défense élastique »* (ne rien faire qui puisse *« casser la reprise »*, toujours annoncée pour le second semestre), il a ensuite estimé que les mesures proposées n'augmenteraient pas à coup sûr la pression fiscale puisqu'il s'agissait pour l'essentiel de dispositions non reconductibles, *« des mesures exceptionnelles »* répondant à *« une situation exceptionnelle »*.

A propos du taux de croissance, M. Bérégogoy s'est dédouané de son *« erreur »* de l'avoir fixé à 2,7 %, alors qu'il approchera plutôt 1,5 %, en montrant, chiffres à l'appui, que dans le passé ses prédécesseurs n'avaient pas toujours été plus clairvoyants.

Des « chiffres erronés »

Le ministre s'est montré ensuite plus acerbe lorsqu'il a critiqué *« les chiffres erronés »*, s'agissant des *réserves de change en devises* de la France, présentés *« par un grand journal du soir »*. M. Bérégovoy a indiqué que ces réserves n'avaient diminué que de 15 milliards de francs (106,519 milliards au lieu de 121,680 en décembre dernier), à la suite des interventions contre la peseta espagnole, au lieu des 50 milliards de francs annoncés (*le Monde* du 27 juin). Il a conseillé *« aux commentateurs comme aux parlementaires »* de donner *« des chiffres exacts afin de ne pas porter atteinte à la monnaie, et donc à la France »*.

Le ministre d'Etat s'est enfin montré plus lyrique pour décrire *« l'union sacrée »* réalisée en Allemagne pour la bonne santé de l'économie, incitant les sénateurs à faire de même. Cet appel n'a suscité qu'une indifférence polie.

GILLES PARIS

[Le démenti du ministre rallume la vieille querelle sur les variations des réserves de devises de la Banque de France. Effectivement, le ministre a raison si l'on ne prend en compte que le compte *numéro 2 de l'actif du bilan hebdomadaire* de la Banque de France (disponibilités à vue à l'étranger), ce qui limite à 15 milliards de francs la baisse de ces réserves. Mais tout le monde sait, rue de Bercy mieux qu'ailleurs, que la défense du franc est assurée soit par les interventions directes de la Banque de France, soit par celle des autres banques centrales.

Ces dernières, qui figurent au compte numéro 25 du passif du bilan de l'institut d'émission, *comptabilisent les créances, en* francs, des autres banques centrales sur la Banque de France, créances qu'elles s'abstiennent *de convertir* en devises. Cette manière de compter a toujours été admise et permet, déjà, d'ajouter plus de 16 milliards de francs à la baisse (implicite des réserves de devises. Ajoutons-y, toujours au passif, 5 à 10 milliards de francs sur le compte 22 du passif du bilan (autres comptes, dispositions, engagements à terme) et on retombe sur le chiffre avancé (50 milliards de francs de baisse des réserves), calculé depuis le 6 décembre 1990.

Ce sont là des mouvements entre banques centrales qui se renversent assez vite : *la Banque fédérale d'Allemagne* a vu ainsi ses réserves de devises diminuer fortement depuis le début de l'année et celles de la Banque d'Espagne se gonfler exagérément. Tout cela ne reflète pas la force *respective des monnaies, mais l'écart des* taux d'intérêt offerts sur les différentes places. – F. R.]

□ **Assemblée nationale : l'opposition ne déposera pas de motion de censure.** – L'opposition RPR-UDF-UDC de l'Assemblée *nationale* a décidé, jeudi 27 juin, de ne pas déposer de motion de censure. C'est ce que M. Bernard Pons, président du groupe RPR, a déclaré à l'issue de la réunion de l'intergroupe. M. Pons a expliqué que *« l'opposition ne voit pas de raison de déposer une motion de censure qui ne serait pas votée »*, notamment en raison de l'attitude des communistes. L'opposition craignait également de ne pas *pouvoir mobiliser ses troupes*, la semaine prochaine, pour cette ultime et vaine censure.

Avant le vote de ratification du 27 juin

Création d'une commission de contrôle pour la mise en place des accords de Schengen

La majorité sénatoriale a voté, dans la nuit de mercredi 26 à jeudi 27 juin, une proposition de résolution tendant à la création d'une commission de contrôle chargée d'examiner la mise en place des accords de Schengen, qui devaient être soumis à la ratification du Sénat, jeudi 27 juin.

Après l'Assemblée *nationale*, les accords de Schengen devraient passer sans trop d'encombres l'obstacle sénatorial, jeudi 27 juin. La ratification de la convention d'application ne s'annonçait pourtant pas sous les meilleurs auspices. *Si à gauche* les positions des uns et des autres étaient connues *depuis longtemps (les socialistes* votant pour et les communistes contre), la majorité sénatoriale, atomisée entre « pro » et « anti-Schengen », se trouvait jusqu'à mercredi matin dans un piètre état, et M. Xavier de Villepin (*Un. cent., Français établis hors de* France), rapporteur de la commission des affaires étrangères, favorable au texte, pronostiquait un scrutin *« serré »* qui n'irait pas sans déchirements.

Mercredi, au cours de leur réunion de concertation hebdomadaire, *les responsables de la droite* sénatoriale sont parvenus à se mettre d'accord en décidant de constituer une commission de contrôle chargée d'examiner la mise en place et le fonctionnement *de la convention afin de mieux* apprécier, la cas échéant, les « dérives » redoutées par certains en matière d'immigration ou de trafic de drogue.

Cette astuce (conformément au règlement, la commission n'est constituée que pour six mois) a comblé les « anti » qui s'étaient exprimés au cours de l'audition de Mme Elisabeth Guigou, ministre *chargée des affaires européennes*, par la majorité sénatoriale, le 13 juin. Ces voix ne *s'étaient pas* tues, bien au contraire, au cours de ces derniers jours.

« A la sauvette »

Le rapport favorable de M. de Villepin avait certes été adopté, le *19 juin*, à la commission des affaires étrangères, par dix-sept *voix pour, onze contre* et trois abstentions, mais ce vote avait *donné l'occasion aux « anti »* de se compter. La polémique sur l'immi*gration, à partir des propos de* MM. Jacques Chirac et Michel *Poniatowski, avait plutôt renforcé* le camp des opposants à un accord *souvent résumé à une suppression* pure et simple des frontières, alors même que le RPR et l'UDF s'étaient pourtant massivement prononcés en leur faveur à l'Assemblée nationale.

Au cours de la discussion de la proposition de résolution tendant à créer la commission de contrôle, M. Paul Masson (RPR, Loiret), un *des meilleurs spécialistes français* du texte, a assuré que la commission permettrait d'assurer un contrôle parlementaire *« qui ne sera pas synonyme de harcèlement »*.

La gauche qui, par avance, faisait ses délices de cette cacophonie n'a que modérément apprécié l'initiative de la droite. M. Charles Lederman (PS, Val-de-Marne) s'est étonné de cette création *« à la sauvette », « comme si ces accords étaient déjà approuvés »*. Avec un rien de commisération, M. Jean-Pierre Bayle (PS, Français établis hors de France) s'est étonné de cette initiative prise *« toutes affaires cessantes »*, sans que la commission des affaires étrangères ait été informée dans les règles.

M. Bayle s'est toutefois gardé de se montrer trop incisif. L'initiative sénatoriale a dû, en effet, être vue d'un bon œil par le gouvernement, quasi-certain, comme l'a pronostiqué M. Etienne Dailly, de voir ratifier cette convention.

G. P.

Un élu RPR accuse M. Jospin d'avoir demandé un sondage aux renseignements généraux

La campagne pour les élections locales et régionales a été lancée, *mercredi 26 juin*, au cours de la dernière séance des questions au gouvernement de cette session de printemps. M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, mais surtout future tête de liste socialiste dans la région Midi-Pyrénées, a été accusé par M. Jacques Godfrain (RPR, Aveyron) d'avoir eu recours à l'office central des sondages et statistiques des renseignements généraux pour réa*liser un sondage sur ses chances de* candidat. *« Vous vous êtes livré à un détournement – sinon à un viol – de la loi sur les campagnes électorales*, a accusé M. Godfrain, *car l'un des candidats va économiser de fortes sommes sur les dépenses de sondages. »*

Une accusation démentie par le ministre de l'intérieur, M. Philippe Marchand, en charge des renseignements généraux, qui a déclaré sous les huées des députés de l'opposition que M. Jospin avait *« appris l'existence de ce sondage le matin même, par la presse »* (1). Citant quelques-unes des questions posées dans le sondage, M. Marchand a précisé que cette enquête d'opinion se faisait au grand jour et que ses résultats seront communiqués *« à tous les responsables politiques de la région »*. S'estimant injustement mis en cause, M. Lionel Jospin a souhaité prendre la parole à son tour. S'approchant du micro sous les claquements de pupitre, les sifflets et les exclamations furieuses des députés de l'opposition, il a tenté vainement de s'expliquer. Le visage tendu et la voix blanche de colère, le ministre de l'éducation nationale s'est alors exclamé : *« Je constate que l'on peut mettre en cause un ministre et ne pas l'autoriser à s'exprimer. Je constate qu'on peut mettre en cause mon honneur et ne pas m'autoriser à répondre. »*

Visiblement indigné par cette *bronca* unanime, M. Jospin a regagné son banc, en lançant d'un ton sec : *« Je vous remercie ! »* avant de quitter l'hémicycle en compagnie de quelques-uns de ses amis députés.

P. R.-D.

(1) L'existence de ce sondage avait été révélée par *le Quotidien de Paris* dans son édition du mercredi 26 juin.

Pour soutenir des femmes et des enfants immigrés

Mme Danielle Mitterrand s'est rendue dans le quartier parisien de la Goutte d'Or

La visite de Mme Danielle Mitterrand dans le quartier parisien de la Goutte d'Or, mercredi 26 juin, devait-elle être entendue comme une réplique aux récentes déclarations de M. Jacques Chirac sur le mode de vie des immigrés ? *« Non »*, a répondu l'épouse du chef de l'Etat, qui se présentait en *tant que présidente* de la Fondation France-Libertés. *« Le rendez-vous était pris depuis plus de deux mois*, a-t-elle ajouté. *Je n'ai rien à dire sur qui que ce soit. »*

Pourtant, sa présence a été accueillie comme un geste symbolique et chaleureux. *« Nous nous étions sentis insultés par les propos de M. Chirac. Cette visite va panser notre blessure »*, confiait Catherine, animatrice sénégalaise de l'association de solidarité des femmes immigrées, que soutient, depuis un an, France-Libertés. Plus d'une centaine de personnes se sont pressées dans le petit foyer où elle donne des cours d'alphabétisation.

Il y avait foule aussi, une heure plus tôt, sur un minuscule terrain vague du vingtième arrondissement de Paris, où Mme Mitterrand a rencontré l'association des Petits Pierrots, une *cinquantaine d'enfants* maliens et sénégalais. La Fondation venait en effet de leur acheter un local préfabriqué.

Devant les balançoires de fortune et les cordes à nœuds fabriquées avec de vieux pneus, Mme Mitterrand a émis le souhait que ces enfant aient un jour *« de vrais jeux répondant à des normes de sécurité »*.

R. R.

□ **Le PCF demande la maîtrise du regroupement familial.** – Au cours d'un point de presse, mercredi 26 juin, M. Francis Wurtz, membre du bureau politique du PCF, a estimé que le regroupement familial des immigrés en situation régulière devait *« être garanti mais maîtrisé et rigoureusement contrôlé dans son application »*. Il a ajouté que *« nier la réalité du problème de l'immigration reviendrait à laisser le terrain libre à ceux qui, à droite et à l'extrême droite, s'en servent pour attiser la haine et les tensions raciales »*.

le journal mensuel de documentation politique
après-demain
Fondé par la Ligue des droits de l'homme
(non vendu dans les kiosques)
offre un dossier complet sur :
L'AVENIR DU SERVICE PUBLIC
Envoyer 60 F (timbres à 2,30 F ou chèque) à APRÈS-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé ou 150 F pour l'abonnement annuel (60 % d'économie), qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro

POLITIQUE

Devant le bureau exécutif du PS

Mme Cresson se prononce pour un congrès « unanime » à la fin de l'année

Mme Edith Cresson a été entendue, mercredi 26 juin, par le bureau exécutif du Parti socialiste, qu'elle a appelé à se *« mobiliser »*, en appuyant la proposition de M. Pierre Mauroy d'un congrès avancé en décembre prochain, qui doit être, à ses yeux, *« unanime »*.

Le premier ministre a affirmé, en outre, qu'elle *« ne travaille pas pour les sondages »*, mais qu'elle compte bien que l'action de son gouvernement aboutisse à faire *« changer »* l'opinion.

M. Mauroy avait prévenu qu'il confirmerait à Mme Cresson, lors de l'audition de celle-ci par le bureau exécutif du PS, mercredi, que *« le parti est avec elle pour gagner les prochaines élections avec une stratégie tout à fait claire : rassembler à gauche »*, ce rassemblement devant être élargi *« à tous ceux qui se réclament de la majorité présidentielle »*, notamment France unie de M. Jean-Pierre Soisson. Le premier secrétaire a tenu sa promesse : son intervention au bureau, en prélude aux déclarations du premier ministre, a consisté en une vigoureuse défense des premières décisions gouvernementales, qui se sont attaquées, a-t-il souligné, au *« plus difficile »*. Même le relèvement des cotisations sociales pour les salariés a trouvé grâce aux yeux du premier secrétaire, pour qui agir sur la contribution sociale généralisée aurait eu l'inconvénient de pénaliser les retraités.

Après un préambule aussi engageant, Mme Cresson a pu souligner qu'il faut *« agir »* et *« tenir un discours de vérité »*, en ajoutant : *« On ne peut pas pousser les problèmes avec un balai parce qu'un jour on se retrouve contre un mur, avec un gros tas de problèmes. »* Cette pierre dans le jardin de son prédécesseur, M. Michel Rocard, a été accompagnée de quelques autres, Mme Cresson réaffirmant qu'elle n'avait *« pas exactement mesuré la somme des difficultés »* qui l'attendaient et revenant sur le déficit de la Sécurité sociale pour observer que, sur un montant de 23 milliards de francs, 10 milliards étaient imputables à l'exercice 1990.

Autre allusion à la « méthode Rocard », le premier ministre a assuré qu'elle *« ne travaille pas pour les sondages, mais pour le moyen et long terme »*. Elle a cherché, cependant, à rassurer ses hôtes en précisant que dans son esprit, quand l'action du gouvernement *« aura été développée de façon plus positive »* dans des domaines tels que l'éducation, la formation, la lutte contre le chômage et les banlieues, *« l'opinion changera »*.

En attendant, le tableau qu'elle adressé de la situation économique et sociale est morose. *La balance industrielle*, a-t-elle souligné, est *« de plus en plus négative »*. *« Il va y avoir*, a-t-elle ajouté, *d'autres mauvais chiffres du chômage. C'est certainement la situation la plus difficile qu'un premier ministre ait eu à rencontrer depuis très longtemps. »* Mme Cresson estime qu'*« il ne faut pas attendre passivement le retour de la croissance »*, mais *« agir sur les investissements des PME et PMI »*. Quant à la fiscalité, Mme Cresson a indiqué que son gouvernement ne l'avait pas accentuée et elle a souhaité un *« langage de vérité »* sur l'impôt.

D'une manière générale, elle a insisté sur l'idée que la gauche ne regagnera la confiance de l'opinion qu'à condition de *« ne rien dire qu* [elle] *ne puisse faire »*. *« Là où on fait des annonces, il faut des décisions »*, a souligné Mme Cresson, en indiquant que ce serait le cas, notamment, pour les équipements sportifs dans les banlieues.

Appuyant la démarche de M. Mauroy, qui souhaite organiser un congrès du PS à la fin de l'année sur son nouveau « projet », Mme Cresson a indiqué que ce document peut aider à *« mobiliser la société française et gagner les élections de 1993 »* et qu'elle souhaite un congrès *« unanime »*. Elle a ironisé, au passage, sur ceux qui voudraient saisir l'occasion du congrès pour tenter de se renforcer au sein du PS, alors que l'urgence est, selon elle, le rassemblement.

Les membres du comité directeur du PS, qui se réunit les 6 et 7 juillet, seront invités à l'hôtel Matignon le premier jour. Auront-ils à cœur de prendre, sur le congrès, une décision qui donne satisfaction au premier ministre ?

P. J.

□ **M. Gilbert Comte nommé conseiller du premier ministre.** – Le *Journal officiel* du mercredi 26 juin publie un arrêté portant plusieurs nominations au cabinet de Mme Edith Cresson. M. Gilbert Comte est nommé conseiller du premier ministre. MM. Bruno Bernard, Bertrand Hervieu, Xavier Lebacq, Guy Turquet de Beauregard sont nommés conseillers techniques. MM. Jean-Pierre Berthier, Jean-Richard Cytermann, Gaëtan Gorce, Jean-Louis Levet sont nommés chargés de mission.

[Né le 29 novembre 1932 à Paris, écrivain et journaliste, ancien collaborateur du *Monde*, M. Gilbert Comte a été membre de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle de 1985 à 1986. Ami de M. François Mitterrand, M. Comte est un proche de M. Jean-Pierre Chevènement et a été membre de son cabinet au ministère de la défense.]

Les élections cantonales partielles

La majorité du conseil général des Alpes-de-Haute-Provence en balance

DIGNE

de notre correspondant

La majorité risque de basculer au sein du conseil général des Alpes-de-Haute-Provence, les 30 juin et 7 juillet, lors de l'élection cantonale partielle, qui désignera le successeur, dans la canton de Valensole, de Maurice Chaupin (UDF), décédé le 21 mai dernier.

L'assemblée départementale, en effet, est, depuis le renouvellement de 1985, divisée en deux blocs antagonistes de quinze sièges chacun, ce qui a conduit son doyen d'âge à sa présidence. Ce fut d'abord un socialiste ; c'est, depuis 1988, M. Maurice Boniface, conseiller général apparenté UDF de Castellane. Ainsi, comme cela avait été le cas pour ses adversaires au cours des trois années précédentes, la droite, grâce à la voix prépondérante du président en cas d'égalité des votes, est parvenue, bon an mal an, à gérer le département.

Le récent décès de Maurice Chaupin remet en question ce fragile équilibre. En effet, la gauche pourrait retrouver la majorité à l'assemblée départementale grâce à M. Max Demol (PS), maire de Valensole, qui occupa ce même siège de 1973 à 1985, et qui, en mars 1989, avait déjà repris à M. Chaupin la mairie de Valensole, que celui-ci lui avait ravie en 1983.

Pour conserver le siège, le RPR et l'UDF présentent un candidat d'union en la personne de Mme Renée Chaupin. Mais la veuve du conseiller disparu devra d'abord se battre sur sa droite, où deux autres candidatures viennent brouiller les cartes : celle de Mme Joëlle Trebar, conseillère municipale (div. droite) de Gréoux-les-Bains, et celle de Mme Anne-Marie Ollivier (Front national). M. Max Demol rencontre, à gauche, les mêmes difficultés avec la candidature d'un dissident de son conseil municipal, M. André Beltramone (div. gauche) et la présence du candidat communiste, M. Jean-Alex Romeu. Le choix est donc large pour les trois mille quatre cent quatorze électeurs des quatre communes de ce canton.

Toutefois, quel que soit le résultat, l'exécutif du conseil général pourrait rester inchangé ; c'est en tout cas la volonté de son président, qui a d'ores et déjà fait savoir que, même en cas de victoire de la gauche, il n'avait aucunement l'intention de se démettre de ses fonctions à neuf mois du renouvellement normal de l'assemblée, en mars 1992. Et comme rien dans les textes ne l'y oblige...

FRANÇOIS DE BOUCHONY

Dans la Nièvre

M. Mitterrand reconnaît du « bon sens » à ceux qui parlent de « bourrasque »

SAINT-BRISSON

de notre envoyée spéciale

M. François Mitterrand a une fois encore, mercredi 26 juin, retrouvé *« ses amis qui font du Haut-Morvan* [son fief électoral d'avant 1981] *une région discrète sans épanchement sentimental, réservée, secrète mais sûre, fidèle et amicale »*. Le prétexte en était, comme tous les ans depuis 1947 (à l'exception de 1982, 1984 et 1990), la commémoration du massacre de Dun-les-Places où, le 26 juin 1944, des soldats nazis exécutèrent vingt-sept hommes *(nos dernières éditions du 27 juin)*. Comme chaque année, l'atmosphère était grave et recueillie devant l'église, lieu de la fusillade tragique, et dans le cimetière où la population silencieuse, précédée des enfants des écoles, a défilé devant les stèles des martyrs.

Après avoir traversé le village sous une pluie battante, le président de la République a bavardé avec ses anciens électeurs dans la salle des fêtes de la mairie de Dun, puis il s'est rendu à la maison du parc régional naturel du Morvan, à Saint-Brisson, où des girolles et des écrevisses l'attendaient pour le déjeuner. Avant de s'entretenir avec une demi-douzaine d'agriculteurs qui lui faisaient part des difficultés de leur profession et de leur inquiétude provoquée par la désertification de leur région, M. Mitterrand s'est adressé aux représentants des parcs régionaux réunis en assemblée générale.

Le chef de l'Etat s'est refusé à commenter les résultats du sondage de BVA publié par *Paris-Match* (*le Monde* du 27 juin). Selon lui, BVA est *« un institut sérieux qui fait son travail »*, et *Paris-Match « a raison de publier un sondage qu'il a commandé »*. Et quand M. Jean-Pierre Soisson a évoqué *« la bourrasque »* que traverse le gouvernement en se référant aux résultats de cette enquête, M. Mitterrand lui a reconnu *« beaucoup de bon sens »*.

Le ministre d'Etat, ministre de la fonction publique, le matin même à Dun-les-Places, où il était le seul membre du gouvernement à accompagner M. Mitterrand, avait observé qu'une *« bourrasque »* n'est pas une *« tempête »*. Pour le *maire d'Auxerre, dans de tels cas,* il faut *« maintenir le cap et renforcer la solidarité gouvernementale »*, *« tenir et expliquer »*. Alors, a prédit M. Soisson, *« les jours meilleurs viendront... »*

ANNE CHAUSSEBOURG

Levée des barrages à Tahiti

M. Flosse donne satisfaction aux indépendantistes

« La rue l'a emporté. » C'est par ces mots que le Front de libération polynésien (FLP) a acclamé la victoire obtenue par les manifestants indépendantistes sur le gouvernement de M. Gaston Flosse. Après plusieurs jours de négociations, un protocole d'accord a en effet été signé, mercredi soir 26 juin, qui a permis la levée des barrages routiers installés depuis une semaine aux entrées de Papeete par les militants de M. Oscar Temaru, maire de Faaa. Le gouvernement a accepté de ramener le prix du carburant – essence et gazole – à son niveau de la semaine précédente, tandis qu'une table ronde était annoncée pour revoir également les mesures fiscales votées récemment par la majorité territoriale.

Les indépendantistes doivent l'aboutissement de leurs revendications à la Fédération des syndicats de Polynésie française (FSP) entrée depuis peu en négociations avec le gouvernement territorial et qui a toujours refusé d'adhérer au mouvement intersyndical créé par l'Union syndicale autonome des travailleurs polynésiens (USATP) et par le syndicat Atia i mua. – *(Corresp.)*

Nouveaux incidents à Narbonne

« Des sous, il va y en avoir ! »

promet Mme Cresson aux familles d'anciens harkis

De nouveaux incidents se sont produits dans la nuit du mercredi 26 au jeudi 27 juin, vers 22 h 30, aux abords de la cité des Oliviers, à Narbonne, où une cinquantaine d'enfants d'anciens harkis, parmi lesquels des jeunes gens venus des départements voisins, ont érigé de nouvelles barricades, brûlé des poubelles et des panneaux indicateurs, puis jeté des pierres sur les forces de l'ordre, qui n'ont pas répliqué. Selon le sous-préfet, qui avait négocié la veille le retour au calme avec les porte-parole des jeunes de la cité, il s'agissait d'*« éléments incontrôlés »*.

Les incidents ont pris fin vers 2 heures du matin sans que les gendarmes mobiles aient eu à intervenir.

La situation de la communauté des anciens harkis a été évoquée à l'Assemblée nationale, mercredi après-midi, à la suite de questions posées par M. Willy Diméglio (UDF, Hérault) et Mme Martine Daugreilh (RPR, Alpes-Maritimes). Le premier ministre, Mme Cresson, a souligné que *« la nation a une dette »* envers cette communauté *« qui a si courageusement servi la France »* et elle s'est déclarée décidée à *« tout mettre en œuvre pour que les enfants de harkis puissent disposer complètement des droits qui leur ont été reconnus »*. *« Je pense notamment*, a dit le premier ministre, *aux bourses scolaires, pour lesquelles certains retards de distribution sont à déplorer. » « Des sous*, a-t-elle ajouté, *il va y en avoir ! »*...

Le bulletin de santé du président de la République : « résultats normaux »

Le service de presse de l'Elysée a diffusé, mercredi matin 26 juin, le traditionnel bulletin de santé du chef de l'Etat, signé par le docteur Claude Gubler, son médecin particulier, qui indique : *« A la demande de M. François Mitterrand, président de la République, un bilan de son état de santé a été établi à la fin du premier semestre de l'année 1991. Selon le protocole habituel, un examen clinique et des examens biologiques ont été pratiqués. Les résultats sont tous normaux. »*

DEPUIS 1954
ISTH
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ
Plus qu'un Institut, une Institution
• HEC-ESCP 2e année entrée directe
• E.N.M.-C.F.P.A.
• DROIT-SCIENCES ECO
D.E.U.G. et 3e année
SUCCÈS CONFIRMÉS
STAGES INTENSIFS ET PRÉPAS ANNUELLES
6, avenue Léon-Heuzey 75016 PARIS - Tél. : 42.24.10.72+ 45.85.59.35 +

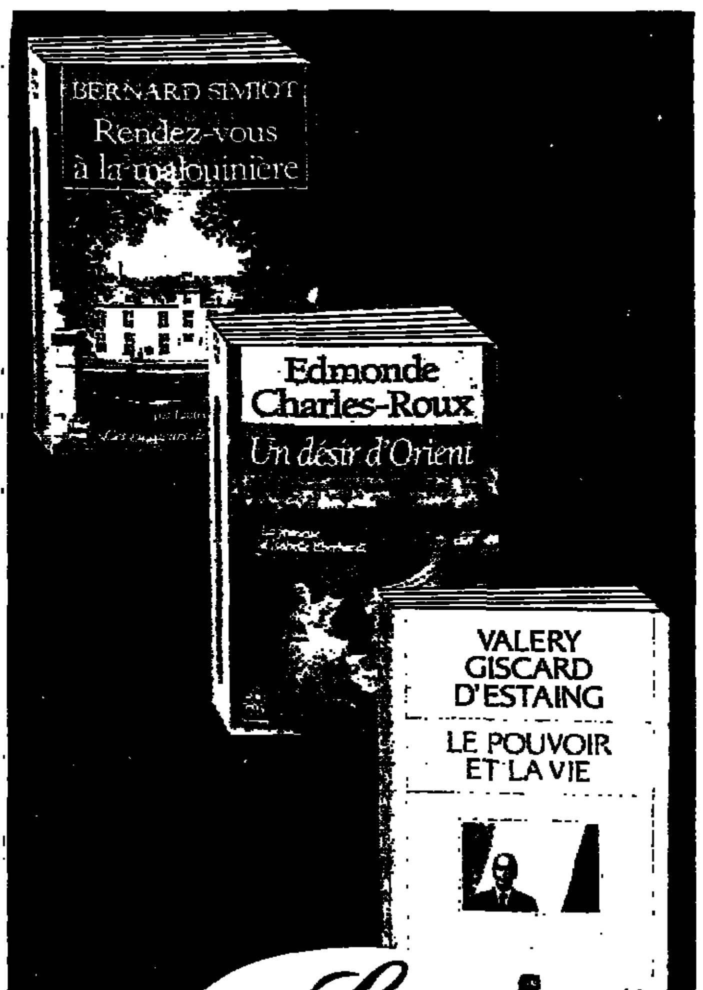

Le LIVRE de POCHE

EDMONDE CHARLES-ROUX — Un désir d'Orient
BERNARD SIMIOT — Rendez-vous à la malouinière
YVES BEAUCHEMIN — Juliette Pomerleau
JORGE AMADO — Yansan des orages
BARBARA TAYLOR BRADFORD — L'Héritage d'Emma Harte
JEROMINE PASTEUR — Selva sauvage
JUDITH KRANTZ — Rendez-vous
MARINA VLADY — Récits pour Militza
PATRICIA HIGHSMITH — Sur les pas de Ripley / La Rançon du chien
VALÉRY GISCARD D'ESTAING — Le Pouvoir et la Vie* — Remise en vente

Biblio/Romans
RAYMOND CARVER — Tais-toi, je t'en prie
ALFRED DÖBLIN — L'Empoisonnement

Biblio/Essais
ROLAND JACCARD — Dictionnaire du parfait cynique

Policiers/Thrillers
JACK HIGGINS — La Nuit des loups
DAVID MORRELL — Les Conjurés de la pierre
ROBERT TRAVER — Autopsie d'un meurtre

Classique de la philosophie
PLATON — Le Banquet

Langues Modernes
LIRE EN...
CAMILO JOSE CELA — La Familia de Pascual Duarte
RAY BRADBURY — A Story of Love

SOLDES D'ÉTÉ

MARCEL LASSANCE
SOLDES
du Mardi 18 au Samedi 29 Juin
17, rue du Vieux Colombier Paris (6e)
21, rue Marbeuf - Paris (8e)

SOLDES MONSTRES

Chez Ashford, soldes sur toute la collection, cuir véritable, entièrement cousue "Good Year".
JUSQU'AU 13 JUILLET
Ashford
le pur style anglais
4, rue du Général Lanrezac - Paris 17e
M° Etoile - Tél. : 48 88 98 66
24, rue de Châteaudun - Paris 9e
M° N.D. de Lorette
Tél. : 42 80 43 72
SAGITA

LES soldes. La soie, le lin, le cachemire, le pur coton ou la célèbre Super 100, voici des matières de rêve. Des matières chères. Inaccessibles parfois. Pour atteindre cet inaccessible-là, voici les soldes, mannes providentielles, deux fois l'an. Cette féerie est là, au seuil de l'été. Il était une fois, déjà, en janvier, *voici juin et ses bonnes affaires revenues.* A nous les luxes, les légèretés, les futilités, les modes, les cornes d'abondance. Dans cette page, des sélections sévères. Car il ne faut pas faire une confusion entre les soldes et les braderies! Ici, nous ne confondons pas!

• VIVE LE LIN!

Chez Daks, la grande griffe anglaise, les soldes sont de vraies fins de séries de la collection et non des articles spécialement mis en *place pour* l'occasion! Madame peut s'offrir un de ces fameux tailleurs à 50% de remise sur le lin et 30% en lainage fin, 30% également sur les vestes. Pour les messieurs, un grand choix de très beaux costumes, toujours avec la formidable finition Daks, en laine fine, dans des tons naturels, à 2 625 F au lieu de 3 750 F, en Prince de Galles fondu et de même qualité, à 2 750 F au lieu de 5 500 F! Voici encore 50% sur tous les costumes et vestes en lin, dans des tons vert, bleu et marron... Le fameux pull ras du cou, avec l'écusson Daks, en coton, à 375 F au lieu de 750 F, et encore les trois cravates à seulement 500 F! *269*, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.

• PROFITEZ, C'EST LA CRISE!

Oui, c'est la crise, mais David Shiff, dans son «Club des Dix», n'est pas le genre d'homme à déprimer. Au contraire, il vous attend souriant, vous invitant à profiter de ses soldes comme on n'en a jamais vu, avec de superbes costumes en laine Super 100 à seulement 1 790 F au lieu de 5 500 F! Attendez, ne courez pas, sachez, avant, que les vestes en laine ou en lin sont à 990 F au lieu de 3 500 F! Et, amenez madame! Elle va être folle de joie à la vue de ces robes en soie à 1 590 F au lieu de 4 900 F, de ces ensembles et de ces robes à seulement 750 F, de ces jupes et de ces chemisiers à 190 F! Ce ne sont que quelques exemples! Saviez-vous encore qu'ici on vous propose le costume à deux pantalons? 13, rue Royale (hôtel particulier *dans la cour*), 75008 Paris.

• LA FÊTE DES PRIX!

Chez Old England, c'est toujours dans une atmosphère de *fête que les soldes ont lieu.* On y trouve également des réclames, c'est-à-dire des articles spécialement mis en place à cette occasion comme, par exemple, les chemises d'homme à manches courtes et en pur coton à 220 F, les caleçons à 95 F, les pantalons, toujours en pur coton, à 390 F. Côté soldes, on trouve des costumes d'été droits Prince de Galles ou rayés à 2 950 F au lieu de 4 150 F, des vestes légères à *1 450 F au lieu de 2 500 F.* Madame, vous serez comblée avec des jupes, des tailleurs, des chemisiers, des ceintures et des pulls ras du cou, col cheminée ou col rond, vendus avec des remises allant jusqu'à 50%. Enfin, dans ce beau magasin, les enfants ne sont pas oubliés avec de charmantes fins de séries proposant des remises de 25% à 50%! 12, boulevard des Capucines, 75009 Paris.

• LES AFFAIRES BRITISH

Des soldes typiquement british dans les trois boutiques parisiennes de Burberry's. Le moment est venu de remonter une garde-robe classique et élégante à des prix de rêve : l'imperméable droit à manches raglan à 2 450 F au lieu de 3 050 F, le costume en Super 100, gris anthracite ou vert foncé, seulement 2 950 F au lieu de 4 350 F, les pantalons soldés à partir de 950 F en laine fine ou en coton. Voici encore des chemises et des chemisettes à 350 F sans oublier les fins de série de chaussures Church's à 950 F! Les femmes trouveront, bien sûr, les imperméables et les trench-coats classiques mais aussi une série de trench-coats courts, en pur coton «peau de pêche» mauve! Les tailleurs en lainage sont soldés à partir de 2 500 F et en coton à partir de 1 995 F... 8, boulevard Malesherbes, 56, rue de Passy et *55, rue de Rennes* à Paris.

• LES GRANDES GRIFFES!

Chez La Vogue, les grandes griffes se bousculent avec des *petits prix puisque* c'est l'heure des soldes! Ce magasin, bien connu des hommes élégants, vous propose donc des costumes signés Louis Féraud, croisés et chinés, à 1 990 F au lieu de 2 490 F. D'autres, encore signés Pierre Cardin, *droits*, mais dans un *Prince de* Galles fondu, à 2 350 F au lieu de 2 950 F. On y trouve également des costumes dans ces fameuses micro-fibres, très légères, à 1 550 F au lieu de 1 950 F. Côté vestes, en voici signées Louis Féraud, en lin mélangé, à 1 190 F au lieu de 1 490 F ou encore, dans un style déstructuré, en lin et coton et en plusieurs coloris, à 790 F seulement au lieu de 990 F. Des chemisettes branchées avec des *dessins* «arabesques» soldées à 199 F, signées Cardin, en coton mélangé, à 239 F, des chemises de ville signées Dior à seulement 320 F et des cravates fleuries en soie à 189 F. La Vogue, à deux pas de l'Opéra Garnier, 38, boulevard des Italiens, 75009 Paris.

• CHAUSSEZ-VOUS BIEN!

Jamais vous n'aurez vu des soldes aussi magnifiques que ceux proposés par les chaussures Bowen, dont la réputation d'être une des plus grandes marques n'est plus à faire! Oui, des prix fous sur tous les modèles, par *exemple sur les* «Richelieu» et les «Derby» cousues Good Year et dans les meilleurs cuirs. C'est encore ici que vous trouverez le véritable mocassin américain à des prix défiant toute concurrence. Mieux encore, les amateurs du cousu norvégien, un style qui se porte aussi bien à la campagne qu'en ville, seront au comble du bonheur. Sans oublier toutes les chaussures de bateau, des vraies, et dans des coloris mode. Saviez-vous aussi que vous pouvez trouver des modèles qui vous prépareront déjà pour l'hiver prochain? 30, rue de Miromesnil, 40, rue Saint-Honoré, 17, rue Chomel à Paris.

• MATÉRIAUX NOUVEAUX!

Chez Marcel Lassance, où on trouve en solde une ligne complète pour homme, vous serez agréablement surpris par les nouvelles matières que vous allez y trouver : soies lavées, mélanges de lin et de soie, de coton et de soie, tout cela si doux au toucher et dans des coloris pastels pour des vestes à 2 650 F au lieu de 3 990 F ! Les costumes, en laine Super 100, en gabardine de coton ou dans ces nouveaux mélanges, sont soldés avec 35% à 40% de remises. Vous y trouverez encore beaucoup d'accessoires, des nœuds papillons en soie à 120 F, un grand choix de gilets imprimés à 390 F ainsi que toute une collection cuir avec 40 % de remise : blousons en nubuck, vestes en élan, une peau très épaisse et très douce au toucher ! 17, rue du Vieux-Colombier, 75006 Paris et 21, rue Marbeuf, 75008 Paris.

• TOUT UN STYLE

S'habiller Renoma, ce n'est pas seulement avoir un style, c'est tout un art de vivre. Un superbe art de vivre qui est en solde en ce moment ! Et avec des remises allant de 30% à 50% ! C'est-à-dire des tailleurs pour madame à 800 F, en soie, en gabardine de laine ou en suédine de coton... Des jupes et des pantalons à 300 F ainsi que de ravissantes chaussures à 400 F. Monsieur trouvera des costumes en laine fine à 3 400 F au lieu de 5 680 F ou encore en lin et viscose dans divers coloris : gris, vert, marron... à 2 300 F au lieu de 3 310 F. Et, en soie délavée, des vestes à seulement 1 330 F ! Les trois cravates, imprimées fleuries, club ou autres pour 600 F et les trois chemises avec tous les cols classiques au choix pour 800 F. 129 *bis*, rue de la *Pompe, 75016 Paris.*

• ASSOCIATION DES AMIS DE JACQUES GAUTIER

Les prix Jacques Gautier 1991 ont été décernés, le mardi 11 juin 1991, à deux créateurs de bijoux contemporains. 1er prix : Jean-Claude Baude ; 2e prix : Brigitte Sillard von Preislinger. Un prix spécial du jury a été remis à Beatriz Canaan de Rincon.

Membres du jury : Monique Cazeaux ; Philippe Delarbre ; Jean Diwo ; Andrée Gautier ; *Inès Gautier-Maningue* ; Claude Lamorisse ; Nathalie Nerval ; Nathalie Mont-Servan ; Patricia Pergamint ; Suzanne Prou ; Catherine Saint-Jean.

36, rue Jacob, 75006 Paris. Tél. : 42-60-84-33.

Ça vient de sortir

Le voyageur parfait !

Afin que votre prochain voyage soit absolument parfait, Delsey, la célèbre marque de bagages, a créé pour vous une ligne de vingt-trois accessoires intelligents, de 29 F à 159 F. Ils vont de la ceinture-banane au repose-tête gonflable, en passant par la ceinture de valise et autres poches pour cravates, chemises, chaussures... Quant aux éditions Arthaud, hormis ses guides classiques et épatants, on en trouve un qui s'appelle la France buissonnière, *par Marie-Hélène Baconnet. Il vous invite à découvrir la France des sentiers botaniques, des réserves et des parcs naturels, bref, la nature et sa faune, 110 F. Vous trouverez également un autre guide chez Arthaud,* la France par les fleuves et les canaux, *140 F, tout aussi nouveau et intéressant !*

Mettez-vous au vert !

C'est désormais très facile de se mettre au vert puisque, dans les deux cent soixante magasins que comporte la chaîne Monoprix, on découvre sa nouvelle ligne de toilette : Monoprix vert, des produits pour le corps aux huiles essentielles non diluées, 100 % naturels et jamais testés sur animaux ; même les emballages sont non polluants, et le papier est 100 % recyclé ! 32 F pour 500 ml de bain moussant, 17 F le shampooing de 250 ml...

Un palais vénitien

Créez l'ambiance d'un palais vénitien chez vous grâce à Arte, qui vient d'éditer une nouvelle ligne de tissus magnifiques, de papiers peints et de frises sous le nom de Barocco : tissus richement brochés d'or, d'argent, de rouge, de bleu, bref, tout ce qu'il faut pour jouer la Renaissance chez soi. Arte, tél. : 67-47-05-06.

On adore !

Gucci, ce célébrissime nom transalpin de la mode et du luxe, vient de lancer une nouvelle ligne de montres en or 18 carats, la Gold Line, composée de huit modèles qui se déclinent en trente-huit références et dont les prix débutent à 7 150 F. Qui dit mieux ?

Sacs et ceintures !

Renaud Pellegrino est un des plus grands noms dans la création de sacs à main. Il est tout jeune, mais tout le monde s'arrache ses créations, qui sont d'une richesse inouïe, comme sa ligne d'été, colorée, aux formes ondulantes et pleine d'esprit. Mille et un autres sacs encore, en nubuck pour le jour, en satin du matin, en noir et or pour les grandes soirées, et ainsi de suite. A voir au 348, rue Saint-Honoré à Paris.

Quand la ceinture devient bijou, elle est, bien sûr, signée Yves Saint-Laurent et bicolore, travaillée avec de la passementerie, ce qui lui donne un air très Carmen, 730 F, ou encore en porc velours à clous dorés, 900 F. YSL Variation, 21, rue de Tournon, à Paris, et dans certains magasins de mode très sélectionnés.

GUNNAR P.

SOLDES A L'ANGLAISE
Burberrys OF LONDON
Imperméables droits poly/coton à partir de:
2 250 F
8, BD MALESHERBES, 75008 PARIS. TEL. 42.66.13.01
56, RUE DE PASSY, 75016 PARIS. TEL. 42.88.38.24
55, RUE DE RENNES, 75006 PARIS. TEL. 45.48.52.71

BOWEN®
The luxury shoes
SOLDES A PARTIR DU 29 JUIN
11, rue Mr-le-Prince - 6e
40, rue Saint-Honoré - 1er
30, rue de Miromesnil - 8e
14, avenue Mozart - 16e
50, rue du Bac - 7e
5, place des Ternes - 17e
17, rue Chomel - 7e
6, rue des Arts - Toulouse
4, rue du Cdt-Pilot - Neuilly
3, rue du Temple - Bordeaux
PRINTEMPS HAUSSMANN, PARLY II, VÉLIZY II, GALERIES LAFAYETTE, PRINTEMPS LYON, PRINTEMPS ITALIE, PRINTEMPS REIMS.

jeudi 27, vendredi 28, samedi 29
SOLDES D'ÉTÉ
Costumes, vestes, pantalons légers, chemises, chemisettes, polos,
les meilleures griffes parisiennes soldées à
LA VOGUE
38, bd des Italiens (près Opéra)
et Centre commercial Vélizy 2 – Détaxe à l'exportation

SOLDES 20 à 50%
DAKS
ONE LOOK TELLS YOU IT'S DAKS

du 15 au 29 juin
OLD ENGLAND
PARIS
RECLAME DE JUIN
Chemise M.C..... 220 F Boxer Short.......... 95 F
Polo....................180 F Pantalon coton.... 390 F
Pull ras du cou coton........295 F
SOLDES
Homme - Femme - Enfant
12, bd des capucines 75009 Paris 47.42.81.99

C'est la crise,
Costumes SUPER 100'S valeur ~~5500~~ 1790 F
VESTES EN LAINE OU LIN ~~3500F~~ 990F
Robes en soie valeur ~~4900~~ 1590 F
ROBES ET ENSEMBLES à 790F
JUPES ET CHEMISIERS à 190F
et des milliers d'autres articles en solde
Profitez-en : 4 JOURS REMARQUABLES, du Jeudi 27 au Dimanche 30 Juin inclus
DAVID SHIFF
Club des Dix
13 RUE ROYALE PARIS 8e (hôtel particulier dans la cour)

SOLDES
30% à 50%
HOMME FEMME
renoma
PARIS
129 BIS, RUE DE LA POMPE • PARIS 75016 • TÉL. : 47-27-13-79

JUSTICE

L'affaire des Irlandais de Vincennes devant le tribunal correctionnel

La condamnation morale de l'ex-capitaine Barril

Le substitut Marc Domingo, chef de la quatrième section du parquet de Paris, a requis, mercredi 26 juin, une peine d'un an de prison avec sursis contre l'ancien officier de gendarmerie Jean-Michel Beau, qui comparaissait depuis le lundi 24 juin devant la 17e chambre correctionnelle de Paris, pour répondre du délit de *« subornation de témoin »* commis après l'arrestation de trois Irlandais à Vincennes, le 28 août 1982.

Le magistrat a demandé une sanction de quatre mois de prison avec sursis contre M. José Windels, ancien sous-officier de gendarmerie, et une peine d'un an de prison avec sursis contre Bernard Jégat, seul poursuivi pour le délit de *« détention d'armes et d'explosifs »*. En revanche, M. Domingo n'a pas demandé de sanctions précises contre M. Christian Prouteau, s'en rapportant à l'appréciation du tribunal. Si le tribunal les prononçait, les peines demandées seraient couvertes par la loi d'amnistie de 1988. Aucune peine ne pouvait être requise contre l'ex-capitaine Barril que le parquet a, en quelque sorte, sanctionné moralement.

« Qu'en est-il d'un système où le pouvoir confère une espèce d'impunité à ses proches et quand, dans la gendarmerie, la hiérarchie l'emporte sur la vérité et sur la justice ? » D'emblée, Me Antoine Conte plaçait ce procès sur un plan plus général. S'écartant volontairement du strict regard juridique qui réduit l'affaire à une simple *« subornation de témoins »*, l'avocat des trois Irlandais arrêtés à Vincennes le 28 août 1982, en violation des règles de procédure, n'a pas voulu plaider seulement pour ses clients. Il a aussi insisté sur une certaine idée de la démocratie qui *« se trouve en péril lorsque la police bénéficie d'une impunité »*.

Se rapprochant du dossier, Me Conte a évoqué le communiqué de l'Elysée qui annonçait abusivement l'arrestation de terroristes internationaux. *« Où est celui qui a rédigé ce communiqué ? C'est l'acte fondateur de la subornation de témoins, car on indique à tous les serviteurs ce que l'on attend d'eux. C'est l'aval de l'Elysée qui est donné. Qu'en est-il d'une démocratie dans ces conditions ? »* Et avant de demander le franc symbolique de dommages et intérêts, l'avocat a souligné que, *« pour la première fois dans les annales »*, le parquet n'avait pas rédigé de réquisitoire définitif de renvoi devant le tribunal malgré la longue attente du juge d'instruction.

Un « montage » de l'ex-officier du GIGN ?

Avec une habileté certaine, le substitut Marc Domingo n'a pas cherché à cacher l'embarras du parquet, tout en refusant d'assumer les lenteurs d'un dossier jugé presque neuf ans après les faits, sur une qualification mineure. Se libérant lui aussi du carcan judiciaire, le magistrat a insisté sur sa *« totale liberté de parole »*.

Ainsi il a considéré que ce dossier *« constitue un des grands scandales publics de ces dix dernières années »*. Mais l'impunité dont a bénéficié le capitaine Paul Barril, *accusé par Bernard Jégat* d'avoir pris chez lui des armes et des explosifs « découverts » ensuite à Vincennes chez les Irlandais, n'est pas entièrement son fait. Certes, le parquet a laissé passer le délai de prescription, mais il note que le juge d'instruction avait précisé dans son ordonnance que l'hypothèse d'un transport d'armes par M. Barril *« ne peut pas être sérieusement admise »*.

« L'Etat de droit a déraillé »

Cependant, le substitut ne partage pas cette opinion. *« Il est établi que Jégat a été le détenteur des armes et que le capitaine Barril a transporté ces armes »*, a déclaré le magistrat. Mais il a été plus loin encore : *« Y a-t-il eu un « montage » fait par le capitaine Barril ? A 95 % je pense que oui »*. Après avoir prononcé ce qui semble bien constituer une condamnation morale de l'ancien officier du GIGN, M. Domingo n'a pas épargné le commissaire Pellegrini, étrangement présent à Vincennes lors de la perquisition du domicile des Irlandais, en observant que ses déclarations *« ne sentaient pas la franchise »*.

Mais il fallait bien revenir aux seules personnes poursuivies, et M. Domingo a rapidement examiné les cas de l'ancien major José Windels, officier de police judiciaire chargé de la procédure lors de la perquisition et de son supérieur, l'ancien commandant Jean-Michel Beau, désigné comme le « fusible » de cette affaire. Il s'est plus longuement attardé sur le cas de M. Christian Prouteau, car la subornation de témoins exige un ordre ou une pression qui ne sont pas clairement établis. *« Beaucoup d'éléments sont troublants*, a admis le magistrat, *mais ils ne valent pas une preuve. »*. Et il s'en est rapporté à l'appréciation du tribunal.

A l'heure des plaidoiries, Me Jean-Louis Royer a demandé la relaxe de M. Windels, en considérant qu'on ne lui reprochait *« pas grand-chose »*. Pour M. Prouteau, Me Yves Baudelot a, lui aussi, demandé la relaxe, après avoir démonté le mécanisme de l'accusation, en constatant : *« Son nom n'est cité par personne. Il n'y a pas de preuves. Sortons de l'amalgame et du procès d'intention »*.

Avec Me Jean-Yves Dupeux, défenseur de M. Beau, les juges ont écouté un discours par instants plus proche de celui de Me Conte : *« Il y a eu des dysfonctionnements judiciaires, militaires, politiques et au plus haut niveau de l'Etat »*, a affirmé l'avocat. Et il a estimé que son client avait été *« abandonné par sa hiérarchie au nom de la raison d'Etat »*. Mais, surtout, pour Me Dupeux, le 28 août 1982 *« l'Etat de droit a déraillé »*.

Jugement le 24 septembre.

MAURICE PEYROT

RELIGIONS

□ **Une femme présidente de l'Eglise méthodiste en Grande-Bretagne.** – Pour la première fois en deux cent cinquante ans d'histoire, l'Eglise méthodiste de Grande-Bretagne a élu à sa tête une femme, Mme Kathleen Richardson, cinquante-trois ans, qui était présidente depuis 1987 du district de West-Yorkshire. Elle a été choisie de préférence à une autre femme, Mme Frances Young, professeur de théologie à l'université de Birmingham. L'Eglise méthodiste, fondée par le réformateur anglais John Wesley (1703-1791), compte près de quarante millions de fidèles dans le monde, majoritairement en Grande-Bretagne.

A la cour d'assises d'Indre-et-Loire

L'acharnement meurtrier de Sylvie

Mme Sylvie Reviriego, quarante-ans, accusée d'assassinat, comparaît, depuis le lundi 24 juin, devant la cour d'assises d'Indre-et-Loire, présidée par M. Jean-Marie Veille. Après avoir tué avec préméditation, le 12 décembre 1988, l'une de ses amies, Mme Reviriego a dépecé le corps de sa victime dans des conditions qui confèrent à cette affaire une dimension médico-légale hors du commun.

TOURS

de notre envoyé spécial

Statique, le visage blême sous un casque lourd de cheveux décolorés, elle demeure depuis deux jours étrangement absente, comme étrangère à la minutieuse évocation des faits. Aux questions posées avec infiniment de patience et d'humanité par le président de la cour d'assises, elle répond invariablement d'un pauvre filet de voix qu'elle *« ne se souvient de rien »*. Entre une insupportable histoire de dépeçage et l'amnésie incompréhensible de l'accusée, l'examen par la cour d'assises de l'affaire Reviriego n'aura, à aucun moment durant les deux premiers jours de l'audience, rompu avec la dimension proprement irréelle qui la caractérise.

Tout s'est passé durant la journée du lundi 12 décembre 1988, dans un appartement de la banlieue tourangelle, domicile de Mme Reviriego, mère de deux enfants, divorcée et exerçant la profession d'aide-soignante dans un service de chirurgie thoracique et digestive du CHU de la ville. Durant la matinée, Mme Reviriego y fait venir Mme Françoise Gendron. C'est dans un véritable guet-apens que cette amie d'enfance, perdue de vue puis retrouvée en 1987, est attirée.

« De vieux déchets »

Tôt dans la matinée, Mme Reviriego tente d'électrocuter son amie. Un peu plus tard elle parvient à lui faire boire une tasse de thé dans laquelle elle a incorporé plusieurs *comprimés de médicaments* psychotropes, qui induisent chez elle des malaises et une certaine somnolence. Dans les heures suivantes, elle propose à son amie de prendre un bain et, après l'avoir débarrassée de ses bijoux et aidée à se déshabiller, en appuyant sur le crâne avec ses deux mains elle parvient à mettre la tête sous l'eau. La victime, selon les dires de l'accusée à l'époque, ne se débattant pas, elle commence immédiatement, au moyen d'un scalpel volé au CHU, à lui taillader veines et artères des deux poignets. Après avoir vidé et nettoyé la baignoire, Mme Reviriego entreprend, sans succès, de dépecer le cadavre.

Elle l'enroule alors dans une couverture, et le place sur son balcon, juste avant le retour de ses deux enfants de l'école. Elle fête ensuite joyeusement avec eux et quelques amis les seize ans de son fils. Ce n'est qu'après avoir *« dormi comme une souche »*, et après le départ de ses deux enfants qu'elle entreprend, le lendemain, de manière méthodique son œuvre de dépeçage. Elle use pour cela d'un hachoir et d'un large couteau empruntés la veille à ses parents, leur expliquant qu'elle avait *« de la viande à découper »*. Elle tronçonne, dans un premier temps, le cadavre de Mme Gendron, commençant par la tête, *« qu'elle ne pouvait plus voir »* et qui fut ultérieurement l'objet d'un extraordinaire acharnement. Trois sacs poubelle sont remplis et transportés – l'un avec l'aide de son fils – sur des parkings voisins où ils seront découverts. Durant la soirée du 13 décembre, Mme Reviriego s'installe sur son balcon. Là, elle sort la tête de la victime du seau dans lequel elle était dissimulée et elle tente de la détruire à coups de marteau et de hachoir, récupérant les multiples débris de chair et d'os et les triant. Elle jette les plus petits aux toilettes et les plus gros à la poubelle. Le même soir, après le coucher des enfants, elle prend les restes céphaliques, les place dans un plat en acier inoxydable et les met, durant trois heures, dans le four de sa cuisinière à très forte température. Le jeudi, les enfants à l'école, elle tentera de pulvériser à coups de marteau ces restes calcinés. Et, conduisant, le samedi suivant, son fils chez son ex-mari, elle les jettera dans la Vienne, expliquant qu'il ne s'agissait là que de *« vieux déchets qui ne sentaient pas bon »*. Bientôt questionnée par le l'antenne tourangelle du SRPJ, Mme Reviriego avoue sans difficulté et elle est inculpée (*le Monde* du 28 décembre 1988).

Comment comprendre ? Faut-il se borner aux explications de l'accusée qui, plusieurs fois, a dit, à la fin de l'année 1988, ne plus pouvoir supporter les « jérémiades » de son amie, ses demandes incessantes d'argent, une attitude jugée libertine et des rires qualifiés de vulgaires en présence de leurs relations masculines communes ? C'est sans aucun doute insuffisant, comme l'a reconnu Mme Reviriego elle-même, le deuxième jour de l'audience, répondant pour la première fois au président qu'elle *« n'en voulait pas à Françoise Gendron au point de faire une chose pareille... »* C'était la même femme, pourtant, qui, à la fin du mois de décembre 1988, expliquait en toute lucidité au premier collège des experts psychiatres commis dans cette affaire (docteurs Masson et Martin) que Françoise Gendron était *« une sangsue »*, une femme *« toujours à coucher avec quelqu'un »* et d'avec laquelle *« elle n'osait rompre »*, étant *« sous sa coupe »*.

Dans une telle affaire, la lumière peut-elle jaillir de la science médicale ou du savoir psychiatrique ? La grande question, celle qui oppose aux experts une défense privée d'arguments de poids, concerne les effets qu'aurait pu avoir sur le psychisme de l'accusée la prescription de nombreux cocktails médicamenteux toxiques (diurétiques, extraits thyroïdiens, amphétamines, coupe-faim) que la loi et que la déontologie médicale condamnent.

L'article 64 du Code pénal

Curieusement, le Dr Joseph Raharijesy, généraliste bien connu dans la région tourangelle pour prescrire sans difficultés ces dangereux traitements amaigrissants et à cause de cela suspendu d'exercice pendant trois mois par le Conseil de l'ordre des médecins, n'a pas été cité, ni par la partie civile, ni par la défense. Rien, toutefois, dans les dépositions des experts toxicologues et pharmacologues, ne permet d'invoquer l'évidence d'une corrélation entre la prise de tels cocktails – de juillet à décembre 1988 – et on ne sait quels troubles pouvant expliquer l'assassinat et le dépeçage qui suivit.

Comment comprendre que la psychiatrie n'ait pu faire bénéficier de l'article 64 du Code pénal l'auteur de faits que, faute de qualifier de pathologiques, on ne peut que trouver monstrueux ? Ils furent plusieurs spécialistes de la pathologie mentale et experts auprès des tribunaux à venir s'expliquer et dire qu'en dépit de leurs efforts d'écoute et d'analyse, rien dans le comportement ou dans les déclarations de Mme Reviriego ne leur permettait de porter un diagnostic d'affection psychiatrique.

Pour commencer, peut-être, à saisir, la cour dut attendre la déposition du professeur Etienne-Charles Frogé, spécialiste de médecine légale et de criminologie. Commis dans cette affaire pour un complément d'expertise (afin de savoir si la victime avait ou non été noyée avant d'être saignée) et répondant à la *défense sur les déclarations qu'il* avait faites au *Monde* après l'inculpation de Mme Reviriego (*le Monde* du 28 décembre 1988), le professeur Frogé expliqua longuement son hypothèse. *« On ne peut comprendre qu'en invoquant une profonde amitié transformée en haine. Mais, dans les crimes passionnels, cette haine cesse avec la mort de l'autre. Or, ici, ce ne fut pas le cas, la charge d'agressivité s'étalant dans le temps. Il n'y a pas eu véritable dissimulation, mais simple dispersion des éléments du corps. Et l'acharnement sur le tête correspond de la même façon à la volonté de « gommer » à tout prix l'existence même de la victime. Ce fut, en somme, un dépeçage organisé dans la haine de l'autre. Sans doute, ne peut-on pas comprendre ce déchaînement, sans invoquer des liens latents d'homosexualité entre les deux femmes »*.

JEAN-YVES NAU

Un rêve de petite fille

Saura-t-on jamais qui est la véritable Sylvie Reviriego ? La petite fille modèle qui allait à la messe tous les dimanches, l'adolescente provinciale, la jeune *épouse exemplaire, trop vite victime* d'un mari infidèle et brutal ? La criminelle capable d'assassiner et de dépecer le cadavre de l'une de ses amies d'enfance ?

La mère de Sylvie dira à la barre que son aînée *« était la fille dont toutes les mamans du monde peuvent rêver »* ... Tous les proches de l'accusée le confirmeront : Sylvie était serviable, chaleureuse, volontaire et bonne mère. Pas jalouse pour un sou. Tous diront aussi la souffrance psychologique que lui causait une séquelle de poliomyélite, jugée médicalement mineure, au niveau du pied. On nota aussi sans penser à mal que Sylvie Reviriego n'avait, dans la vie, au fond, que deux objectifs : réussir socialement et perdre du poids, ou, pour mieux dire, garder ce qu'elle pensait devoir être *« sa ligne »*.

Quittant très tôt l'école primaire, très bonne couturière, elle travaille plusieurs années comme piqueuse dans différentes entreprises de confection. Elle se marie, enceinte, à dix-neuf ans. Un licenciement pour raisons économiques, les traites trop lourdes du pavillon, et elle entre, à trente et un ans, à l'hôpital de Saint-Benoît-la-Forêt (Indre-et-Loire) comme agent technique dans un service d'enfants grabataires. En 1988, l'année suivant son divorce, elle obtient un diplôme d'aide soignante.

Sa vie, dès lors, change. Elle quitte Chinon pour le centre hospitalier universitaire de Tours. Là, elle sort beaucoup, a de nombreux amis des deux sexes, et différents amants. Sa vie bascule aussi. Elle falsifie des ordonnances médicales et vole dans les magasins. On est durant l'été 1988, à la veille du drame. C'est l'époque des larcins et des escroqueries bancaires, celles dont elle dit ne pas avoir souvenance. C'est aussi l'heure des cocktails pharmaceutiques illégaux, prescrits sans difficulté par le docteur Joseph Raharijesy. Elle croit mincir alors qu'elle maigrit dangereusement, pense s'enivrer quand elle s'intoxique. Son entourage la trouve changée, nerveuse, irritable. Au lendemain du dépeçage, à la maison d'arrêt d'Orléans, sa famille ne la reconnaîtra qu'avec peine. *« Sylvie avait des yeux de folle et j'ai eu peur d'elle »*, dira encore Mme Reviriego de sa fille. En détention, sous neuroleptiques, elle prendra une vingtaine de kilos en quelques mois. Aujourd'hui, elle a retrouvé son poids d'antan, ses yeux semblent définitivement éteints, et son *étrange amnésie demeure.*

J.-Y. N.

A Marseille

Un député des Verts dépose plainte dans l'affaire Urba

Les Verts avaient promis de mettre fin au *« silence judiciaire »* entourant l'affaire Urba. Ils viennent de faire un premier pas en ce sens en adressant une plainte, pour faux en écriture privée, ingérence, corruption, trafic d'influence, complicité et recel, à la doyenne des juges d'instruction du tribunal de Marseille, Mme Bernadette Augé. Les faits visés par cette plainte sont relatés par l'ex-inspecteur Gaudino dans son livre, *l'Enquête impossible* : il s'agit du versement, lors de l'attribution du marché de l'aménagement du tunnel Prado-Carénage, d'un « pot-de-vin » de 5,7 millions de francs.

Grâce au code des communes

« De tels faits, note la plainte, *indiquent que la commune de Marseille et par conséquent l'ensemble de ses contribuables-usagers ont été lésés car, contrairement aux règles de passation des marchés publics, l'attribution des marchés sus-mentionnés s'est faite non pas en fonction du rapport qualité-prix dans les conditions légales de soumission et de concours mais à l'aide de trafic d'influence et de corruption d'élus décideurs locaux. »*

Dans sa plainte, Me Pierre-François Divier rappelle que le procès-verbal de l'ex-inspecteur Gaudino, qui, le 5 mai 1989, relatait dans le détail le fonctionnement du bureau d'études du Parti socialiste, n'a eu aucune suite judiciaire. Les scellés saisis par l'ex-inspecteur Gaudino sont d'ailleurs toujours au tribunal de Marseille. *« L'ensemble de cette procédure*, note la plainte, *y compris une copie desdits cahiers Delcroix, se trouve encore actuellement au parquet de Marseille, lequel n'a en l'état ni classé sans suite le dossier, ni n'en a saisi un juge d'instruction dans l'attente qu'il se trouve toujours, depuis plus de deux ans, des instructions de sa hiérarchie à ce sujet. »*

Cette plainte intervient une semaine après une décision du tribunal administratif de Marseille autorisant M. Gérard Monnier-Besombes, député européen des Verts, à agir en lieu et place de la commune de Marseille (*le Monde* du 19 juin). Une décision fondée sur un article du code des communes qui précise que tout contribuable a le droit, avec l'autorisation du tribunal administratif, d'exercer les *« actions qu'il croit appartenir à la commune »* et que celle-ci a *« refusé ou négligé d'exercer »*. La plainte des Verts a été transmise au parquet de Marseille afin que soient prises des réquisitions.

A. Ch.

□ **Inculpation des parents du petit Yoann.** – Les parents de Yoann, adeptes du mouvement Sahaya Yoga, qui avaient envoyé, en avril 1990, leur fils âgé de sept ans en Inde dans l'école internationale de la Mère divine (*le Monde* des 14 mai et 5 juin), ont été inculpés d'abandon de famille par Mlle Catherine Michelod, juge d'instruction à Rennes, sur la base de l'article 357-1 du code pénal (défaut de soins ou manque de direction nécessaire à la santé, la sécurité ou la moralité de l'enfant). Revenu en France, l'enfant devra rester sur le territoire national en attendant le résultat de la procédure d'assistance éducative diligentée par le juge pour enfants, en application de l'article 375 du code civil. – *(Corresp.)*

□ **Précision.** – Dans *le Monde* du 11 juin, nous avons fait état de la nomination par le Conseil supérieur de la magistrature de M. Michel Tricot en qualité de conseiller à la Cour de cassation. Il s'agit en fait de M. Daniel Tricot, avocat, professeur des universités et agrégé des facultés de droit.

Au tribunal de Lyon

Les arguments « incendiaires » d'un élu d'extrême droite

LYON

de notre bureau régional

Le prévenu que la cinquième chambre correctionnelle de Lyon a jugé, mardi 25 juin, pour *« dégradation volontaire d'objet mobilier par l'effet d'une substance incendiaire »*, n'est pas un de ces « loubards » de banlieue qui « s'allument une BMW » pour consumer leur mal de vivre. M. Jacky Codvelle vit bien en *banlieue, à Bron, dans* l'Est lyonnais, mais il a quarante et un ans, est conseiller municipal (ex-Front national) et n'a pas choisi au hasard la Citroën BX sous *laquelle, dans la nuit du 14 juillet* 1990, il a placé un *« gros pétard »* incendiaire. Cette voiture était celle de M. Jean-Jack Queyranne, député (PS) du *Rhône, maire de Bron et porte*-parole du Parti socialiste.

Plombier-zingueur de son état, Jacky Codvelle n'est pas un militant ordinaire. Candidat *« par hasard »*, tête de liste *« pour le principe »*, élu *« par surprise »*, il s'est fâché avec ses colistiers du Front national et milite désormais dans un certain « Mouvement national des indépendants », – *« plus modéré »*, assure son avocat, un pénaliste qui avoue *« ne rien entendre aux partis »*.

Procès politique ? Sûrement pas. Cette mesquine et ringarde équipée terroriste en zone pavillonnaire, par une chaude nuit de bal popu et de libations anisées, a néanmoins donné matière à deux grosses heures de débats. Le procès du complice de Codvelle – qui, en témoin, fournit des détails sur la « machine infernale », bricolée avec un bidon d'essence, une mèche et un système d'allumage de fortune – *« comme j'avais appris à en faire à l'armée »* – a été disjoint et renvoyé à l'automne.

Le cas Codvelle justifiait-il une instruction « sous pression », un audiencement au forceps et des réquisitions d'un an de prison, éventuellement assorti de sursis ? L'avocat a eu beau jeu d'invoquer un certain « acharnement » contre son client, qui a été finalement condamné à six mois avec sursis et 5 000 F d'amende.

ROBERT BELLERET

SOCIÉTÉ

Un entretien avec Mme Véronique Neiertz

« La contraception doit être une cause d'intérêt national au même titre que le sida »

nous déclare le secrétaire d'Etat aux droits des femmes

Des dispositions viennent d'être prises pour améliorer l'information et l'accueil des femmes demandant une IVG (interruption volontaire de grossesse) dans les établissements d'hospitalisation publics au cours de l'été. Secrétaire d'Etat aux droits des femmes et à la vie quotidienne, Mme Véronique Neiertz, qui a co-signé cette circulaire avec le ministre délégué à la santé, M. Bruno Durieux, fait le point, dans l'entretien qu'elle nous a accordé, sur l'accès à la contraception et à l'avortement.

« Les manifestations contre l'avortement se multiplient. Pourraient-elles aboutir à une remise en cause de la loi Veil?

– L'application de cette loi est actuellement remise en question par des moyens insidieux qui m'inquiètent plus que les manifestations dans les centres d'IVG. Il avait été difficile d'implanter les centres d'orthogénie dans certains hôpitaux. Aujourd'hui, la plupart du temps, ce sont des médecins vacataires qui assurent le fonctionnement de ces centres. Il n'est pas rare que l'on refuse d'y affecter un médecin anesthésiste. Cela rend impossible les IVG où la présence d'un tel praticien est indispensable. Le nombre d'IVG se trouve donc réduit. On en tire alors argument pour diminuer les moyens attribués aux centres. En outre, les infirmières qui ont le courage de se spécialiser dans ce domaine se plaignent de se voir bloquées dans leur carrière et demandent à être mutées. Tout cela n'est pas spectaculaire, mais démotive les équipes. Il faut dénoncer cet état des choses et interdire toute fermeture ou toute baisse des moyens attribués aux centres déjà existants. Ma démarche consistera à veiller à ce que la loi Veil soit correctement appliquée, mais aussi à éviter que les femmes aient recours à l'avortement, en favorisant activement la contraception.

– Dans ce domaine, n'y a-t-il pas aussi une régression par rapport à la législation?

– Deux tendances très graves remettent, en effet, en cause l'accès des femmes à la contraception : la fin du remboursement par la Sécurité sociale – on dit le déremboursement – de certaines pilules, décidé entre 1990 et 1991 par le gouvernement, et le non-remboursement des pilules mises récemment sur le marché. Ces dernières pilules ont bénéficié des améliorations apportées par la recherche, elles correspondent mieux aux profils divers des utilisatrices. L'effet secondaire des unes est de lutter contre l'acné juvénile. Elles sont donc plus adaptées aux jeunes. D'autres, les micropilules, sont destinées aux femmes qui allaitent ou qui sont atteintes de maladies comme le diabète. Elles sont très souvent prescrites par les médecins. Ce sont les laboratoires qui ont demandé que ces pilules ne soient plus remboursées par la Sécurité sociale. Ils peuvent ainsi en fixer librement le prix. Résultat : les pilules les plus utilisées sont les plus chères. C'est un véritable cri d'alarme que je lance donc : si ce processus n'est pas interrompu, tout l'accès à la contraception se trouvera compromis. Or, je veux absolument éviter que les femmes soient obligées d'avoir recours à l'avortement.

Multiplier les centres d'information

– Comptez-vous améliorer quantitativement et qualitativement l'information sexuelle des jeunes?

– Les jeunes accèdent difficilement à l'information sur la contraception. Et, quand ils y ont accès, ils se heurtent à une contraception chère. Quatre-vingts francs par mois, c'est beaucoup à dix-neuf ans. La contraception doit être une cause d'intérêt national au même titre que le sida. Je compte donc organiser une campagne nationale d'information. Lors de son élaboration, nous veillerons à élaborer des slogans qui touchent les jeunes. Nous souhaitons donner un message de maîtrise de la vie, un message de confiance entre la femme et l'homme. Je vais également encourager les élus à multiplier le nombre de centres d'information, à

les implanter dans des lieux accessibles et à aider ceux qui existent déjà...

– Avez-vous le soutien du premier ministre?

– J'ai alerté personnellement Mme Edith Cresson des menaces qui pèsent sur le droit à la contraception et à l'avortement. Elle a été réceptive. Comme certaines des décisions à prendre dépendent de plusieurs ministères, il a été décidé d'organiser, dans les mois à venir, un comité interministériel. Avant cela, le ministre délégué à la santé, M. Bruno Durieux, et moi-même, venons de signer une circulaire demandant aux établissements hospitaliers de maintenir une permanence dans les centres d'IVG pendant l'été afin de ne pas voir, comme les années passées, un grand nombre de ces centres fermer en juillet et en août. J'ai également écrit au garde des sceaux pour qu'il demande aux parquets de donner suite aux plaintes déposées après l'occupation des centres d'orthogénie par des commandos. Actuellement, ce n'est pas le cas. Peut-être est-ce parce que les tribunaux sont débordés. Peut-être est-ce parce qu'il n'y a pas de bases juridiques pour poursuivre. Nous devons clarifier ce point afin de voir comment y remédier. En tout cas, il me semble qu'il faudrait demander aux hôpitaux de s'équiper de moyens de sécurité simples pour éviter que l'on entre dans les centres où se pratiquent les IVG comme dans un moulin.

Les violences conjugales

– Des associations de femmes et des syndicats jugent insuffisant l'amendement présenté par Mme Yvette Roudy, député PS du Calvados, lors de l'examen à l'Assemblée nationale de la réforme du code pénal (1), faisant du harcèlement sexuel un délit...

– Je suis très sensible au fait que le groupe socialiste ait présenté cet amendement. Celui-ci définit le harcèlement sexuel, en fait un délit et prévoit les sanctions appropriées. Je pense toutefois, avec les syndicats et associations, qu'il est nécessaire de compléter ce texte par une modification du code du travail. Il ne me semble pas qu'il faille limiter la définition du délit à un abus d'autorité. Il peut également y avoir harcèlement de la part d'un collègue se trouvant au même niveau hiérarchique. Il faut aussi prévoir la protection des témoins sans lesquels la preuve du harcèlement risque d'être difficile à apporter. Enfin, nous devons rappeler la responsabilité des chefs d'entreprise dans ce genre de comportements. C'est à eux qu'il revient de veiller aux conditions de travail.

– Où en est le projet de loi sur les violences conjugales mis à l'étude par le précédent secrétaire d'Etat aux droits des femmes?

– Il devait être inclus dans les textes réformant le code pénal. Je me demande s'il ne faudrait pas plutôt présenter un projet séparé. La procédure de réforme du code pénal est longue. Il faudra attendre pour que les nouvelles dispositions entrent en application. Un projet séparé aboutirait plus vite. Il me permettrait d'introduire une disposition sur le maintien à domicile des victimes. Actuellement, lorsqu'une femme est battue, c'est elle qui doit s'en aller. Il n'existe pas suffisamment de logements d'urgence d'accueil et encore moins pour celles qui ont des enfants. La solution est de toute évidence le maintien au domicile de la victime. C'est à l'auteur des violences de partir et non à sa victime.

propos recueillis par
CHRISTIANE CHOMBEAU

(1) *Le Monde* daté 23-24 juin.

ÉDUCATION

A l'Assemblée nationale

Le recrutement des enseignants-chercheurs retiré de l'ordre du jour

Le gouvernement a renoncé à soumettre à l'Assemblée nationale le projet de loi sur le recrutement et la formation des enseignants-chercheurs universitaires, dont l'examen était prévu lors de la séance du jeudi 27 juin. Ce texte a été retiré de l'ordre du jour par la conférence des présidents qui s'est réunie mercredi 26 juin et son examen semble reporté *sine die*.

Préparée depuis le début de l'année par le ministère de l'Education nationale, cette réforme visait à décentrer – géographiquement – les procédures de recrutement et de formation des universitaires, à remodeler le Conseil national des universités (organisme qui gère la carrière des enseignants) et à donner davantage de responsabilités aux établissements. Elle avait suscité une levée de boucliers de la part des organisations ou associations d'universitaires qui, à l'exception du SGEN-CFDT, y voyaient une menace et qui avaient alerté les parlementaires.

Après avoir multiplié les contacts et les pointages, le gouvernement a finalement constaté que ce texte risquait de ne pas être adopté et a préféré le retirer. Il eût été paradoxal, en effet, d'utiliser sur ce terrain-là la procédure de l'article 49-3, le jeu, à ses yeux, n'en valait manifestement pas la chandelle.

G. C.

SPORTS

BASKET-BALL : demi-finales du championnat d'Europe

Une équipe de France convalescente

L'équipe de France masculine de basket-ball s'est qualifiée pour les demi-finales du championnat d'Europe des nations, malgré sa défaite contre la Grèce (93-81), mercredi 26 juin à Rome. Elle doit sa qualification à une meilleure différence de points. La France n'avait pas atteint ce stade de la compétition depuis 1961 à Belgrade. Vendredi 28 juin, elle affrontera la Yougoslavie, favorite de l'épreuve, l'autre demi-finale opposant l'Italie et l'Espagne.

ROME

de notre envoyé spécial

Certains échecs prennent parfois des allures de triomphes historiques. Il en est ainsi de la défaite de l'équipe de France de basket-ball face à celle de Grèce (93-81). Bien que malmenée par un adversaire qu'elle n'a pas battu depuis 1983, la sélection française s'est qualifiée pour les demi-finales grâce à une meilleure différence de points. En dépit d'un bilan mitigé – une victoire (contre la Tchécoslovaquie) et deux défaites (Italie et Grèce), – elle affrontera donc la Yougoslavie, tenante du titre, en demi-finale.

Le basket-ball français se contente volontiers de cette qualification « arithmétique », lui qui n'a pas connu pareil honneur depuis 1961 à Belgrade. Pis, ces dernières années, en matière de rendez-vous ratés et de bévues mémorables, l'équipe de France ne souffrait aucune concurrence. Les Jeux olympiques? Elle termine à l'avant-dernière place en 1984, à Los Angeles, et ne parvient pas à se qualifier pour Séoul, en 1988. Les championnats d'Europe? Des résultats médiocres, là encore : 8e en 1981, 5e en 1983, 6e en 1985, 9e en 1987 et 6e en 1986. Les championnats du monde? Encore moins brillants : elle ne se qualifie pas pour le dernier tournoi, en 1990, en Argentine.

A force d'être ballottée entre espoir et déception, la France du basket avait fini par s'habituer à ces déconvenues. Les conflits entre joueurs, l'existence de clans étaient du domaine public. On riait même des talents de noctambules des internationaux, bien plus gaillards sur les pistes de danse que sous les panneaux. *« La nouvelle génération a envie de larguer ce boulet d'une équipe nationale fêtarde, incapable de grands résultats »*, assurait le Mulhousien Philip Szanyiel, qui compte deux cent trois sélections.

L'équipe nationale affiche désormais une solidarité de tous les instants. Lors des matches, les joueurs ne cessent de s'encourager les uns les autres. Souvent critiqués pour leurs carences dans le jeu défensif, ils ont pu l'imposer en particulier face aux Italiens. Puis, devant des Grecs survoltés, qui ont compté jusqu'à seize points d'avance alors qu'il leur en fallait dix-sept pour se qualifier, les Français ont offert une résistance courageuse à défaut d'être talentueuse.

La revanche d'un groupe

Au-delà de la revanche d'un groupe, une troisième place dans ce tournoi européen – en cas de défaite vendredi contre la Yougoslavie et de succès samedi en match de classement contre l'Italie ou l'Espagne – devrait être bénéfique à l'ensemble d'un basket-ball français quelque peu égaré entre l'ère des « patronages » et celle du professionnalisme.

Depuis les succès européens de Limoges (1982 et 1983 en Coupe Korac, 1987 en Coupe des coupes) et d'Orthez (1984 en Coupe Korac), aucun club n'a remporté un seul trophée continental. La France s'est laissée distancer. La Yougoslavie s'est imposée comme le pays des joueurs surdoués. L'Italie s'est dotée d'importants moyens financiers (*le Monde du 27 juin*). La Grèce, championne d'Europe en 1987 est devenue la patrie du basket-passion. Quant à l'Espagne, elle s'est aussi prise au jeu puisqu'en 1987, on y a vendu plus de ballons de basket-ball que de football!

Le basket français, malgré ses 350 000 licenciés – deux fois plus que la Grèce, trois fois plus que la Yougoslavie, – n'a pas suivi la même trajectoire. La création, en 1987, d'une ligue professionnelle et les ambitions de quelques clubs ont stimulé l'élite. Mais les clubs moins fortunés ont pris trop de risques en essayant de suivre la hausse rapide des salaires (1).

M. René David, président de la fédération française, a bien conscience du fossé qui sépare la France des autres nations. Il estime pourtant que les performances de la sélection contribuent à combler ce retard : *« Nous sommes sur la bonne voie. L'équipe nationale le prouve. Nous avons pris du retard en créant une ligue bien après certains autres pays, mais tout est en train de rentrer dans l'ordre. Il nous reste à accentuer notre effort en direction des jeunes. Le véritable succès de notre basket passera par eux. »*

PHILIPPE BROUSSARD

(1) Un international « moyen » peut désormais gagner entre 60 000 et 100 000 francs de salaire mensuel, soit quatre à cinq fois plus qu'au début des années 80, quand ce sport était « amateur ». Pour quelques vedettes (Dacoury, Ostrowski, Szanyiel), les « tarifs » sont beaucoup plus élevés.

LES RÉSULTATS DU 26 JUIN

GROUPE A : Espagne bat Pologne (73-67); Yougoslavie bat Bulgarie (89-68). Classement : 1. Yougoslavie, 6 points; 2. Espagne, 5; 3. Pologne, 4; 4. Bulgarie, 3.

GROUPE B : Grèce bat France (93-81); Italie bat Tchécoslovaquie (102-80). Classement : 1. Italie, 6 points; 2. France, Grèce et Tchécoslovaquie, 4.

Demi-finales (le 28 juin) : Yougoslavie-France, Espagne-Italie. La finale sera disputée le 29 juin.

□ **TENNIS : records de pluie à Wimbledon.** – Pour la troisième journée consécutive, le All England club a été noyé mercredi 26 juin sous la pluie. Allan Mills, juge arbitre des championnats de Wimbledon, avait inscrit au programme cent matches de simples, espérant en finir avec le premier tour. Seulement dix-huit rencontres ont pu se conclure. La Française Nathalie Tauziat, tête de série numéro 11, a profité de l'occasion pour triompher (6-4, 7-5) de la Tchécoslovaque Régina Rrajchrtova.

ENVIRONNEMENT

Pour une plus grande rigueur de gestion

M. Lalonde annonce un projet de loi sur les parcs naturels régionaux

Au terme des journées de réflexion des présidents des parcs naturels régionaux organisées à Saulieu (Côte-d'Or) et à Saint-Brisson (Nièvre), mardi 25 et mercredi 26 juin, le ministre de l'environnement, M. Brice Lalonde, a annoncé la préparation d'un projet de loi destiné à préciser le rôle et les pouvoirs de ces institutions encore mal définies.

SAULIEU

de notre envoyé spécial

Le hasard fait parfois bien les choses. Pour le vingtième anniversaire de leur fédération, les présidents des parcs naturels régionaux de France avaient décidé de se réunir dans le parc du Morvan. Or, le 26 juin, M. Mitterrand rendait visite à son ancien département de la Nièvre, comme il le fait presque chaque année depuis 1946. Le président de la République a donc fait le détour par Saint-Brisson et sa maison du parc, où l'attendaient vingt-cinq des vingt-sept présidents. M. Giscard d'Estaing, président du parc des volcans d'Auvergne, avait préféré ne pas paraître.

Le président de la République, lyrique, a donné comme mission aux parcs *« la recherche philosophique de l'harmonie entre l'homme, la nature et la science »*. *« Chaque citoyen, chaque collectivité locale,* a-t-il dit, *est responsable du sol. »* Mais comme *« l'environnement n'a pas de patrie, sinon la planète elle-même »*, chaque citoyen doit aussi se préoccuper du sort de la forêt amazonienne ou de l'Antarctique. Quant à l'Hexagone, le chef de l'Etat a déclaré : *« Je souhaite l'industrialisation plus poussée de la France, mais pas n'importe comment. »*

Auparavant, à Saulieu, le ministre de l'environnement avait défini sa politique en matière de parcs régionaux. D'abord, le directeur de la protection de la nature va préparer un projet de loi qui donnera un contenu réel aux chartes que signeront à l'avenir les parcs. Il faudra que ces chartes engagent réellement les collectivités locales adhérentes et leur donnent les moyens juridiques d'imposer leurs choix. Une fiscalité locale spécifique pourrait même être instaurée dans les stations touristiques. L'Etat lui-même s'engagera à *« adopter une politique spécifique sur les territoires protégés par la marque « parc naturel »*.

Ce projet de loi exigera aussi plus de rigueur dans la gestion des espaces placés sous l'estampille « parc ». *« Nul ne devra s'étonner,* a-t-il prévenu, *si quelques parcs qui se seraient montrés incapables de satisfaire les exigences de leur propre charte perdaient*, *avant l'an 2000, une marque dont ils ne se seraient pas montrés dignes. »* A bon entendeur, salut. Y compris pour les douze parcs naturels régionaux actuellement en gestation.

ROGER CANS

36.15 LMBAC et 36.15 EDUC corrigent le Bac et le Brevet des collèges dès le soir des épreuves !

Pour toutes les académies, **Le Monde** et **Educ** vous proposent sur minitel un corrigé de vos épreuves.

POUR VOS CORRIGÉS TAPEZ 36.15 LMBAC 36.15 EDUC

⇨ **BACCALAURÉAT**
- **Philosophie**
- **Français** (élèves en 1re)
- **Histoire-Géographie**
- **Mathématiques** avec l'Association des professeurs de Mathématiques
- **Sciences Physiques** avec l'Union des physiciens
- **Sciences Naturelles** avec l'Association des professeurs de biologie et de géologie
- **Allemand (LV1)**
- **Anglais (LV1)**
- **Espagnol (LV1)** avec l'Association des professeurs de langues vivantes

⇨ **BREVET**
- **Français**
- **Histoire-Géographie**
- **Mathématiques**

- **Sciences économiques et sociales** avec l'A.P.S.E.S.

Le service des corrigés vous est proposé par :

HACHETTE Education · Onisep · MNEF · Libération · ESIG L'ECOLE

هكذا من الأصل

COMMUNICATION

Le rapport 1991 de la Cour des comptes

Dans son rapport remis au président de la République le 26 juin, la Cour des comptes épingle certaines activités de France Télécom. Elle critique pour la seconde fois les investissements publics dans la télévision par câble et juge sévèrement les conditions de lancement du kiosque téléphonique *(lire nos autres informations sur le rapport de la Cour des comptes page 28).*

Cher et inégal plan câble

Ayant déjà longuement épinglé les mésaventures du plan câble dans son rapport 1989, la Cour des comptes reste toujours aussi pessimiste, dans son rapport 1991, sur les *« lourdes conséquences financières »* du câblage public de cinquante sites regroupant deux cents communes. Les 25 milliards de francs de dépenses prévues, dont 18,5 milliards déjà engagés, n'ont permis d'obtenir que 250 000 prises raccordées (abonnements), sur 2,4 millions livrées à la fin de 1990. Ce taux de raccordement de 10,4 % n'entraîne donc que des recettes de 200 millions par an.

Or la Cour estime qu'un taux de 80 %, irréaliste dans la durée de vie des investissements, serait seul à même d'assurer un début de retour sur investissement. Et elle enfonce le clou en comparant ce triste bilan à celui de nos voisins, allemands en particulier (voir *le Monde* daté 26-27 mai), ou même aux résultats des réseaux entièrement privés, qui obtiennent des taux de raccordement de 24 %.

La Cour note d'ailleurs que *« les erreurs initiales et la révision intervenue en 1986 »*, qui limite le plan câble à cinquante sites, ne respectent pas *« l'égal accès de tous à un financement public »*. Dans une France partagée en deux zones, avec un investissement public qui sera *« lourdement déficitaire »*, *« l'équipement d'un nombre limité de foyers aura été financé par l'ensemble des abonnés au téléphone »*.

Considérant que la dernière phase du plan, aboutissant à 6 millions de prises en 1995, est *« désormais inéluctable »*, les magistrats désignent le « placement » commercial des prises comme objectif prioritaire. Mais *« cet objectif sera difficilement atteint »* avec l'arrivée éventuelle de nouvelles chaînes hertziennes *ou diffusées par satellite* et *« si les réseaux câblés ne se dotent pas des moyens qui ont assuré le succès des réseaux étrangers »*. Le plan câble constituerait alors *« l'illustration d'un échec grave d'une politique publique »*.

Dans leurs réponses respectives, le ministre des postes et télécommunications et le président de France Télécom mettent en avant leurs efforts de réorientation du plan câble depuis 1988. Ils insistent sur la progression des prises livrées et des abonnements (+88 % en 1990), la coordination accrue avec les opérateurs, les accords passés pour le câblage des logements collectifs. France Télécom note que les dépenses réellement engagées, les crédits de paiement, sont de 10,8 milliards de francs à la fin 1990. Son président rappelle le contexte de création de nouvelles chaînes hertziennes, qui a handicapé le décollage du câble au cours de la décennie, et réfute la comparaison avec les réseaux privés, libres de choisir leurs zones de câblage.

M. C. I.

L'étrange privatisation du téléphone rose

Les magistrats de la Cour des comptes s'intéressent beaucoup, dans le rapport 1991, au Kiosque téléphonique. Non pour déplorer qu'une partie des revenus de France Télécom proviennent de messages téléphoniques porno- graphiques mais pour émettre de *« sévères critiques »* sur la façon dont ce service – né au sein de l'administration – a été privatisé. En 1986 et 1987, la direction générale des télécommunications (DGT) a vendu fort discrètement le matériel et le fonds de commerce de sa filiale Télé micro services à trois sociétés privées (*le Monde* du 9 juillet 1986). La première, la société du journal téléphoné, appartient au groupe Hersant. La seconde, Support PA, est une filiale du *Nouvel Observateur* spécialisée, comme la troisième, AGL, dans les messageries roses...

La Cour révèle que les actifs publics ont été vendus à des prix très inférieurs à leur valeur réelle. Sous-évaluation justifée par France Télécom par l'*« avenir incertain »* de ce nouveau service. Or, remarquent les magistrats, *« cet avenir dépendait essentiellement d'une tarification que le directeur général des télécommmunications fit passer de 3 à 5 unités dès 1988 »*. Pour compléter ce somptueux cadeau, les deux fonctionnaires responsables du Kiosque téléphonique passaient avec armes, bagages et clients au groupe Hersant.

A l'époque, quelques éditeurs indépendants avaient protesté en vain contre cette collusion entre l'administration et des intérêts privés (*le Monde* du 17 décembre 1987). Devant ce cas manifeste de « pantouflage » et une privatisation qui porte *« gravement atteinte à l'image du service public »*, la Cour a transmis le dossier à la Chancellerie dès juillet 1990. Un an plus tard, la direction des affaires criminelles ne semble pas en trouver trace.

J.-F. L.

□ **Projet de chaîne d'information par satellite en Allemagne.** – Les deux principaux groupes mondiaux de médias, Bertelsmann et Time Warner, font partie d'un consortium préparant une chaîne de télévision par satellite consacrée à l'information, destinée aux pays germanophones. D'autres sociétés allemandes, dont l'éditeur Georg von Holtzbrink, font partie de ce consortium, qui a demandé une autorisation au Land de Rhénanie-Westphalie. Bertelsmann est déjà l'opérateur de la chaîne généraliste RTL-Plus et de la chaîne à péage Première.

Le groupe Expansion cherche à céder « l'Agefi »

Le groupe Expansion de M. Jean-Louis Servan-Schreiber envisage de céder l'un de ses titres, le quotidien financier *l'Agefi*. Ce quotidien avait été racheté – avec *la Tribune* et *la Vie française* – au printemps 1987 à M. Bruno Bertez. Parmi les candidats au rachat du titre figurent, *« en plus d'une personnalité indépendante »* dont l'anonymat est préservé par la direction du groupe, le quotidien *la Cote Desfossés*, présidé par M. Georges Ghosn. Ce dernier a indiqué *« être en négociations avancées, mais n'avoir encore rien signé »*.

L'Agefi diffuse à 7000 exemplaires, uniquement par abonnements. Elle est contrôlée par une société holding cotée au second marché, Agefi développement. Le groupe Expansion, confronté à une baisse de ses ressources publicitaires due à la récession, doit aussi financer les nouvelles formules de *la Tribune* et de *l'Entreprise*, prévues pour la rentrée, ainsi que celle de *l'Expansion*, en 1992. La vente de l'un de ses titres les plus rentables, bénéficiaire en 1990 grâce à un prix d'abonnement élevé (7250 francs) et des recettes exclusivement tirées de la publicité financière, pourrait donc lui être utile. *Mais la vente de l'Agefi*, dont la valeur se situe entre 120 et 180 millions de francs, dépendra aussi des offres faites.

Y.-M. L.

Avec Le Monde sur Minitel
Admissibilité :
MINES-PONT-TELECOM
36.15 LE MONDE
Tapez RES

Un projet de directive de la Commission européenne

Nouvelles chaînes et futurs satellites devraient émettre en D2 Mac

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

La Commission de Bruxelles a adopté, mercredi 26 juin, le projet de directive sur les nouvelles normes de télévision, projet qu'elle espère voir adopter d'ici à la fin de l'année. En débat depuis de longs mois, la stratégie de la Commission européenne pour promouvoir l'introduction dans la Communauté d'une norme de télévision à haute définition européenne unique, le HD Mac, et dans un plus proche avenir de la norme intermédiaire D2 Mac, comporte deux volets complémentaires : un texte réglementaire et des mesures d'incitation.

Le projet de directive – peu contraignant – fixe pour les dix ans à venir les règles du jeu que devront respecter les chaînes de télévision relayées par satellites, qu'ils soient de télévision directe ou de télécommunications. La norme D2 Mac ne s'imposera pas immédiatement à tous les opérateurs comme l'avaient souhaité les industriels européens. Les chaînes qui émettent déjà en PAL ou en SECAM pourront continuer de le faire jusqu'à l'extinction du satellite qu'elles utilisent.

La commission les incite cependant, subventions à l'appui, à diffuser en parallèle dans la norme D2 Mac. En revanche les nouveaux satellites – ou nouvelles chaînes – lancés après l'adoption de la directive (ce qui laisse le temps de voir venir) seront tenus d'utiliser exclusivement D2 Mac. De plus, les équipements – antennes de réception et postes de plus de 22 pouces – mis en vente dans la Communauté à partir du 1er janvier 1993 devront contenir les dispositifs nécessaires à la réception en D2 Mac.

Le second volet de la politique de la Commission est incitatif. M. Filippo Maria Pandolfi, son vice-président chargé de la recherche, veut aboutir courant août à un arrangement privé conclu par les industriels producteurs de récepteurs et d'équipements (surtout Thomson et Philips), les chaînes de télévision, les opérateurs de satellites, les producteurs de programmes, où chacun prendra des engagements de nature à favoriser l'usage de la norme D2 Mac.

Action coordonnée

Pour accroître les chances de succès de cette *« stratégie de convergence »*, comme la nomme M. Pandolfi, la Commission prévoit d'accorder aux différents acteurs un soutien financier de l'ordre de 100 millions d'écus, soit 700 millions de francs par an. Ces crédits pourraient être surtout affectés au développement du « simulcast », autrement dit à inciter les chaînes qui diffusent actuellement à partir de satellites de moyenne puissance en PAL ou en SECAM à émettre également en D2 Mac. La Commissison espère que la politique qu'elle met ainsi en œuvre sera soutenue, y compris financièrement, par les pays membres, ainsi que par les industriels qui sont implicitement invités à consentir de nouveaux efforts d'investissement.

L'arrangement interprofessionnel, dénommé MOU (pour Memorandum of understanding), prévoit donc une action coordonnée des principaux acteurs pour promouvoir la norme D2 Mac, parallèlement à la mise sur le marché des nouveaux récepteurs à large écran (16-9). La Commission parle d'engagements *« réciproques chiffrés et juridiquement contraignants »* des futurs signataires. Ils porteront sur Le nombre minimal de postes en 16-9 équipés pour recevoir D2 Mac, à produire par les industriels, les heures de programmes que les chaînes s'engageront à diffuser en D2 Mac et les capacités mises à disposition par les opérateurs de satellites pour permettre de telles diffusions.

PHILIPPE LEMAITRE

« Voyages vécus » un magazine de voyages interactif

Le bimestriel *Voyages vécus* se veut le premier magazine « interactif » consacré aux voyages. Ses textes comme ses photos, corrigés et recadrées par la rédaction, sont réalisés par des amateurs de voyages. Les auteurs sont recrutés par petites annonces parues dans la presse. Une interactivité originale qui n'interdit pas la qualité rédactionnelle et graphique du produit final. Outre des reportages, tous complétés par des fiches techniques concernant le pays visité, *Voyages vécus* publie des petites annonces et veut jouer le rôle d'une véritable bourse d'échanges entre ses lecteurs.

Destiné à être vendu 25 F en kiosques, le magazine fait actuellement l'objet d'un test sur quarante points de ventes, à Paris et en province, avant d'être lancé définitivement en septembre avec un tirage de 100 000 exemplaires. *Voyages vécus* est édité par la Nouvelles société de publications (NSP).

DROUOT RICHELIEU
9, RUE DROUOT, 75009 PARIS
Tél. : 48 00 20 20 - Télex : DROUOT 642 260
Informations téléphoniques permanentes en français et anglais au : 48 00 20 17
Compagnie des commissaires priseurs de Paris

*Sauf indications particulières, les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 h à 18 h. * Exposition le matin de la vente. Régisseur O.S.P., 64, rue La Boétie, 75008 PARIS. 45 63 12 66.*

LUNDI 1er JUILLET
S. 1 et 7 – Tableaux, meubles et objets d'art. – Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.
S. 4 – Archéologie. Art islamique. – Mes DAUSSY, de RICQLES. M. de Serres, M. Soustiel et Mlle David, experts.
S. 5 – Tableaux et dessins anciens. Meubles et objets d'art du 18e – Me LOUDMER.
*S. 12 – Cartes postales. – Mes LENORMAND, DAYEN.
S. 13 – Ateliers. – Mes MILLON, ROBERT.
S. 16 – 14 h 15. Bons meubles. Objets mobiliers. – Mes ADER, PICARD, TAJAN. (Sans catalogue.)

MARDI 2 JUILLET
S. 8 – Grands vins. – Me LOUDMER.

MERCREDI 3 JUILLET
S. 1 – Tableaux anciens. Bel ameublement. – Mes DAUSSY, de RICQLES.
S. 2 – Tableaux modernes. – Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.
S. 4 – Livres anciens et modernes. Dessins. Photographies. – Mes COUTURIER, de NICOLAY. M. Guy Martin, expert.
S. 7 – Icônes, tableaux, orfèvrerie, bronzes, objets de vitrine, bon mobilier. – PARIS AUCTION (Me CARDINET-KALCK).
S. 9 – Art déco. Tableaux. Objets d'art et d'ameublement. Faïences. – Me DELORME.
S. 12 – Timbres et télécartes. – Mes LENORMAND, DAYEN.
S. 15 – Tableaux anciens et modernes. Extrême-Orient. Mobilier. – ARCOLE (Mes OGER, DUMONT).
S. 16 – 14 h 15. Objets d'art et de bel ameublement des 18e et 19e siècles. – Mes ADER, PICARD, TAJAN. M. Dillée, expert. (Catalogue, veuillez contacter le poste 469.)

JEUDI 4 JUILLET
S. 14 – 10 h 30 et 14 h. Estampes et tableaux modernes. – Me LOUDMER.

VENDREDI 5 JUILLET
S. 1 – 14 h 15. Dessins. Tableaux modernes. Sculptures. – Mes ADER, PICARD, TAJAN. MM. A. Pacitti et A. de Louvencourt, Th. Picard, experts. Veuillez contacter Thierry Picard au (1) 42-61-80-07, poste 428. (Catalogue : poste 469.)
S. 3 – HAUTE COUTURE. Robes 18e. – ARCOLE (Mes OGER, DUMONT).
S. 5 – Tableaux modernes. – Me WAPLER.
S. 7 – Argenterie, céramiques, meubles et objets d'art. – Mes MILLON, ROBERT.
S. 8 – BIJOUX. – Mes CHAMBELLAND, GIAFFERI, VEYRAC, DOUTREBENTE. Tél.: 45-22-30-13.
S. 9 – Tableaux, bibelots, meubles anciens et style. – Mes AUDAP, GODEAU, SOLANET.
S. 10 – Meubles de LELEU. Bronzes. – Mes BINOCHE, GODEAU.
S. 16 – Faïences et porcelaines. Mobilier. – Mes PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN.

DROUOT MONTAIGNE
15, AVENUE MONTAIGNE
75008 PARIS
Tél. : 48 00 20 80
Télex : 650 873

LUNDI 1er JUILLET, à 21 h
et MARDI 2 JUILLET, à 15 h et 21 h
COLLECTION ALAIN LESIEUTRE
Mes ADER, PICARD, TAJAN, commissaires-priseurs ; M. Camard, Florence Camard, experts.
Expert responsable de la vente : M. Jean-Marcel Camard.
Expo. pub. : le 28-6 14 h/22 h et les 29 et 30-6 11 h/20 h.
Veuillez contacter François Tajan au (1) 42-61-80-07, poste 460.
(Catalogue, veuillez contacter le poste 469.)

ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 42-61-80-07.
AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009), 47-70-67-68.
BINOCHE, GODEAU, 5, rue La Boétie (75008), 47-42-78-01.
CARDINET-KALCK, 17, rue Le Peletier (75009), 48-24-06-11.
COUTURIER, de NICOLAY, 10, rue de l'Université (75007), 49-27-02-14.
DAUSSY, de RICQLES, 46, rue de la Victoire (75009), 48-74-38-93.
DELORME, 14, avenue de Messine (75008), 45-62-31-19.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS-LAURIN), 12, rue Drouot (75009), 42-46-61-16.
LENORMAND, DAYEN, 12, rue Hippolyte-Lebas (75009), 42-81-50-91.
LOUDMER, 45, rue La Fayette (75009), 48-78-89-89.
MILLON, ROBERT, 19, rue de la Grange-Batelière (75009), 48-00-99-44.
OGER, DUMONT, 22, rue Drouot (75009), 42-46-96-95.
PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, 16, rue de la Grange-Batelière (75009), 47-70-88-38.
WAPLER, 18, rue de Marignan (75008), 42-25-58-78.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Le Monde
PUBLICITE S A
Jacques Lesourne, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. – Société filiale du journal *le Monde* et Régie Presse SA

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

ABONNEMENTS
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-32-90

Tarif	FRANCE	SUIS.-BELG. LUXEMB. PAYS-BAS	AUTRES PAYS voie normale-CEE
3 mois	460 F	572 F	790 F
6 mois	890 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 620 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE
3 mois ☐
6 mois ☐
1 an ☐

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Localité :
Pays :

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PP.Paris RP

CULTURE

COLLOQUE

Le temps des bibliothèques

Paris, Londres, Alexandrie, entre autres, mettent en œuvre de grands projets en faveur de la lecture publique

Réponse du berger à la bergère, de Dominique Jamet à Emmanuel Le Roy Ladurie. L'administrateur général de la Bibliothèque nationale (BN) avait organisé, il y a dix-sept mois, une rencontre sur «l'avenir des bibliothèques». Le président de l'établissement public de la Bibliothèque de France (BdeF) proposait les 25 et 26 juin, à l'abbaye de Vaux-le-Cernay, un colloque sur «les grandes bibliothèques de l'avenir». Les mêmes personnalités – ou presque – sont venues parler des mêmes projets en cours, débattre des mêmes problèmes – conservation, communication, informatisation. Le plat de résistance étant comme toujours le sort de la future Bibliothèque de France qui commence à pousser du côté de Tolbiac et celui de la vieille BN qui entreprend un dernier toilettage avant le grand déménagement.

Le projet a beaucoup évolué depuis 1988 et l'annonce par le président de la République *«de la mise en chantier d'un établissement d'un type entièrement nouveau, ouvert à tous les médias et à tous les publics»*. On sait désormais que cette Très Grande Bibliothèque sera d'abord l'héritière de la BN. Sa première tâche sera la conservation d'un fonds patrimonial, par définition réservée à quelques-uns, même si ces quelques-uns sont multipliés par 4 ou 5 (autour de 1 800 places au lieu de 400 dans le saint des saints, le département des imprimés). On sait que l'écrit se taillera ici la part du lion et que la présence de l'image et du son sera limitée. On sait que des moyens informatiques considérables, en germe rue de Richelieu, trouveront leur épanouissement à Tolbiac. En revanche les contours de la bibliothèque qui doit accueillir *«tous les publics»* sont encore bien flou.

Le ministre de la culture venu ouvrir ce colloque a seulement indiqué que le premier bibliothécaire de France – François Mitterrand – prendrait un certain nombre de décisions, à ce sujet, au cours de l'été. Nous saurons donc à la rentrée quelles sauces seront servies à ce fameux grand public – un menu type BPI (libre-service) ou New York Public Library (à la carte). Sera-t-il créé un vaste département enfantin, comme semble le souhaiter l'Elysée? *«Loin d'être un capharnaüm, un étalage inflationniste de documents, un marché aux informations,* a indiqué Jack Lang, *j'aimerais que la bibliothèque ouverte à tous choisisse de donner aux œuvres de l'écrit la place centrale et que chacun se sente ici un chercheur.»* Il a réclamé, en outre, une architecture *«volontariste»* et cité Lammenais : *«La règle libère.»* Dominique Perrault, l'architecte souvent embarrassé par la dérive du projet, a dû apprécier. Le ministre a enfin souhaité la création d'un centre de recherche consacré à l'histoire de l'imprimerie, du livre et des bibliothèques. Et salué la future Bibiliothèque des arts qui va occuper la place laissée vacante rue de Richelieu.

Le rêve passe

Pour Dominique Jamet, nous vivons la décennie des bibliothèques. La British Library new-look doit ouvrir en 1993, la TGB deux ans plus tard, la bibliothèque d'Alexandrie vise également cette date. L'Allemagne de la réunification mijote, paraît-il, de vastes projets dans ce domaine. Sur le continent nord-américain, San-Francisco, New-York et Montréal engagent des travaux qui doivent transformer plus ou moins radicalement les vieilles bibliothèques. Quant au Japon, il doit se doter d'un établissement «informel» à 600 kilomètres de Tokyo : ici, ni livres, ni lecteurs, mais un centre informatisé qui doit distribuer du texte numérisé à travers tout l'archipel. Le projet français, *«inscrit à l'inventaire des ambitions historiques»*, s'insère donc logiquement dans la saga fin de siècle des bibliothèques mondiales. Voici venir le temps des merveilles, nous dit-on : la bonne fée informatique va régler tous nos problèmes, répondre à toutes nos interrogations. Le rêve passe.

Après l'enthousiasme de Dominique Jamet, les états d'âme d'Emmanuel Le Roy Ladurie qui cite Baudelaire et son angoisse du changement. Mais c'est pour mieux présenter son bilan avant le grand chambardement de 1995. La Bibliothèque de France coûte 5 milliards de francs (*estimation optimiste*). Sur cette somme, la BN reçoit 400 millions de francs (65 millions de francs dès cette année). Ces ressources supplémentaires sont destinées à entreprendre le recolement (l'inventaire approfondi) du vieux fonds (120 vacataires s'y emploient); à acheter des volumes supplémentaires pour compléter les collections (20 000 titres par an); à préparer le déménagement (172 kilomètres de rayonnages – plus 7 kilomètres pour la phonothèque); et surtout, à informatiser complètement le catalogue de la BN : 7 millions de notices à terme. Dès à présent 1,3 million d'entre elles sont prêtes. On devrait pouvoir le consulter à partir d'un Minitel. Ce catalogue, *«un monument intellectuel du vingtième siècle»*, sera le grand œuvre de l'administrateur général. Ses états d'âme sont-ils feints? Emmanuel Le Roy Ladurie, excellent comédien, retrouve peut-être ici les élancements sincères du vieux lecteur qu'il est resté : *«Un lecteur, c'est toujours un être en colère»*, reconnaît-il et, mezza-voce : *«C'est presque une bête féroce.»*

Kenneth Cooper, tonitruant et jovial, a *expliqué, chiffres et graphiques* à l'appui, la longue renaissance de la British Library dont il est le directeur. Une planification quasi militaire, des combats incessants contre le pouvoir dispensateur des fonds, un dialogue permanent avec les architectes, un déménagement qui ne lèsera jamais les utilisateurs de l'institution. L'inverse de la BdeF, semble-t-il dire : cette démonstration minutieuse était aussi un régal de non-dit. Les Français ont peut-être eu tort d'ironiser sur le *«tas de briques londonien»*. Avec Kenneth Dowlin, conservateur de la San Francisco Public Library, nous entrons dans l'ère de la communication, façon manager. Le film qui présente le projet de la cité californienne se situe entre *Blade Runner* et *1984*. L'écran y est roi. Il en ressort que la bibliothèque est d'abord un nœud de communication. Celle-ci est d'ailleurs essentielle pour toucher la société civile qui va financer l'opération : 7 étages, 400 000 pieds carrés utilisables, un établissement ouvert à tous, y compris aux enfants, aux illettrés, aux sourds et aux aveugles. C'est un maillon de plus vers le «village global» cher à McLuhan.

L'Egypte veut bâtir le sien en *renouant avec un passé glorieux*. La nouvelle bibliothèque d'Alexandrie, à l'architecture à demi enterrée comme le disque solaire émergeant de l'horizon, doit illuminer la Méditerranée et le Proche-Orient. Le terrain est trouvé, l'UNESCO a déjà drainé 65 millions de dollars. Il en *manque encore 100 pour ressusciter* la légende des Ptolémées.

EMMANUEL DE ROUX

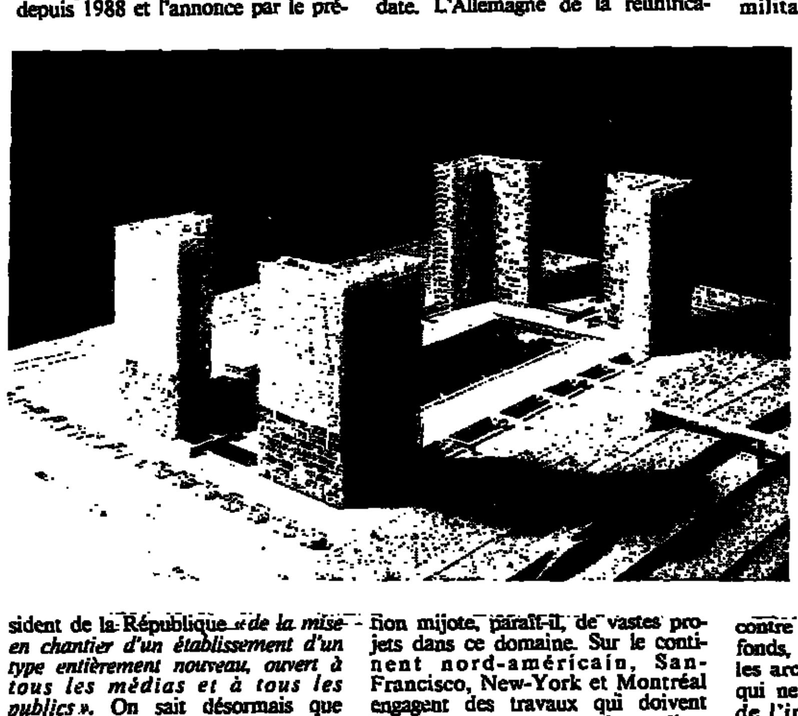

PHOTO DUMAGE

Dernière version de la Bibliothèque de France imaginée par Dominique Perrault

un numéro EXCEPTIONNEL

NOTRE HISTOIRE
LE GOLFE, 5 000 ANS D'HISTOIRE

A l'heure des bilans, alors que la paix se dessine, NOTRE HISTOIRE vous propose ce numéro :
• pour comprendre les origines lointaines du conflit • pour mieux connaître ces pays et leurs peuples.

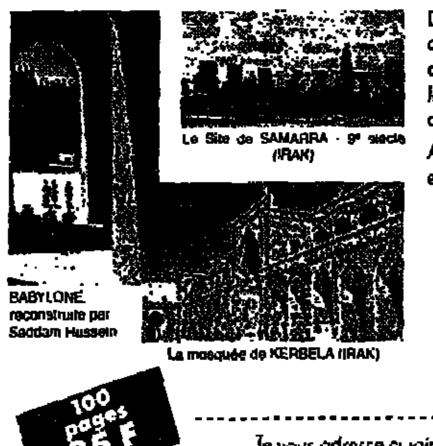

Le Site de SAMARRA - 9e siècle (IRAK)
BABYLONE reconstruite par Saddam Hussein
La mosquée de KERBELA (IRAK)

Des historiens, des journalistes, des archéologues vous présentent, de leurs origines à 1935, les civilisations qui se sont succédé dans cette région.

Avec eux, parcourez 5000 ans d'art et d'histoire.

• Les premières villes de Mésopotamie
• Les origines de l'écriture
• Le palais de Mari - Les dieux d'Assur
• Les conquêtes de Sargon
• Persépolis - Babylone
• Haroun Al Rachid
• Les martyrs de l'Islam, les lieux saints du chiisme
• L'Empire Ottoman
• La naissance des états modernes
etc.

UN NUMÉRO DE RÉFÉRENCE
En vente chez votre marchand de journaux

BON DE COMMANDE *(à découper, recopier ou photocopier)*
Notre Histoire V.P.C.
163, bd Malesherbes - 75017 PARIS

100 pages 35 F

Je vous adresse ci-joint mon règlement, à l'ordre des PUBLICATIONS HISTORIQUES, pour le N° 80 Spécial Golfe, nombre de N° .... *(+ 5 F de port pour 1 N°, + 10 F pour 2 et plus)*

Chèque bancaire ☐ Nom .... Prénom ....
Virement postal ☐ Adresse ....
Code Postal .... Ville ....

LM 2/91

PATRIMOINE

Tumulte autour du Palais des papes

La municipalité d'Avignon s'apprête-t-elle à brader le Palais des papes? Une société capitaliste serait-elle sur le point d'empocher un élément capital de notre *patrimoine. Le festival créé* par Jean Vilar est-il menacé? Enflée par le mistral, et reprise par le journal *l'Humanité*, la rumeur est remontée jusqu'à Paris.

Le Palais des papes est un édifice, classé monument *historique, appartenant à la* ville d'Avignon. A l'intérieur de celui-ci, plusieurs espaces (Cour d'honneur, cloître du Palais Vieux, verger d'Ur*bain-V) sont gratuitement* mis à la disposition du Festival. Il abrite, en outre, un petit musée, dont le conservateur est celui du Palais et, depuis la fin des années 60, plusieurs salles sont affectées à un centre des congrès. Ce centre – *ainsi* que le parking et un certain nombre de salons organisés par la ville – est géré par une société mixte (la Réalisa*tion municipale de gestion* – RMG), dont la ville possède 57 % du capital et le conseil général du Vaucluse 13 %.

« Un vulgaire placard publicitaire »

Jeudi 27, à la suite d'une délibération du conseil municipal, la RMG devrait étendre *ses activités à l'organisation* des visites du Palais et passer un contrat de prestation de services avec la société de services Culture espace, *filiale de la* Lyonnaise des Eaux. Culture espace, qui n'entre pas dans le capital de la RMG, devrait assurer la gestion du centre de *congrès, mais* aussi l'*animation* du monument (accueil, sanitaire, audiovisuel), qui reçoit chaque année 450 000 visiteurs, et conduire le redressement de la RMG, qui perd 5 millions de francs par an. Le contrat *est de trois ans renouvelable.* En dehors de l'équipe dirigeante, aucun des trente employés de la RMG ne serait licencié. Un Comité *culturel d'éthique, où* siégeront des adjoints au maire, réglera les éventuels litiges. La présence du Festival dans l'enceinte du Palais n'est aucunement menacée, affirme-t-on du côté de la mairie. Néanmoins, la CGT *(FNSAC-CGT) dénonce dans* un communiqué ce projet de gestion. Elle estime que le Festival d'Avignon risque de devenir ainsi *«un vulgaire placard publicitaire»*.

Ce projet ne semble pourtant pas menacer le Festival, à propos duquel la seule question qui se pose aujour*d'hui est de savoir si Alain* Crombecque sera remplacé dans ses fonctions en 1993. La personnalité du directeur est en effet primordiale. Il est nommé par le ministère de la culture et doit être accepté par la municipalité. *Celle-ci verse 7,2 millions de* francs – plus les prestations techniques, – la région 1,2 million et le département, 3,5 millions, alors que *le ministère ne verse que* 4,5 millions. Les forces ne sont pas égales. Or, depuis que le Festival existe, et le succès aidant, il est menacé de municipalisation. Quelle que soit leur couleur politique, les maires qui se sont succédé ont rêvé d'un festival qui appartiendrait entièrement à leur ville. Chaque fois que le mandat d'un directeur arrive à son terme, l'agitation est grande.

E. de R. et C. G.

CINÉMA

Passeport pour les salles obscures

La septième fête du cinéma célèbre la légère hausse de la fréquentation, notamment dans les villes moyennes

Toutes les salles de cinéma de France devaient s'associer, jeudi 27 juin, à la septième *édition de la* Fête du cinéma. Elles proposeront comme chaque année un «billet-passeport» valable pour la journée, au prix d'un billet d'entrée majoré de 1 franc symbolique supplémentaire par séance. En 1990, 2,1 millions de personnes avaient répondu à *cette invitation. Lancée en* 1985 par le ministère de la culture sous l'égide de M. Jack Lang, organisée par le Centre national de la cinématographie (CNC) et les professionnels du cinéma, la Fête du cinéma prend cette année une dimension proprement régionale en proposant du 20 au 30 juin des animations dans soixante-dix villes de France, de nombreuses avant-*premières, des rétrospectives* : Festival de films musicaux à Moissac (Tarn-et-Garonne) et au Vigan (Gard), Nuit du cinéma américain à Marseille, etc.

Ces festivités décentralisées saluent la hausse de fréquentation des salles en région. La légère hausse de la fréquentation nationale enregistrée en 1990 (+ 0,7 %), qui rompt avec la baisse amorcée depuis 1982, s'explique en effet essentiellement par la reprise de la fréquentation dans les villes moyennes. Si c'est à Paris que l'on va encore le plus le cinéma (12,29 entrées par habitant l'an dernier, contre 0,70 en Haute-Saône et 0,73 *dans l'Ariège,* lanternes rouges de la carte des cinéphiles), l'écart s'estompe. Dans le département du Gers par exemple, on a enregistré 230 653 entrées en 1990 contre 170 142 en 1989, soit une hausse de 35,6 %, tandis qu'à Argenteuil et à Colombes, en banlieue parisienne, la progression a été de 20 % et 15,6 % d'une année à l'autre.

Cette *embellie s'explique, pour* les villes moyennes, par le plan de relance 1989 du ministère de la culture – aide au tirage de copies, aide exceptionnelle au redressement. La province a aussi recueilli les fruits des seize conventions signées avec des collectivités terri*toriales. Une quarantaine* d'autres sont en négociation. Elles ont pour but d'aider à la diffusion des films par des opérations de promotion comme «Cinestival» à Marseille ou la semaine «Nantes aime le cinéma», des actions en milieu scolaire comme l'opération «Collège au cinéma» dans le Tarn et surtout des aides au maintien de salles. Selon M. Dominique Wallon, directeur du CNC, les 170 salles ainsi préservées ont permis de conserver deux millions de spectateurs.

ARIANE CHEMIN

MUSIQUES

Naissance d'un orchestre

Première, à Paris, de la nouvelle formation de musique ancienne dirigée par Philippe Herreweghe

LA CRÉATION
de Joseph Haydn

Bien «rangés» au fond de la scène du Théâtre des Champs-Elysées, le Collegium Vocale de Gand et la Chapelle royale dominent les trois chanteurs solistes et l'Orchestre du Théâtre des Champs-Elysées que son chef, Philippe Herreweghe, *portait* lundi 24 juin sur les fonts baptismaux parisiens avec la *Création* de Haydn. Quelques jours auparavant, ils étaient à Poitiers et à la Grange de Meslay. Cet orchestre a été constitué, à l'image de l'Orchestre du siècle des Lumières ou de l'Orchestre du *XVIIIe siècle, pour se consacrer à* l'interprétation d'un répertoire qui s'étend de C. P. E. Bach à Mendelssohn. Ses membres ont été choisis un à un, pour donner, en France et à l'étranger, une trentaine de concerts par an. Les chefs d'orchestre les plus intéressants du *moment doivent les accompagner* dans leur travail : Frans Brüggen, Nikolaus Harnoncourt, Simon Rattle, Christophe Coin et, bien sûr, Philippe Herreweghe, qui en est le directeur musical.

Au premier coup d'œil, on reconnaît un orchestre d'instruments anciens, mais pas pour les raisons que l'on imagine : la tenue des musiciens, leur mine épanouie ont si peu à voir avec celles des orchestres traditionnels, trop sou*vent empesés par le rituel du* «grand» concert symphonique! Ceux-là ont l'air jeune et enthou*siaste. Ils sont jeunes et enthou*siastes. Dès qu'ils commencent à jouer, cette impression se confirme. Rares sont les orchestres «modernes», en France tout du moins, qui sont aussi attentifs à leur chef, animés d'un tel sentiment collectif. Les regards com*plices que se jettent les musiciens,* leur façon de s'écouter mutuellement, d'accompagner d'un dodelinement de la tête, d'un geste ou d'un sourire de contentement, les belles réparties de leurs voisins, les interventions du chœur ou des solistes vocaux sont ceux d'artistes *qui pratiquent la musique de* chambre, qui s'unissent pour une aventure collective.

Evidemment, dès qu'ils commencent à jouer, le son si particulier des instruments à vent étonne, comme étonne la façon qu'ont les violonistes et les altistes de tenir leur archet, d'user du vibrato dans des circonstances bien précises : comme un moyen expressif intelligible et non de façon sensuelle. Certains musiciens, certains esthéticiens rejettent (au nom du progrès, de l'évolution des techniques de jeu, etc.) cette pratique de la musique sur des instruments anciens non «modernisés» ou adaptés aux grandes salles de concert. *Ils sont de moins en* moins nombreux, mais leur influence reste grande.

Interprétation euphorisante

Sans être exceptionnelle, l'interprétation donnée par cette nouvelle formation était euphorisante et augure bien de l'avenir, malgré des solistes vocaux insuffisants dans la mesure où leur style d'in*terprétation (pour ne rien dire de* leur intonation et de la qualité de leurs voix) tranchait, par son caractère emphatique, sur la légèreté, la transparence de l'orchestre et des chœurs. Il reste, bien sûr, à cet orchestre à acquérir une plus grande sûreté (encore que les meil*leures formations parisiennes* n'aient aucune leçon à lui donner de ce point de vue), à Herreweghe à mieux équilibrer la balance entre les différents pupitres (les bois et les altos nous ont paru bien trop discrets), mais le fait même d'user de ces instruments conduit les *musiciens à jouer différemment* : l'outil guide la main. La trame s'éclaircit, de stupéfiants frottements harmoniques naissent de ces sonorités non vibrées, de certaines tenues de vents qui «interfèrent» avec les voix du chœur. De cette intonation pure, des détails surgis*sent que nous n'avions jamais* entendus et qui donnent à cette lecture une originalité, une modernité (c'est là le paradoxe) que les ensembles traditionnels ne cultivent plus depuis longtemps, à force de ne plus chercher, de seriner des interprétations stratifiées depuis si longtemps.

ALAIN LOMPECH

► *Prochain concert, le 28 juin,* au Festival de Beaune. Tél. : 80-22-24-51. A partir du 11 juillet, Philippe Herreweghe, la Chapelle royale, le Collegium Vocale de Gand seront en leur fief du Festival de Saintes. Renseignements et réservations, tél. : 46-92-57-15.

THEATRE DE LA GAITE-MONTPARNASSE
26, rue de la Gaîté TEL. 43 22 16 18
ELIZABETH MACOCCO
"Callas"
Texte de Jean-Yves PICQ
Mise en scène de Dominique LARDENOIS
L'ATTROUPEMENT 2

□ **«L'Africaine» annulée au Châtelet.** – Le matériel d'orchestre n'étant pas prêt, le Châtelet et Radio-France ont été contraints d'annuler l'exécution de concert de *l'Africaine*, de Meyerbeer, opéra qui devait être donné par l'Orchestre philharmonique de Radio-France ce jeudi 27 juin, au Châtelet. Nello Santi, initialement retenu comme chef, avait demandé des coupes différentes de celles que Massimo De Bernard, son remplaçant, souhaitaient effectuer dans cette œuvre très rarement jouée. Les billets seront remboursés au Châtelet et à Radio-France.

CULTURE

CINÉMA

Le grand céleste circus

Un péplum à la chinoise, foisonnant, humoristique et coloré

ALL THE KING'S MEN
de King Hu

Existe-t-il un mot chinois pour *picaros* ? C'est bien un équivalent cinématographique et chinois du roman picaresque qu'invente King Hu avec cette étourdissante histoire de complots autour d'un empereur fou du dizième siècle. Tour à tour hiératique et chorégraphique puis farfelue et débridée, toujours visuellement splendide, la farandole des sages conseillers, des moines-guérisseurs, des docteurs-miracles, des super-voleurs, des danseuses-guerrières, des peintres géniaux et rabelaisiens, des courtisanes et des soldats organise un chatoyant vertige.

Tous les personnages de King Hu se succèdent, se croisent, s'allient ou se combattent au gré de tractations à tiroirs et de conciliabules à quadruples motifs. Le film, dont les rebondissements auraient facilement nourri une demi-douzaine de scénarios chez un cinéaste moins généreux, fonce à tombeau ouvert dans cette jungle, enchevêtre drame historique et comédie, surprend à chaque détour sans cesser d'être intelligible.

Il s'agit de guérir ou de tuer le « Fils du Ciel » malade, de voler un bijou de jade, de peindre le plus beau visage de femme, d'affronter les féroces Khitans qui rôdent aux frontières. Il s'agit aussi, sous l'humour et le sens du spectacle, d'un vrai film historique très scrupuleux sur les détails, et encore d'une métaphore sans complaisance sur le pouvoir : la représentation d'un «empereur de perdition », personnage funeste du cycle des dynasties tel que la Chine se le raconte ne concerne pas le seul Moyen Age.

All the King's Men clôt une première série de films taïwanais sortis cette année, tous des révélations. Après les petites musiques intimes de *Poussières d'empire* et le superbe portrait de femme de *l'Allée des osmanthes*, le grand orchestre de King Hu apporte une note enjouée et colorée à cette cinématographie que l'on découvre.

JEAN-MICHEL FRODON

Les joies de la famille

Le parfum d'une comédie populaire dans une banlieue

TOUJOURS SEULS !
de Gérard Mordillat

Plus personne ne sait exactement combien ils sont dans cet appartement HLM, surtout en comptant les rejetons en instance de naissance (sur le palier de préférence), les cousins à la mode de Bretagne ou du Mali, les amis, amants, maîtresses, fiancé(e)s, époux légitimes cocus ou pas, et le fils en tôle et le futur gendre qui fait son service. Même Annie Girardot, Mère Courage de cette smalah bariolée et bruyante, y perd son compte d'assiettes de nouilles, et pour les lits, c'est carrément l'embouteillage. Gérard Mordillat, cinéaste bon enfant, organise à plaisir ce fourmillement familial.

Ce que tout le monde sait, en revanche, c'est que la télé a mystérieusement disparu. Première bizarrerie suivie de beaucoup d'autres, le «réalisme poétique» dont l'auteur de *Toujours seuls !* se veut l'ultime héritier ne s'embarrassant guère de vraisemblance. *Un parfum de nostalgie* du côté de Prévert et du groupe Octobre flotte dans ces aventures banlieusardes où on ne déteste pas énoncer quelques aphorismes sur la société. Ici, un phénomène «moderne» comme la drogue n'a pas droit de cité. Ecrivain autant que cinéaste (cinq films et cinq livres à ce jour), Gérard Mordillat a le goût des mots. Des grands mots parfois, des mots d'auteur trop souvent – surtout ceux qu'il glisse dans la bouche de son gamin-narrateur en voix off. Des mots et des idées, généreuses et désenchantées, dont il trouve plus souvent l'illustration que la traduction cinématographique.

C'est dommage : quand le film cesse de raconter pour laisser voir, *Toujours seuls ! touche à de vrais* moments de grâce. Ainsi la scène, bouleversante et fugace, où trois anciens champions cyclistes (Darrigade, Anglade et Stablinsky) hantent un instant l'écran, fantômes d'un passé enfantin et juste. Ainsi l'authentique désespoir qui saisit un vigile au front bas, le jour où son molosse disparait. Ainsi la confession du père (remarquable Claude Evrard), personnage effacé et puéril qui soudain débonde une vie de mal-vivre.

Autant d'éclats qui laissent entrevoir ce que le film a failli être, un *Affreux, sales et méchants* à la française. Mais Gérard Mordillat est trop gentil : à force de tendresse pour sa famille-fleuve et les multiples comparses, à force de notations rajoutées, d'indices offerts à chacun comme un bouquet, il a perdu le rythme et surtout le point de vue. Et *Toujours seuls !* inspire la sympathie, quand il ambitionnait beaucoup plus.

J.-M. F.

Changer sa vie

Une comédie morale sur les requins et les poètes

SUSHI SUSHI
de Laurent Perrin

Le sushi est un plat de poisson cru, accompagné de riz vinaigré. Il vient du Japon, et les restaurants japonais ne manquent pas à Paris. Lorsqu'un jeune cuisinier nippon apporte à son professeur d'université un sushi de sa composition comme travail de fin d'année, il donne à ce quadragénaire, ancien soixante-huitard blasé qui traite ses élèves – sauf une, sa maîtresse – avec ironie, l'occasion de changer sa vie : il décide de créer un service rapide de repas légers, le Shushi express. Voici donc André Dussolier, Sandrine Dumas et Kentaro Matsuo qui entreprennent de réaliser un rêve avec très peu d'argent. Se joignent à eux Jean-François Stévenin et Frédéric Deban, jeune coursier plus attiré par Sandrine Dumas que par le travail.

On pense un peu à *la Belle Equipe*, de Julien Duvivier, mais la fable est plus poétique que réaliste. Laurent Perrin, metteur en scène de *Sushi sushi*, retrouve l'inspiration de son premier long métrage, *Passage secret* : une étude de groupe et la vie considérée comme un jeu. Dussolier et Stévenin, les plus âgés, sont ceux qui se comportent comme des enfants. Et, naturellement, leur entreprise, après un démarrage prometteur, est au bord de la faillite. Il y a aussi un passage à vide dans le film à ce moment-là. Et puis ça redémarre en beauté. Un PDG, de longue date converti aux raffinements de la civilisation japonaise, renfloue l'entreprise. Dans ce rôle, Michel Aumont est grandiose. Il entraîne le film vers la comédie morale : au monde des affaires, il faut des requins. Le plus jeune s'adapte au point de vouloir éliminer les amateurs. On voit pointer le profil d'une nouvelle génération, implacable, qui n'a rien à faire des poètes. Laurent Perrin, lui, leur donne raison. Il a réalisé une fantaisie insolite, avec des images lumineuses, des comédiens bien accordés. Sans oublier Eva Darlan : on aime son humour, sa sagesse mélancolique.

JACQUES SICLIER

Le palmarès du Syndicat de la critique dramatique et musicale

La série de quatre spectacles encore inachevée d'Ariane Mnouchkine, *les Atrides*, et une production des Chorégies d'Orange 1990 *ont été* distinguées par le vingt-huitième palmarès du Syndicat professionnel de la critique dramatique et musicale, proclamé le mardi 25 juin à Paris. Il récompense des réalisations présentées en France entre juin 1990 et mai 1991.

Théâtre

– Grand Prix : *les Atrides* (*Iphigénie*, d'Euripide, *Agamemnon* et *les Choéphores*, d'Eschyle), par le Théâtre du Soleil d'Ariane Mnouchkine.

– Prix du meilleur spectacle théâtral en province : *Quatre heures à Chatila*, de Genet, mise en scène d'Alain Milianti (Maison de la culture du Havre).

– Meilleure création d'une pièce française : *Princesses*, de Fatima Gallaire, mise en scène de Jean-Pierre Vincent (Théâtre des Amandiers de Nanterre).

– Meilleur spectacle en langue étrangère : *Aujourd'hui, c'est mon anniversaire*, du Polonais Tadeusz Kantor, par le Théâtre Cricot 2 (Festival d'automne à Paris).

– Meilleure comédienne : Anouk Grinberg dans *la Maman et la Putain*, d'après Jean Eustache, mise en scène de Jean-Louis Martinelli (Théâtre de Lyon).

– Meilleur comédien : Serge Merlin dans *le Réformateur*, de Thomas Bernhard, mise en scène d'André Engel (Maison de la culture de Bobigny).

– Meilleur décorateur : Chantal Guaiddon pour *Sganarelle* et *le Mariage forcé*, de Molière, mise en scène de Jacques Lassalle (Théâtre national de Strasbourg).

– Meilleur compositeur de musique de scène : Jean-Jacques Lemêtre (*les Atrides*).

– Révélation de l'année : Stéphane Braunschweig, metteur en scène des *Hommes de neige*, trilogie allemande (Théâtre de Gennevilliers).

– Meilleur livre sur le théâtre : *Meyerhold*, de Béatrice Picon-Vallin (éditions du CNRS).

Musique

– Grand prix : *Faust*, de Gounod, aux Chorégies d'Orange 1990, par l'Orchestre du Capitole de Toulouse (Michel Plasson, direction; Nicolas Joël, mise en *scène*).

– Prix du meilleur spectacle lyrique en province : l'«Intégrale Mozart» de l'Opéra de Nice (lyrique et symphonique).

– Meilleure création musicale française en France : *Mystère de l'instant*, de Henri Dutilleux, par le Collegium Musicum de Zurich (Paul Sacher, direction, commanditaire de l'œuvre).

– Personnalité musicale de l'année : le chef sud-coréen Myung Whun-chung, *« pour son action approfondie à la tête de l'Orchestre de l'Opéra de Paris »*.

– Révélation musicale de l'année : la soprano Nathalie Dessay, dans *le Directeur de théâtre »*, de Mozart, par l'Atelier lyrique de Lyon.

– Meilleur livre sur la musique : *Résonances*, Mémoires du baryton allemand Dietrich Fischer-Dieskau (Belfond), et *le Syndrome de l'opéra*, de Maryvonne de Saint-Pulgent (Robert Laffont).

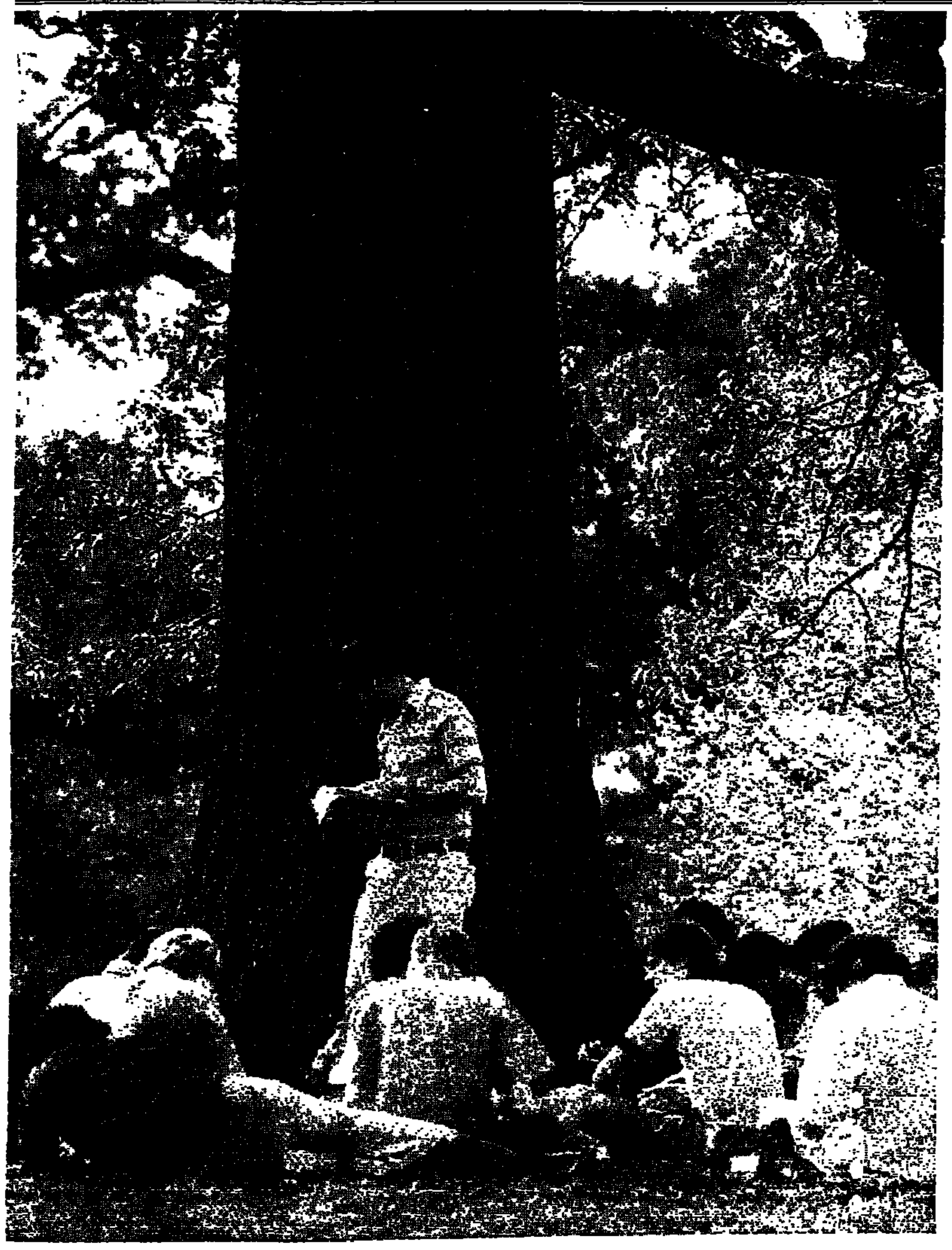

ALENIA.
LE SAVOIR
DE
DEMAIN.

Alenia: ainsi naissent des avions, des satellites, des systèmes de défense, de contrôle du trafic aérien et maritime et de protection de l'environnement. Ils sont conçus et réalisés par une société leader en Italie, parmi les premières dans le monde, dans les secteurs clés de l'aéronautique, de l'électronique et de l'espace. 31.000 personnes y travaillent chaque jour afin d'ouvrir de nouveaux horizons à la pensée et aux pas de l'homme, afin de lui permettre de voyager plus loin, de mieux le protéger et de lui indiquer le moyen le plus sûr pour utiliser les ressources de l'environnement. Aujourd'hui, avec Alenia, l'homme détient déjà le savoir de demain.

Alenia

GRUPPO IRI FINMECCANICA

SPECTACLES

EXPOSITIONS

JEUDI 27 JUIN

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

A TODO COLOR
42 illustrateurs espagnols de livres pour la jeunesse.
Salle d'actualité.
Du 27 juin au 16 septembre.

ANDRÉ BRETON. Grande galerie - 5ᵉ étage. Jusqu'au 26 août.
COLLECTIONS CONTEMPORAINES. Musée - 3ᵉ et 4ᵉ étage. Jusqu'au 13 octobre.
FEUILLES. Atelier des enfants. Jusqu'au 2 novembre.
OASIS ET DÉSERTS D'EGYPTE. Photographies de Rudolf René Gebhardt. Galerie de la BPI. Jusqu'au 7 octobre.
LA PHOTOGRAPHIE EN MIETTES I. Photographie lacérée, photographie altérée. Galerie du Forum, rez-de-chaussée. Jusqu'au 9 septembre.
ALDO ROSSI PAR ALDO ROSSI. Galerie du CCI. Jusqu'au 30 septembre.
SURRÉALISTES GRECS. *Grand foyer.* Jusqu'au 16 septembre.
GEER VAN VELDE, DESSINS. Cabinet d'art graphique, 4ᵉ étage. Entrée : 24 F. Jusqu'au 15 septembre.

Musée d'Orsay

Quai Anatole-France (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.
AFFICHES : LE CIRQUE. Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès du musée). Jusqu'au 7 juillet.
DESSINS DE CARPEAUX : LES ANNÉES D'ITALIE (1856-1862). Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 15 septembre.
DESSINS DE LA COUR DE CASSATION. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 15 septembre.
DESSINS NÉO-IMPRESSIONNISTES. *Exposition-dossier. Entrée : 27 F* (billet d'accès au musée). Jusqu'au 7 juillet.

Palais du Louvre

Porte Jaujard - côté jardin des Tuileries (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. de 9 h à 17 h 15. Visites-conférences les lun. et sam. à 15 h *30. Rens. : 40.20.52.14.*
DESSINS ESPAGNOLS : MAITRES DES XVIᵉ ET XVIIᵉ SIÈCLES. Pavillon de Flore. Entrée : 30 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 22 juillet.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.
PATRICK FAIGENBAUM, GUNTHER FORG, SOPHIE CALLE. Entrée : 15 F. Du 2 juillet au 13 octobre.
EL LISSITZKY. Entrée : 30 F. Du 2 juillet au 13 octobre.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.
DE COROT AUX IMPRESSIONNISTES, DONATIONS MOREAU-NÉLATON. (42-89-23-13). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 37 F. Jusqu'au 22 juillet.
JACQUES-HENRI LARTIGUE. Rivages. (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 12 F. Jus*qu'au 19 août.*
SEURAT (1859-1891). Galeries nationales (42-89-23-13). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h (fermeture des caisses à 19 h 15, mer. à 21 h 15). Entrée : 37 F, sam. 24 F. Jusqu'au 12 août.

Cité des sciences et de l'industrie

30, av. Corentin-Cariou (40-05-80-00). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h.
REGARDS A SUIVRE. Entrée : 35 F (Cité pass.). Jusqu'au 6 septembre.

MUSÉES

AU TEMPS DES IMPRESSIONNISTES, LA PEINTURE ROUMAINE (1865-1920). Trianon de Bagatelle, bois de Boulogne, route de Sèvres à Neuilly (45-01-20-10). T.l.j. de 11 h à 20 h (du 8 juin au 31 août) et de 11 h à 19 h (du 1ᵉʳ au 8 septembre 1991). Entrée : 30 F, prix d'entrée du parc : 5 F. Jusqu'au 8 septembre.
LA BRIQUE A PARIS. Pavillon de l'Arsenal, galerie d'actualité, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 25 août.
CHEFS-D'ŒUVRE RETROUVÉS. *Monet, Morisot et Renoir.* Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (42-24-07-02). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 25 F. Jusqu'au 30 septembre.
LA COULEUR DU TEMPS, PHOTOGRAPHIES DE LÉONARD MISONNE. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-*Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar.* de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 16 septembre.
COUP DE LUNE. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h. Du 27 juin au 13 juillet.
JEAN-LOUIS COURTINAT, PRIX NIEPCE 1991. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 16 septembre.
DERRIÈRE LE RIDEAU. Décors et costumes de théâtre et d'opéra. Caisse *nationale des monuments historiques,* hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (44-61-20-00). T.l.j. sf lun. 18 h. Entrée : 18 F. Du 28 juin au 15 septembre.
DESSINS GERMANIQUES DE L'ALBERTINA DE VIENNE. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-*12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de* 10 h à 17 h 40, mer. jusqu'à 21 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 21 juillet.
DEUX CONCOURS POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE CHALON ET DE LA PLACE DES FÊTES A PARIS. Pavillon de l'Arsenal, galerie d'actualité - mezzanine sud, 21, boulevard Morland (42-76-26-53). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Du 28 juin au 25 août.
JEAN DUBUFFET, LES DERNIÈRES ANNÉES. Galeries nationales du Jeu de Paume, place de la Concorde (42-60-69-69). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, *sam., dim. de 10 h à 19 h, mar. jusqu'à* 21 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 22 septembre.
BERNARD DUFOUR. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs, 2, rue Vivienne (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 13 juillet.
NORBERT GHISOLAND. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 16 septembre.
HORST. 60 ans de photographie. *Musée des arts de la mode, 109, rue de* Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 9 septembre.
LIENS DE FAMILLES. Musée national des arts et traditions populaires, 6, av. du Mahatma-Gandhi (40-67-90-00). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 15. Entrée : 14 F, dim. : 9 F. Jusqu'au 29 juillet.
MENTOR. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (45-48-67-27). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 8 septembre.
LE MONDE SELON SES CRÉATEURS. Musée de la Mode et du Costume, Palais *Galliera, 10, av. Pierre-1ᵉʳ-de-Serbie* (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 30 F. Jusqu'au 15 septembre.
LE NO ART DU JAPON. Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti (40-46-56-66). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 18 h. Le dim. est réservé aux spectateurs du théâtre. Entrée : 18 F. Jusqu'au 20 juillet.
VAUGHAN OLIVER. Grande Halle de La Villette, pavillon Tusquets, 211, av. Jean-Jaurès (42-40-27-28). T.l.j. sf lun. de 13 h à 21 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 13 juillet.
L'ORIENT D'UN DIPLOMATE. Musée de l'Homme, palais de Chaillot, place du *Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar.* et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 25 F. Jusqu'au 2 septembre.
PASSIONS MANDCHOUES : FLACONS A TABAC CHINOIS. Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 25 F. Jusqu'au 1ᵉʳ septembre.
LA PHOTOGRAPHIE BELGE DES ORIGINES A NOS JOURS. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jus*qu'au 16 septembre.*
SANTIAGO POL, AFFICHES DU VENEZUELA. Musée de la Publicité, musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h. Jusqu'au 22 septembre.
POUPÉES D'HIER, CRÉATIONS *D'AUJOURD'HUI.* *Musée des Arts* décoratifs, galerie des jouets, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 3 novembre.
MARIO PRASSINOS. De l'atelier à la donation 1957-1985. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 25 F. Jusqu'au 22 septembre.
PRIX NIEPCE 1991, PHOTOGRAPHIES DE JEAN-LOUIS COURTINAT. Centre national de la photographie, *Palais de Tokyo, 13, av. du Président-*Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 16 septembre.
LA PROPAGANDE PAR L'AFFICHE. Histoire de l'affiche politique en France 1450-1990. Musée d'histoire contemporaine, hôtel des Invalides, cour *d'Honneur (45-55-30-11). T.l.j. de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h 30, dim. de* 14 h à 17 h 30. Entrée : 20 F. Jusqu'au 13 juillet.
LA PUB AU MUSÉE DE LA PUB. Les meilleures publicités 1990. Musée de la publicité, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 7 juillet.
RENÉ-JACQUES, RÉTROSPECTIVE. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 25 août.
ROIS AFRICAINS, PHOTOS DE *DANIEL LAINÉ.* *Grande Halle de La Villette,* 211, av. Jean-Jaurès (42-49-77-22). T.l.j. sf lun. de 15 h à 21 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 10 juillet.
MARIE SKLODOWSKA CURIE ET LA BELGIQUE. Palais de la Découverte, salle 42, av. Franklin-Roosevelt (43-59-18-21). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 18 h. Du 2 juillet au 15 septembre.
LES STYLES DE BOUCHARD. Musée Bouchard, 25, rue de l'Yvette (46-47-63-46). Mer. et sam. de 14 h à 19 h. Fermé les quinze derniers jours de chaque trimestre (15 au 30 juin). Entrée : *20 F. Jusqu'au 14 septembre.*
TANIS - LES PHARAONS DE L'INCERTITUDE. Les fouilles actuelles dans la Thèbes du Nord. Bibliothèque nationale, cabinet des médailles et antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. de 13 h à 17 h. Jusqu'au 20 octobre.
TECHNIQUES DISCRÈTES, LE DESIGN MOBILIER EN ITALIE 1980-1990. Musée des arts décoratifs, galerie d'actualité, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 1ᵉʳ septembre.
JEAN-MARC TINGAUD. Palais de *Tokyo, 13, av. du Président-Wilson* (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 16 septembre.
TRÉSORS DE BIBLIOPHILIE. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 20 F. Jusqu'au 1ᵉʳ septembre.
TRÉSORS DU MUSÉUM ET TRÉSORS MONÉTAIRES DE LA BANQUE DE FRANCE. Muséum d'histoire naturelle, galerie de minéralogie et de géologie, jardin des Plantes, 18, rue Buffon (40-79-30-00). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F, 6 F (chaque exposition). Jusqu'au 30 juillet.
VOYAGES DANS LES MARCHES TIBÉTAINES. Musée de l'Homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 25 F. Jusqu'au 1ᵉʳ octobre.

CENTRES CULTURELS

MICHAEL ANDREWS. Fondation nationale des arts. Hôtel des arts, 11, rue Berryer (45-63-90-55). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h, mer. de 11 h à 20 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 20 juillet.
GUILLAUME APOLLINAIRE, SES LIVRES ET SES AMIS. Bibliothèque historique de la Ville de Paris, hôtel de Lamoignon - 24, rue Pavée (42-74-44-44). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 5 octobre.
ARCHAMBAULT DE BEAUNE. *Ancien* musée des automates, 8, rue Bernard-Clairvaux (42-78-04-39). T.l.j. sf dim. et lun. de 15 h à 20 h, sam. de 14 h à 20 h. Jusqu'au 3 juillet.
BELKAHIA, BELLAMINE, CHERKAOUI, KACIMI. Peintres du Maroc. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Jusqu'au 15 septembre.
BOIS ET ARCHITECTURE. Centre culturel suédois, hôtel de Marle, 11, rue Payenne (42-71-82-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 14 juillet.
MICHEL CHARPENTIER, VLADIMIR VELICKOVIC, CHEN ZHEN. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 11, quai Malaquais (42-60-34-57). T.l.j. sf mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 22 juillet.
DE TOUS LES HORIZONS. Cité internationale universitaire de Paris, 19, boulevard Jourdan (45-89-78-52). T.l.j. de 16 h à 21 h. Jusqu'au 30 juin.
DUBUFFET LITHOGRAPHE (1944-1984). Fondation Jean Dubuffet, *137, rue de Sèvres (47-34-12-63). T.l.j.* sf sam. et dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 26 juillet.
JEAN EDELMANN. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Jusqu'au 3 août.
GRAVURES SUÉDOISES CONTEMPORAINES. Centre culturel suédois, hôtel de Marle, 11, rue Payenne (42-71-82-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 14 juillet.
DAVID HOCKNEY, AFFICHES. Accatone, 20, rue Cujas (46-33-86-86). T.l.j. de 12 h à 22 h. Jusqu'au 31 juillet.
KOVACICA. *Centre culturel yougoslave,* 123, rue Saint-Martin (42-72-50-50). T.l.j. sf dim. de 11 h à 18 h et un sam. sur deux de 14 h à 18 h. Jusqu'au 31 juillet.
LYCÉES + COLLÈGES, L'ÉQUATION ARCHITECTURALE. Maison de l'architecture, 7, rue de Chaillot (40-70-01-65). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 5 octobre.
MERET OPPENHEIM. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 7 juillet.
GIOVANNI BATTISTA PIRANESI DIT PIRANÈSE (1720-1778). Fondation Mona Bismarck, 34, av. de New-York (47-23-38-88). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 26 juillet.
PYGMÉES ? PEINTURES SUR ÉCORCE BATTUE DES MBUTTI (HAUT-ZAIRE). Fondation Dapper, *50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j.* de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 29 septembre.
SCULPTEURS EN LIBERTÉ. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, Beaunord, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 8 septembre.
SIÈGES SOUS INFLUENCES. Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Du 14 juillet au 16 août, fermé les dim. et lun. Entrée : 20 F. Jusqu'au 16 août.
JAN TARASIN. Institut polonais, 31, rue Jean-Goujon (42-25-10-57). Mer. de 9 h à 20 h, jeu., lun., mar. de 9 h à 17 h, ven. de 9 h à 16 h 30, sam. de 10 h à 13 h. Jusqu'au 12 juillet.
LES THÉATRES DE PARIS. Mairie du XIVᵉ, 12, rue Durouchoux. T.l.j. de 11 h 30 à 18 h. Jusqu'au 14 juillet.
TOURS DU MONDE DE BABEL A *NOS JOURS.* *Tour Eiffel, premier étage,* Champ-de-Mars (45-51-12-76). T.l.j. de 9 h 30 à 23 h. Entrée : 17 F (accès au premier étage). Jusqu'au 4 juillet.
HOLGER TRULZSCH. Hôtel de Ville, salle Saint-Jean, rue Lobau, porche côté Seine. T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 28 juillet.

GALERIES

VITO ACCONCI. Galerie Anne de Villepoix, 11, rue des Tournelles (42-78-32-24). Jusqu'au 14 juillet.
VALERIO ADAMI. Peintures et dessins. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran *(45-63-13-19). Jusqu'au 25 juillet.*
JEFF ADAMS. Galerie Johanna Vermeer, 16, rue de Poitou (42-78-10-52). Jusqu'au 13 juillet.
ARCHITECTURES D'ARTISTES. Galerie Le Gall-Peyroulet, 18, rue Keller (48-07-04-41). Jusqu'au 13 juillet.
AU-DELA DU LIVRE : ARTISTES ET POÈTES DES ANNÉES 30. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 27 juillet.
CÉCILE BART. Galerie Claire Burrus, 16, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 13 juillet.
BASSERODE, FULTON, REIS, *SCHMITT.* *Histoire naturelle.* Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 27 juillet.
JEAN BAZAINE. Galerie Louis Carré, 10, av. de Messine (45-62-57-07). Jusqu'au 13 juillet.
MIKLOS BOKOR. Galerie Lambert-Rouland, 62, rue La Boétie (45-63-51-62). Jusqu'au 27 juillet.
PIERRE BONNARD. Galerie Claude Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Jusqu'au 20 juillet.
PIERRE BURAGLIO. Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix (42-77-32-31). Jusqu'au 6 juillet.
CASTEX. Galerie Weiller, 5, rue Gît-le-Cœur (43-26-47-68). Jusqu'au 12 juillet.
DADO. Haendel. Galerie Beaubourg, nouvel espace, 3, rue Pierre-au-Lard (48-04-34-40). Jusqu'au 27 juillet.
BRACO DIMITRIJEVIC. Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi (43-25-*42-63). Jusqu'au 13 juillet.*
JEAN DUBUFFET. Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Jusqu'au 12 juillet.
RAOUL DUFY. Galerie Fanny Guillon-Laffaille, 4, avenue de Messine (45-63-52-00). Jusqu'au 12 juillet.
CHRISTIAN ECKART. Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme (42-72-99-00). Jusqu'au 27 juillet.
JEAN EDELMANN. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 3 août.
DORTE EISSFELDT. Galerie Bouqueret-Lebon, 69, rue de Turenne (40-27-92-21). Jusqu'au 13 juillet.
FRANZ ERHARD WALTHER. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 30 juillet.
PATRICK FAIGENBAUM, THOMAS RUFF, JANA STERBAK. Galerie Crou*sel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix* (42-77-38-87). Jusqu'au 3 août.
PIA FRIES. Galerie Giovanna Minelli, 17, rue des Trois-Bornes (40-21-89-69). Du 29 juin au 27 juillet.
GUNTHER FORG. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 3 août.
PIERO GILARDI. Galerie Di Meo, 9, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 13 juillet.
GILIOLI. Galerie Dina Vierny, 36, rue Jacob (42-60-23-18). Jusqu'au 20 juillet.
GRAV'X. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-79). Jusqu'au 27 juillet.
HENRI HAYDEN. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Jusqu'au *20 juillet.*
HAYTER. Galerie J. C. Riedel, 12, rue Guénégaud (46-33-25-73). Jusqu'au 6 juillet.
ESTHER HENWOOD. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 6 juillet.
REBECCA HORN. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 28 juillet.
JOEL HUBAUT. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). Jusqu'au 6 juillet.
JEAN HUCLEUX. Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne (47-23-32-35). *Jusqu'au 27 juillet.*
JIMENEZ-BALAGUER. Galerie Claude Samuel, 18, pl. des Vosges (42-77-16-77). Jusqu'au 13 juillet.
OLIVIER JUNG. Galerie Horloge, 23, rue Beaubourg, passage des Ménétriers (42-77-92-33). Jusqu'au 27 juillet.
KIJNO. Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 20 juillet.
KISLING. Centenaire. Galerie Daniel Malingue, 26, av. Matignon (42-66-60-33). *Jusqu'au 12 juillet 1992.*
ROLF KNIE. Restaurant Comptoir de l'événement, 2, rue Christine (43-29-01-76). Du 27 juin au 25 juillet.
GEORGES LACOMBE. Galerie Charles et André Bailly, 25, quai Voltaire (42-60-36-47). Jusqu'au 26 juillet.
PASCALE LAMBERT. Galerie Christine Marquet de Vasselot, 18, rue Charlot (42-76-00-31). Jusqu'au 14 juillet.
DAVID LEAPMAN, HYUNSOO CHOI. *Galerie Gutharc Ballin, 47, rue de Lappe* (47-00-32-10). Jusqu'au 13 juillet.
JEAN-JACQUES LEBEL. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Jusqu'au 25 juillet.
FRÉDÉRIC LEMOINE. Raisons d'être. Galerie Apomixie, 19, rue Guénégaud (46-33-03-02). Jusqu'au 30 juillet.
ROY LICHTENSTEIN. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 20 juillet.
LE LIVRE SURRÉALISTE. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 27 juillet.
LOIC MADEC, JEAN-CLAUDE MEY*NARD,* MALGORZATA PASZKO. Galerie Lamaignère Saint-Germain, 43, rue de Saintonge (48-04-59-44). Jusqu'au 13 juillet.
MAGRITTE ET DELVAUX. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 12 juillet.
BENOIT MARQ. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (46-33-90-66). Jusqu'au 13 juillet.
MAITRES FRANÇAIS DES XIXᵉ ET XXᵉ SIÈCLES. Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré (42-60-36-36). Jusqu'au 18 juillet.
JOHN MCCRACKEN. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Jusqu'au 12 juillet.
NOUVEL ESPACE, 33 ARTISTES **PRÉSENTENT UNE ŒUVRE.** Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe (48-06-92-23). Jusqu'au 20 juillet.
ŒUVRES SUR PAPIER. Galerie Lucette Herzog, passage Molière - 157, rue Saint-Martin (48-87-39-94). Jusqu'au 27 juillet.
PHILIPPE PERRIN, ALIAS STARKILLER, LA MAISON PAR JEAN NOUVEL. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 27 juillet.
PLAQUES ÉMAILLÉES PUBLICITAIRES 1895-1935. Galerie Messine-Thomas Le Guillou, 1, av. de Messine (45-62-25-04). Jusqu'au 6 juillet.
BERNARD PLOSSU. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 3 août.
PETER SAUL. Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (42-77-37-92). Jusqu'au 13 juillet.
ERIC SCHMITT. Galerie Néotu, 25, rue du Renard (42-78-96-97). Jusqu'au 20 juillet.
LA SCULPTURE ET SON DESSIN. JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot (43-26-12-05). Jusqu'au 6 juillet.
ALAIN SECHAS. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 10 juillet.
JEAN-PIERRE TACHIER-FORTIN. Galerie Leif Stahle, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). *Jusqu'au 27 juillet.*
TAL-COAT. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (42-96-69-57). Jusqu'au 13 juillet.
BORIS TCHOUPOV. Galerie J. de Rumigny, 32, rue de Condé (43-29-82-51). Jusqu'au 10 juillet.
THE PAINTED DESERT. *Galerie Renos* Xippas, 108, rue Vieille-du-Temple (40-*27-05-55). Jusqu'au 30 juillet.*
TRAVAUX D'ÉLÈVES. Galerie Via, 4-6-8, cour du Commerce-Saint-André (43-29-39-36). Jusqu'au 27 juillet.
DANIELLE VALLET KLEINER. Galerie Giovanna Minelli, 17, rue des Trois-Bornes (40-21-89-69). Jusqu'au 9 juillet.
ED VAN DER ELSKEN. Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (42-77-38-24). Jusqu'au 13 juillet.
FRANÇOISE VERGIER. Je suis en pleine forme. Galerie Claudine Papillon, 59, rue de Turenne (40-29-98-80). Jusqu'au 13 juillet.
BOYD WEBB. OCO, 3, rue Houdart (44-52-02-02). Jusqu'au 15 juillet.
ROBIN WINTERS. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 13 juillet.
GRAIG WOOD. Galerie des Archives, 46, rue des Archives (42-78-05-77). *Jusqu'au 20 juillet.*

PÉRIPHÉRIE

BOULOGNE. Jardins de ville privés, 1890-1930 Espace départemental Albert Kahn, musée, 14, rue du Port et 1, rue des Abondances (46-04-52-80). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h jusqu'en septembre. De 11 h à 18 h d'octobre à décembre. Fermé le 11 novembre. Entrée : 10 F. Jusqu'au 22 décembre.
BRÉTIGNY-SUR-ORGE. Dedans, dehors, proposition VIII. Galerie d'art contemporain de l'Espace Jules Verne, rue Henri-Douard (60-84-40-72). T.l.j. sf dim. de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 septembre.
CHELLES. Trésors de Chelles, sépultures et reliques de la reine Mathilde. Musée Alfred-Bonno, place de la République (64-21-27-85). Ouvert les premiers et troisièmes week-ends des mois de juin et juillet de 14 h à 18 h. Jusqu'au 31 juillet.
CLAMART. Hommage à Jean Arp. Fondation Jean Arp, 21-23, rue des Châtaigniers (45-34-22-63). Ven., sam., dim. de 14 h à 18 h et sur rendez-vous. Entrée : 20 F. Jusqu'au 15 septembre.
IVRY-SUR-SEINE. Denis Serre, Christian Lebrat, Ghislaine Vappereau. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (46-70-15-71). Jusqu'au 13 septembre. **Ghislaine Vappereau.** Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (46-70-15-71). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 12 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h. Fermé les week-ends du mois d'août. Jusqu'au 13 septembre.
JOUY-EN-JOSAS. La Vitesse. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 29 septembre.
LEVALLOIS-PERRET. Fred Forest. La Base, 6 bis, rue Vergniaud (47-58-49-58). Du 27 juin au 3 août.
MALMAISON. *La Mesure du temps dans les collections de Malmaison.* Musée national de Malmaison, avenue du Château-de-Malmaison (47-49-20-07). T.l.j. sf mar. de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 15 septembre.
MEAUX. Daniel Pontoreau. Musée Bossuet, palais épiscopal (64-34-84-45). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 23 septembre. **Hip-Hop Dixit.** Musée Bossuet, palais épiscopal (64-34-84-45). T.l.j. sf mar. et jours fériés de *10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au* 23 septembre.
MELUN. Dana Roman. Espace Saint-Jean, 26, place Saint-Jean (64-52-10-95). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h, dim. de 15 h à 19 h. Jusqu'au 14 juillet. **Francis Gruber et ses amis.** Espace Saint-Jean, 26, place Saint-Jean (64-52-10-95). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h, dim. de 15 h à 19 h. Jusqu'au 14 juillet.
PONTOISE. Louis Hayet. L'œuvre néo-impressionniste et la théorie des couleurs 1883-1895. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (34-43-34-77). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 18 août. **Œuvres impressionnistes et postimpressionnistes des collections. Des musées de Pontoise.** Musée Pissarro de Pontoise, 17, rue du Château (30-38-02-40). T.l.j. sf lun., mar. et jours fériés de 14 h à 18 h. Jusqu'au 18 août.
SAINT-CLOUD. Aspects de la collection Jean Hamon. Musée municipal, jardin des Avelines, 60, rue Gounod et 30 ter, boulevard de la République (46-02-67-18). T.l.j. sf lun. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 7 juillet.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 28 JUIN

« Les passages marchands du dix-neuvième siècle, une promenade hors du temps », 10 h 30, 4, rue du Faubourg-Montmartre (Paris autrefois).

« L'Opéra Garnier », 11 heures, hall d'entrée.

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, *métro Pont-Marie* (P.-Y. Jaslet).

« Nouvelle présentation des collections Cognacq Jay dans l'hôtel Donon *restauré* » (limité à vingt-cinq personnes), 14 h 30, 8, *rue Elzévir.*

« A la découverte d'un temple bouddhique et d'une philosophie », 15 heures, entrée de l'Institut international bouddhique, 40, route de ceinture du lac Daumesnil (Monuments historiques).

« De l'Arsenal au quartier de la Bastille », 14 h 30, métro Sully-Morland (Paris pittoresque et insolite).

« L'île de la Cité. De la rue de la *Barillerie à la rue de la Juiverie.* Evocation de Villon et des vingt églises autour de Notre-Dame. Vie quotidienne et procession au Moyen-Age », 14 h 30, sortie métro Cité (I. Hauller).

« L'église Saint-Germain-des-Prés et son quartier, entre cours et jardins », 14 h 30, devant le portail de l'église (Arts et caetera).

« L'hôtel de Lassay, résidence du président de l'Assemblée nationale » (places limitées, carte d'identité), 14 heures, 33, quai d'Orsay (Connaissance de Paris).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'îlot Saint-Gervais : historique et visite de la maison des Compagnons du Devoir », 14 h 30, 44, rue François-Miron (Paris historique).

« Quinze passages insoupçonnés au cœur de Paris », 14 h 45, métro Palais-Royal, sortie rue de Rivoli (M. Banassat).

« Femmes célèbres du Père-Lachaise », 14 h 45, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« Les jardins des Halles au pied de Saint-Eustache », 15 heures, entrée de *Saint-Eustache, côté rue du Jour* (Paris et son histoire).

« Paul Robert », 19 heures, Musée national d'art moderne (Centre Georges-Pompidou).

CONFÉRENCES

30, avenue George-V, 14 heures : *Rimbaud, l'heure de la fuite. Alain Borer raconte,* film de S. Salmen (Espace Kronenbourg-Aventure).

Centre associatif Mesnil-Saint-Didier (grande salle), 25, rue Mesnil, 14 h 30 : « Chine : comment Yehonala devint la terrible Cixi qui tint tête aux diables étrangers », par C. Bourzat ; 16 h 30 : « La villa Hadriana ou le rêve de marbre », par C. Richard (Le Cavalier bleu).

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « Le mythe d'Eros et de Psyché ». Entrée gratuite (Loge unie des théosophes).

collection judaïsme en terre d'Islam
La version arabe de la Bible de SA'ADYA GAON
L'ECCLESIASTE ET SON COMMENTAIRE
«Le livre de l'Ascèse»
HAÏM ZAFRANI / ANDRÉ CAQUOT
Un vol. 16 x 24, 136 pp. 150 FF.
Maisonneuve & Larose

Le Monde ÉDITIONS

EN VENTE EN LIBRAIRIE

Le Monde SECTION B

LIVRES • IDEES

La détermination absolue de Hannah Arendt

Une philosophe qui a pris le risque de penser les obscurités du siècle

LE CONCEPT D'AMOUR CHEZ AUGUSTIN
Essai d'interprétation philosophique
de Hannah Arendt.
Traduit de l'allemand par Anne-Sophie Astrup, avant-propos de Guy Petitdemange.
Ed. Deux temps Tierce, 116 p., 120 F.

AUSCHWITZ ET JÉRUSALEM
de Hannah Arendt.
Traduit de l'allemand et de l'anglais par Sylvie Courtine-Denamy.
Ed. Deux Temps Tierce, 264 p., 130 F.

EICHMANN A JÉRUSALEM
Rapport sur la banalité du mal
de Hannah Arendt.
Traduit de l'anglais par Anne Guérin revue par Michelle-Irène Brudny-de Launay, présenté par Michelle-Irène Brudny-de Launay. Gallimard « Folio Histoire », 486 p., 46 F

« Il y avait en elle une intensité, une direction intérieure, une recherche instinctive de la qualité, une quête tâtonnante de l'essence, une façon d'aller au fond des choses, qui répandaient une aura magique autour d'elle. On ressentait une absolue détermination à être soi-même, qui n'avait d'égal que sa grande sensibilité. » Ainsi s'exprime le philosophe Hans Jonas le jour des obsèques de Hannah Arendt à New-York, le 8 décembre 1975. Il décrit ce jour-là une Arendt toute jeune, étudiante juive étonnamment géniale, qui suivait avec lui, un demi-siècle auparavant, les cours de Heidegger à Marburg. Mais ces formules conviennent aussi à toute la trajectoire, vie et œuvre mêlées, de cette femme, qui prit à cœur le risque de penser les obscurités du siècle pour qu'un peu de lumière y redevienne possible.

Hannah Arendt n'a jamais cessé de vouloir comprendre. Pour celle qui fut, dès ses quatorze ans, lectrice de Kant à Königsberg même, ce désir obstiné et farouche prit d'abord une tournure purement philosophique. Peu douée pour la médiocrité ou les demi-mesures, elle se forme, dans l'Allemagne des années 20, auprès de Heidegger, de Bultmann et de Jaspers. Première rupture en 1933. Tandis que Heidegger célèbre les vertus du Führer et rêve de Hitler à sa façon, elle est arrêtée et s'évade pour gagner la France. *« Je quittai l'Allemagne sous l'empire de cette idée, naturellement quelque peu exagérée : plus jamais! Jamais plus aucune histoire d'intellectuel ne me touchera : je ne veux plus avoir affaire à cette société. »* Voir Heidegger, le grand amour de sa jeunesse, se rallier au nazisme comme beaucoup d'universitaires, lui ouvrit d'autres chemins que ceux de la théorie pure.

En 1933, Hannah Arendt quitte l'Allemagne, où elle a suivi les cours de Heidegger : « Jamais plus aucune histoire d'intellectuel ne me touchera : je ne veux plus avoir affaire à cette société. »

En France, elle travaille à organiser le départ d'enfants juifs pour la Palestine jusqu'en 1941, où elle doit s'exiler de nouveau, pour les Etats-Unis cette fois. C'est là qu'elle apprendra peu après l'existence des camps d'extermination. Elle s'efforce dès lors de comprendre ce qui défie l'intelligence : la naissance du totalitarisme. Comment la vie politique a-t-elle perdu son sens, et le langage sa portée? Comment l'inhumain est-il devenu possible, non pas chez des monstres, mais chez des hommes très ordinaires? Par quelles voies pouvons-nous réinventer un monde qui dépasse ce désarroi? Tels sont les points désormais au centre de ses réflexions.

Sans rompre avec les philosophes, dont elle ne cessera d'interroger les œuvres, Arendt s'engage dans l'élaboration d'une pensée de l'espace propre du politique, qui en saisisse l'histoire, la fragilité, la contingence, l'opacité. Au ciel immobile des idées, elle préfère les énigmes mouvantes de la Cité, aujourd'hui perdue. Son œuvre multiplie les va-et-vient entre Histoire et actualité, sources classiques *et événements de l'heure. S'exposant à toutes* sortes de risques, avec l'exigence de lucidité pour seule boussole, elle a inauguré, au fil d'une dizaine de volumes et d'innombrables articles, des pistes de réflexion dont on n'a pas fini de mesurer la nouveauté, la fécondité ou les impasses.

Depuis une quinzaine d'années, la France, avec retard, a fini par découvrir cette œuvre majeure. Si les textes d'Arendt qu'on édite à présent n'apportent rien de fondamentalement nouveau, ils permettent de compléter l'approche de sa pensée en précisant des aspects moins connus.

Le Concept d'amour chez Augustin, son tout premier livre, publié en Allemagne en 1929, ne témoigne pas seulement d'une recherche passionnée de soi. Cette thèse abrupte et morcelée, qui s'attache au statut du désir, à la place du prochain et à celle de Dieu, à la fonction, enfin, de l'amour dans la vie sociale, pourrait susciter bon nombre d'études fort diverses. Il faudrait, en effet, mesurer son apport aux études augustiniennes et la comparer notamment à la thèse de Hans Jonas, de cinq ans antérieure, centrée sur la liberté chez Augustin. Il serait possible de se demander comment Hannah Arendt entame *là le deuil de sa relation amoureuse à Heidegger*, ou bien comment certaines analyses esquissent des chemins qui seront plus tard ceux de Lévinas. Ou encore dans quelle mesure l'œuvre à venir garde trace de ce travail prépolitique consacré à un penseur chrétien.

Sous le titre *Auschwitz et Jérusalem* ont été regroupés des articles publiés entre 1941 et 1960, dont la plupart ont paru durant les années de guerre dans *Aufbau*, journal de langue allemande publié à New-York. Arendt y défend notamment la nécessité d'une armée juive et le caractère indispensable à la paix mondiale d'un *« accord définitif entre Juifs et Arabes »*. Si quelques traits ont vieilli, il est frappant de constater combien elle a su très tôt voir loin et juste à propos de problèmes qui se posent encore, qu'il s'agisse du Proche-Orient ou de l'histoire de l'enfer nazi.

C'est aussi ce qu'on se dit en relisant *Eichmann à Jérusalem*. Les commentaires d'Hannah Arendt, envoyée spéciale du *New Yorker*, suscitèrent une controverse internationale, qui se prolongea en France lors de la première traduction du volume en 1966. Il fut souvent jugé intolérable qu'elle eût souligné la collaboration de certains dirigeants des organisations juives avec les nazis. A Gershom Scholem, qui l'accusa de manquer d'amour pour son peuple, Arendt répondit : *« Vous avez tout à fait raison. Je n'« aime » pas les juifs et je ne « crois » pas en eux : j'appartiens seulement à leur peuple, cela va de soi, au-delà de toute controverse ou discussion. »*

Ces polémiques ont fini par masquer les apports les plus remarquables de ce livre. A commencer par la question de *« la banalité du mal »*. Contrairement à des méprises trop souvent répétées, Arendt ne cherche pas une seconde à « banaliser » l'abomination des camps de la mort. Elle n'a pas cessé d'écrire que cet événement était sans précédent ni équivalent dans l'Histoire. Mais elle veut comprendre comment ce mal radical a pu être le fait de gens très moyens, bêtement médiocres. La banale normalité d'Eichmann est terrifiante : M. Tout-le-monde peut devenir inhumain. Mais comment?

« Le langage administratif est le seul que je connaisse », dit Eichmann. Voilà un début de réponse. Quand la pensée ne trouve plus aucune place sous le cliché, quand les mots se soumettent à la neutralisation totalitaire, quand on dit « regroupement » au lieu de « déportation » et « traitement spécial » au lieu de « tuerie », le monde commence à être sens dessus dessous.

Ce reportage pensant nous en apprend aussi beaucoup sur Arendt elle-même. Sans doute ne lui a-t-on pas pardonné d'éclater souvent de rire devant la stupidité du « clown » Eichmann. Sa liberté de ton et de pensée fit scandale. C'est ce qui nous est le plus précieux.

Roger-Pol Droit

LE FEUILLETON
de Michel Braudeau

Le rap de Marguerite

Le caractère composite de *l'Amant de la Chine du Nord* écrit, réécrit, fait entendre un rythme nouveau. Hip-hop. Duras a *découvert le rap*. Est-ce un événement? Revenons plutôt sur la disparition de Jerzy Kosinski, l'écrivain américano-polonais qui s'est donné la mort le 3 mai dernier. Dandy parfait, il se sera promené dans le monde avec comme profession avouée *« investisseur »*.
Page 18

HISTOIRES LITTÉRAIRES
par François Bott

Les farces de Rimbaud

On ne cesse de s'interroger *sur le mystère Rimbaud*. Avec passion, sans dévotion, Jean-Luc Steinmetz propose une enquête très fouillée sur *« l'homme aux semelles de vent »*.
Page 18

DOSSIER

Jean Bollack et la remontée du texte

Depuis 1966, le philologue Jean Bollack cherche à restituer aux auteurs grecs leur fraîcheur d'origine, en passant au crible toutes les interprétations. Au bout de cette démarche, le texte débarrassé de toute poussière ... et quelques polémiques. Après *l'Agamemnon d'Eschyle*, Bollack récidive avec son monumental *Œdipe roi de Sophocle*.
Pages 20 et 21

Un Robinson nordique

Une fable caustique et pince-sans-rire du Finlandais Árto Paasilinna, l'auteur du « Lièvre de Vatanen »

LE MEUNIER HURLANT
d'Arto Paasilinna.
Traduit du finnois par Anne Colin du Terrail
Denoël, 252 p., 95 F.

Il faut décidément retenir le nom d'Arto Paasilinna, ce Finlandais caustique et pince-sans-rire qui s'est fait connaître en France, il y a deux ans, avec *le Lièvre de Vatanen* (1). Dans ce roman aux allures de conte philosophique, Paasilinna entraînait son lecteur haletant sur les traces d'un lièvre blessé, dans une course symbolique vers les immensités vierges du Grand Nord. Là, Vatanen, héros délibérément candide et provocateur, se dépouillait peu à peu de ses habitudes civilisées et, après avoir bravé les institutions, outrepassé les règles de la bienséance, moqué la cruauté et la sottise générales, trouvait finalement un art de vivre à sa convenance, en harmonie avec les solitudes primitives des espaces polaires.

Sous les mêmes dehors de simplicité trompeuse, *le Meunier hurlant* confirme et dépasse les promesses de ce précédent roman. On y retrouve, comme un personnage à part entière, le cadre grandiose de la nature scandinave – forêts, lacs, marais, fleuves – et l'appel de cette terre vibrante, vivante, si importante pour toute une branche de la littérature nordique, notamment chez les voisins suédois, de Selma Lagerlöf à Torgny Lindgren.

Comme dans *le Lièvre de Vatanen*, le personnage principal, ce *« meunier hurlant »* à la psychologie rudimentaire, est entraîné dans les aventures souvent déconcertantes qui donnent au livre la tonalité naïve, parfois irrationnelle, du conte, comme si le roman plongeait ses racines dans les vieilles fables populaires finnoises, ces légendes que l'on raconte à la veillée dans les provinces de Laponie ou de Carélie...

« Peu après les guerres, il arriva dans le canton un homme de haute taille qui dit s'appeler Gunnar Huttunen. Il ne demanda pas de travaux de pelletage (...), comme la plupart des vagabonds venus du Sud, mais acheta le vieux moulin des rapides de la Bouche. L'opération fut jugée insensée, car le moulin était inutilisé depuis les années 30 et complètement délabré. (...) Les fermiers du voisinage (...) rirent aux larmes de cette vente. On constata que le monde ne manquait apparemment pas de fous, même si la guerre en avait tué beaucoup. »

Comme une bête des bois

Fou, Gunnar Huttunen ? Juste un peu dérangé, au point de trouver un plaisir incontrôlable à imiter les animaux de la forêt, à raconter des histoires sans queue ni tête, à inventer toutes sortes d'extravagances, et surtout, la nuit, à hurler comme une bête des bois, du crépuscule jusqu'au lever du jour. Excédés, les habitants du village l'expédient à l'asile, mais Guttunen réussit à s'échapper et se terre en ermite au plus profond de la forêt.

Commence alors une impitoyable battue pour retrouver l'homme-bête et faire sortir le fou du bois, tandis que, du fond de son repaire, le bon sauvage entreprend des études commerciales *(« si un riche homme d'affaires se mettait à hurler, on le lui pardonnerait peut-être plus facilement qu'à un meunier »)*, et observe en la narguant la société des hommes. Tout cela donne lieu à quelques parodies savoureuses de médecins, de marchands ou de banquiers, à un dialogue inopiné avec Jésus en croix – alors même qu'Huttunen s'apprête à mettre le feu à l'église, – à quelques amusantes caricatures de personnages cupides, hypocrites et fourbes.

Le primitivisme du meunier, son « insularité » – Gunnar s'isole d'abord du monde dans l'île aux aulnes, puis dans l'« île aux fous » (l'asile), avant de se retrouver seul dans l'océan de la forêt – font de lui une sorte de Robinson nordique, la figure allégorique du solitaire, aux prises avec lui-même autant qu'avec les autres. C'est la simplicité, la pureté de cette fable qui donnent au roman d'Arto Paasilinna le charme et la puissance des récits proches du mythe.

Florence Noiville

(1) Denoël, 1989.

"Quelle est la vraie couleur de l'angoisse, de la faim, de la folie ?"

demande Michel Schneider dans ce texte qui tient du miracle tant il est fidèle, dans la trame de ses mots, à la réalité picturale du Radeau de la Méduse ".
Catherine David, Le Nouvel Observateur

"Schneider "dit" Géricault comme l'on chante un hymne, avec une violence et une conviction remarquables".
Philippe Dagen, Le Monde

GALLIMARD

L'AMANT DE LA CHINE DU NORD
de Marguerite Duras.
Gallimard, 238 p, 75 F.

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

ARNAUD BAUMANN

Le rap de Marguerite

DEUX fois donc, Marguerite Duras met sur le métier son ouvrage. Il y avait eu *l'Amant*, prix Goncourt en 1984 et best-seller mondial. Il y aura l'adaptation cinématographique de *l'Amant* par Jean-Jacques Annaud. Et à présent – en attendant la sortie du film sur les écrans –, il y a un deuxième roman tiré du scénario, lui-même tiré de *l'Amant*, ou inspiré, provoqué par sa mise en images dans le miroir du cinéma, cet éternel traître de toute littérature. Donc remouture de l'histoire mince en une couche plus large, feuilletée. C'est le côté fer à repasser de M. D.

Ça ne fait pas un pli, l'auteur exulte : *«Je suis redevenue un écrivain de romans.»* Pourquoi pas. Rien n'interdit à un romancier de reprendre son histoire, de l'amplifier, en offrir telle ou telle variante, il n'y a pas de loi contre cela, et une autre Marguerite s'est autorisé cette liberté avant d'entrer dans « la Pléiade ». C'est peut-être cela, la gloire de Yourcenar et sa liberté, l'odeur familière et confortable d'une « Pléiade » en préparation, qui ont donné à Duras l'énergie de quitter sans trop de douceur son éditeur Jérôme Lindon et de revenir dans sa première maison, Gallimard, avec cet *Amant* revisité, rebaptisé «de la Chine du Nord», sensiblement plus étoffé après cinq ans de bonne chère en librairie.

On retrouve le Mékong au bord duquel M. D vécut enfant, la mère découragée, le grand frère dangereux, séduisant, alcoolique, Pierre, et le petit frère, Paulo, dont elle, la jeune M. D, (*«Elle, c'est celle qui n'a de nom dans le premier livre, ni dans celui qui l'avait précédé, ni dans celui-ci»*), toujours désignée comme «l'enfant», est complètement amoureuse. On retrouve Hélène Lagonelle (*«Toujours aussi belle elle était restée»*), Anne Marie Stretter et sa Lancia noire, le Chinois et sa Léon Bollée. Il y a des modifications plus ou moins importantes, des chaussures qui n'ont pas la même couleur dans les deux livres, qu'importe, un écrivain n'est pas une script-girl, du moins pas à plein temps. De son flirt plus ou moins consenti avec le cinéma, *l'Amant* a conservé des notes en bas de page assez ironiques, Duras faisant semblant de n'être pas sûre que l'on soit en train de tourner un film : *«En cas de cinéma on aura le choix [...]. L'auteur préfère cette dernière proposition»*, *«En cas de film, ce détail se reproduirait à chaque rentrée de nuit de l'enfant»*, etc.

L'histoire, bien sûr, reste la même. Une très mince et fluide histoire racontée avec des personnages dans *Barrage contre le Pacifique* en 1950, avec des silhouettes fantomatiques dans *l'Amant*, version 1984, dans un dépouillement flou non dénué de poésie. *L'Amant de la Chine du Nord* durcit certains traits, la relation sensuelle avec le petit frère, la complicité de la mère et du Chinois épris de l'enfant. Quant à la musique, cette fameuse musique imposée par tant de beaux livres (dont *le Ravissement de Lol V. Stein*, pour n'en citer qu'un), elle a changé. Elle s'est accentuée ou aggravée, comme on voudra.

On le sait par ailleurs, dans le commentaire qu'elle fait de certaines affaires judiciaires, Mme Duras se permet tout, parfois n'importe quoi. Dans le cas du petit Grégory, c'est navrant. A d'autres moments, cela produit des illuminations, des raccourcis fabuleux d'intuition, nombre de pages de *la Vie matérielle*, celles consacrées à l'alcool, par exemple, éblouissantes. Dans le domaine musical, donc, ou stylistique, cette grande liberté, cette complaisante confiance en son quasi-génie, aboutit à des résultats parfois cocasses, comme dans *la Pluie d'été*, des dérapages syntaxiques que Duras dit partager avec sa concierge (à force de papoter dans le même escalier, c'est une contagion normale, de la concierge par Duras, pas une preuve d'acclimatation du parler populaire selon l'idéal de Malherbe). Il n'y en a pas trop ici. On tombe même assez souvent sur des phrases d'une belle limpidité, sans apprêt, notamment dans les scènes d'amour entre le Chinois et l'enfant, les plus réussies.

Mais le caractère composite de ce livre, écrit, réécrit, parfois saupoudré à la hâte de simples indications scéniques, fait entendre un autre rythme, nouveau : *«C'est un livre. C'est un film. C'est la nuit»* ou bien *«Elle dit : jouir. Hélène dit que c'est ça»* ou mieux encore, *«Il lui dit de fermer les yeux. Qu'il va le faire : la prendre. De fermer les yeux. Ma petite fille, il dit. Elle dit : non, pas les yeux fermés. Elle dit que tout le reste, oui, mais pas les yeux fermés. Il dit que si, qu'il le faut. A cause du sang»*, etc. Eh bien oui, hip-hop, M. D a découvert le rap.

NE parvenant pas à considérer cela comme un événement majeur, on nous permettra, à l'approche des vacances, de revenir sur une disparition injustement et bizarrement passée sous silence (1), celle de Jerzy Kosinski. L'écrivain d'origine polonaise né à Lodz en 1933, devenu citoyen américain, auteur de quelques livres mémorables, comme *l'Oiseau bariolé, les Pas, le Partenaire inconnu, Cockpit* (2), a choisi, le 3 mai 1991 de mourir dans sa baignoire, la tête dans un sac en plastique, dans son appartement de New-York, en bas de Central Park (*le Monde* daté 5-6 mai). Selon sa compagne, il aurait craint les conséquences de ses troubles cardiaques. Il se serait jugé à court d'inspiration. Possible. Ce n'est pas juste, quoi que l'on pense de ses derniers ouvrages. Parce que si tous les auteurs à sec devaient se donner la mort, il n'y aurait plus beaucoup d'espoir. Lui, au moins, avait déjà sa place d'immortel en nous.

Une vie de légende, d'abord. Fils d'un couple de juifs polonais, il est envoyé à la campagne pour échapper aux persécutions nazies et tombe sous celles des paysans, qui n'aiment pas ce petit noiraud, gringalet nerveux, le plongent dans un trou, sous la glace d'un étang. Aphasique pendant cinq ans, il retrouve la parole à quatorze ans, après un accident de ski. Etudiant, il invente une superbe conspiration pour gagner les Etats-Unis. Marié à une milliardaire de l'acier, membre de la « jet-set », joueur de polo, il perd tout à la mort de sa bienfaitrice épouse.

Et là les journalistes haineux du *Village Voice* le harcèlent : il aurait été aidé dans la confection de ses romans. Quel scandale pour un immigrant polonais, que d'être relu, édité ! C'est monnaie courante ici, et beaucoup de romanciers gagneraient à en faire autant. La vie et l'imagination de Kosinski, pour tous ceux qui l'ont rencontré et aimé, ont été assez fortes et puissantes pour qu'il n'ait eu besoin d'aucun domestique de plume quant au fond de son affaire. Dandy parfait, mystificateur infatigable, brillant causeur, il se sera promené dans le monde avec comme profession avouée «investisseur». En quoi ? En tout, en histoires étranges, en crimes camouflés, en vies réinventées, rejouées d'un coup de dés, en fables empoisonnées. Une belle carrière d'aventurier, un parcours d'artiste jouisseur et inquiétant qui laissera plus de trace dans les lettres américaines que toutes les éditions compilées du *Village Voice*. Et un petit livre singulier, *les Pas*, qui aura aidé plus d'un lecteur, plus d'un auteur à mettre un pied devant l'autre en funambule aveugle dans sa propre vie.

(1) Sauf par notre confrère Raphaël Sorin dans *Globe* de ce mois de juin.

(2) En France, les livres de Jerzy Kosinski ont été publiés chez Flammarion et Fayard. Plusieurs titres sont disponibles en édition de poche.

ARTHUR RIMBAUD
de Jean-Luc Steinmetz.
Tallandier, coll. « Figures de proue », 490 p., 155 F.

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Les farces de Rimbaud

NOTRE société semble craindre de perdre la mémoire, car elle est atteinte par une sorte de manie commémorative. Elle célèbre avec frénésie les anniversaires, comme si elle avait peur de ne plus se souvenir de rien lorsque se présentera l'an 2000. Voici donc le centenaire de Rimbaud, ou du moins celui d'un homme qui, revenu d'Afrique méconnaissable (comme le sont les défunts), mourut d'un cancer le 10 novembre 1891, à Marseille.

Parce qu'il faisait des vers latins à treize ans, et qu'il a terminé son existence en vendant des armes dans le plus vieux pays d'Afrique, Jean Nicolas Arthur Rimbaud n'a laissé d'intriguer les Français. Ceux-ci s'étonnent toujours devant la poésie précoce et l'exotisme des fins de vie. Par une inclination naturelle, ils en tirent à chaque fois une mythologie. Mais la vocation des mythes, c'est d'être improbables. Et certaines personnes se sont mises à douter de l'existence de Rimbaud.

C'était le cas de Félix Fénéon. *«Ce disparu,* écrivait-il en 1886, *voguerait en Asie, se dédiant à des travaux d'art. Mais les nouvelles sont contradictoires ; elles le disent marchand de cochons dans l'Aisne, roi de nègres, racoleur pour l'armée néerlandaise de la Sonde. Ce printemps, la* Revue des journaux et des livres *annonçait le «décès» de M. Arthur Rimbaud (...). Et tandis que l'œuvre, enfin publiée, enthousiasme plusieurs personnes et en effare quelques autres, l'homme devient indistinct. Déjà, son existence se conteste, et Rimbaud flotte en ombre mythique sur les symbolistes. Pourtant, des gens l'ont vu vers 1870* (1).»

De son côté, Henry Miller voulut croire à la véracité du mythe. Arthur Rimbaud, disait-il, *«était né pour être le poète qui allait électriser notre époque»* (2). Antoine Blondin se borna à constater que *«les deux aventures prépondérantes de l'homme consistent à entrer dans la vie, puis à en sortir»*, et que *«ici ou là, Rimbaud fut particulièrement à son affaire»* (3). D'autres essayèrent de rapetisser la légende, mais ils ne firent que la renforcer, comme Léon Bloy quand il s'exclamait : *«Rimbaud, un gamin qui pisse contre l'Himalaya !»* Le gamin, selon la description qu'en donne Paul Verlaine dans *les Poètes maudits* (4), avait une gueule d'*«ange en exil»* et une allure d'athlète complet.

QU'AURAIT pensé Arthur s'il avait pu dénombrer tous les gens qui se sont mêlés de commenter sa littérature et sa vie ? Depuis un siècle, chacun s'interroge sur le mystère Rimbaud. Quelle était la vérité dernière de ce *«fort en thème»* qui se fit voyou, voyant, communard, trafiquant d'armes et d'infini ? S'il a exercé tant de métiers, c'était sans doute parce qu'il n'en aimait aucun. Peut-être devrions-nous méditer aussi les propos de ce commerçant de Djibouti que rencontra un jour Victor Segalen : *«Rimbaud ? Un grand marcheur (...). Et tout d'un coup faisant rire, mais rire !»*

D'ailleurs, Jean-Luc Steinmetz ouvre sa biographie d'Arthur avec cette phrase d'*Une saison en enfer* : *« La vie est la farce à mener par tous. »* Il fallait du courage pour s'ajouter à l'imposant cortège des hagiographes, des zélateurs et des commentateurs de saint Jean Nicolas Arthur Rimbaud. Certains sont allés jusqu'à se prendre pour lui. Ils se sont *«transférés»* dans le corps du voyou des Ardennes, si l'on veut employer le langage du football et de la psychanalyse.

Jean-Luc Steinmetz, qui a édité les œuvres de Rimbaud dans la collection « GF », se tire très honorablement de la tâche périlleuse qu'il a entreprise. Animé par une passion discrète, laquelle ne tourne jamais à la dévotion, il nous offre une enquête très fouillée sur ce personnage véloce qui avait commencé à s'enfuir, bien avant de faire son voyage entre Charleville et l'Ethiopie. Nous saurons presque tout. D'abord, Jean-Luc Steinmetz nous présente le père. Il est souvent négligé, mais il mérite notre intérêt. Le capitaine d'infanterie Frédéric Rimbaud avait eu la curieuse idée de rédiger un *Traité d'éloquence militaire*. Après avoir *«servi»* en Algérie, il fut *«affecté à Mézières»*, en 1852. C'est là qu'il rencontra Vitalie, la future *«mère Rimb»*. A l'époque, les officiers de garnison séduisaient encore les demoiselles de province. De plus, Frédéric portait une *«moustache impériale»*. L'éloquence militaire fit le reste...

Dans le débat sur les rapports entre la littérature et l'existence, Jean-Luc Steinmetz ne donne pas forcément raison à Proust contre Sainte-Beuve. Certes, la vie de Rimbaud ne saurait expliquer son œuvre, mais, chez lui, l'une et l'autre sont inséparables. La littérature n'a été qu'une sorte de *«passage»*. Selon Jean-Luc Steinmetz, dernier détective à s'occuper de l'«affaire Rimbaud», il ne faut point opposer les écrits d'Arthur et le fameux silence qui suivit et qui attrista tellement Verlaine. Celui-ci se plaignait que son ami n'eût même pas laissé d'adresse, après avoir renoncé à la poésie...

MAIS le Rimbaud volubile et le Rimbaud taciturne poursuivaient le même *«dessein»* mystérieux, si l'on en croit Jean-Luc Steinmetz. Cherchaient-ils à se délivrer de cette pesanteur avec laquelle se paie l'existence ? En tout cas, la littérature ne pouvait être un *«domicile fixe»* pour Arthur Rimbaud, car il refusa toujours de s'établir quelque part. Dans *les Poètes maudits*, Verlaine évoquait les *«écoles buissonnières énormes»* du gamin de Charleville. *« Quel marcheur ! »*, disait-il, avant le commerçant de Djibouti. Rimbaud n'a cessé d'être en mouvement. Il ne faisait que passer. Ainsi construisait-il lui-même sa propre légende. Il entourait son secret d'*« un manteau de fables »*. Et peut-être voulut-il mystifier le monde, faute de pouvoir le rendre plus léger ou plus aérien. Quelle farce, la vie ! Et cela faisait *« rire, mais rire ! »* les marchands de Djibouti...

Jean-Luc Steinmetz divise en quatre périodes la carrière d'Arthur Rimbaud : les espérances du *« collégien de Charleville »* ; sa liaison tourmentée avec Paul Verlaine, le *« pitoyable frère »* ; les vagabondages divers, notamment à Java ; et les mésaventures de *« Rimbaud l'Africain »*... Mais quelles que soient les apparences qu'il se prête, le fantôme se dérobe toujours. Cela fait un siècle qu'il pose des lapins à ses biographes et qu'il s'amuse avec la postérité. A Marseille, sur son lit de mort, en novembre 1891, Rimbaud voulait repartir pour l'Afrique. Dans son délire, il écrivit au *« directeur des Messageries maritimes »*, afin d'obtenir un billet pour Suez. Peut-être désirait-il rejoindre (comme le suggère Jean-Luc Steinmetz) *« le magasin ombreux de Harar, où bougent légèrement les plateaux des balances – avant la pesée des âmes »*. Depuis lors, il paraît que Jean Nicolas Arthur Rimbaud se trouve trop à l'étroit dans l'éternité.

(1) Œuvres. Gallimard, 1948.

(2) *Le Temps des assassins*. Hallier/P.-J. Oswald, 1976.

(3) *Certificats d'études*. La Table ronde, 1977.

(4) Réédité par Le Temps qu'il fait, 60 p., 60 F.

★ Signalons également la réédition de la biographie de Rimbaud par Pierre Petitfils (Julliard, 446 p., 170 F), l'étude de Yanny Hureaux sur *les Ardennes de Rimbaud* (Hatier, 192 p., 130 F), le numéro spécial de la revue *Europe* (222 p., 90 F), l'essai de Steve Murphy, *Rimbaud et la ménagerie impériale* (Presses universitaires de Lyon, 246 p., 150 F), et la nouvelle publication des poèmes érotiques de Verlaine, *Femmes et Hombres* (Terrain vague, 148 p., 110 F).

► **François Bott interrompra sa chronique « Histoires littéraires » pendant le mois de juillet. Il la reprendra dans *le Monde* du vendredi 2 août.**

ANTIQUITÉ

Athènes à l'école du théâtre

La tragédie grecque magnifie la puissance de la cité et conjure la jalousie des dieux

DE LA TRAGÉDIE GRECQUE COMME ART POLITIQUE
de Christian Meier.
Traduit de l'allemand par M. Cartier, Les Belles Lettres, 276 p., 145 F.

Christian Meier aime jongler avec les siècles et les genres. Dans *la Politique et la grâce* (1), ce professeur à l'université de Munich introduisait avec beaucoup de subtilité à une anthropologie politique de la beauté grecque. Les lecteurs ne s'étaient pas encore initiés en France à cette discipline nouvelle, que paraissait le robuste *César* (2) de ce maître original.

On peut aujourd'hui mieux le connaître et prendre le temps de découvrir ses thèses sur anthropologie, politique et histoire, grâce à la traduction d'un essai paru il y a trois ans. Son titre français, *De la tragédie grecque comme art politique*, sonne comme un manifeste. Le livre en a parfois le ton et s'aventure avec audace dans un domaine qui, après les travaux de Jean-Pierre Vernant et Pierre Vidal-Naquet, semblait une spécialité hexagonale : les rapports entre théâtre tragique et société dans l'Athènes classique.

Il ne s'agit pas cependant de retrouver les structures profondes de la pensée grecque, telles que la tragédie les met en œuvre. Rien n'est plus étranger à la démarche de Christian Meier que l'examen des systèmes d'opposition organisant les pièces d'Eschyle ou de Sophocle, le repérage des frontières entre culture et sauvagerie ou l'analyse des valeurs complémentaires du sacrifice et de la chasse. L'intérêt de ces recherches ne doit pas faire oublier à ses yeux que nul ne peut connaître *«la portée réelle des structures de la pensée et de l'imaginaire ainsi mises au jour»*. Il y a plus grave : *«Dans bien des cas, l'histoire de l'époque n'est pas prise en compte.»*

Hégémonie sur l'Egée

Il faut donc confronter le discours politique de la tragédie à celui des historiens, fuir la tentation de l'universel pour saisir le particulier, cerner au travers du prisme de l'expérience théâtrale *«le caractère original du corps civique athénien et des situations dans lesquelles il s'est trouvé au V^e siècle avant notre ère»*. Tout en évitant de rester à la surface des événements et de croire qu'ils se reflètent naïvement dans les œuvres dramatiques. Bref, il convient de *«prendre en compte l'assise mentale du politique»* pour *«éclairer la tragédie d'un jour nouveau»*.

Ce projet implique deux parties : d'abord, une réflexion sur le besoin de la tragédie dans la cité athénienne et le rôle qu'y tiennent les festivités théâtrales; ensuite une mise à l'épreuve sur un corpus limité, les pièces d'Eschyle et les premières œuvres de Sophocle, *Ajax* et *Antigone*. Christian Meier a en effet choisi de privilégier la période qui va des guerres médiques à celle du Péloponnèse.

Athènes triomphe des Perses, ouvre la démocratie aux couches moyennes de son corps civique et met en place, grâce à une puissante flotte, son hégémonie sur l'Egée. Une cité qui, avant Marathon et Salamine, comptait peu devint ainsi *«l'école de la Grèce»*. Epoque formidable vécue par une génération d'hommes qui, conscients d'une accélération du temps, craignaient *«la jalousie des dieux»* devant cette ascension soudaine et se trouvaient partagés entre le respect des traditions et un ordre nouveau constitué au jour le jour.

La scène tragique aida à surmonter ces bouleversements qui obligeaient chacun à improviser. Elle servit des acteurs du jeu politique en quête de croyances collectives et de cohésion sociale. Pour Christian Meier, *«la tragédie a été aussi nécessaire à la démocratie athénienne que l'Assemblée du peuple ou le Conseil»*. Elle contribua notamment à l'élaboration d'un *«savoir nomologique»*, ce cadre mental dans lequel les choses prennent sens et où se forgent les valeurs d'une communauté. La participation régulière de citoyens aux affaires ne comblait pas un certain vide idéologique, né des succès militaires et de l'effondrement d'un monde naguère sous la tutelle de l'aristocratie.

Le théâtre, fête religieuse et civique, offrait aux Athéniens les représentations dont ils avaient besoin. En magnifiant leur puissance, en les réconciliant avec les dieux garants de leur justice et en introduisant le procès de la réalité, les Grandes Dionysies célébrées vers la mi-mars, quand reprenait la navigation et que les alliés payaient tribut, eurent une fonction régénératrice. Le mythe fécondait le présent. La tragédie replaçait le nouveau dans l'ancien et permettait de penser l'un par rapport à l'autre. Les dieux pendant les fêtes – et Dionysos en son théâtre, par le truchement des poètes – *«remettent les hommes d'aplomb»*, comme dit le Platon des *Lois*. Le théâtre est pour Aristophane un professeur pour adultes.

Festin dramatique

Christian Meier le rappelle à son tour en faisant le point sur les conditions de la représentation tragique qui ne ressemblait à aucun de nos festivals : neuf tragédies en trois jours, trois drames satiriques, dans un lieu rassemblant plus de quinze mille spectateurs dont on ne sait pas ce qu'ils pouvaient suivre de l'action; sept mois de préparation pour les trois poètes retenus après la désignation de leur chorège respectif; un financement assuré par les seules largesses des riches citoyens; une compétition tranchée, dans un souci d'équité, par le vote d'un jury et un tirage au sort. De ce tableau bien mené, on retiendra une hypothèse brillante : si la culture festive connut un tel essor sous Périclès, c'est que la cité pensait en termes de compensation. Plus s'augmentaient sa richesse et sa domination, plus s'alourdissait sa dette envers les dieux et plus Athènes croyait devoir offrir de riches concours.

De ce festin dramatique – plus d'un millier de pièces écrites au cours du V^e siècle, – nous avons seulement quelques miettes : trente-deux pièces exactement. C'est dire combien l'analyse des manifestations de la pensée politique dans la tragédie grecque n'est pas facile. Christian Meier s'y lance avec courage. On lui reprochera toutefois l'alternance assez pesante des rappels historiques et des essais d'interprétation, comme les trop longs résumés de l'action des œuvres qu'il commente. A moins qu'il ne faille désormais raconter *les Perses* comme on le fait d'un film à qui ne l'a pas vu? L'auteur hésite enfin souvent entre l'étude du discours politique des tragiques et le décryptage des allusions à la vie athénienne. Mais combien d'entre elles nous échappent? Que signifie qu'un vers renvoie à l'alliance d'Argos avec Athènes? Restent des intuitions fortes.

On est séduit par le parallèle entre certaines situations des *Suppliantes*, d'Eschyle, comme la question de la participation du peuple à la décision d'accueillir les Danaïdes, et les menées d'Ephialte, le prédécesseur de Périclès à la tête du parti démocratique, qui s'appliqua à exalter la souveraineté populaire en brisant l'autorité de l'Aréopage. De même, on croira volontiers que l'Orestie répète le *«renversement»* de ce tribunal, dernier refuge de l'aristocratie.

On s'interrogera davantage sur le rapprochement du conflit d'Antigone et de Créon avec les polémiques suscitées par les grands travaux de Périclès et la politique de force employée contre les alliés, attitude que réprouvera une opposition grandissante issue de la noblesse attique. Mais depuis ce jour où Phrynichos avait représenté en 492 *la Prise de Milet* et où les Athéniens avaient pleuré si fort que l'Assemblée avait décidé d'interdire la pièce et de punir d'amende son auteur coupable d'avoir montré une actualité trop brûlante, ne fallait-il pas beaucoup de ruse au poète pour réintroduire ce présent que la cité voulait mettre à distance et regarder quand même?

Hervé Duchêne

(1) Collection «Travaux», le Seuil, 1987

(2) Le Seuil, 1989.

Le jardin de Zeus

LA MYTHOLOGIE
Les aventures des dieux.
Texte de Laura Fischetto, illustrations de Letizia Galli. Le Centurion, 172 p., 85 F.

La mythologie grecque est-elle pour les enfants? Comment leur montrer la Terre, solitaire aux débuts du monde, tirant d'elle-même le Ciel pour qu'il la couvre et qu'à deux ils remplissent l'univers? Comment évoquer le coup de serpe qui trancha la virilité du Ciel? Pis encore, l'adultère de la belle Aphrodite, mal mariée à ce forgeron d'Héphaïstos, séduite par Arès le fier-à-bras?

Les dessins de *la Mythologie, les Aventures des dieux*, dus à Letizia Galli, accompagnés par le texte de Laura Fischetto, ont su capter et adapter aux enfants l'extraordinaire vitalité de la fable, l'élan qui fait bondir les dieux par-dessus les montagnes. C'est qu'il s'agit moins de trousser déesses ou bergères que de communiquer aux hommes le sentiment de la beauté de la vie.

Un monde bleu

La plus grande réussite des auteurs est peut-être l'évocation initiale de la mise en ordre du monde. Figurer Chaos, la béance initiale, quelle gageure! Les formules savantes se muent en phrases très simples, pudiques et claires à la fois, avec de brèves citations d'Hésiode, d'Homère, d'Ovide.

Cette initiation est baignée dans le bonheur des couleurs franches de Letizia Galli. Grâce à elle, les satyres exultent dans les montagnes à la naissance de Dionysos, l'hypocrite nourrisson Hermès s'est à nouveau entortillé dans ses langes pour faire croire que non, il n'a pas pu voler les bœufs de son grand frère Apollon.

Un monde bleu, un monde couleur chair, une bien jolie promenade dans le jardin enchanté où la chèvre Amalthée offrit son lait au petit Zeus pour en faire le roi des dieux et des hommes... et aujourd'hui pour la joie de nos enfants, une joie solidement cartonnée et munie d'un index – on ne s'initie jamais trop tôt à ces choses-là!

P. Ch.

★ A paraître, par les mêmes auteurs, un deuxième volume, *les Héros et les Hommes*. Leurs albums *Ma Première Bible en images* et *les Animaux de la Bible*, également au Centurion, ont été traduits dans 17 pays et en 14 langues...

Autres parutions

• Virgile : *Enéide*. Publiée pour la première fois à la fin des années 70 dans la collection des Universités de France, voici dans un volume de poche l'édition de *l'Enéide*, traduite, annotée et longuement présentée par Jacques Perret. (Gallimard, coll. « Folio », n° 2225.)

• Sénèque : *Théâtre complet*, vol. I. Présentées dans une édition qui se veut de qualité, *Phèdre, Thyeste, les Troyennes* et *Agamemnon* sont les quatre pièces réunies dans ce premier volume traduit, préfacé et annoté par Florence Dupont. (Ed. de l'Imprimerie nationale, coll. « Le spectateur français », 401 p., 149 F.)

• Marcel Le Glay, Jean-Louis Voisin et Yann Le Bohec : *Histoire romaine*. Un livre de synthèse, nourri des travaux les plus récents, qui s'applique à mettre en évidence et à respecter la trame chronologique. Un instrument de travail à l'usage de l'étudiant. (PUF, coll. « Premier cycle », 587 p., 129 F.)

Les souffrances de l'amitié

par Tahar Ben Jelloun

L'AMITIÉ
de Cicéron.
Traduit du latin par Christiane Touya, Arléa, 96 p., 85 F.

Plus que l'amour, même si elle en tire son nom, l'amitié a ses exigences et sa rigueur. Les blessures d'amitié font très mal et sont inguérissables. On ne les prévoit pas, on n'y pense pas, tant l'affection que procure l'amitié est et doit être hors de toute compromission. Que faire quand l'ami trahit, quand il avilit ce lien exceptionnel et qu'on voulait pur et franc? Rien. On ne peut même pas s'en prendre à l'être qui a rempli votre vie et a contribué à lui donner un sens. On souffre et on est désarmé.

Les règles de l'amitié ne se confondent pas avec celles de l'amour, lesquelles n'excluent ni la trahison ni la guerre. C'est pour cela que Cicéron rappelle que *«rien n'est plus honteux que de partir en guerre contre celui qui fut votre ami»*. Comment alors supporter l'animosité et la rancœur en hommage à l'amitié passée? Comment garder dignité et sang-froid face à la déchirure? Il faut faire l'apprentissage de l'oubli, entamer dans la solitude et le silence le deuil de la relation. Car lorsque l'amitié qui est l'*«entente nourrie d'affection»* est brisée par une indignité, par un manque de vertu, il faut savoir y renoncer. Comme le dit Cicéron, *«mieux vaut découdre que déchirer»*.

Une religion sans prière

Si l'amitié cesse après la blessure, elle continue de vivre après la mort. Lorsque Cicéron perdit son ami Scipion, il s'interdit, malgré la souffrance, de s'affliger de sa propre détresse. Il dit : *«Ce n'est pas aimer ses amis mais s'aimer soi-même»*; or cela est incompatible avec la vertu de l'amitié. Parlant de Scipion, il dit encore : *«C'est sa valeur morale que j'ai aimée et elle, elle n'a cessé de vivre.»* A partir du moment où l'on sait que l'amitié est placée au-dessus de toutes les choses, on doit faire en sorte d'en être digne. Cela n'est pas toujours aisé. Les gens ont tendance à confondre les sentiments, croire que l'amitié est possible malgré les défaillances et manquements. Cicéron rappelle la loi sacrée de l'amitié : *«N'exiger jamais rien et n'accepter jamais rien de déshonorant.»* Il ne faut surtout pas croire que l'ami nous est redevable, car il ne doit y avoir ni calcul ni intérêt. Les devoirs de l'amitié sont d'abord envers soi, pas envers les autres. On ne demande pas l'impossible à l'ami, car *«cela voudrait dire qu'on est prêt aux services les plus vils le cas échéant»*.

L'amitié est une religion où il n'y a ni prière ni châtiment. C'est une foi en soi et en l'autre. Et c'est l'estime que chacun a pour soi qui détermine l'estime que ses amis auront pour lui. On ne réclame pas à ses amis ce qui pourrait entamer cette estime; on doit être soucieux de rendre des services plus que d'en demander.

On ne se lasse pas de ce sentiment qui n'est surtout pas un lien de parenté. Un parent, on ne le choisit pas. En outre, il pourrait toujours se dérober quand on a besoin de lui. La famille est parfois pesante, pas l'amitié. Elle, c'est une présence et une complicité sans complaisance. Si pour exceller en amitié *«il ne faut point avoir besoin de personne pour suppléer ses propres ressources»*, il faut savoir aussi être attentif aux autres, avec discrétion, être à l'écoute des blessures muettes.

A relire dans une nouvelle traduction ce superbe texte de Cicéron écrit cinquante ans avant Jésus-Christ, on se dit que l'amitié est le sentiment le plus élevé mais aussi le plus difficile à vivre dans toutes ses vertus.

★ Les éditions Arléa ont entrepris la réédition de plusieurs auteurs grecs et latins, parmis lesquels, outre Cicéron, citons César *(la Guerre en Gaule)*, Juvenal *(Ce qui dépend de nous)*, Ovide *(l'Exil et le salut)*, Plutarque *(la Conscience tranquille, Erotikos)* ou Sénèque, *(Apprendre à vivre, la Vie heureuse, etc.)*.

La flamme grecque

Oliver Taplin explore le « sous-sol du paysage mental de l'Occident »

LES ENFANTS D'HOMÈRE
L'héritage grec et l'Occident
d'Oliver Taplin.
Traduit de l'anglais par Juliette Hoffenberg, Robert Laffont, 286 p., 250 F.

Oliver Taplin est un professeur d'Oxford apprécié pour ses travaux sur la mise en scène des tragédies grecques. Il n'a pas vraiment délaissé son domaine favori avec ce livre, *les Enfants d'Homère*, opportunément traduit dès l'année qui a suivi sa parution en anglais. En effet, dans la part de l'héritage grec qui reste vivante aujourd'hui, la tragédie brille d'un éclat particulier – à preuve la sensation que vient de provoquer l'*Orestie* d'Eschyle, montée par Ariane Mnouchkine.

Le lecteur suivra avec plaisir Oliver Taplin dans sa tentative pour explorer le *«sous-sol du paysage mental de l'Occident»*. Et avec d'autant plus de plaisir, dirai-je, qu'il fait à sa propre culture anglo-saxonne une place largement méritée, par Auden, Joyce, voire Tony Harrison et son *Sex-war opera* (1985), inspiré par Médée... Le lecteur français en retire une sensation supplémentaire de dépaysement. Voici, d'un point de vue original, un très large panorama, qui associe aux hommes de lettres les savants, les Jean-Pierre Vernant, les Bernard Knox, les Raymond Klibansky.

Le côté putride de l'héritage n'est pas occulté. Un doute flotte autour de Nietzsche requérant contre Socrate, sinon de Wilamowitz, et l'odeur s'amplifie dans les allées du pouvoir nazi : la Grèce est une composante fondamentale de notre civilisation, *«pour le pire ou pour le meilleur»*.

C'est bien pourquoi l'on peut regretter que l'auteur, qui a, il est vrai, tant de bonnes choses à dire, ne fasse pas davantage le lien entre la Grèce classique des V^e et IV^e siècles avant J.-C., qui occupe l'essentiel de son livre, et les sociétés hellénistiques puis romaines, qui l'ont aussitôt prise comme référence.

Oliver Taplin privilégie la Grèce redécouverte depuis la fin du XVIII^e siècle, plutôt que la culture grecque transmise par diffusion continue, à travers des filtres successifs, depuis l'Antiquité. Cette limite n'empêche pas son livre, à l'illustration neuve, belle ou amusante, de se lire avec agrément et profit.

P. Ch.

DOSSIER

Jean Bollack

Jean Bollack vient de publier aux Presses universitaires de Lille quatre gros volumes qui ont pour titre l'Œdipe roi de Sophocle. *Il s'agit, comme pour* l'Agamemnon d'Eschyle, *que le même Bollack avait fait paraître en 1982 avec Pierre Judet de La Combe, de tout autre chose que d'une traduction nouvelle s'ajoutant à d'autres du dramaturge grec. Bollack n'a pas pour ambition de proposer une « meilleure » interprétation de la tragédie de Sophocle, il désire traduire le texte tel qu'il était, dans sa vérité originelle, dans la clarté et dans l'obscurité de sa création.*

Philologue, historien, philosophe, Bollack affirme en effet que tous les textes classiques sont venus jusqu'à nous encrassés, déformés, affaiblis, adaptés par les préjugés culturels et par les préoccupations de transmission scolaire des différentes écoles philologiques et littéraires du XIX^e et du XX^e siècle. Sa propre traduction, appuyée sur une érudition rigoureuse, sur la recherche d'une vérité « objective » du texte, s'accompagne donc, vers à vers, d'une discussion de toute la tradition.

La démarche de Bollack, les controverses qu'elle suscite, les oppositions très vives qu'elle rencontre parmi les hellénistes traditionnels n'intéressent pas que la lecture des textes grecs. C'est toute la question de la lecture du passé qui est posée, de sa vérité possible et des obstacles de toute nature que l'Histoire oppose à la lecture de l'Histoire.

P. L.

Lire quel passé ?

En juin 1966, un jeune maître de conférences à la faculté des lettres de Lille, Jean Bollack, venait soutenir à la Sorbonne une thèse retentissante : ce philologue, à partir des ruines qui nous restent de l'œuvre d'Empédocle – quelques centaines de vers, – proposait en effet une reconstitution du temple entier de cette pensée vieille de vingt-cinq siècles. Pour appuyer sa démarche audacieuse – qui ne manqua pas d'effaroucher la sage Sorbonne, – Bollack, en philosophe et en archéologue autant qu'en spécialiste de la pensée grecque, proposait une *Introduction à l'ancienne physique*, qui comparait les autres cosmogonies archaïques – celles de Parménide, d'Héraclite, d'Anaxagore ou de Démocrite – à celle du philosophe sicilien.

Publiés aux éditions de Minuit, dans la collection « Le sens commun » que dirige Pierre Bourdieu, les trois volumes d'*Empédocle* demeurent aujourd'hui encore un ouvrage-manifeste. Il s'agit en effet, pour Bollack, de rendre les auteurs anciens à eux-mêmes, de combattre l'utilisation qui a été faite au cours des siècles de ces auteurs classiques, des interprétations et des images que les différentes générations ont crées et qu'elles ont transmises aux générations suivantes pour des fins pédagogiques ou idéologiques qui leur étaient propres. Au bout de cette démarche lente, savante, audacieuse mais rigoureuse, le texte, enfin débarrassé de toute la poussière et des repeints des siècles, devait apparaître dans sa fraîcheur, sa vérité, son étrangeté radicale.

Bollack s'attaquait à forte partie : à la tradition de l'Université française, où la séparation des savoirs est de règle, où les philologues se tiennent souvent le nez au texte, ignorant ou méprisant le contexte philosophique ou historique, cependant que philosophes, historiens ou littéraires multiplient les commentaires et les interprétations à partir de textes mal établis ou carrément faux.

En 1971, c'est Pierre Boyancé, membre éminent de l'Institut et président de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, qui s'en prenait à *la Lettre d'Epicure*, que venait de publier Bollack (éd. de Minuit), y dénonçant *« une recherche voulue d'originalité, une interprétation romanesque et péjorative du travail de ses prédécesseurs »* et, reproche qui dut beaucoup amuser Bollack, pourfendeur de toutes les grilles interprétatives, *« un temps où sous l'influence de Marx et de Freud, on ne peut plus croire à l'objectivité des érudits »*. Au bout de cette diatribe, l'argument que ne manqueront jamais d'utiliser les adversaires du philologue : *« M. Bollack, refusant la tradition, ne réussit à nous apporter qu'une lecture qui obscurcit tout à fait Epicure. »*

La réponse de Bollack, telle qu'elle s'exprime dans les travaux considérables qu'il mène avec son centre de recherches de Lille, ne varie pas. D'une part, il y a, à l'origine, une œuvre, unique dans tous les sens du terme, et c'est cette œuvre – et nulle autre, plus facile d'accès ou plus conforme à l'image qu'on se fait de son auteur et de son époque – qu'il s'agit de retrouver dans son unicité et sa vérité. D'autre part : *« A chaque siècle, cette puissance anonyme qu'est la culture élimine les traits distinctifs des pensées singulières. Si donc on reçoit, sans la critiquer, l'image qui a été forgée dans l'âge précédent et transmise par les traditions scolaires, le visage du penseur s'affadit et l'altère. Tel est le sens de notre travail : remonter le cours de l'Histoire, pour affirmer l'Histoire et rejeter dans une approche d'abord négative ce qui ne revient pas à l'auteur. »*

Un programme proche dans sa démarche de la sociologie critique de la culture et des systèmes d'enseignement de Pierre Bourdieu. Un programme qui pose abruptement une question de méthode à tous ceux dont le travail est de lire le passé, historiens, critiques littéraires ou philosophes : ce que vous lisez est-il le passé lui-même ou un ensemble où se mêlent l'objet et ses interprétations culturelles ?

Cette interrogation, Bollack l'a poursuivie à propos d'Héraclite (*Héraclite ou la séparation*, avec Heinz Wismann, Minuit), d'Epicure encore (*la Pensée du plaisir : Epicure*, Minuit). En 1982, avec Pierre Judet de La Combe, actuel directeur du centre de recherches de Lille, il s'est emparé de l'*Agamemnon* d'Eschyle pour donner, en quatre volumes d'une érudition étourdissante, le texte grec, sa traduction et l'ensemble discuté de toutes les interprétations antérieures.

A propos de cet *Agamemnon*, Bollack déclarait : *« Un formidable travail philologique s'est accumulé depuis le dix-neuvième siècle sur l'*Agamemnon *en raison de son prestige et de son obscurité. Il entrave certes la lecture, mais on est tributaire de lui. J'en ai tiré quelque profit. J'ai aussi montré quels préjugés se sont incrustés dans les traductions diverses. La seule façon de se garder des idées préconçues n'est-elle pas de les analyser dans leur genèse ? »* Il vient d'accomplir un travail identique sur l'*Œdipe roi*, de Sophocle.

P. L.

Œdipe nu

Un livre monumental pour restituer la plus célèbre des tragédies grecques

L'ŒDIPE ROI DE SOPHOCLE
Le texte
et ses interprétations
de Jean Bollack.
I. Introduction, texte, traduction ;
II, III, IV. Commentaire, index
et bibliographie.
Presses universitaires de Lille,
356 + 1304 p., 450 F les 4 vol.

Œdipe roi, de Sophocle, la reine des tragédies grecques… Mais la reine aujourd'hui est nue. Ce n'est plus qu'un texte dans une langue morte dont les philologues scrutent patiemment la longue histoire, au fil des copies et commentaires successifs, afin de retrouver le visage qu'il offrit aux Athéniens un matin de printemps, voici combien d'années ? 2 410 ? 2 420 ? Dans les étrangetés de la pièce transmise, comment distinguer ce qui est dû à la distance entre Sophocle et nous d'avec la copie fautive ou la falsification ?

Pour s'y efforcer avec rigueur, il faut écrire une histoire de la compréhension du texte en même temps que l'on nous propose une compréhension nouvelle. De ce type de recherche, Jean Bollack et ses amis du Centre de recherches philologiques de Lille se sont fait une spécialité. Après le monumental commentaire à l'*Agamemnon* d'Eschyle publié voici une décennie, il nous livre aujourd'hui un *Œdipe roi* lui aussi monumental, plus de mille pages accompagnant les mille cinq cents et quelques vers de l'œuvre. Elles constituent un travail d'une grande probité, soucieux de ne négliger aucun problème de l'édition d'un texte antique, têtu à trouver le sens.

Jean Bollack refuse le laxisme qui consiste à noter d'une croix les passages réputés *« désespérés »* ou à supposer inauthentiques (interpolés) ceux qui paraissent faibles. Comme il le dit dans une de ses formules lapidaires, *« le verdict de l'interpolation porte un jugement sur l'impasse des interprétations, non sur le texte »*. Il affronte aussi la difficulté, plus grande qu'il n'y paraît peut-être, qui consiste à illustrer par une traduction ferme et belle les choix du commentaire.

Il est toutefois une borne que la méthode Bollack, si exigeante par ailleurs, ne renverse pas, volontairement peut-être. Elle se veut très strictement philologique et fait peu de place aux réalités concrètes, historiques, matérielles.

Un exemple frappant, d'ordre politique et institutionnel, est fourni par le terme *tyrannos*, qui sert presque constamment à désigner Œdipe dans la pièce. Bollock fait comme si, pour l'interpréter, le choix était entre deux termes français, « roi » et « tyran » ; et il faut en effet lui concéder que le traducteur n'en a pas d'autre. D'où, puisqu'à l'évidence cet Œdipe *tyrannos* n'est pas un tyran, le titre français usuel, *Œdipe roi*. Or il existe un autre mot grec pour roi, *basileus*.

La différence entre les deux n'est pas entre tyrannie et bon gouvernement, mais entre maître qui ne tient son pouvoir que de lui-même (ou du peuple) et souverain légitimé par Zeus, soumis aux lois célestes. L'accent est mis sur l'origine du mandat, non sur la manière dont il est exercé. Cela explique qu'Œdipe, qualifié de « maître » (*tyrannos*) par tout le monde pendant la pièce, n'est salué par les Thébains comme souverain (*basileus*) qu'après sa déchéance, car ils savent désormais qu'il est issu de la dynastie légitime de Thèbes. Ce point, qui n'est pas négligeable, a été montré par un savant américain, Bernard Knox, en 1954 et aurait dû être discuté par Bollack.

Jeux de mots et ambiguïtés

Une scène importante illustre un autre type de ces limitations imposées par la philologie. Jocaste, mère et épouse d'Œdipe, livre à celui-ci les premiers indices concrets qui peuvent lui faire entrevoir qu'il est l'enfant autrefois abandonné de Jocaste et de Laïos, et le meurtrier de Laïos. Elle lui dit en effet que Laïos a été tué par des brigands *« à la fourche de trois chemins »* et, aussitôt après, que leur fils avait été abandonné dans la montagne, *« chevilles attachées »*.

On s'est beaucoup étonné qu'Œdipe néglige la seconde donnée, et que Jocaste n'ait jamais fait le rapprochement avec la difformité des pieds de son mari actuel (d'où il tire son nom, Oidìpous, « pieds enflés »). Or chaque indice contient une inexactitude ou une imprécision qui empêche la reconnaissance immédiate : en réalité, Laïos n'a pas été tué par plusieurs brigands mais par un homme seul ; les chevilles d'Œdipe n'ont pas été attachées par un lien mais transpercées (entre le talon d'Achille et le tarse, comme on fait aujourd'hui encore aux carcasses des bêtes de boucherie pour les suspendre).

Le second indice est le plus terrible puisqu'il désigne Œdipe non seulement comme meurtrier, mais comme parricide et incestueux. Œdipe, ébranlé par le premier (car il a lui aussi, jadis, tué un homme *« à la fourche de trois chemins »*), ne relève pas la suite. Jean Bollock a très bien vu la raison de cette « surdité provisoire » : c'est le meurtrier de Laïos qu'il recherche, non l'enfant perdu du couple. Mais pour la suite, Bollock se laisse égarer par les arguties de ses prédécesseurs, qui veulent que Jocaste parle des pieds et non des chevilles, contre le sens immédiat des mots et contre le sens pratique. C'est aux chevilles qu'on entrave hommes et bêtes, non aux pieds. Du coup, lui échappe ce qui me paraît essentiel, à savoir qu'une ligature même serrée ne laisse pas les mêmes cicatrices que l'agrafage dont le bébé a été victime et qui sera révélé au moment ultime de l'identification d'Œdipe par l'homme qui l'a sauvé. L'imprécision de Jocaste s'explique : la mère n'a pas, de ses yeux, regardé le supplice de son enfant.

Enfin, la « méthode Bollack » ne relève pas toujours l'une des marques du style de cette pièce, plus forte peut-être que dans toute autre tragédie grecque : les jeux de mots et les ambiguïtés. Au vers 838, Jocaste demande à Œdipe, à propos du messager qui va achever la révélation : *« Que voudras-tu de cet homme quand tu l'auras sous les yeux ? »* (trad. Jean et Mayotte Bollack). Littéralement, le grec dit : *« Quel peut bien être ton désir de lui, une fois apparu ? »* Mais le participe *une fois apparu* a un homonyme exact qui signifie *tué*, et on peut entendre : *« Quel peut bien être ton désir de celui qui a été tué ? »* (Laïos, le père d'Œdipe, évidemment). Comment expliquer la formulation contournée de ce vers si l'on n'invoque pas la volonté d'alerter grâce à elle le spectateur sur le deuxième sens qu'il renferme ?

Les réserves que je viens de faire notent plutôt des silences que des erreurs, et on pourrait avoir scrupule à reprocher au savant de n'avoir pas dit plus, alors qu'il a déjà tant dit, avec force et concision. *« Sophocle est une chose si parfaite que le texte transmis répond rarement à l'attente »*, dit Jean Bollack pour caractériser l'attitude des critiques de la fin du XIX^e siècle. On pourrait dire qu'avec son nouveau commentateur Sophocle reste une *« chose parfaite »*, et que le texte transmis répond à l'attente, aussi pleinement que faire se peut.

Pierre Chuvin

هكذا من الأصل

DOSSIER

Jean Bollack et la remontée du texte

Œdipe roi

La fascination du sens

Un entretien avec l'auteur de l'Œdipe roi de Sophocle

« *Comment s'articulent* les trois propos de ce livre en quatre tomes : comprendre le texte de Sophocle, inventorier la tradition de son commentaire et donner une *traduction de la tragédie qui* respecte au plus près son sens ?

– Après avoir étudié les systèmes cosmologiques des Grecs – donc la représentation qu'ils *se faisaient du* monde et la relation qu'ils avaient à leur propre corps, – j'ai voulu, pour une œuvre majeure, montrer comment toute une tradition *savante et culturelle faisait* écran entre le texte et la compréhension que nous pouvons en avoir. Il s'agissait, par ce détour, de démontrer l'impossi*bilité* d'une approche immédiate, d'une lecture directe. Les œuvres sont toujours là, déjà transmises, et c'est une illusion dangereuse que de croire pouvoir s'affranchir de l'héritage qui, à la fois, nous les communique et nous en éloigne.

» De là les différents plans de mon travail. D'abord, établir le texte dans sa matérialité, dans sa transmission, en montrant *que les hypothèses paléographi*ques les plus techniques sont toujours tributaires de la compréhension. Ensuite, le déchiffrement du sens des phrases, un *travail* proprement philologique, rendu particulièrement difficile dans le cas d'*Œdipe roi* par la syntaxe hardie, « spéculative », de Sophocle, qui opère par négations, hypothèses, conditionnels imbriqués.

» Pour cette étude, j'ai construit une série de petites monographies confrontant les solutions apportées par la tradition aux problèmes posés par le *texte*, depuis les commentateurs alexandrins ou byzantins jusqu'aux philologues du dix-neuvième et du vingtième siècle. Puis il faut passer à la compréhension de l'ensemble, c'est-à-dire de l'œuvre en son entier et dans sa logique. Il y a, enfin, la proposition d'une traduction qui soit compréhensible, représentable dans les conditions culturelles contemporaines.

» Cette entreprise, qui visait à totaliser tout le savoir accumulé autour de l'une des œuvres les plus lues et les plus commentées de la littérature occidentale, avait évidemment quelque chose d'un peu fou.

« Eliminer ma subjectivité »

– Pour vous, la relation à une œuvre est toujours une partie qui se joue à trois entre *« le texte, l'ego qui le lit, et toutes les lectures qui ont précédé la sienne »*. Comment situez-vous votre propre compréhension du texte de Sophocle par rapport à toutes celles qui l'ont devancée ? Est-*elle d'un autre ordre* et échappe-t-elle aux déterminations historiques qui limitent les précédentes ?

– Ce que je veux éliminer, *c'est ma subjectivité*. Je ne serais pas historien si je ne considérais pas ma propre position comme historiquement déterminée. Mais ce que j'ai *voulu* faire, c'est analyser la tradition concernant *Œdipe roi* dans sa totalité et, à partir de là, construire des propositions de sens qui sont autant d'hypothèses *scientifiques* que je fais jouer les unes contre les autres. Les monographies que j'ai construites sont des *discussions* savantes entre la tradition et mes propositions. Si la tradition a raison, je retire mon hypothèse.

» J'ai été frappé par *la récurrence* des préoccupations de la *critique*, la répétition des mêmes attentes, qu'elles soient scolaires, morales, esthétiques, etc. Ce qui m'intéresse, *c'est* donc de repérer les différents usages *que* l'on a faits du texte et les fonctions qu'on lui a assignées dans des contextes très différents, et, en même *temps*, de constituer l'espace de la discussion savante, des Grecs à nous, qui permet de confronter les hypothèses de compréhension et de décider.

– Contre la tradition philologique anglaise, vous refusez l'hypothèse sceptique qui insiste sur la corruption et l'altération des textes arrivés jusqu'à nous et qui, *du coup*, postule la nécessité de la correction. Le philosophe se trouve ainsi justifié à écrire ce que Sophocle a dû écrire mais qui a été perdu. Vous écrivez : *« Le doute crée la détérioration en la décrétant. »* Pourquoi ne partagez-vous pas ce soupçon systématique ni ce que vous appelez l'*« obsession du faux »* ?

– Contre l'hypothèse de détérioration, qui opère avec des normes, je donne sa chance au texte transmis, tel qu'il est. J'accepte sa difficulté. Je fais l'hypothèse du sens, mais c'est seulement une hypothèse et jamais une certitude. Et, *parallèlement*, j'analyse les préjugés et les attentes qui ont fait rejeter l'hypothèse du sens au profit de l'hypothèse de la détérioration. Il faut souvent *réagir moins* contre l'altération de la transmission que contre l'arbitraire des remèdes philologiques que cet *a priori* a suscités. C'est pourquoi mon travail herméneutique ne s'est jamais séparé d'une histoire de la philologie comprise comme une histoire sociale des interprétations. *Devant toute interprétation, et* avant de la récuser ou de l'accepter, il faut toujours poser la question des conditions historiques et institutionnelles, donc *sociologiquement déterminables*, dans lesquelles elle a été produite.

– Pourquoi le choix d'*Œdipe roi* ?

– Dans un précédent travail, fait en collaboration avec Pierre Judet de la Combe, sur l'*Agamemnon* d'Eschyle, j'avais déjà rencontré la tragédie, avec le même propos : *totaliser les opinions* afin d'objectiver la tradition. La pièce de Sophocle s'est imposée parce que, comme d'autres, plus que d'autres peut-être, elle fait jouer *les structures* existantes dans la recherche d'un sens particulier, qui ne préexiste pas à l'histoire qu'elle construit. Le texte dramatique *utilise et déplace, dans des* écarts pleinement signifiants, les références aux objets (par exemple le lit où Jocaste se pend), les usages des différents langages, techniques ou communs, les procédures du droit et de la religion, la réflexion philosophique, etc. Il s'approprie ces ressources disponibles, supposées connues des *spectateurs, et les utilise au* service d'un sens global radicalement original.

– A partir du savoir philologique que vous constituez, comment est-il possible de proposer une interprétation du texte en son ensemble ?

– Toute l'histoire de la critique de la tragédie de Sophocle est habitée par un problème : comment comprendre le *châtiment* d'Œdipe puisqu'il n'y a pas de faute ? De là la recherche de la culpabilité dans l'excès du caractère, la démesure du tempérament, la violence du personnage. Ou, dans une autre perspective, l'accent mis sur la volonté des dieux de manifester leur absolue puissance : *la raison du châtiment d'Œdipe tient* justement à son absence de raison. L'interprétation de Freud déplace ces lectures en postulant que *c'est le mythe originel de* l'humanité que les spectateurs ont vu (et voient) à travers la pièce de Sophocle.

» Une telle position n'est pas admissible pour *moi puisqu'elle* substitue le mythe à la tragédie. Or ce que Sophocle fait du mythe s'inscrit déjà dans une tradition littéraire du mythe, qu'il *reçoit et utilise. L'œuvre* a un sens en tant qu'œuvre, et on ne peut pas la réduire à n'être que le véhicule d'un mythe.

» Ma perspective est tout autre : elle part du *constat selon* lequel Œdipe ne devait pas être. Pourquoi ? Parce qu'à Thèbes, cité spécifique de la plénitude et de l'autonomie, une concentration particulière du *pouvoir* mettait en danger l'ordre du *monde*. Œdique est donc l'instrument de la vengeance d'Apollon, et sa mutilation est pour lui *le* moyen de s'approprier son propre passé, de donner sens à ce que le dieu lui a fait faire. Par là, il est un exclu, mais un exclu que son exclusion dote d'une souveraineté particulière, ainsi qu'on nous le montre dans *Œdipe à Colonne*.

– N'y a-t-il pas une contradiction entre votre démarche historienne, qui inscrit toutes les lectures de la tragédie de Sophocle dans les déterminations historiques qui les commandent, et cette recherche du sens présent dans l'œuvre et que la traversée des interprétations vise à retrouver ?

– *Je ne pense pas.* Mon travail vise à établir les déterminations historiques du sens que je cherche – un sens qui est inscrit dans une tradition littéraire et qui est celui que la pièce se donne à elle-même en se commentant. *Je serais tenté de dire* que le commentaire que j'écris n'est *rien* d'autre que le commentaire que la tragédie a déjà écrit d'elle-même avant que je ne le déchiffre. Cette dimension interprétative, réflexive, de l'œuvre n'est pas propre à *Œdipe roi*. Elle habite toute la grande tradition lyrique et dramatique. Et c'est cette tradition dont Sophocle hérite et qu'il déplace.

» C'est la distance entre l'œuvre et sa matière, entre l'auteur et les déterminations qui sont les siennes, dans le moment même de l'écriture, qui donne au texte sa capacité à traverser les siècles. Je dirais que la permanence d'une tragédie comme celle de Sophocle est directement dépendante de la force de son inscription historique.

Contre l'essayisme ambiant

– A quoi faut-il assigner ce sens de l'œuvre que vous reconstruisez ? A l'intention de l'auteur, comme le voulait la critique traditionnelle ? Au fonctionnement automatique et impersonnel du langage, comme le suggèrent les théories linguistiques sensibles à la polyvalence et à l'instabilité de la signification ? A la présence de l'histoire dans le texte, indépendamment même de *la volonté de l'auteur* ?

– Les ressources propres du langage existent, mais ce n'est pas le langage qui parle. C'est quelqu'un qui le fait parler. Pour autant, je ne dis pas que l'œuvre est enfermée dans l'intention de son auteur – ce qui serait une autre forme de réification. Ce qu'il faut comprendre, c'est comment un *je* fait jouer les virtualités du langage d'une façon particulière, dans un moment historique donné. *C'est* cela que je *désigne* comme une historicisation radicale de la compréhension de l'œuvre. Elle est le complément de l'historicisation de la tradition.

– Quelle est la signification que vous attribuez à votre travail ?

– Contre l'essayisme ambiant, j'entends faire de la science, c'est-à-dire aider à l'établissement d'une *science critique* authentique, de cette science des œuvres qui était voulue par les fondateurs de la discipline philologique. Mais les fonctions multiples (pédagogiques, morales, politiques, etc.) assignées aux textes classiques en ont empêché la pleine réalisation. Aujourd'hui, ces limitations ont disparu, et il est théoriquement possible de fonder l'*entendement littéraire en tant* que science.

» D'un autre côté, je veux m'adresser à un public qui n'est pas spécialiste. Je veux lui fournir des traductions qui permettent d'entendre véritablement le *texte sans que celui ci soit* jamais trahi ou adapté. C'est pourquoi j'ai travaillé avec Ariane Mnouchkine.

» Elle a une conception du théâtre qui n'est pas forcément la mienne, mais qui respecte la *signification du texte et* la donne à voir. J'aimerais aussi que les résultats auxquels je suis parvenu (et dont je donne des résumés synthétiques dans les quatre tomes de mon commentaire) puissent être lus au-delà *du cercle étroit des hellénistes*, philologues ou historiens. »

Propos recueillis par
**Roger Chartier
et Pierre Lepape**

LA PENSEE UNIVERSELLE
ÉDITEURS
115, BOULEVARD RICHARD LENOIR
75540 PARIS CEDEX 11
TEL: 43 57 74 74

ESSAI — POESIE — ROMANS — THEATRE — RECITS, SOUVENIRS

VINCENT JANDE — "LE DROIT D'ÊTRE EUNUQUE" Pseudo-essai historico-humoristique 242 pages 98,10 F.T.T.C.
JEAN PETOT — "LE GRAND DILEMME" L'autoritarisme en question 392 pages 165,70 F.T.T.C.
JEAN BROUSSE — "AUTOPSIE D'UNE TOILE D'ARAIGNÉE" Un certain malaise dans la banque actuelle 256 pages 130,00 F.T.T.C.
ANDRE LUTAUD — "EVARISTE GALOIS, L'INTRANSIGEANT" Le drame d'un étudiant surdoué et exalté 112 pages 83,30 F.T.T.C.
PASCAL VEYSSET DU JANSANET — "PARADOXES" 64 pages 52,80 F.T.T.C.
CHRISTINE BRAIBANT — "DEUX" 64 pages 55,90 F.T.T.C.
JEAN-FRANCOIS BECQUAERT — "ETUDES NÉANTES" 48 pages 43,30 F.T.T.C.
CHARLES VERSET — "LES FLEURS DE RIVES" 192 pages 80,20 F.T.T.C.
HENRI DREGES — "SURVIE D'UN GRAND AMOUR" 144 pages 72,80 F.T.T.C.
JEAN RENARD — "UNE LARME, UN SOURIRE" 208 pages 82,30 F.T.T.C.
JOËL PERROCHON — "D'UNE SOLITUDE ÉTERNELLE" 64 pages 52,80 F.T.T.C.
HOSSEIN FROUTIN — "UN HOMME COMME LE SILENCE" 64 pages 48,50 F.T.T.C.
DIDIER TREBES — "AME ET MYSTÈRE" 48 pages 48,50 F.T.T.C.
ROGER VERTEX — "LE ROMAN DE ROGER SYLVESTRE" La drôle de guerre 288 pages 112,90 F.T.T.C.
ANDRÉE FAK — "L'ÉCHAPPÉE" La vie des mendiants dans le métro 128 pages 61,20 F.T.T.C.
ROBERT GAETAN — "LA PLANÈTE DU BARON NOIR" Aventures extraordinaires vers un univers lointain 128 pages 62,30 F.T.T.C.
SOPHIE AUREL — "MES CONTES D'HIER" Petits écrits glanés au long du siècle 176 pages 78,10 F.T.T.C.
F. IDOMEN — "UNE HISTOIRE D'AMOUR" Sauvegarder la nature 176 pages 87,60 F.T.T.C.
MICHEL SAINT-THIBAULT — "J'ÉTAIS À AUSTERLITZ" Servir pendant la Campagne de France en 40 352 pages 156,20 F.T.T.C.
LAURENCE COUTHOUIS-MASSELIN — "UNE VIE, UN PAYS, NOIRMOUTIER" Un destin qui semble s'acharner 128 pages 65,40 F.T.T.C.
FRANCOIS LEMAIRE-POPOFF — "LA GRANDE FAMILLE" La vie quotidienne dans une ferme de Sologne 188 pages 78,10 F.T.T.C.
ZAKIA ARZOUZ — "LE LABYRINTHE DE MON EXISTENCE" Déchirée par le fait que l'on confonde religion et tradition 128 pages 64,40 F.T.T.C.
ANDRÉE AMSLARD-FABOU — "BONJOUR ALGER-LA-BLANCHE" De 1958 à 1963, un témoin des événements d'Algérie 509 pages 254,60 F.T.T.C.
JANINE DESTARAC — "LE PRINTEMPS RENAÎTRA" Au delà du vécu, un message d'espoir contre la maladie 256 pages 111,80 F.T.T.C.

BON DE COMMANDE
Je commande à la Pensée Universelle
Titre : ____
Mon Nom ____ Mon Adresse ____
Je joins ____ F. pour ____ exemplaires
+ 12,50 F par livre pour le port.

LA RAGE D'ECRIRE !

MINEUR DE FOND
d'Augustin Viseux.
Plon, « Terre humaine »,
601 p., 195 F.

JEUX DE FAMILLES
Coordonné par Martine Segalen.
CNRS, 238 p., 130 F.

SOCIETES

par Georges Balandier

Histoire de vie mode d'emploi

DANS une société où tout se dénombre, se comptabilise, les chiffres finissent par lasser. Ils ne disent pas la vraie vie, même si celle-ci ne peut se soustraire aux contraintes qu'ils expriment. Une vie, c'est tout un parcours, une histoire personnelle chargée de passions, d'émotions, d'événements, de moments d'intensité et de routines, de petits et grands combats, de participation et de solitude. Aucune vie ne se laisse réduire, mettre en formules, la plus discrète déborde toujours, ce qui tendrait à la rendre statistiquement significative. C'est en ce débordement que les démarches qualitatives de la science sociale trouvent leur légitimité. Et notamment celles qui recourent à l'interprétation des « récits de vie », à ces narrations dont les anthropologues ont été les premiers collecteurs, dont l'école américaine, dite de Chicago, a fait large usage durant les années 20 et 30. Aujourd'hui, les recours à cette méthode se multiplient, alors que la consommation de biographies révèle une sorte de fringale.

Les histoires de vie rapportent bien plus qu'un itinéraire singulier, elles sont les révélateurs des modes de participation à une culture, un métier, une condition, à des lieux et à des relations sociales établies dans la quotidienneté. De drames aussi, individuels et collectifs. Le puissant livre d'Augustin Viseux, narration d'une vie en prise directe sur l'histoire d'une région minière, a toute la force du témoignage et de l'œuvre écrite au prix d'une existence entière.

Mineur de fond depuis l'âge de douze ans, issu d'une dynastie d'ouvriers de la mine, il a travaillé son texte avec la compétence, la patience et la volonté dont il fit preuve dans les fosses de Lens, durant plus d'un demi-siècle. Il l'achève lorsque le dernier puits de mine de charbon du nord de la France est noyé. Son bilan personnel se clôt en même temps que se ferme toute une période de notre expansion industrielle, et que disparaissent les durs métiers qui l'ont réalisée. Voici donc cet ouvrage, cet autre *Germinal* où la vie et la mémoire ouvrière tiennent lieu de « carnets d'enquête », même si des documents nombreux leur servent d'appui.

LA mine est *sa* ville, c'est tout un monde, une sorte d'île noire, un ailleurs. Et les mineurs, dès l'instant où ils ne sont plus entre eux, liés par l'honneur de leur corporation et leur solidarité face aux risques, peuvent apparaître comme une population singulière. Celle d'un monde souterrain où rien ne pousse et où la mort paraît se tapir, où l'homme entretient avec le charbon une relation passionnelle *(« On en mangerait de ce charbon »)* et charnelle. Celle à qui n'est pas même reconnue la pratique d'un métier, que les filles évitent et que les bourgeois jugent avec une commisération de circonstances. Celle qu'accompagnent la faim, la maladie, le chômage, les grèves dures et les luttes sociales incertaines, jusqu'au moment où changent les techniques d'exploitation et où une reconnaissance tardive donne un éclat à la condition minière. Gloire éphémère, naissante au temps du Front populaire, renaissante après la dernière guerre, durant la mobilisation pour la reconstruction, déclinante sous les assauts de la grande mutation technologique.

C'est l'Histoire rapportée à une région, à une industrie, à un métier, à une classe sociale qu'Augustin Viseux fait reparaître. Elle surgit en chacune des étapes de son parcours de mémoire. Une histoire des guerres, tout d'abord, puisque la région a été le théâtre des affrontements répétés. Ruines, famines, exodes, morts et apprentissage du patriotisme et de la lutte pour la liberté. Dès 1941, par les grèves et l'action clandestine, la résistance des mineurs s'organise, progresse en efficacité, au prix des représailles, des déportations et des exécutions capitales. Une histoire sociale, ensuite, restituée à partir des enseignements du père – socialiste admirateur de Jaurès – et d'une expérience personnelle marquée par la forte influence d'un catholicisme social. Enfin, une histoire qui est celle d'un métier pratiqué à tous les niveaux, rapportée d'une telle façon qu'elle donne au livre d'Augustin Viseux une fonction d'initiation. La technique, avec les mots et les chiffres de l'ingénieur, s'infiltre nécessairement dans le témoignage.

La hiérarchie minière régit tout. Dans la mine, sur le carreau, où l'improvisation n'a pas sa place – toute l'énergie étant tendue dans une *« lutte contre l'élément naturel »*, – où le commandement sépare, et protège, car le travail est *« toujours à reprendre »* et *« l'insécurité »* constante. Dans les espaces de vie quotidienne, aussi, où les *« logements »* sont conçus et répartis selon l'ordre hiérarchique des emplois. Ce qui lie, c'est la morale et l'honneur d'un métier, la solidarité face aux détresses et aux calamités. C'est aussi une culture propre qui s'exprime par une langue régionale (le ch'timi), par une tradition que les *« poètes de la mine »* exaltent, par des façons de vie quotidienne, des loisirs et convivialités partagés, et la certitude que la mine porte en elle-même les conditions d'une éducation virile.

Augustin Viseux a pratiqué l'école de la volonté, lui qui a fini par adopter une formule empruntée à Bergson : *« L'avenir appartient à ceux qui se surmènent. »* Il a conquis tous les grades du métier, jusqu'à celui d'ingénieur principal, et les honneurs que la République peut conférer à des citoyens exemplaires. Cette vie est une conquête continue, celle de l'instruction, de la compétence, de la culture, de la responsabilité, elle illustre une ascension sociale selon l'ancienne manière, dont un aveu discret – *« il est dur de se faire tout seul »* – révèle le coût. Cette vie est aussi l'accomplissement d'une passion, celle de servir totalement et d'illustrer l'œuvre des mineurs. Elle se fait alors monument vivant de la mémoire.

Ces temps-là étaient ceux où la famille, lieu des affections fortes, demeurait un refuge et, parfois, le support des ambitions par une fierté partagée. Malgré les turbulences nées de la misère populaire. Et puis, la grande transformation accomplie durant les dernières décennies, l'émancipation des femmes et des jeunes, la montée de l'individualisme ont rendu plus incertain le maintien de l'univers familial. Dans un ouvrage collectif coordonné par Martine Segalen, des permanences, des recompositions et des revendications se manifestent sous cet effacement apparent. Les effets de parenté et les « jeux de famille » sont mis à découvert par le moyen d'une investigation multiple, ethnologique et sociologique à la fois. Ils sont reconnus *« dans divers champs de la société française »*.

CETTE découverte de la parenté s'effectue au sein des groupes sociaux les plus variés : *« chez les ouvriers comme chez les petits patrons, dans les classes moyennes comme dans la bourgeoisie »*. Elle fait apparaître des patrimoines de formes différentes : l'entreprise familiale porteuse de rêves dynastiques, la capacité d'accès au marché du logement et la sauvegarde de la maison de famille, le pouvoir de faire recruter dans la parentèle, le maintien de l'*« hérédité élective »* dans la vie politique locale, la possession d'un capital culturel donnant à la descendance les chances du succès.

Tout n'est pas chamboulé sur les scènes contemporaines de la parenté. La famille, le travail et le lieu restent les repères d'identités individuelles fluctuantes. Les *« bruits de la mémoire familiale »* se font à nouveau entendre, la parenté est *« réclamée »* et les classes moyennes nourrissent les fantasmes de l'hérédité. Et puis, les histoires de vie continuent à montrer combien la mobilité sociale s'accomplit encore sous la poussée du « familial », sinon de la seule famille restreinte.

★ **Signalons : de Sylvain Maresca, *l'Autoportrait, six agricultrices en quête d'image*, Presses universitaires du Mirail/INRA, 190 p., 120 F, exploration ethnographique et critique d'images (photographies) par lesquelles les *« agricultrices ordinaires »* se voient mutuellement et se donnent à voir ; de Jean Ropars, *Au pays d'Yvonne, mémoires d'une paysanne léonarde*, Payot, 276 p., 125 F, autobiographie indirecte d'une étonnante conteuse, qui associe l'héritage de la tradition orale et des confidences personnelles.**

ACTUALITÉS

La mort de la journaliste et écrivain Dominique Arban

Une inlassable lectrice

Dominique Arban, journaliste et essayiste, est morte lundi 24 juin, d'une crise cardiaque, à son domicile parisien. Elle était âgée de quatre-vingt-sept ans *(le Monde* du 26 juin).

«Natacha», comme l'appelleront toujours ceux qui l'ont aimée (Dominique Arban est un pseudonyme), c'était la mémoire de cinquante années de vie littéraire française. Les écrivains qui la passionnaient, elle les avait soutenus comme il faut le faire, sans relâche, avec acharnement et ferveur, quitte à être tenue pour inconditionnelle ou fanatique.

Quand elle se racontait, on les voyait tous passer : Aragon (1), Cocteau, Gide, Bachelard, Paul Gadenne et tant d'autres, de Gabriel Marcel à Jean Amrouche, Robert Brasillach ou Henri Massis – avec lequel elle vécut une passion que la deuxième guerre mondiale brisa. Car Nathalie Huttner – qui devint Dominique Arban pendant cette guerre, précisement – était une juive russe, née à Moscou le 13 octobre 1903 et dont la famille s'était installée en France dans les années 10.

Elle a commencé à travailler pour les journaux dans les années 30, puis, après la guerre, fut critique littéraire à *Combat*, au *Figaro littéraire*, collabora aussi au *Monde*, avant de ne garder que quelques émissions de radio pour consacrer davantage de temps à l'une de ses plus violentes passions : Dostoïevski. Pour lui, sur lequel elle écrivit plusieurs ouvrages (2), elle quitta presque totalement le journalisme pour le CNRS, où elle fut maître de recherches.

Depuis quelque temps, cette lectrice inlassable ne pouvait plus lire et se demandait comment survivre quand on a perdu «le plaisir du texte» et la joie de le faire partager à d'autres. Et puis, comme elle le disait il y a quelques jours : *«Quatre-vingt-huit ans, pour un écrivain, ce peut-être encore le bel âge, pour un journaliste, c'est trop.»* Sans doute. Qui se souvient en effet que Dominique Arban aida à la publication du premier texte de Marguerite Duras, écrivit les premiers articles subtils et enthousiastes sur Roland Barthes et, dans plus de mille émissions sur France-Culture, fit découvrir aux Français tant d'auteurs étrangers, dont certains vivaient en France, comme Hector Bianciotti, qui lui a rendu hommage au moment de la sortie de son livre de souvenirs *Je me retournerai souvent*(3)?

Il n'empêche. Aujourd'hui, ces auteurs sont lus et la conviction de Dominique Arban y est pour quelque chose. Et, dans la phrase qu'elle répétait trop, pensait-on : *«Je ne lis plus, ma vie est finie»*, il ne faut voir que l'affirmation ultime d'une existence à tout instant «littéraire», romanesque – dont témoigne une bibliothèque étonnante, éclectique, émouvante. Le bilan de ce parcours orgueilleux et singulièrement digne figure à la première phrase de ses Mémoires : *«Il vaut la peine de vivre trop longtemps.»*

Josyane Savigneau

(1) *Aragon parle avec Dominique Arban*, réédité chez Seghers en décembre 1990.

(2) Notamment *Dostoïevski, «le coupable»*, Julliard, 1953; *les Années d'apprentissage de F. M. Dostoïevski*, Payot, 1968, et une édition de la correspondance complète de Dostoïevski chez Calmann-Lévy.

(3) Flammarion (*le Monde* du 9 novembre 1990).

Les vingt ans des Presses de la Renaissance

Fabienne Delmotte a rencontré l'édition, un peu par hasard, au début des années 70. Elle travaillait alors chez Firmin-Didot, l'imprimeur, et Pierre Belfond, qui avait créé sa maison d'édition en 1963, devait à ce moment de l'argent, beaucoup d'argent, à Firmin-Didot. Fabienne Delmotte trouva une solution qui évitait à Belfond la faillite. Elle reprit, pour le compte de Firmin-Didot, une collection de gros classiques reliés que Belfond avait lancée quelques années auparavant sous le label les Presses de la Renaissance : une manière de payer sa dette sans toucher à l'essentiel.

Belfond était sauvé; au point de pouvoir, la mauvaise passe franchie, racheter à Firmin-Didot les Presses de la Renaissance et en confier la direction à Fabienne Delmotte. Cela se passait le 1er février 1971.

Vingt ans après, les Presses de la Renaissance conservent quatre cent cinquante titres au catalogue. Des livres commerciaux qui permettent d'éditer des ouvrages littéraires, des romans étrangers, des nouvelles, des biographies, des essais. Onze personnes, dont le directeur littéraire Tony Cartano, travaillent désormais dans le bel immeuble de la rue du Four et assurent l'édition d'une quarantaine de nouveaux titres chaque année. Parmi eux, de nombreux succès comme celui d'Ishiguro ou encore, très récemment, celui d'un premier roman, *Une femme qui ne disait rien*, de Michelle Schuller. Mais le plus grand succès de la maison demeure le *Camille Claudel* d'Anne Delbée, qui n'a cessé d'être réclamé par les lecteurs depuis sa sortie en 1982 et atteint 300 000 exemplaires dans l'édition normale et 500 000 en poche.

Mais les grands succès ne sont pas toujours les livres les plus chers à un véritable éditeur. Ce dont Fabienne Delmotte est le plus fière, c'est de la collection de nouvelles françaises qu'elle a lancée il y a deux ans et qui commence à mordre sur un public français considéré comme rétif au genre court. Une manière exigeante de fêter ses vingt ans.

P. L.

Larbaud et Saint-John Perse à Vichy

Éloges, de Saint-John Perse, fut le quatrième ouvrage à paraître aux éditions de la NRF, en 1911. C'est André Gide qui décida de sa publication en recueil, le texte paru au mois de juin 1911 dans la revue *NRF* étant, *«par un invraisemblable concours de fatalités»*, truffé de coquilles, ainsi que Gide l'écrivit à Valéry Larbaud, qui fut l'un des premiers, et des plus enthousiastes, lecteurs de Saint-John Perse. De leur rencontre naquit une amitié tout imprégnée d'admiration réciproque. A l'occasion du 25e prix Valery-Larbaud (1), Monique Kuntz (directeur de la bibliothèque municipale de Vichy) et Joëlle Gardes-Tamine (directeur scientifique de la fondation Saint-John Perse) ont sélectionné et agencé les preuves d'une longue fidélité.

Avant d'être présentée au pays natal d'Alexis Léger, à Pointe-à-Pitre (à partir du 15 janvier 1992), cette belle exposition de manuscrits, lettres, photographies et objets familiers sera accueillie à Aix-en-Provence par la fondation Saint-John Perse. Ce centre très actif a notamment pour vocation d'entretenir et de diffuser le patrimoine littéraire du poète dont il est dépositaire depuis 1975.

Val. C

(1) Décerné le 25 mai à Frédéric Vitoux pour son roman *Sérénissime*, Seuil.

★ **« Une amitié littéraire : Valery Larbaud – Saint-John Perse » ; exposition organisée jusqu'au 31 juillet à la bibliothèque municipale Valery-Larbaud, 106/110, rue du Maréchal-Lyautey, Vichy. Renseignements : (16) 70-32-11-22.**

★ **Fondation Saint-John Perse ; Espace Méjanes, 8/10, rue des Allumettes, Aix-en-Provence (exposition du 28 septembre au 31 décembre). Renseignements : (16) 42-25-98-85. Signalons par ailleurs la publication récente de *Jaune, bleu, blanc*, de Valery Larbaud. (« L'imaginaire », Gallimard, 330 p., 57 F.)**

EN BREF

□ **Prix d'été.** – Treizième prix France-Culture à Claude Esteban pour *Soleil dans une pièce vide* (Flammarion) et à Juan Benet pour *Dans la pénombre* et *Baalbec, une tache* (Minuit); prix Fénéon à Agnès Minazzoli pour *la Première Ombre* (Minuit) et à Anne Slacik pour les arts plastiques; prix de la Société française des traducteurs à François-Xavier Dillmann pour sa version de *l'Edda*, de Snorri Sturluson, traduit du vieil islandais (Gallimard); prix Maupassant à Anne Delmer pour *l'Etau* (Philippe Olivier); prix Antigone de Montpellier à Régine Detambel pour *la Modéliste* (Julliard); prix de la nouvelle du Rotary Club de Paris à Claude Pujade-Renaud pour *Vous êtes toute seule?* (Actes Sud); prix de la vocation à Jean-Baptiste Niel pour *Ludion d'alcool* (Gallimard) et à Hervé Micollet pour son recueil de poèmes *l'Enterrement du siècle*; prix Blaise Pascal à Jean-Didier Vincent pour *Casanova, la contagion du plaisir* (Odile Jacob); prix littéraire des droits de l'homme à Ismaïl Kadaré pour *le Palais des rêves* (Fayard); prix Apollinaire à Yves Martin pour *La mort est méconnaissable* (la Table rase-Ecrits des forges); prix Mallarmé à Bernard Vargaftig pour *Ou vitesse* (Ryôan-Ji); prix Supervielle à Guillevic pour *Art poétique* (Gallimard); grand prix de poésie de l'Académie française à Jean Orizet.

□ **Première sélection Goncourt.** Douze romans ont été sélectionnés pour le prix qui sera décerné le 4 novembre : *l'Adieu à la raison*, de Jacques-Pierre Amette (Grasset); *Clément chez les calmistes*, de Michel Besnier (Seuil); *le Boudou*, de Christiane Baroche (Grasset); *La Voyeuse interdite*, de Nina Bouraoui (Gallimard); *la Rue du capitaine Olchanski*, de Michel Chaillou (Grasset); *la Cathédrale engloutie*, de Jean Contrucci (Grasset); *Mylenya ou la Maison du silence*, de Alain Gerber (Laffont); *Voyage autour d'un monde perdu*, de Christiane Lesparre (Grasset); *En famille*, de Marie Ndiaye (Minuit); *Dark Rosaleen*, de Anne Pons (Grasset); *Car déjà le jour baisse*, de Suzanne Prou (Albin Michel); *Histoire d'Eurydice pendant la remontée*, de Michel Sarde (Seuil).

□ **La correspondance de Diderot.** – Dans le cadre des *Œuvres complètes* de Diderot publiées chez Hermann (vingt et un volumes parus à ce jour), l'équipe éditoriale prépare l'édition de la correspondance générale du philosophe. Elle est à la recherche de tout document, lettre ou manuscrit écrit par Diderot ou à lui adressé et serait reconnaissante à quiconque pourrait lui communiquer des renseignements à ce propos. (Equipe Diderot, Centre d'étude de la littérature des dix-septième et dix-huitième siècles, Université de Paris-IV, 1, rue Victor-Cousin, 75230 Cedex 05).

□ **Rectificatifs.** – Le livre de Raoul Girardet et Pierre Assouline, *Singulièrement libre*, qui vient d'obtenir un Lutèce de la littérature, est publié chez Perrin et non chez Actes Sud, comme nous l'avons indiqué par erreur dans « Le Monde des livres » du 14 juin. En outre, l'ouvrage *Haut Moyen âge, études offertes à Pierre Riché*, coordonné par Michel Sot, est publié par les Éditions l'Espace européen (89, rue Sartoris, 92250 La Garenne-Colombes) et non par le Cerf (« Le Monde des livres » du 21 juin).

JEUNESSE

IN « LE DÉFI DE PIROUETTE PASSIFLORE »/MILAN

Lisez aussi les livres de vos enfants

IN « LE DÉFI DE PIROUETTE PASSIFLORE »/MILAN

Après les quatre-vingts livres pour l'été proposés dans « le Monde des livres » du 21 juin, voici une sélection de livres pour enfants pour les vacances des petits et des plus grands. Après cette série de livres en images, nous publierons dans les semaines à venir un choix d'albums d'Histoire et d'histoires, de contes et de romans.

Les rêves du jour et de la nuit

● *La Lune brille,* de Bethea VerDorn. Ill. de Thomas Graham. (Cartonné 25 × 21 cm. L'Ecole des loisirs, 32 p. 68 F.)

Le chat, le poisson, la tortue, le veau, le chien, dorment tandis que brillent les lumières de la ville. La splendeur d'une nuit de pleine Lune racontée à une fillette de New-York qui va s'endormir. Les couleurs calmes du mystère nocturne pour un bel album fait pour rêver. (*A partir de cinq ans.*)

● *Rose rêve,* d'Anne Duchet. (Cartonné 29,5 × 21 cm. Albin Michel jeunesse, 16 p., 98 F)

« Bonjour ! Ecoute-moi, maman, je vais te raconter une histoire. La nuit, c'est pas rigolo des fois ! Cette nuit c'était pas comme la nuit ! Je dormais pas ! » Des couleurs très douces pour des aventures entre rêve et réalité à travers des pages qui s'entrouvrent comme des fenêtres sur le monde de la nuit. (*A partir de 6 ans.*)

● *Bonjour petite baleine. Au revoir petite baleine,* d'Achim Bröger. Ill. Gisela Kalow. (Cartonné 24 × 26 cm. Casterman, 48 p. 69 F.)

La baleine rend visite à son ami Henri, le vieux pêcheur qui habite au bord de la rivière, et qui, longtemps, avait rêvé de voir la mer. Elle reste coincée sous un pont, devient toute petite pour tenir dans un aquarium. Une belle histoire d'amitié entre l'homme et le cétacé dans un livre tout bleu. (*A partir de 5 ans.*)

● *Plouf!,* de Philippe Corentin. (Cartonné 28 × 17 cm. L'Ecole des loisirs, 32 p. 78 F).

Un loup qui a très faim croit voir, au fond du puits, un fromage. Il se penche pour l'attraper et... plouf! C'était le reflet de la Lune. Il tombe à l'eau. Une série de chutes drôlement racontées par le dessin de Corentin astucieusement mis en page, mis en puits. On finit par plaindre le pauvre loup ! (*A partir de 6 ans.*)

● *Ma chère grand-mère,* de Catherine Brighton. (Cartonné 25,5 × 29 cm. Albin Michel Jeunesse, 26 p., 72 F.)

Un paquet de lettres manuscrites d'une petite fille partie d'Afrique vers le Brésil sur un navire à voiles, accompagnée d'un garçon venu du futur qui ne parle pas, que l'on ne voit pas dans les miroirs et qui n'a pas d'ombre. De beaux dessins rétro pour rêver aux mystères. (*A partir de 8 ans.*)

● *Le Roi Jacasse et le petit garçon,* un conte tibétain traduit par Bénédicte Vilgrain. Ill. de Laura Rosano. (Ipomée-Albin Michel, 28 p., 85 F.)

Comment le petit garçon qui rêve de supplanter le roi va être chassé du royaume, rencontrer une vieille bonne fée, épouser la fille du roi des Nagas blancs et renverser le pouvoir des Nagas noirs pour finir par couper en morceaux le roi, dont il réussit à prendre la place. Les papiers découpés illustrent bien le dépaysement des situations et les réactions des protagonistes de cette révolution réussie. (*A partir de 8 ans.*)

Grandes et petites bagarres

● *Il est moche, mon petit frère,* de Peter K. Alfaenger. (Cartonné 22,5 × 26 cm. Epigones, 43, rue Madame, 75006 Paris), coll. « Voyage dans la tête », 27 p. 57 F.)

« Je n'aime pas mon petit frère. Il m'embête tout le temps. Il casse tous mes jouets. » Un petit frère, ça vous complique la vie. On n'a pas envie de lui faire de la place... Un bon moyen de défoulement par la surenchère verbale et picturale avec un affreux nourrisson chauve et édenté. Drôle et utile. (*A partir de 4 ans.*)

● *Toutou dit tout,* de Claude Boujon. (Cartonné 23 × 30 cm. L'Ecole des loisirs, 40 p., 68 F.)

Le chien Toutou a des problèmes parce que son petit maître est un... tireur de langue. Il tire la langue à tout le monde, tout le temps et sans raison. L'absurde quotidien des familles, au crayon gras avec un graphisme très efficace. (*A partir de 5 ans.*)

● *Disputes et chapeaux,* d'Yvan Pommaux. (Cartonné 27 × 17 cm. L'Ecole des loisirs, 64 p. 90 F.)

Corbelle et Corbillo se chamaillent. Des bulles de toutes les formes pour les aventures de ces drôles d'oiseaux agressifs et tendres. Avec un texte parlé lisible pour ceux qui découvrent la lecture et une mise en page très réussie. (*A partir de 7 ans.*)

● *La Vie des Tomani,* de Christiane Nostlinger. Ill. Helme Heine. (Cartonné 22 × 28 cm. Messidor/La Farandole, 32 p. 85 F.)

Deux sœurs bien sages et comme il faut, Louise et Lise, vont se transformer en filles Tomani : des petits monstres bleus, des sauvagesses toutes nues, difformes et hirsutes. Affreuses. Mais heureuses de vivre. Au grand scandale de toute la ville, mais pas de leurs parents... Une esthétique de la laideur pour combattre les préjugés. Dérangeant. (*A partir de 7 ans.*)

● *Le Testament d'Hercule-Achille Ravageur,* de Paul Thiès. Ill. Nicole Baron et B. Giroud. (Cartonné 23,5 × 31 cm. Milan, 36 p., 68 F.)

Il était une fois un peintre qui ne peignait que désastres et catastrophes, animaux hideux errant dans des jungles verdâtres. Ses fils, deux jumeaux, devinrent des enfants abominables. Apprentis, l'un pâtissier, l'autre ramoneur, ils vont échafauder d'énormes farces pour en faire voir de toutes les couleurs à la ville tout entière. Des dessins sages pour un conte anticonformiste dans un Paris suranné et charmant que guette la révolte des frères Ravageur. Pour se poser des questions. (*A partir de 8 ans.*)

La vie est une aventure

● *Le Défi de Pirouette Passiflore,* de Geneviève Huriet. Ill. Loïc Jouannigot. (Cartonné 22 × 24 cm. Milan, 32 p. 48 F.)

Un inconnu emmitouflé, dont on ne voit même pas le museau, promet des crêpes aux deux petits lapins Pirouette et Agaric. Est-il bien raisonnable de suivre un inconnu? D'autant plus que celui-ci est Jimmy Fox le renard, l'ennemi des lapins. Une bonne leçon de prudence. (*A partir de 4 ans.*)

● *Le Grand Jour,* de Pef. (Cartonné 24,5 × 22 cm. Messidor-La Farandole, 32 p. 85 F.)

Qui ne se souvient du jour où on a enlevé les « petites roues » du vélo? ... Toute la famille contemple le petit Balthazar qui fait sur un ton humoristico-épique le récit de son exploit sur une route qui tourne et qui voltige, qui monte et qui descend tandis que change l'horizon. Un petit morceau de la vie qui roule. (*A partir de 7 ans.*)

● *La Sorcière Camomille au congrès de sorcellerie,* de E. Larreula et R. Capdevila. (Cartonné 19 × 24 cm. Editions du Sorbier, 32 p. 48 F.)

La célèbre Camomille (8 volumes déjà parus) part sur son balai magique pour New-York pour le congrès de sorcellerie qui doit la rendre riche et célèbre. Elle découvre Manhattan. (*A partir de 5 ans.*)

● *Je ne suis pas tout seul,* de Colette Hellings. (Cartonné 18,5 × 25 cm. Pastel, 32 p. 65 F.)

On n'est pas tout seul quand on tient en laisse un ami avec lequel tout est possible. Au fur et à mesure qu'on tourne les pages, la curiosité grandit : qu'y a-t-il au bout de la laisse rouge? Un mystère graphique pour les petits. (*A partir de 3 ans.*)

« Frisemouche fait de l'auto », dessiné par Vercors en 1926 pour les éditions enfantines Citroën.

Jeux mathématiques

● *Chiffres en folie,* d'Amanda Loverseed. (Un livre animé, cartonné 21,5 × 21,5 cm. Albin Michel Jeunesse, 20 p., 82 F.)

De 1 à 10, nageuses, bateaux, souris et chauves-souris font la ronde pour apprendre à compter en s'amusant. (*A partir de 3 ans.*)

● *Le Loup, le Crapaud et les Trois Petits Cochons,* de Tuyosi Mori. Ill. de Mitsumasa Anno. (Cartonné 21,5 × 26 cm. « Père Castor » Flammarion, 44 p. 123 F.)

Cinq maisons pour trois cochons. Quelle porte enfoncer? se demande le loup qui va chercher combien de possibilités ont pour se loger ses futures proies. Une représentation visuelle de notions mathématiques étudiées à partir des grandes classes des lycées, par deux logiciens japonais, pour une initiation à l'étude complexe des statistiques et du calcul des probabilités. Un mastermind en dessins. Pour les vrais « accros » des maths et amateurs de déductions logiques. Plutôt difficile.

Voir aussi *Jeux de chapeaux,* illustré par Mitsumasa Anno. « Père Castor ». Flammarion

Autos, avions, bateaux et sac à dos

● Collection « Voyage en cyclopédie » : *Drôles de rames; Sac à dos.* (Cartonné 22,5 × 26 cm. Epigones, 32 p. 66 F.)

Une nouvelle collection encyclopédique qui a pour but de mieux savoir voyager en voilier, bateau à roue, en paquebot ou en chalutier, ou bien à pied, à cheval ou à bicyclette. Simple et pratique. (*A partir de 8 ans.*)

● *Destination Douvres, le 25 juillet 1909; Ferdinand Porsche : Professeur Coccinelle; Roland Garros, roi des airs,* de Martina et Louis Blériot. (Cartonnés 23 × 20 cm. Adrien Maeght Editeur, collection « L'automobiliste », 56 p. 80 F.)

Comme des cahiers écrits à la main (de différentes encres) et illustrés de dessins au crayon de couleur, de photos et de cartes postales par un témoin de l'événement. Très joliment présentés, ils créent une véritable familiarité avec l'événement. (*A partir de 8-9 ans.*)

● *Frisemouche fait de l'auto.* Dessins de Jean Bruller-Vercors. (Cartonné 22 × 28 cm. Massin Editeur 16-18, rue de l'Amiral-Mouchez. 75014 Paris, 64 p. 60 F.)

Les aventures d'un petit garçon qui a une passion pour l'automobile et particulièrement pour sa voiture à pédales, sa Citroënnette jaune dans laquelle il part à l'aventure avec le projet de traverser le Sahara. Publié pour la première fois en 1926 par les Editions enfantines Citroën, ce bel album fou, fou, fou, devenu introuvable permet de retrouver les dessins de Jean Bruller-Vercors. (*Pour les amateurs de tous âges.*)

Soyez actifs

● Les livres à malices, de Sabine Lohf : *les Bouchons, les Boutons, les Boîtes, les Perles, les Galets, les Feuilles.* (Cartonnés 17 × 20 cm. Gallimard Jeunesse, 32 p., 54 F.)

De l'imagination plein les doigts pour des idées amusantes et faciles à réaliser. Bienvenues pour les jours de pluie. (*A partir de 5 ans.*)

● *Le Petit Chercheur,* de N. Ardley : *la Couleur, la Lumière, l'Air, l'Eau.* (Cartonnés 19 × 24 cm. Bordas Jeunesse, 32 p. 55 F l'un.)

Un livre d'expériences, illustré de photos couleurs pour petits curieux : comment réaliser un arc-en-ciel ou un coucher de soleil, fabriquer des teintures ou de l'encre invisible. De bonnes explications claires avec une approche scientifique. (*A partir de 7 ans.*)

● « Sois prudent » : *Sur la route, Près de l'eau, A la maison, En plein air,* de Pete Sanders et Louis Morzac. (Cartonnés 22 × 27 cm. Gamma-Ecole active 72 p.)

Une collection anglaise intelligente pour aider les enfants à éviter les dangers qui les guettent quotidiennement. Explications illustrées, jeux, devinettes, premiers soins, sont une bonne approche vers la responsabilité des petits, et des grands. (*A partir de 9 ans.*)

● « Mes carnets futés » : *la Forêt, la Cuisine, le Chien.* (Couverture souple 19,5 × 14,5 cm. Bordas Jeunesse, 76 p. 48 F l'un.)

Des carnets pleins d'idées, d'anecdotes, d'informations, de devinettes, de trucs pour préparer des recettes originales, un mini-potager, un menu de champion, s'orienter en forêt, reconnaître les arbres, apprendre à soigner les chiens, etc. (*A partir de 9 ans.*)

● *Les Musées en culottes courtes,* de Brigitte Ventrillon et Anne Cally. Ill. Claudia de Weck. (Couverture souple 14 × 21,5 cm. Hermé, 278 p. 129 F.)

Remis à jour, la nouvelle édition de ce précieux guide des parents qui veulent emmener leurs enfants dans les musées. Paris, Ile-de-France, province. L'intérêt selon les âges, de 4 à 16 ans, avec tous les renseignements pratiques. Pour que le musée ne soit pas une corvée. (*Pour les parents.*)

Ailleurs...

● Collections Cousteau chez Hachette Jeunesse. « Images naturelles » : *Dauphins, Pingouins, Tortues, phoques.* (Cartonnés 17 × 19 cm. 24 p. 29 F. (*A partir de 2 ans.*)

« Histoires naturelles » : *le Corail vivant, le Garibaldi, poisson du Pacifique.* (Cartonnés 19,5 × 25 cm. 32 p. 39 F. (*A partir de 6 ans.*)

« Aventure/Nature » : *les Secrets de l'Amazonie, les Secrets des antipodes.* Cartonné 22 × 27 cm, 48 p. 59 F. (*A partir de 9 ans.*)

Selon trois tranches d'âge, trois collections conçues avec des photos choisies dans la photothèque de la Fondation Cousteau (1 600 000 photos) autour des animaux, la nature, l'exploration afin de faire connaître et apprécier les beautés du monde. Tandis que Jacques-Yves Cousteau prépare un film sur le Danube pour 117 chaînes de télévision.

● *Une ville arabe. La médina de Tunis et l'Oasis. Une halte dans le désert.* Ill. de Bruno Fourure. (Cartonnés animés 24,5 × 25 cm. Hatier/Alif-les Editions de la Méditerranée, 98 F.)

Deux superbes livres animés qui sont une merveilleuse promenade dans des lieux, plus ou moins accessibles, quand se dressent entre les pages un hammam, une médersa, la Grande Mosquée, le souk des parfumeurs ou bien encore une tente en poil de chèvre et une magnifique palmeraie. Le texte, les plans et les dessins sont une excellente initiation à la Tunisie. Une réussite. (*Pour tous.*)

● « Carnets de route » : *Tombouctou ou le premier voyage à Djenné et à Tombouctou,* de René Caillié (1826-1828), et *Voyage à l'océan Pacifique. James Cook* (3e voyage, 1776-1780), de Jean-Luis Dodeman. (Cartonnés 20 × 16 cm. Epigones, 56 p. 65 F l'un.)

De petits albums au format d'un carnet de voyage qui présentent un récit à la première personne, illustré d'aquarelles et de croquis, en s'inspirant des journaux tenus par les explorateurs eux-mêmes. Une lecture très agréable, en même temps qu'éducative (*A partir de 10 ans.*)

● *Volcans et tremblements de terre,* de Katia et Maurice Krafft. (Cartonné 24 × 33 cm. Deux Coqs d'or, 80 p. 59 F.)

Une véritable leçon de volcanisme auprès de tous les volcans du monde par les meilleurs spécialistes fondateurs du Centre de volcanologie Vulcain, en Italie, en Islande, en Afrique, en Amérique centrale et du Nord, aux Philippines, où ils ont laissé la vie ce mois-ci. (*A partir de 10 ans.*)

● *L'École au bout du fleuve,* photos et texte d'Olivier Föllmi. (Cartonné 20 × 28 cm. Nathan, 44 p., 99 F.)

L'histoire merveilleuse, et véridique, des enfants du Zanskar, des vallées de culture tibétaine de l'Himalaya indien, entre 3 500 et 5 000 mètres, d'où Motup (onze ans) et sa sœur Diskit partent chaque année pour aller étudier au Ladakh, à douze jours de marche. Un très beau reportage vécu et une belle leçon d'optimisme dans de superbes paysages. (*A partir de 9 ans.*)

N. Z.

Un grand illustrateur russe

LA PRINCESSE QUI NE RIAIT JAMAIS
conte traditionnel illustré par Gennadi Spirin.
Cartonné 22,5 × 31 cm. Editions du Sorbier. 24 p. 86 F

De superbes illustrations, comme des enluminures, pour l'histoire du forgeron qui, aidé du grillon, du rat et de la puce, réussira à faire rire la Princesse triste et à ferrer le cheval Briseur de fers. On ne se lasse pas de contempler ce superbe voyage dans le conte qui s'inspire des Hollandais et des Italiens, Breughel, Giotto, Fra Angelico, Bilibine et de l'art de la vieille Russie. (*Pour tous*).

Du même illustrateur : le Brochet, conte populaire russe, et *La Foire annuelle de Sorotchinsky* de Nicolas Gogol. (Editions du Sorbier.)

★ **Une exposition de dessins originaux de Gennadi Spirin intitulée « Art et magie des contes populaires slaves » est présentée à la Salle d'actualité jeunesse du Centre Pompidou (jusqu'au 2 septembre).**

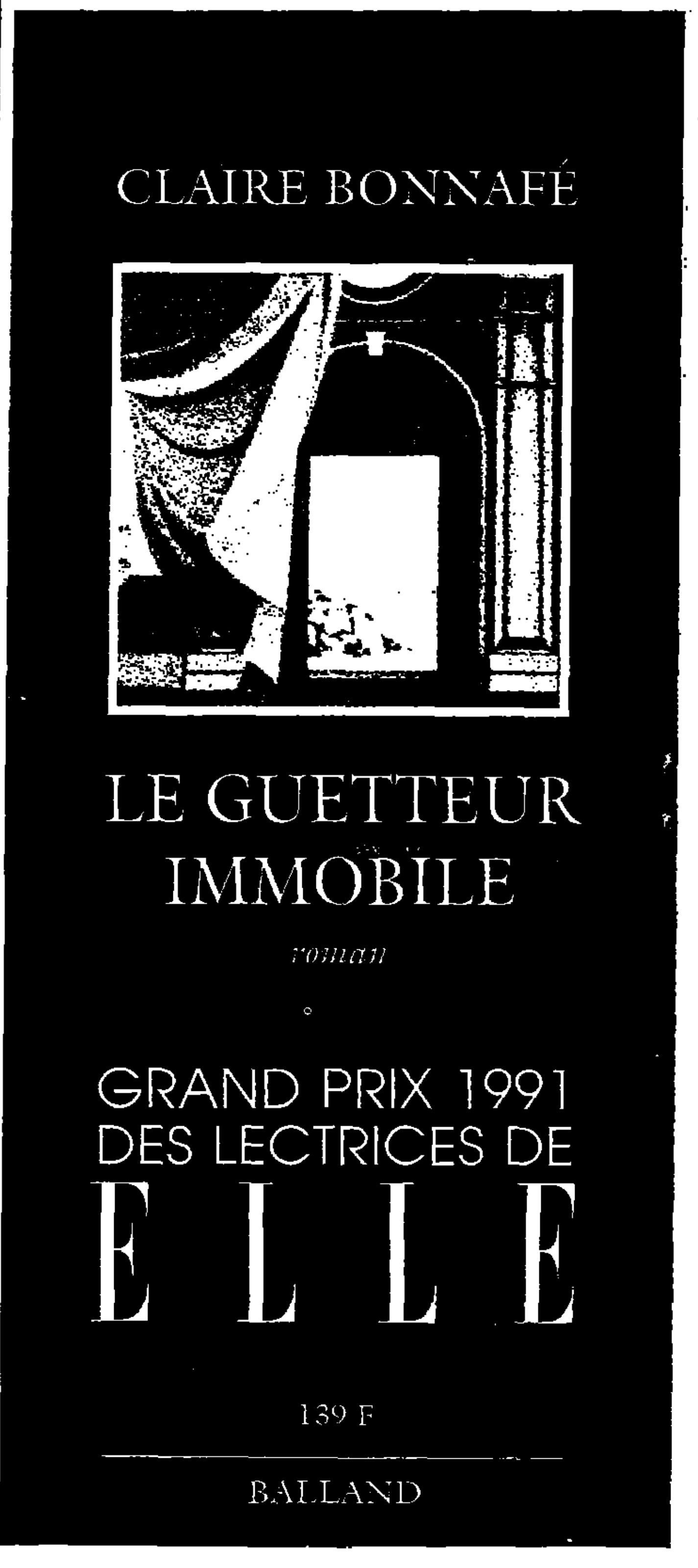

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Rencontres irlandaises

LES OISEAUX DU BOIS INNOCENT
de Deirdre Madden.
Traduit de l'anglais par Claire Céra,
Hatier, coll. « Terre étrangère »,
232 p., 105 F

PÉCHÉS DE FAMILLE
de William Trevor.
Traduit de l'anglais par Catherine Barret,
La Manufacture, coll. « Les Etrangères »,
248 p., 135 F.

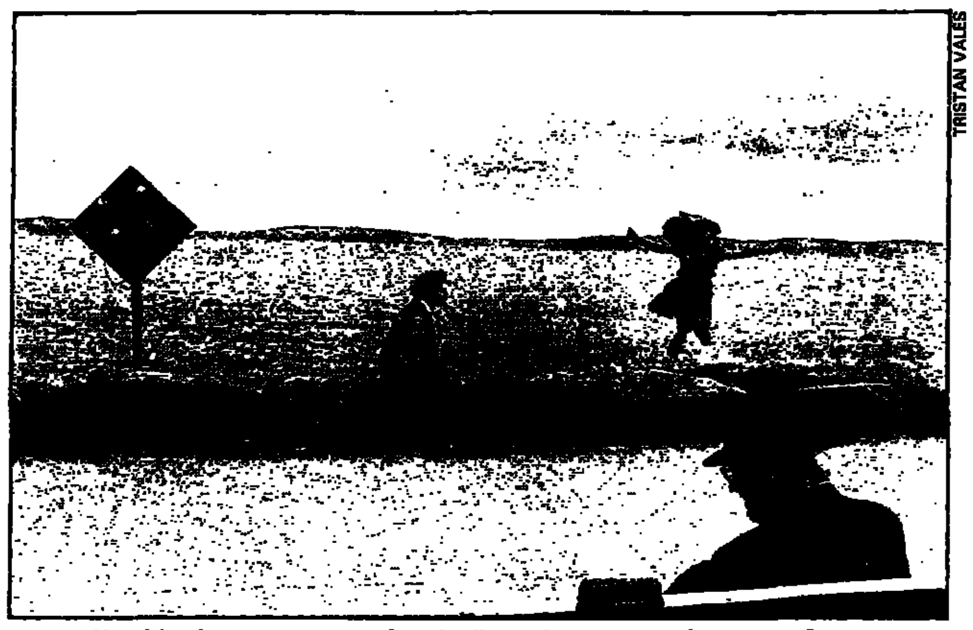
TRISTAN VALES

Une Irlande, pauvre et secrète, fertile seulement en poètes et en fous...

DUBLIN. – En ce Bloomsday de 1991, cinquante ans après sa mort, tout ce qui touche à l'auteur d'*Ulysse* est un véritable objet de culte. James Joyce superstar est la grande locomotive publicitaire des syndicats d'initiative qui vendent *Ulysse* à toutes les sauces : une promenade guidée sur les pas de Leopold Bloom d'après le chapitre VIII, celle des « Rochers flottants » du chapitre X, une tournée « littéraire » des pubs, une Bloomsday garden party, une fête devant le 7 Eccles Street, plusieurs adaptations théâtrales, et même une lecture radiodiffusée de l'œuvre intégrale, soit trente et une heures ininterrompues. Obscénité mercantile si l'on songe que le roman était encore interdit il y a trente ans par l'Eglise toute-puissante ...

Dans cette Irlande devenue membre de la Communauté européenne, une Conférence internationale d'écrivains avait été organisée, qui coïncidait avec Bloomsday, comme si Dublin, *« la ville aux trois prix Nobel de littérature »* – ainsi que le proclament les prospectus, – capitale culturelle de l'Europe cette année, avait estimé devoir payer son tribut à l'Europe en faisant venir des écrivains du monde entier pour s'interroger sur « l'héritage de l'Europe » (1).

« Personne ne dit plus « le Continent », et même « l'Europe continentale » est un concept moribond », écrivait le critique de l'*Irish Times*, Brian Fallon, passant en revue ce qu'avait été l'influence *« continentale »* sur son pays. *« On croit généralement qu'avec son adhésion à la Communauté européenne l'Irlande a atteint sa majorité politique et culturelle*, poursuivait-il. *J'étais un écolier à l'époque, mais je me souviens de quelque chose de très similaire quand nous sommes entrés à l'ONU et il est probable que la même chose a été dite quand l'Irlande a joué son rôle dans la Ligue des nations. L'histoire de l'Irlande est bien moins isolationniste que les révisionnistes veulent nous faire croire et il en est de même pour la littérature irlandaise. »* Qu'on pense seulement à Joyce, Synge, Beckett, plus représentatifs de leur génération qu'on le pense...

Or, il est étrange de voir combien, vue de Dublin, aussi bien pour les Irlandais que pour les écrivains invités d'Afrique, des Caraïbes ou même des pays de l'Est, l'Europe et sa culture restent lointaines, un magma à peu près incompréhensible qui passe par l'héritage de l'Histoire, ses cicatrices et ses rancunes. Légataire des guerres et du colonialisme. Pourtant, si l'appartenance à la langue anglaise rend la littérature irlandaise considérablement dépendante de l'édition britannique, cette conférence tentait d'élargir sa vision du monde et on ne peut que regretter l'absence totale de « continentaux » (pas de Français par exemple), ainsi que des Latino-Américains invités à la conférence, Jean Rouaud, Claudio Magris et Mario Vargas Llosa n'ayant pu venir à Dublin. Quant aux représentants assez nombreux des pays de l'Est, Tchèques, Roumains, Soviétiques, tous encore très enfermés dans leurs problèmes, ils semblaient souvent à des années-lumière des discussions des anglophones.

Peut-être qu'en fin de compte les poètes, comme les prosateurs, ne sont pas faits pour colloquer, comme en témoignait le succès des soirées de lectures où se répondaient les voix de l'Américain John Ashbery, de l'Irlandais John McGahern, du Somalien Nuruddin Farah, du Russe André Bitov, du Caribéen Derek Walcott. On aurait aussi aimé entendre à Dublin Seamus Heaney, malheureusement retenu à Oxford pour recevoir un autre grand poète, le New-Yorkais de Saint-Pétersbourg Joseph Brodsky, docteur *honoris causa.*

RENCONTRE et non-rencontres irlandaises... Au retour à Paris on découvre deux romanciers inconnus en français qui vous replongent encore plus profondément en Irlande.

C'est un vrai choc, en effet, que de rencontrer Deirdre Madden, ou plutôt son premier livre traduit en français, qui vient de paraître dans la jeune et belle collection de Patrick Reumaux chez Hatier. Née en 1960 dans le comté d'Antrim (Irlande du Nord), Deirdre Madden s'est fait connaître dès son premier livre en 1986, *Hidden Symptoms* (à paraître chez Hatier en 1992). Le deuxième, qui a été publié d'abord, *les Oiseaux du bois innocent (The Birds of the Innocent Wood*, Faber 1988), s'attache à disséquer avec beaucoup de sensibilité et de finesse les relations qui semblent intemporelles de deux générations d'Irlandais d'aujourd'hui dans une ferme isolée autour de laquelle tournoient sans cessse des oiseaux bruyants.

Le personnage principal, la mère, Jane, orpheline à deux ans de père et de mère après l'incendie de leur maison, s'est comme gelée, congelée, murée, incapable de percer le masque qu'elle s'est soigneusement façonné au cours de l'enfance. Adoptée par une tante qui va bien vite s'en débarrasser pour la confier aux nonnes d'un couvent, Jane n'a gardé aucun souvenir de ses parents dont l'existence lui paraît irréelle : *« L'incendie dans lequel ils étaient morts avait aussi détruit toutes les photographies de famille et elle ne savait même pas à quoi sa mère avait ressemblé. Elle regardait et touchait son propre corps, se disant que sa mère avait jadis existé sous une forme semblable. Si seulement elle avait pu se rappeler, ou même imaginer une chevelure parfumée, ou une main tiède finement veinée de bleu, alors tout aurait été si différent. »* Mais quand elle-même sera mère, elle se sentira frustrée de ne pas être capable de vraiment comprendre ses filles parce que cela revenait à ne pas pouvoir se comprendre elle-même.

D'abord, elle avait cru obstinément que tout finirait bien, que tant de détresse aurait une fin et qu'elle trouverait, un jour, le bonheur. *« A présent, elle devait se rendre à l'évidence : sa vie était tout simplement une vie, pas un conte de fées ou un roman. »* Elle avait accepté d'épouser James, le fermier tout aussi muré qu'elle, privé des mots, gardant enfoui au fond de lui les secrets qu'il ne peut transmettre. Une lune de miel atroce et décourageante que le mari a voulu passer dans le même hôtel que ses parents, le sentiment d'être une étrangère dans la maison de James, l'antipathie instinctive pour la femme du cottage voisin, la naissance après bien des années d'un enfant mort-né puis de deux jumelles qui reproduiront un destin de douleurs dans le coma des sentiments.

Un livre habité par une écriture qui se sert de mots et de silences pour aller, au-delà des mots, scruter avec une formidable violence souterraine le néant des vies, où il ne se passe rien et qui laissent le parfum fané des péchés oubliés.

PAR coïncidence, le titre du recueil de nouvelles de William Trevor s'intitule... *Péchés de famille.* De William Trevor, né en 1928 à Cork, écrivain renommé, auteur de nombreux romans et pièces de théâtre, nous avions déjà pu lire une belle nouvelle, *les Splendeurs de l'Alexandra*, parue chez Alinéa *(le Monde* du 24 novembre 1989).

Les douze histoires rassemblées ici composent un ensemble de textes très forts, qui racient la terre d'Irlande et ses tourbières tout comme les humains, pour déceler les guerres cachées qui se mènent dans les familles, les meurtres qui servent de pâture à l'invention des journalistes, les occasions perdues, les rencontres de deux hommes qui ont aimé la même femme, les relations clandestines, les faiblesses de la nature humaine, les culpabilités héritées. Une Irlande surgit, moins pittoresque que dans *l'Homme tranquille*, moins pragmatique que le reste de l'Europe, si pauvre et secrète, fertile seulement en poètes et en fous.

(1) Intitulé « Dublin – Europe – Dublin », le dernier numéro de la *Irish Review* jette des ponts avec une série d'articles sur Dublin (*Montage, Modernism and the City; Dublin and Amsterdam: The Dublin Renaissance*), mais aussi sur Tallin et Moscou et une sélection d'articles de *la Lettre internationale.* (Spring 1991, nº 10. The Institute of Irish Studies. The Queen's University of Belfast, 8, Fitzwilliam Street, Belfast).

La solitude et la folie

De leur isolement, les personnages de Jennifer Johnston tirent une violence qui fait écho à celle de la guerre civile

UN HOMME SUR LA PLAGE
de Jennifer Johnston.
Traduit de l'anglais
par Sophie Foltz.
Les Belles Lettres,
235 pages, 125 F.

« Solitude. Un si merveilleux mot. » C'est par cette assertion provocante que commence le dernier roman de l'écrivain irlandais Jennifer Johnston. L'isolement, pour ses personnages, est d'abord une réalité subie : ils sont seuls, porteurs chacun d'un passé et d'un mystère qui continuent de les hanter, séparés les uns des autres, comme étrangers à leur famille et au reste de la société. Une violence sourde, moins exprimée que ressentie, les divise, à laquelle fait écho la violence de la guerre civile au-dehors.

Parcourue de tensions, plus menaçantes pour être retenues, leur vie réfléchit le chaos environnant; il n'est pas juqu'à leur corps qui ne garde l'empreinte de l'agressivité humaine et de la cruauté de l'histoire : témoin le visage marqué, le bras amputé de Roger, l'un des protagonistes principaux du récit. L'aboutissement extrême de la séparation est la folie (1).

La brutalité de la guerre, la foi en une juste cause qui justifie tous les massacres, sont, elles aussi, des formes de démence ; racontée en mots simples dans le cours du dialogue, une scène, parmi d'autres, montre le cumul de ces folies diverses : *« ... Ils* [les Britanniques] *ont bombardé un asile de fous... les bois tout autour étaient pleins de pauvres fous... Perdus. Ils étaient vêtus de ces espèces de pyjamas blancs. Nous nous tuons tous quand nous pensons que c'est pour la bonne cause. »*

Et pourtant ce désordre, cette violence, si destructeurs soient-ils, constituent peut-être, avec les situations qu'ils font naître, les moyens grâce auxquels les personnages vont se trouver eux-mêmes : car c'est par eux qu'advient la solitude, c'est-à-dire l'état dans lequel il n'est plus de ressource qu'en soi-même.

« La solitude n'est pas une malédiction, dit Jennifer Johnston, *c'est au contraire une bénédiction. Il faut alors vraiment tirer parti de soi, de sa propre vie, de sa propre énergie. aimer quelqu'un, ou peindre, ou écrire, ou même simplement acquérir une vision du monde. »* Ainsi tous les protagonistes de l'histoire sont-ils pourvus d'un art ou d'un rêve ; Helen, après la mort de son mari, découvre avec soulagement une liberté nouvelle en même temps qu'elle retrouve sa vocation première, la peinture, tandis que Roger, son amant, ayant fui une famille qui ne le comprenait pas, s'occupe à remettre en état une gare désaffectée.

Mais qu'importe la taille de tels rêves, ou même leur chance d'aboutir – et de fait, ils mènent à l'apocalypse sur laquelle se clôt le roman, – l'essentiel, dit Jennifer Johnston, est qu'on ait l'audace de les concevoir et de les exprimer car c'est par eux qu'on est vivant. *« Je vis dans une société bourgeoise et éprise d'ordre où les gens ne nourrissent pas de rêves dangereux... ou, s'ils le font, ils le cachent bien. Mes parents étaient l'un et l'autre des artistes. En me mariant, j'ai pourtant choisi de m'entourer de tous les conforts de la classe moyenne. Mais je voudrais que les gens vivent un peu plus dangereusement, qu'ils osent exprimer leurs rêves... Mes livres ne sont que des petites prières. »*

Cette tension entre la peur de prendre des risques et la nécessité de s'exposer, entre le chaos extérieur que l'on fuit et la mise en ordre des débris qu'il produit, sur la toile du peintre par exemple, est sans doute la clé de tous les romans de Jennifer Johnston, depuis *Princes et Capitaines* (2), ou *Si loin de Babylone* (3), un roman historique, jusqu'au *Sanctuaire des fous.* La même contradiction joue dans l'amour, l'un de ses thèmes principaux avec l'amitié, puisque l'approche de la passion pourtant désirée s'accompagne d'une crainte insurmontable : celle de voir un tel engagement se muer en prison.

Cette retenue, cette économie de l'être jouent également dans l'écriture ; Jennifer Johnston procède par petites touches, mêlant les dialogues et les descriptions de paysage (ici le bord de la mer battu par la pluie) pour créer peu à peu l'atmosphère de violence feutrée qui imprègne toute l'action et ne se défait que lors du déchaînement final. *« J'aime le son des mots... Le roman irlandais, à commencer par l'écrivain le plus grand de tous, James Joyce, est fait, chose étrange, pour être lu à voix haute. Le chant vous reste dans l'esprit. »*

Christine Jordis

(1) Comme l'indique le titre de l'avant-dernier roman de Jennifer Johnston publié en français : *le Sanctuaire des fous*, Bernard Coutaz, 1989.

(2) Denoël, 1977.

(3) Denoël, 1979.

Un whisky pour l'enfer

L'ARÈNE
de John Healy.
Traduit de l'anglais
par Janine Hérisson.
L'Arpenteur, 318 p., 150 F.

Le lecteur qui, abordant le récit de l'Irlandais John Healy, rechercherait les effets littéraires, serait déçu ; il s'agit ici d'une tout autre entreprise, du récit d'une vie extraordinaire, long séjour en enfer dont on s'étonne qu'il ait pu prendre fin. Si jamais l'adjectif « dérangeant », souvent employé ces jours-ci à propos de romans dont la lecture ne nous « dérange » en fait nullement, se trouve justifié, c'est bien pour décrire le récit de John Healy, rescapé d'entre les morts. Ces morts-vivants qui nous entourent sans que nous songions même, tant ils font partie du paysage des villes, à nous interroger plus longtemps qu'il ne faut sur leur sort.

Brièvement, Healey raconte ses années d'enfance, l'hostilité des habitants du quartier pauvre de Londres où ses parents, des paysans irlandais, avaient émigré, les rossées quotidiennes que lui administraient les autres enfants – *« sale con d'Irlandais... »*, – les coups dont l'abreuvait son père, entremêlés d'exhortations à prier la Vierge, et son sentiment d'exclusion : une peur et une solitude qui devinrent permanentes, au point qu'elles l'accompagnaient bientôt sous la forme d'une boule d'angoisse qui lui contractait les épaules et lui courbait le dos.

Dans ces conditions il ne fréquenta guère l'école, préférant la boxe, où il réussit à gagner quelques titres, et, surtout, la boisson. *« Je buvais un peu plus maintenant; c'était la seule façon dont je pouvais faire disparaître ma douleur. »* Boire pour surmonter l'angoisse et le sentiment d'infériorité qui le paralysait devant les femmes; avec elles, impossible de parler et peut-être d'agir : *« Il ne semblait pas exister de crochet auquel suspendre nos affaires ensemble. »*

Puis c'est une succession vertigineuse d'anecdotes qui, toutes, traduisent *« le besoin démentiel de boire »* et retracent les diverses étapes d'une déchéance qui semble sans retour. Dans l'arène, possédés par le besoin de boire ou par des impulsions de haine qui les poussent à se battre, les clochards s'entretuent. *« Certains ont survécu à des volées terribles, récoltées quand ils étaient trop saoûls pour se défendre; leurs plaies se cicatrisent mais leurs yeux ne s'éclairent jamais et leur discours est vide de sens; tels des bébés, ils se sentent parfois mal à l'aise mais ne savent pas pourquoi. »*

Entre l'hôpital, l'arène et la prison, les années stagnent, plutôt qu'elles ne s'écoulent, dans une semi-hébétude permanente. Un sentiment de solidarité subsiste pourtant entre *« les Alcooliques anonymes »* : ils ont été si loin qu'ils sont parvenus au-delà de la honte et de l'espoir; *« ils savent se moquer d'eux-mêmes et de la vie »*. John Healy ne commente pas; il se contente de décrire avec un réalisme d'une grande force, dont on perçoit sur quelles souffrances elle est établie. *« Je ne suis ni fier ni honteux de cette situation. Elle existe, tout simplement. »*

On ne dévoilera pas la fin de l'histoire; elle est encore beaucoup plus surprenante que les épisodes qui la précèdent, si surprenante qu'elle tient du miracle. Il suffit de dire que Healy devint l'un des champions mondiaux du jeu d'échecs. Mais *« chaque fois que la partie d'échecs était terminée, je me retrouvais dans la rue... »*.

Ch. J.

★ **Toujours dans le domaine irlandais, signalons, de John Broderick, *le Pèlerinage*, roman préfacé par Julien Green. (La Découverte. 246 p., 95 F).**

Le Monde

ÉCONOMIE

26 M. Tapie ouvre le capital de son holding allemand
27 Plastic Omnium poursuit son développement
28 Le rapport de la Cour des comptes
29 à 31 « Le Monde Affaires »
32 Marchés financiers
33 Bourse de Paris

BILLET

De la tôle à l'auto

L'automobile européenne pourrait-elle dans les années à venir subir le sort qui fut naguère celui de sa matière première, l'acier ? M. Raymond Lévy, président du groupe Renault et de l'Association des constructeurs automobiles européens, le redoute. Pour devenir aussi compétitive que l'industrie automobile japonaise, *« la profession devra supprimer des dizaines de milliers d'emplois »*, estime-t-il. Car *« les constructeurs souffrent d'effectifs trop âgés et pas assez formés »*. Or *« le prix de cette restructuration se chiffrera en plusieurs milliards d'écus »*, soit plusieurs dizaines de milliards de francs. Un coût que les constructeurs automobiles ne pourront supporter seuls. *« Selon les aides que nous pourrons obtenir, ces restructurations feront couler plus ou moins de sang »*, affirme le patron de Renault.

« Cet argent qu'il faudrait un jour dépenser pour traiter cet accroissement du chômage, autant l'investir au cours des prochaines années pour éviter que ces dommages ne se produisent ». En d'autres termes, pour M. Lévy, il ne faudrait pas que l'automobile soit la sidérurgie de demain.

Les discussions en cours avec la Commission européenne quant à l'ouverture progressive des frontières de l'Europe aux constructeurs japonais ne doivent pas occulter ce problème. Les deux thèmes sont d'ailleurs complémentaires : pour que les constructeurs européens puissent réellement mettre à profit la période de transition qui leur sera laissée, il leur faut aussi être aidés dans leurs efforts de restructuration.

M. Lévy évoquait ainsi le sujet lors d'une rencontre récente avec M. Martin Bangemann, vice-président de la Commission européenne. Car *« si la Commission est capable de subventionner la construction de surcapacités* (en octroyant des aides à la construction d'usines d'automobiles dans le sud de l'Italie et au Portugal), *elle est également capable de subventionner des restructurations »*.

Que ces aides viennent des Etats ou de Bruxelles, les constructeurs ont, de toute façon, besoin de la compréhension de la Commission : pour qu'elle abonde en monnaies sonnantes ou trébuchantes ou qu'elle se montre tolérante à l'égard des subventions que les gouvernements nationaux pourraient être amenés à accorder.

ANNIE KAHN

52 200 demandeurs d'emploi supplémentaires en mai

Les syndicats réclament un changement de politique économique

« Il va y avoir d'autres mauvais chiffres du chômage. C'est certainement la situation la plus difficile qu'un premier ministre ait eu à rencontrer depuis très longtemps », a déclaré, mercredi 26 juin devant le bureau exécutif du PS, *(lire page 9)*, Mme Edith Cresson. Selon elle, il ne faut *« pas attendre passivement le retour de la croissance et agir sur les investissements des PME et PMI »*.

De son côté, la CGT estime qu'il *« ne suffit pas de dire qu'il faut remuscler notre tissu économique et notre industrie. Il faut le faire »*. Pour la CFE-CGC, *« ce qui devait arriver est arrivé. « En refusant depuis plusieurs mois d'engager une politique active de relance économique par la consommation et les investissements, le ministre de l'économie, qui est le même aujourd'hui qu'hier, a contribué à l'aggravation du chômage »* .

Selon M. Alain Deleu, secrétaire général de la CFTC, les mauvais chiffres de mai sanctionnent *« l'échec d'une politique qui donne la priorité à l'économique et au financier au détriment du social »* et nécessitent *« une révolution culturelle »*. La CFDT réclame *« une réaction forte des pouvoirs publics »* qui doivent *« reconsidérer leur politique économique »* et appelle le CNPF à négocier *« d'urgence »* de nouvelles modalités d'insertion des chômeurs adultes.

Enfin, M. Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière, demande *« un appui sur la consommation, donc une revalorisation du pouvoir d'achat et une réelle stratégie industrielle »*. M. Blondel, qui redoute *« un chômage de l'ordre de trois millions dès 1992 »*, considère que *« le temps n'est plus au traitement social »* et se prononce en faveur du maintien *« des droits et prestations d'assurance chômage »*.

Le gouvernement prévoit une aggravation du chômage

Suite de la première page

En volume, il en va de même. Les 52 200 chômeurs supplémentaires en un mois de mai 1991 rivalisent avec les périodes noires de la fin de 1983 et du début de 1984, ou, encore, avec janvier 1986. Les données brutes ne sont pas plus rassurantes. Avec 2 571 100 chômeurs enregistrés, mai 1991 est le mois le plus exécrable depuis 1984 et la baisse de 19 800 en quatre semaines (– 0,8 %) est la plus faible depuis 1987.

On peut continuer, car le registre est malheureusement inépuisable. En un an, l'augmentation est de 8 % en données corrigées, soit 199 800 demandeurs d'emploi en plus, et de 7,8 % en données brutes. En cinq mois, depuis le début de l'année, ce sont 157 300 personnes de plus qui sont inscrites à l'ANPE, en données corrigées. Quant au taux de chômage par rapport à la population active, qui se situait encore aux alentours de 8,9 % l'an dernier, il est désormais de 9,5 %, après 9,4 % en avril.

Bien sûr, le mois de mai a été perturbé par les ponts, qui ne favorisent pas l'embauche. Mais cela n'explique pas un mouvement de cette ampleur, largement dû à l'addition d'autres facteurs, à la fois conjoncturels et structurels. Ainsi que le souligne Mme Martine Aubry, ministre du travail, le ralentissement de l'activité économique, perçu tardivement en France, avait amené les entreprises à d'abord ajuster leurs effectifs en réduisant les emplois précaires (contrats à durée déterminée et intérim), puis à avoir massivement recours au chômage partiel. Jusqu'au dernier moment, certains ont espéré *« faire le joint avec la reprise »* toujours annoncée et, dans le climat de morosité ambiant, se sont brutalement décidés à supprimer des emplois.

Des mesures pour le 3 juillet

Maintenant, l'enchaînement des faits peut tout compliquer. Entre le retour à la croissance et son effet sur l'emploi, et plus encore sur le chômage, plusieurs mois vont s'écouler. La suite dépendra donc de la *« réactivité des entreprises »*, que le ministre du travail veut s'employer à déclencher, notamment par une série de mesures qui pourraient être adoptées en conseil des ministres, le 3 juillet. Mais, s'inquiète-t-elle, *« un climat de morosité, cela peut s'auto-alimenter »*.

Tout, dans les chiffres, montre en effet que les conditions sont réunies pour une aggravation du chômage. Estimés pour un volume de 70 000 suppressions d'emplois, les plans sociaux annoncés par les grands groupes ne seront effectifs qu'à la rentrée, au plus tôt. En cinq mois, il y a eu 127 000 recrutements de moins que l'an passé, sur la même période. Une tendance d'autant plus préoccupante que, du fait du remplacement des TUC par les contrats emploi-solidarité, ceux-ci sont, par conséquent, comptabilisés parmi les embauchés.

Le mécanisme est diabolique. Le rythme des nouvelles inscriptions à l'ANPE a augmenté de 1,7 % en un mois et de 10,1 % en un an, en données corrigées. Du fait de la hausse des licenciements économiques (+ 10,6 % en un an), sensible dans l'industrie, les hommes ont été plus pénalisés que les femmes. La catégorie des entrants au chômage de vingt-cinq à quarante-neuf ans s'accroît de 13 % en un an ; celle des moins de vingt-cinq ans de 9,4 %. Pour le deuxième mois consécutif, le chômage des jeunes s'accélère, alors qu'il était en baisse depuis deux ans. Parce qu'il s'agit de licenciements collectifs, les ouvriers qualifiés (+ 7,6 % en un an), les agents de maîtrise (+ 19,8 %) et les cadres (+ 22,9 %) sont proportionnellement plus touchés que les ouvriers spécialisés ou les employés.

Parallèlement, les sorties de l'ANPE diminuent de 6,5 % en un mois et de 8,1 % en un an, en données corrigées. Si, en raison du ralentissement du traitement social, l'évaporation des chômeurs dans les stages baisse (– 15,3 % en un an), c'est bien la situation générale qui est la cause du fort fléchissement des départs vers un emploi. Le nombre des reprises d'une activité recule de 15,3 % en un an, et, plus significatif, celui des radiations à la suite d'une absence à un contrôle, souvent indicateur d'un retour au travail, diminue de 10,8 % en un an.

On pourrait certes se réjouir de voir l'ancienneté moyenne au chômage, de 382 jours, se réduire de 11 jours. Mais l'impression se révèle fausse, l'afflux de nouveaux chômeurs ayant pour résultat d'abaisser le chiffre. D'ailleurs, le nombre de demandeurs d'emploi de plus d'un an est en hausse de 3,4 % en un an et flirte à nouveau avec les 800 000.

Enorme coup de semonce, les épouvantables résultats du mois de mai sont un mauvais présage pour l'avenir. A moins que, ainsi que l'espère Mme Aubry, ils ne provoquent un choc salutaire, bien improbable si le sentiment de désarroi actuel continue à distiller son venin. Dans une économie fondamentalement saine, prête à repartir, dit-on, la dégradation de l'emploi apparaîtrait comme encore plus intolérable.

ALAIN LEBAUBE

Source : ministère du travail

C'est depuis septembre dernier que le chômage a commencé à s'élever, pratiquement sans discontinuer, si l'on excepte le petit répit de décembre (– 0,2 %).

Les 11 600 salariés du groupe textile dans l'incertitude

VEV tente une nouvelle fois d'échapper au dépôt de bilan

La situation du groupe textile VEV jette à nouveau ses 11 600 salariés, ses banquiers et les pouvoirs publics dans le suspense du dépôt de bilan. A quelques jours du versement des salaires de juin, les représentants du CIRI (Comité interministériel de restructuration industrielle) et des ministères des finances et de l'industrie ont consacré leur journée du 26 juin à éviter une fois encore le pire.

Le matin, ils ont entendu séparément les trois candidats à une reprise globale du groupe : Coste et Picard, Marceau investissement et Dynaction. L'après-midi, dans la grande salle des conférences à Bercy, ils recevaient les banquiers pour leur demander d'assurer d'une part les échéances de la fin du mois (200 millions de francs au bas mot) et d'autre part la continuité de l'exploitation jusqu'à ce qu'un repreneur global soit choisi, théoriquement d'ici au 14 juillet.

Un calendrier a du reste été fixé pour ce scénario. Mardi 2 juillet, les repreneurs devraient venir plancher devant l'aréopage des représentants des pouvoirs publics et des banquiers. Le lendemain, ils devront déposer leurs engagements par écrit. Une manière pour les pouvoirs publics de se prémunir contre toute dérive, une fois l'opération bouclée. Une manière aussi de favoriser un compromis entre les ministères des finances et de l'industrie qui, dans les dernières semaines, n'avaient pas tout à fait la même manière d'aborder le problème. Après la remise du rapport du cabinet Brossard, chargé de l'audit du groupe, les collaborateurs de M. Pierre Bérégovoy étaient partisans d'une reprise globale ayant le mérite de la rapidité alors que ceux de M. Dominique Strauss-Kahn prônaient la revente *« par appartements »* à des industriels, meilleurs connaisseurs du secteur tels que DMC et Cernay. Ou éventuellement Bidermann, repreneur frustré de Boussac au début des années 80.

Il reste que la solution globale est fort onéreuse sur le plan financier. Les connaisseurs du dossier estiment, en effet, qu'il faudra entre 500 millions et 1 milliard de francs pour remettre à flot ce groupe, dont les pertes en 1991 sont estimées à 600 millions de francs après les 800 millions de francs de déficit en 1990 pour 5,7 milliards de francs de chiffre d'affaires. Le rapport Brossard a notamment révélé que la situation d'Intexal (marque Rodier), était pire qu'on ne le croyait. Quant à la restructuration de certains secteurs comme la fabrication du lin ou la filature de laine, elle risque d'être assez douloureuse.

FRANÇOISE CHIROT

Rompant avec la réserve observée par les Britanniques

Le président de BP appuie le dialogue producteurs-consommateurs de pétrole

Rompant avec la réserve observée jusqu'ici par les compagnies et le gouvernement britannique, M. Robert Horton, président du groupe BP, a pris position en faveur du dialogue producteurs-consommateurs de pétrole qui se tiendra à Paris les 1er et 2 juillet. *« L'atmosphère de l'après guerre du Golfe a créé les conditions favorables à l'ouverture de discussions constructives entre tous les acteurs du marché pétrolier. (...) J'espère que le séminaire organisé à Paris à l'initiative des gouvernements français et vénézuélien sera un premier pas dans cette direction »*, a déclaré le patron du premier groupe britannique le 26 juin à Londres, en présentant l'édition 1991 de la revue statistique de BP, revue qui depuis plus de vingt-cinq ans sert de référence à l'ensemble du secteur pétrolier.

LONDRES

de notre envoyée spéciale

Précisant que ce dialogue devait être *« aussi informel et aussi large que possible »* et qu'il devait éviter *« toute discussion sur une organisation des marchés par les Etats »*, M. Robert Horton a énuméré les nombreux sujets qui nécessitent débat : ouverture du commerce international, libre accès aux marchés et aux sources d'approvisionnement, sécurité des investissements, protection commerciale des transferts de technologie, etc. *« Tout cela ne crée pas un marché organisé, mais aide à promouvoir un environnement stable dans lequel on peut travailler en limitant les risques de perturbation arbitraire unilatérale de tel ou tel gouvernement »*, a ajouté le patron de British Petroleum.

La panne des énergies concurrentes

Cette position en pointe en Grande-Bretagne, jusqu'ici fort réservée vis-à-vis de l'initiative franco-vénézuélienne, se justifie par l'analyse relativement pessimiste faite par BP de l'avenir pétrolier. *« Tôt ou tard les prix du pétrole vont recommencer à augmenter »*, a assuré M. Horton, soit de façon régulière, soit par crises récurrentes. Cette évolution est inévitable en raison de deux tendances lourdes négatives.

Première tendance : les énergies en concurrence avec le pétrole sont en panne, ce qui soutient la demande de brut à moyen et long terme, même si, en 1990, la consommation a diminué de 0,2 %. L'an dernier, pour la première fois depuis vingt-trois ans, la production et la consommation mondiales de charbon ont diminué, en raison notamment de la chute de l'extraction soviétique mais aussi des normes antipollution ; le rythme de progression de l'énergie nucléaire ne cesse de se ralentir en l'absence de nouveaux projets, et, mis à part le gaz, toutes les autres énergies alternatives n'ont guère de chance de se développer avant le siècle prochain, estime BP.

Seconde tendance lourde : la hausse continue des coûts de développement et de transport du pétrole, extrait de zones de plus en plus éloignées, aggravée par les contraintes liées à la protection de l'environnement. *« La technologie*, a noté M. Horton, *ralentira l'envolée des coûts, mais ne les empêchera pas complètement de croître. Si bien que le coût du nouveau pétrole sera supérieur à celui des réserves actuelles, en cours d'épuisement, et dont les deux tiers sont concentrées dans le Proche-Orient. »*

Résultat : la surcapacité actuelle de production du marché pétrolier devrait fortement diminuer au cours des années à venir, ce d'autant plus vite que les prix resteront faibles. A 18 dollars environ, les cours actuels du brut équivalent *grosso modo*, compte tenu de l'inflation, à 13 dollars de 1985, ce qui constitue, de l'avis des spécialistes, un niveau limite pour permettre les investissements nécessaires.

Heureusement, notent les dirigeants de BP, deux facteurs positifs sont apparus récemment, qui peuvent encourager le développement de nouvelles capacités de production : d'une part la transparence croissante des marchés, qui mérite d'être améliorée, en autorisant notamment des échanges totalement libres – les Etats-Unis continuent d'interdire l'exportation de leur brut, – et d'autre part le champ croissant d'opportunités offertes aux investisseurs, en raison par exemple de l'ouverture à l'exploration des pays de l'Est, et d'autres zones d'accès jusqu'ici limitées aux compagnies – golfe du Mexique, nord-ouest de l'Alaska, Amérique latine et même certains pays du Proche-Orient.

« La grande différence entre cette décennie et la précédente, a expliqué M. Horton, *est le meilleur climat d'hospitalité qui règne vis-à-vis des compagnies (...) Il faut espérer que l'attitude de coopération et de sympathie montrée par les gouvernements producteurs et consommateurs au cours de la dernière crise sera utilisée pour créer des conditions commerciales plus stables et plus favorables au commerce international. »*

VÉRONIQUE MAURUS

(Lire également l'entretien avec M. Tchuruk, président de Total dans « le Monde Affaires », page 29)

Après la publication du Livre blanc

La mission sur les retraites a commencé ses auditions publiques

La « Mission retraites », mise en place par le précédent gouvernement dans la foulée de la publication en avril dernier du Livre blanc, a officiellement entamé ses travaux en organisant mercredi 26 juin une première série d'auditions publiques. Confirmé par Mme Edith Cresson, l'objectif de cette mission (1), présidée par M. Robert Cottave – ancien syndicaliste FO et conseiller pour les affaires sociales auprès de la CEE – est de *« rechercher les voies d'une dynamique commune sur les adaptations souhaitables des régimes de retraites »*. Après avoir recueilli l'avis des partenaires concernés, elle doit remettre en fin d'année au gouvernement une série de propositions suffisamment consensuelles pour que leur application puisse être envisagée.

En bonne logique, c'est à M. Pierre Laroque, considéré comme le fondateur du régime français de Sécurité sociale, qu'a été consacrée la première audition publique menée par la mission. Selon lui, les pensions devraient être indexées sur les salaires et non sur les prix, mais il a jugé nécessaire *« d'augmenter l'âge du départ à la retraite de deux ans d'ici l'an 2000 et probablement cinq ans de plus entre 2005 et 2015 »*. Quant aux représentants de la Fédération nationale des associations de retraités (FNAR), ils ont partagé le point de vue de M. Laroque sur le mode d'indexation et se sont déclarés partisans de porter de 150 à 165 trimestres la durée de cotisation, tout en estimant que les actifs pourraient parfaitement supporter une hausse de 15 % à 20 % de leurs cotisations au cours des vingt prochaines années... La FNAR considère, par ailleurs, que *« les compétences des retraités doivent être utilisées, notamment pour la formation des jeunes, mais en dépassant le simple bénévolat »*.

La mission entendra jusqu'au 10 juillet plusieurs organisations de retraités avant de solliciter, à partir de l'automne, l'avis des partenaires sociaux, des assureurs et de plusieurs experts.

J.-M. N.

(1) Outre M. Cottave, la mission est composée de Mme Suzanne Grevisse, présidente de la section sociale du Conseil d'Etat, et Dominique Fruleux, adjointe au maire de Roanne, ainsi que de M. René Lenoir, directeur de l'ENA et ancien ministre.

□ **Mme Cresson a installé la mission Pierret sur les PME-PMI.** – Mme Edith Cresson a installé, le 25 juin à Matignon, le groupe de travail « le nouvel élan des PME-PMI » présidé par M. Christian Pierret, député des Vosges et président de la commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations. Ce groupe a pour mission de proposer au premier ministre, au plus tard le 15 septembre, des mesures *« précises et concrètes permettant de développer le dynamisme des PME-PMI »*. Il rassemble des membres de l'administration, des dirigeants de PME-PMI et de grands groupes *« à vocation d'essaimage »* et des financiers.

□ **Opération portes fermées pour les galeries d'art.** – Le Comité des galeries d'art (CGA), qui affirme représentéer 141 galeries, appelle à une *« opération portes fermées »* le 2 juillet pour *« protester contre l'augmentation du taux de TVA appliqué aux œuvres d'art originales »*, dans un communiqué publié le 26 juin. Le CGA réclame à nouveau l'application *« d'un taux culturel, au même titre que celui du livre.*

ÉCONOMIE

SOCIAL

Les arrêts de travail à Marseille

Les passagers bloqués ont pu quitter le port

MARSEILLE

de notre correspondant régional

La situation rentrait progressivement dans l'ordre, jeudi 27 juin, au port de Marseille, totalement paralysé la veille par les mouvements de grève des marins de la Société navale Corse-Méditerranée (SNCM) et des salariés de la société Sud-Marine (offshore et construction navale) *(nos dernières éditions du 27 juin)*. Les premiers ont empêché 2 300 personnes de s'embarquer pour l'Afrique du Nord en provoquant, depuis lundi, l'immobilisation de trois car-ferries, le *Corse*, le *Napoléon* et le *Liberté*. Les seconds, qui défendaient leur entreprise menacée de dépôt de bilan, ont bloqué les accès du port et interrompu le trafic marchandises de l'aube à la fin de l'après-midi.

Après une longue attente, pour certains de plusieurs jours, dans des conditions très éprouvantes, la plupart des passagers de la SNCM ont pu quitter Marseille. Près de sept cents ont été acheminés vers la Tunisie, à bord de quatre avions spéciaux affrétés par la SNCM, qui ont décollé de l'aéroport de Marseille-Provence à partir de 20 heures.

Ce véritable « pont aérien » devait se prolonger dans la journée de jeudi pour trois cents personnes de plus. Les autres ont pu embarquer sur deux navires de la Compagnie nationale algérienne de navigation, l'*El Djezaïr* et le *Hoggar*, qui ont appareillé, le premier à destination d'Oran, le second d'Alger avec, chacun, un millier de passagers à bord.

Deux cargos mixtes devaient embarquer, jeudi, les voitures et les bagages laissés en souffrance sur le port. Cependant, les marins CGT, qui ont élargi leur cahier de revendications, limité à l'origine au paiement d'avances sur solde, ont déposé un préavis de grève pour le 2 juillet concernant l'ensemble des lignes de la SNCM.

GUY PORTE

Fin de la grève à la gare Saint-Charles

Les agents de manœuvre de la SNCF, qui bloquaient depuis vingt-six jours les voies ferrées de la gare Saint-Charles à Marseille, ont voté jeudi 27 juin la fin de la grève. Sans avoir obtenu la prime de « panier » de 25 francs par jour qu'ils réclamaient, il ont accepté les dernières propositions de la direction qui leur attribuera une prime de 1 750 francs payable au cours des trois mois de l'été et une prime de 1 250 francs au cours des trois mois de l'été 1992.

MARSEILLE

de notre correspondant

Vingt-six jours d'une grève dure, dont seize avec occupation des voies, des trains détournés, des voyageurs en colère, des retards, de l'énervement, tout cela à cause d'une prime-panier de 25 francs par jour, n'y a-t-il pas disproportion entre la cause et l'effet? Voilà bien le genre de remarque à ne pas faire à André, onze ans de métier, agent de manœuvres à la gare Saint-Charles à Marseille. *« Nous gagnons en moyenne 5 500 francs par mois*, répond-il. *Si nous réclamons 25 francs par jour de plus, c'est tout simplement pour manger! »*

Au fait, c'est quoi, un agent de manœuvres? *« C'est celui sans qui pas un train ne partirait*, explique André mi-blagueur, mi-sérieux. *On s'occupe d'abord de la composition du train : les wagons pour Bordeaux en tête, ceux qui s'arrêtent à Narbonne en queue et ceux pour l'Espagne au milieu, etc. Puis on les met en place, on attelle la loco et enfin on vérifie un à un les freins de chaque voiture. Vous avez sans doute vu ce type qui tape sur les roues et qui écoute comment elles « sonnent ». C'est nous. »*

« Des chiens de manœuvre, tu veux dire, reprend un autre. *Mon salaire de base est de 5 200 francs par mois. J'y ajoute une prime de vacances unique de 428 francs et pour toucher une prime de réserve, je travaille le week-end et certains jours fériés. Au bout du compte, ça fait 7 000 francs. »*

Joseph, marié, père de deux enfants, s'indigne : *« Aujourd'hui, je suis chef d'équipe et je touche, toutes primes confondues, 6 800 francs par mois. Qui peut prétendre vivre avec ça? »*

Roger renchérit : *« Quand j'ai entendu le directeur général adjoint de la SNCF chargé des questions sociales dire sans rire qu'en proposant la base d'une prime quotidienne de 12,50 francs sur une période de sept mois, la SNCF avait fait la moitié du chemin, je me suis demandé de qui on se moquait. Vous connaissez des gens qui ne mangent que sept mois sur douze? »*

JEAN CONTRUCCI

La grève de la RATP le 28 juin réduira le trafic à un métro sur trois

Le mot d'ordre de grève lancé à la RATP par la CGT, le SAT (conducteurs autonomes), la CFDT, la CFTC et FO encadrement pour la journée du 28 juin devrait sérieusement perturber le fonctionnement des transports en commun en Ile-de-France. La RATP prévoit que les bus seront moins affectés avec un trafic de deux bus sur trois. Les RER circuleront à raison d'une rame sur deux sur la ligne A et de façon quasi normale sur la ligne B aux heures creuses. En revanche, dans le métro, où la CGT et le SAT sont très implantés, le trafic ne devrait pas excéder une rame sur trois.

Selon son rapport annuel

La CISL observe une évolution « encourageante » des droits syndicaux dans le monde

En dépit d'un bilan qui reste lourd – 4 assassinats, 2 422 cas de détention et arrestations dans 72 pays – la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) estime que l'évolution des droits syndicaux en 1991 dans le monde *« est malgré tout encourageante »*.

Outre la confirmation du renouveau démocratique de l'Europe de l'Est, le rapport se félicite de n'avoir, pour la première fois, pas eu à montrer du doigt *« des pays comme le Chili et la Pologne »*. Des progrès, quoique moindres, sont aussi perceptibles en Afrique du Sud.

En revanche, l'Amérique latine reste toujours une terre maudite pour le syndicalisme; pas moins de 138 militants y ont été tués entre janvier 1990 et mars 1991, soit près de la moitié du total mondial. Trente-trois autres victimes ont été recensées au Guatemala et dix autres au Brésil où *« depuis 1980, au moins un millier de travailleurs ont été assassinés, principalement par des tueurs à gages agissant pour le compte de propriétaires terriens »*, rappelle la CISL, qui regroupe cent millions de salariés dans cent un pays.

En Afrique, les syndicats participent activement aux mouvements en faveur de la démocratie (Centrafrique, Mali, Niger, Zambie) et la situation ne s'améliore guère alors que certains pays du Golfe (Emirats arabes unis, Qatar, Arabie saoudite) s'obstinent à interdire purement et simplement les organisations syndicales. Quant au Koweït, il ne refuse qu'aux travailleurs étrangers (80 % de la main-d'œuvre) le droit de prendre une carte au syndicat... unique de l'émirat.

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du mardi 25 juin :

UN DÉCRET

– N° 91-583 du 19 juin 1991 portant publication de l'accord entre la République française et l'Etat du Koweït sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un protocole interprétatif), signé à Paris le 27 septembre 1989.

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 27 juin :

UNE LOI

– N° 91-594 du 25 juin 1991 autorisant la ratification d'un traité entre la République française et les Länder de Bade-Wurtemberg, de l'Etat libre de Bavière, de Berlin, de la ville libre et hanséatique de Brême, de la ville libre et hanséatique de Hambourg, de Hesse, de Basse-Saxe, de Rhénanie du Nord-Westphalie, de Rhénanie-Palatinat, de Sarre, du Schleswig-Holstein sur la chaîne culturelle européenne.

DES DÉCRETS

- Du 26 juin 1991 autorisant la société nationale Elf Aquitaine à apporter sa participation dans la société Blanzy-Ouest à la Compagnie générale des eaux;

– N° 91-596 du 21 juin 1991 modifiant divers articles du code du travail (deuxième partie : Décrets en Conseil d'Etat) relatifs à la carte d'identité professionnelle des journalistes.

INDUSTRIE

Pour rembourser les emprunts contractés lors du rachat d'Adidas

M. Bernard Tapie va ouvrir le capital de son holding allemand

M. Bernard Tapie a évité, cette fois, toute déclaration intempestive. La présence de Mme Gilberte Beaux visait à éviter tout dérapage verbal en matière de prévisions et de chiffres, au moment où le patron de l'OM détaillait, mercredi 26 juin, en son domicile parisien, la manière dont il compte rembourser les 1,6 milliard de francs contractés l'été dernier pour racheter Adidas.

La mise au point était nécessaire. En août prochain, Bernard Tapie finances (BTF) devra s'acquitter d'une première tranche de 600 millions de francs, empruntée à court terme auprès des banques. Pour y faire face, le député de Marseille est résolu à céder 45 % du capital de GBT GMBH, le holding allemand contrôlé à 100 % par BTF, qui supporte la participation de 95 % dans Adidas.

La Vie claire, Testut et Terraillon sans repreneur

Selon M. Tapie, des négociations sont largement entamées avec des institutionnels, parmi lesquels figurent évidemment des banques allemandes. Les partenaires extérieurs se verraient ainsi proposer 35 % du capital de la firme allemande, qui affiche en 1990 un résultat net positif de 51,6 millions de marks contre des pertes de 130 millions lors de l'exercice précédent. Les 10 % restant seraient cédés au management, c'est-à-dire à Mme Gilberte Beaux, membre du conseil de surveillance d'Adidas, et à M. René Jaeggi, président suisse du directoire.

De toutes les solutions envisagées par M. Bernard Tapie pour récupérer de l'argent frais (y compris une augmentation de 300 millions de francs du capital de BTF auxquels les banquiers et assureurs actionnaires du groupe Tapie ont donné leur accord), l'ouverture du capital de GBT GMBH est tout à la fois la plus réaliste et la plus commode. M. Tapie qui, au début de l'année, envisageait de se désendetter, en se délestant *« d'ici à l'été »* de l'ensemble des filiales de son groupe, n'est finalement parvenu qu'à vendre sa participation de 58 % dans Donnay pour 100 millions de francs. C'est la région wallonne, qui détenait déjà 32 % du capital du fabricant de raquettes, qui s'est portée acquéreur, nous précise notre correspondant. Le schéma de la transaction, dont les modalités ont été aussi rendues publiques mercredi, prévoit toutefois que la région wallonne rétrocède ses parts à l'italien Carbon Valley, un spécialiste des matériaux composites. Mais La Vie claire, Testut et Terraillon n'ont pas trouvé repreneur.

Le patron de l'OM, qui prévoit de fusionner GBT GMBH et Adidas pour les introduire en Bourse en 1993, entend désormais prendre ses distances avec la gestion d'Adidas. Pour se consacrer plus sereinement à celle de son destin politique.

CAROLINE MONNOT

Pour venir en aide à un secteur en péril

Le Plan propose une stratégie d'urgence pour sauver l'électronique européenne

Après les cris d'alarme de ces dernières semaines à propos de l'électronique européenne, le Commissariat du Plan propose, dans un rapport publié le 27 juin, *« une stratégie d'urgence »*. Elle repose sur la mise en place de mesures protectionnistes avec la création d'un *« Buy European Act »*, de paiements compensatoires, de restructurations industrielles, le lancement de grands projets et l'amélioration du système de formation.

Sans vouloir qualifier l'industrie européenne de l'électronique de *« sinistrée »*, le rapport « Une stratégie d'urgence pour l'électronique » n'en propose pas moins des mesures très vigoureuses pour redresser la situation de ce secteur en difficulté. Elles se regroupent autour de quatre axes majeurs, avec tout d'abord la nécessité d'*« obtenir un accès plus ouvert, équilibré et réciproque aux marchés des pays tiers »*. Pour y parvenir, le Plan propose de mettre en place un « Buy European Act » dans les marchés publics, réplique du *Buy American Act* protégeant les industriels d'outre-Atlantique.

Faisant le constat que sans position forte dans le domaine des composants il ne peut y avoir d'industrie de l'électronique forte, il préconise des regroupements et des restructurations : entre firmes européennes (Philips, Siemens et SGS-Thomson), mais aussi avec des groupes américains. Plus provocateur, il propose la mise en place d'un système de *« paiements compensatoires, qui seraient versés aux équipementiers pour l'achat de composants à condition que ceux-ci soient d'origine européenne »*. Selon le rapport, le prix à payer pour accorder un taux compensatoire de 9 % serait du même ordre de grandeur que les prélèvements douaniers obtenus actuellement avec ce type de produits.

Grands projets industriels

Le troisième groupe de propositions concerne le lancement de grands projets industriels fédérateurs : dans l'électronique spatiale et militaire, l'environnement et les télécommunications, tout en continuant de soutenir activement la télévision haute définition. Le Plan propose aussi de créer une *« agence européenne de l'informatique »*. Enfin le rapport, réalisé par le Groupe de stratégie industrielle Electronique, informatique et télécommunications, présidé par M. Jacques Maillet, PDG de la société Intertechnique, met l'accent sur l'inadaptation du système éducatif. Il suggère la création de nouveaux diplômes et la mise en place de partenariats avec les entreprises.

Du côté du ministère de l'industrie, on s'estime globalement en accord avec les recommandations du Plan, qu'il s'agisse du *« Buy European Act »*, des restructurations industrielles ou des améliorations à apporter au système éducatif. Mais certaines propositions sont jugées *« un peu extrémistes »*, comme celle visant à mettre en place un système de paiements compensatoires grâce à l'affectation à l'électronique des droits de douane issus du même secteur.

A. K.

EN BREF

□ **Paiements extérieurs de la France : déficit en avril.** – La balance des transactions courantes de la France a été déficitaire de 1,7 milliard de francs en avril. Après correction des variations saisonnières, le déficit s'inscrit à 4,1 milliards. Pour les quatre premiers mois de l'année, le déséquilibre des paiements courants atteint 22,5 milliards en données brutes et 19 milliards en données corrigées des variations saisonnières. Ce résultat traduit une nette détérioration par rapport à la période correspondante de 1990, au cours de laquelle le déficit extérieur avait été limité à 9,3 milliards en données brutes et à 6,4 milliards de francs en données corrigées.

□ **Allemagne : regain d'inflation.** – Les prix à la consommation ont augmenté de 3,5 % entre juin 1990 et juin 1991 en Allemagne, a annoncé jeudi 27 juin l'Office fédéral des statistiques sur la base de données provisoires. Il s'agit du plus fort rythme de progression en glissement annuel enregistré depuis huit ans, a ajouté l'office, qui rappelle qu'en mai l'inflation en glissement annuel atteignait 3 % (2,8 % en avril). Par rapport au mois précédent, la hausse des prix aura été de 0,5 %.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde SANS VISA

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

EuroDisney

Euro Disney S.C.A

EMISSION D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS

La Société EURO DISNEY S.C.A. informe ses actionnaires qu'elle procède à l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant minimum de FRF 3.969.000.000 représenté par 28.350.000 Obligations convertibles en actions.

Cette émission fait l'objet d'un placement à partir du 20 Juin 1991 en France et sur le marché international.

Les actionnaires auront la faculté de souscrire du 20 Juin 1991 au *3 Juillet 1991* par priorité aux Obligations émises à raison d'une Obligation pour 6 actions détenues.

Prix d'émission: au pair, soit FRF 140 par Obligation.

Intérêt: 6,75 % l'an, payable le 1er Octobre de chaque année et pour la première fois le 1er Octobre 1992.

Echéance: le 1er Octobre 2001.

Taux de rendement actuariel (en cas de non conversion): 7,43 %.

Amortissement normal: à 110 % du nominal in fine, soit FRF 154.

Conversion des Obligations: à tout moment à compter du 12 Avril 1992, à raison d'une action pour une Obligation.

Lieu de souscription: chez votre intermédiaire financier habituel.

Une note qui a reçu le VISA C.O.B. n° 91 - 242 en date du 18 Juin 1991 est disponible sans frais auprès des intermédiaires financiers. BALO du 20 Juin 1991.

AVERTISSEMENT

Les Obligations et les actions n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du "Securities Act" de 1933. Sous réserve de certaines exceptions, les Obligations et les actions ne peuvent pas être offertes, vendues ou remises aux Etat-Unis ni à de ressortissants des Etats-Unis.

© DISNEY

مكتبة الأهرام

ÉCONO
... mondial d'équipements plastiques
Plastic Omnium pour...
en Europe et en

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Fabricant mondial d'équipements plastiques et numéro un français de la poubelle

Plastic Omnium poursuit son développement en Europe et en Asie du Sud-Est

M. Pierre Burelle a gagné tous ses paris. En moins de quarante ans, il a réussi à faire des matières plastiques des matériaux nobles, non seulement dans l'automobile et pour la collecte des ordures, mais aussi dans les hautes technologies et dans les jeux. Dans un premier temps, contraindre le bois et le métal à déclarer forfait ne fut pas une mince affaire. Ensuite, l'idée fut de rallier le plastique à la cause de l'environnement défiguré par ces objets imputrescibles. Initiateur des premiers affrontements, Plastic Omnium, entreprise dont les origines remontent à la fin des années 40, est devenu un des principaux fabricants mondiaux d'équipements plastiques pour l'automobile (parechocs, tableaux de bord) et le véritable «roi» de la poubelle.

«Il y a quelques petites choses qui ne me plaisent pas.» Cette réflexion, lâchée en bougonnant, M. Pierre Burelle n'a pu la retenir, tout juste après avoir visité à Igualada (à 60 km à l'est de Barcelone) la dernière-née des usines espagnoles du groupe qu'il contrôle toujours grâce au holding familial Burelle SA. Pourtant, son directeur, M. Roberto Florencio Dominguez, avait bien fait les choses en réussissant à mettre cette nouvelle unité en route avec près de trois semaines d'avance sur le calendrier. Mais M. Pierre Burelle, qui aurait dû rester allongé chez lui après une récente opération du ménisque, reste à soixante-dix-huit ans un manager attentif et pointilleux, un véritable maniaque de la perfection. Ne l'aurait-il pas été que Plastic Omnium, fort aujourd'hui de vingt-trois usines (filiales incluses) dont onze en France et douze à l'étranger (Europe essentiellement), ne serait peut-être pas devenu ce qu'il est.

Un sacrilège

A la fin des années 40, personne n'aurait osé mettre en compétition le «plastique», comme on l'appelait encore dédaigneusement, avec le bois et le métal, ni même avec l'aluminium, qui, classé à part, avait déjà le vent en poupe. Pourtant, presque toutes les grandes espèces de plastiques aujourd'hui connues avaient déjà été découvertes, à l'exception du polypropylène, trouvé avec le polyacétal en 1957, des polyamides (plastiques résistant à de hautes températures) et de l'aramide inventé par l'américain Du Pont dans les années 60. Mais ces polymères, dont la consommation mondiale montait pourtant en flèche – de quelques dizaines de milliers de tonnes en 1930, elle était passée à plus de 1 million de tonnes en 1950, – étaient jugés vulgaires, tout juste bons pour faire des bassines ou des pelles à poussière...

En mettre dans les voitures, véritables instruments de la liberté après quatre années d'occupation, aurait été jugé presque comme un sacrilège. Coup de flair ou simple coup de poker d'un ingénieur de Saint-Gobain soucieux de voler de ses propres ailes? Les deux à la fois. M. Pierre Burelle se souvient avec émotion de son audace quand, petitement installé dans une cave de la rue du Louvre à Paris, il avait proposé en 1946 à Renault, fraîchement nationalisé, de fabriquer avec du plastique une petite pièce du bloc volant de la célèbre 4 CV. Un point de détail sur la voiture. Son étonnement fut grand de voir sa proposition acceptée et d'accéder au rang de fournisseur de la Régie.

La voie était ouverte et les chiffres en témoignent. De quelques centaines de grammes de 1950, l'auto de M. Tout-le-Monde en intégrait 38 kilos en 1970 et environ 60 kilos en 1980. Aujourd'hui, une voiture contient en moyenne une centaine de kilos de plastiques. Ainsi, 57 % des aménagements intérieurs, plus de 80 % des parechocs et la totalité des tableaux de bord sont en plastique. A la pointe, la ZX Citroën intègre 12 % de son poids (945 kg) en matières plastiques. Chez Renault, la moyenne est de 10 %. L'automobile est ainsi devenue la cinquième industrie gourmande de matières plastiques, derrière le bâtiment-travaux publics, l'ameublement, l'électro-ménager et le conditionnement-emballage. Elle utilise 5 % d'une consommation mondiale de près de 90 millions de tonnes, tous produits confondus. Et ce n'est pas fini. En 1993, la consommation de plastique pour l'automobile devrait s'élever, rien qu'en Europe, à 1,7 million de tonnes pour un chiffre d'affaires de 23 milliards de francs. On parle déjà de 150 kilos, voire de 200 kilos par véhicule en l'an 2000. Un désastre pour les fonderies, mais une aubaine pour les quelques transformateurs de plastiques...

Plastic Omnium est devenu un des trois plus grands fabricants européens, et même mondiaux, de tableaux de bord et de pare-chocs, avec Allibert (groupe Sommer) et Eurotec (groupe allemand Klöckner), numéro un. Fournisseur privilégié de Renault, Peugeot, Citroën, la firme approvisionne aussi la plupart des constructeurs automobiles comme SEAT-Volkswagen, Ford, General Motors-Opel, Volvo. Elle vient d'être retenue par Toyota pour équiper la future Carina 2, qui sera construite en Grande-Bretagne à Birmingham, et prévoit de réaliser en deux ans 50 millions de francs de chiffre d'affaires sur ce seul modèle. Plastic Omnium travaille même pour BMW, pour qui elle souffle des réservoirs d'essence en polypropylène.

Après l'Europe, la firme de M. Burelle pousse maintenant ses pions dans le Sud-Est asiatique – une usine est en construction à Singapour – et aux Etats-Unis, où elle a ouvert un bureau à Houston. Elle n'oublie pas sa terre natale et prévoit d'installer bientôt une usine à Rennes pour être plus près de la prochaine Citroën. Fuite en avant pour devancer la fin d'une interminable récession automobile? On pourrait le penser. Mais Plastic Omnium n'est pas vraiment sensible à la conjoncture. Très souvent placée sur les modèles de voitures les plus en pointe, telle la Clio, la firme encaisse bien les à-coups. Au premier trimestre de cette année, son activité n'a baissé que de 7 %, tandis que les constructeurs encaissaient un recul de plus de 20 %. Son PDG, M. Jean Burelle, fils de Pierre, reconnaît quand même que, pour cette année, *«il faudra se débrouiller»*. Mais il reste optimiste, car Plastic Omnium n'exerce pas ses talents que dans l'automobile, même si celle-ci représente 55 % de son chiffre d'affaires.

Le marché des collectivités

Cette diversification avant la lettre fait partie de l'histoire de la firme. M. Pierre Burelle, au lieu de se débarrasser des activités de son grand-père (Union mutuelle des propriétaires lyonnais) tournées vers le nettoiement et l'assainissement des villes, les avait au contraire rachetées intégralement. Le premier encore, il avait eu l'idée de fabriquer des poubelles à roulettes et de les mettre gratuitement à la disposition des collectivités en leur assurant un ensemble de prestations (entretien, nettoyage, remplacement), à charge pour celles-ci de rétrocéder à Plastic Omnium la dîme versée par les usagers pour la location du matériel (108 francs par an en 1991 pour une poubelle à roulettes de 120 litres). La réussite vint lentement mais sûrement. Aujourd'hui, la société est le numéro un de la poubelle en France et une des toutes premières en Europe. Elle équipe désormais 10 % des 36 000 communes de France et malgré la concurrence, pas encore vraiment gênante, elle compte bien accentuer sa pénétration. Cette activité concourt pour plus de 20 % à la formation des bénéfices du groupe.

Décidément hanté par les détails, M. Pierre Burelle avait décidé, au début des années 70, de se lancer dans la transformation des résines fluorées à hautes performances technologiques, le PTFE (polytétrafluoréthylène), découvert par l'américain Du Pont et commercialisé sous la marque Téflon, plus connue pour son utilisation dans les batteries de cuisine que dans la haute technologie. Dans cette intention, il racheta la petite société SIREM, seule à cette époque à exercer cette activité en France, et reste aujourd'hui le seul à travailler ce matériau dans l'Hexagone et même en Espagne pour en faire des pièces destinées à l'aéronautique, à l'électronique, à la chimie, à la mécanique...

Quatrième et dernière activité choisie par M. Pierre Burelle : les loisirs... L'idée était de louer aux collectivités locales des aires de jeux plastiques, modulaires et programmées pour les enfants. Le lancement au début des années 80 ressembla à un échec. Mais l'essai a été transformé. La demande devient telle que la production a du mal à suivre.

Plastic Omnium est-il la société-type de la réussite individuelle? Les chiffres témoignent au moins du développement important et régulier de l'entreprise. Par croissance interne, mais aussi par rachats de plusieurs PME (la dernière en date est S3E Concept Michel Lemoine, qui commercialise des revêtements de sols pour aires de jeux).

En vingt-cinq ans, le chiffre d'affaires, en francs courants, est passé de 17 millions de francs à 3,1 milliards en 1990. Au cours des cinq dernières années, son chiffre d'affaires et sa marge brute (255,4 millions de francs pour 1990) ont quadruplé. Ses investissements (326 millions de francs) ont quintuplé. En moyenne, son bénéfice net (77,7 millions de francs) croît au rythme annuel de 15 %. De quoi faire bien des envieux. Mais en bons Lyonnais, les Burelle se méfient des croissances champignons accompagnées d'endettement. Pour revenir à une gestion financière plus orthodoxe, les investissements, après avoir crû plus vite que le cash-flow, vont être progressivement ramenés au niveau de l'autofinancement. Simultanément, l'accent va être mis sur l'amélioration de la rentabilité, avec une marge brute qui devrait d'ici trois ans représenter 10 % du chiffre d'affaires (8,2 % pour 1990). Toujours ces petits détails auxquels M. Pierre Burelle se montre si attaché.

ANDRÉ DESSOT

— AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS —

UNION IMMOBILIÈRE DE FRANCE « U.I.F. »

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 21 juin 1991 sous la présidence de M. Michel Caldaguès a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1990.

L'ensemble des recettes constituées par les loyers, les subventions et les produits financiers se monte en 1990 à 334 525 000 F contre 300 349 000 F, soit une progression de 11,4 % sur l'année précédente.

Après dotation de 37 656 000 F aux comptes d'amortissements et de provisions, le bénéfice de l'exercice, en progression de 54,7 %, s'établit à 410 865 000 F intégrant des plus-values nettes à long terme résultant d'arbitrages patrimoniaux pour 174 773 000 F contre 52 691 000 F en 1989.

AFFECTATION DU BÉNÉFICE

Pour un capital en augmentation de 4,55 %, l'assemblée a fixé le montant du dividende à 30,50 F par action contre 29 F au titre de l'exercice précédent, en progression de 5,17 % et, après affectation obligatoire à différentes réserves, a décidé de reporter à nouveau à 35 073 000 F contre 31 426 000 F l'an dernier.

Le dividende pourra, au choix des actionnaires, être versé en espèces ou sous forme d'actions nouvelles de la Société émises au prix de 483 F portant jouissance du 1er janvier 1991. Les actionnaires disposeront d'un délai s'étendant du 28 juin 1991 au 26 juillet 1991 inclus pour exercer leur option sur la totalité du dividende leur revenant.

En conséquence, tout actionnaire qui n'aura pas exercé son option le 26 juillet 1991 au plus tard ne pourra recevoir ses dividendes qu'en espèces.

Le dividende sera mis en paiement le 31 juillet 1991.

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

Au cours de son allocution, le Président a annoncé que la Société était en négociation pour deux nouveaux investissements d'un volume total voisin de 150 millions de francs.

Il a souligné d'autre part que l'exploitation du domaine se poursuivait dans de bonnes conditions, faisant apparaître pour le premier semestre une progression des recettes locatives de 5,4 % par rapport à la même période de l'année dernière, principalement grâce aux immeubles de bureaux. Désormais 96 % des loyers proviennent d'immeubles situés à Paris et en région parisienne.

En conclusion, le Président a annoncé pour l'exercice 1991 une nouvelle progression du dividende comparable à celle des années précédentes.

Sur proposition du Président, le Conseil d'Administration a décidé de nommer Directeur Général de la Société M. Henri Pochon, précédemment Directeur Général Adjoint.

16, rue Duphot - 75001 PARIS - Tél. : 49.27.92.14

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements : 46-62-72-67

(Publicité)

TEHRAN INTERNATIONALE FAIR
(Foire international de Téhéran)

DU 1er AU 10 OCTOBRE 1991

Haut lieu de rencontre international dans un pays en reconstruction et en pleine expansion, les entreprises françaises se doivent d'y être présentes pour reconquérir le marché iranien et des pays du Golfe.

Il y a encore des emplacements disponibles réservés aux entreprises françaises.

Adressez-vous d'urgence à :

H.A.B.
International Trade
Tél. : 49-60-08-08
Fax : 49-59-95-93

VENTES PAR ADJUDICATION
Rubrique OSP - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66
MINITEL 36.15 CODE A3T puis OSP

Vente sur licitation au Palais de Justice de PARIS, le LUNDI 8 JUILLET 1991, à 14 h
EN 6 LOTS (loués ou occupés)
à PARIS-16e, 14, RUE DE LONGCHAMP
et RUE DE LUBECK, SANS NUMÉRO, A L'ANGLE DE CES DEUX VOIES
DIVERS LOCAUX A USAGE COMMERCIAL ET D'HABITATION
1er LOT : BOUTIQUE AU R.-DE-CH. CAVE ET APPARTEMENT Lots nos 7, 3 et 10
2e LOT : BOUTIQUE AU R.-DE-CH. CAVE ET APPARTEMENT Lots nos 8, 6 et 11
3e LOT : 2 APPARTEMENTS au 3e étage lots nos 13 et 14
4e LOT : APPARTEMENT au 4e étage et CAVE Lots nos 15 et 1
5e LOT : 8 CHAMBRES et UN DÉBARRAS au 6e ét. Lots nos 17 - 20 21 - 22 - 18 - 19 - 23 - 29 - et 27
6e LOT : UNE CHAMBRE au 1er étage et CAVE au s/sol Lots Nos 9 et 5
1er LOT 1 600 000 F - 2e LOT 1 000 000 F
3e LOT 2 000 000 F - 4e LOT 2 200 000 F
5e LOT 800 000 F - 6e LOT 300 000 F
TOTAL DES MISES A PRIX : 7 900 000 F (avec faculté de réunion)
Pour tous rens. s'adr. à Me G. JOHANET ancien avoué
Avocat associé de la SCP Y. Neveu et autres 43, av. Hoche à Paris 8e. Tél. : 47-66-03-40 (poste 416) – Pour vis. s/les lieux
les mardis 2 juillet et vendredi 5 juillet 1991 de 9 h à 12 h

Vente au Palais de Justice de SENLIS, MARDI 9 JUILLET 1991, à 11 h
PROPRIÉTÉ à PRÉCY-SUR-OISE (60)
Rue Gasteau-Watteau « Le Clos des Roses »
d'une superficie de 20 a 93 ca, comprenant : MAISON princ. avec étage et dépend.
Mise à prix : 800 000 F
S'adr. Me B. HUET, avocat à SENLIS (60), 8, rue Ste-Geneviève. Tél. : (16) 44-53-27-30.

insee
la référence au bout des pages...
LA FRANCE A L'EPREUVE DES TURBULENCES MONDIALES
• La situation économique de la France en 1990 replacée dans le contexte de la décennie.
• 401 pages - Prix 140 F
En librairie et dans les Observatoires Economiques Régionaux de l'INSEE

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde
L'IMMOBILIER

appartements ventes

6e arrdt

LUXEMBOURG agréable 3 P., 2 w.c., duplex. 1 990 000 F 45-77-96-85

RUE CASSETTE
Pptaire vd beau 2 P. cuis., bns, w.c., ref. nf. 43-45-37-00.

11e arrdt

MÉTRO CHARONNE
Part. vd APPART 3 P., 42 m², 2e ét. Calme, s/cour. Séjour, coin cuisine, living, petite chambre, s. d'eau. Faibles charges. Prix : 720 000 F. Tél. 43-72-62-65 ap. 17 h et week-end au 60-20-07-43

13e arrdt

34, R. DES PEUPLIERS
A VENDRE de bel immeuble neuf
STUDIOS ET 2 P.
Livrables en janvier 92. Appartement décoré et bureau de vente ouverts les samedi, dimanche, lundi, jeudi et vendredi, de 11 h à 13 h et de 14 h à 20 h 11, rue Küss Tél. 45-65-07-60
KAUFMAN & BROAD

18e arrdt

Pptaire vd DUPLEX clair, refait à neuf, calme, 60 m², park. possible. 790 000 F. 42-27-47-43

Le Monde des Cadres

COLLÈGE DE JUILLY INTERNAT CATHOLIQUE recherche pour septembre 91
1 CADRE EDUCATEUR
(Logement de fonction) Env. C.V. + photo + réf. à COLLÈGE DE JUILLY 77230 JUILLY

DEMANDES D'EMPLOIS

URGENT, J.H. 18 ans, bac C, titulaire du permis B, recherche emploi pour juillet. Tél. 43-52-15-97

Spécialiste assurance maritime et transports. Maîtrise en droit. Expérience compagnie d'assurance et courtage. Bonne connaissance du marché et des produits d'assurance. Pratique de la micro-informatique cherche poste de responsable assurance chez transporteur ou industriel.
T. 34-22-02-76

J.F. 27 ans, BTS secrétariat bureautique. 3 ans expér. cherche poste motivant, aimerait investir son dynamisme et son professionnalisme dans poste à responsabilités motivant. Maîtrise TTX (Word 4, Textor). Disponible rapidement. Ouverte à toutes propositions sérieuses. Tél. : 47-36-56-33

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitution de Sociétés et tous services. 43-55-17-50

maisons individuelles

83 SAINT-TROPEZ
Au cœur de la ville MAISON de village comprenant : 1 séjour, cuisine équipée, 3 chambres, 2 bains, 1 salle d'eau, situation exceptionnelle et calme. SAINT-TROPEZ AGENCE Tél. : 94-97-30-31.

BOULOGNE
Près porte de St-Cloud EXCEPTIONNEL A VENDRE Maison de ville neuve, orientation plein Sud. 4 000 000 F
5 PIÈCES, 3 CHBRES
dont suite parents, terrasse et jardin engazonné. Livraison immédiate. Renseignements et vente : 118, rue de Silly. Tél. ce jour 46-05-53-25 de 11 h à 13 h et de 14 h à 20 h.
KAUFMAN & BROAD

locations non meublées demandes

Paris

MASTER GROUP
Rech. apparts vides ou meublés du studio au 7 P. pour CADRES, DIRIGEANTS de STÉS et BANQUES. 17, r. VANEAU, Paris 7e 42-22-24-66 et 42-22-98-70

propriétés

83 GASSIN
Dans un ensemble résidentiel avec piscine, tennis, MAS jumelé comprenant séjour, 1 chambre, 1 mezzanine, salle de bains, kitchenette, parking privatif. 390 000 F. SAINT-TROPEZ AGENCE Tél. 94-97-30-31

83 - SAINT-TROPEZ
Proche centre et plage JOLIE PROPRIÉTÉ sur un terrain de 3 000 m² comprenant living double, 3 chambres, 2 bains, piscine, pool house avec chambre. Indépendant 1 studio. SAINT-TROPEZ AGENCE Tél. 94-97-30-31.

villas

83 RAMATUELLE
Au pied du village, bordée par les vignes, très belle VILLA PROVENÇALE sur un terrain de 4 800 m² comprenant un vaste living ouvrant sur piscine, 5 chbres, 2 bains, 2 salles d'eau. SAINT-TROPEZ AGENCE Tél. 94-97-30-31.

RAMATUELLE
Deux VILLAS indépendantes sur un même terrain avec communication possible. 200 m de la plage de Pampelonne, vue mer panoramique. SAINT-TROPEZ AGENCE Tél. 94-97-30-31.

VAR - GASSIN
En lisière du golf international, sur un terrain de 1 600 m², VILLA avec grand living, 4 chambres, 3 bains. Piscine. SAINT-TROPEZ AGENCE Tél. 94-97-30-31

SAINT-TROPEZ
500 m du centre, dans quartier résidentiel et calme, VILLA d'une superficie de 200 m², living, 4 chambres, 2 bains, 1 salle d'eau. Possibilité piscine. SAINT-TROPEZ AGENCE Tél. 94-97-30-31

pavillons

BOUFFEMONT (95570)
Particulier vend PAVILLON F5. Rez-de-ch. : entrée, w.c., rangements, garage, atelier, cellier.
1er étage : cuisine équipée, salon, séjour avec cheminée. Terrasses. Double vitrage, volets.
2e étage : s.d.bns aménagée, w.c., lingerie, 3 chbres dont 1 avec lavabo, 1 avec mezzanine, grenier, jardin. Toutes commodités à proximité. Prix : 800 000 F Tél. H.R. 39-91-20-71

fonds de commerce

Ventes

A vendre fonds, possib. murs. Ecole secondaire privée, internat, plein air, parc 2 ha, 6e à terminale. Sud-Ouest de la France. Ecrire sous no 8345 LE MONDE PUBLICITÉ 15/17, rue du Col.-P.-Avia 75902 Paris Cedex 15.

L'AGENDA

Bijoux

GILLET
Spécialiste de bijoux anciens répare bijoux et montres anciennes. 19, r. d'Arcole, Paris 4e T. 43-54-00-83

Cours

Gymnastique à domicile par profess. diplômé d'Etat de culture physique. Bonne expérience. Travail sérieux. Tél. 42-39-04-93 le matin 8 h-13 h.

Vacances

Tourisme

BANDOL/SANARY
Part. loue villa gd confort, 5 chbres, cuis., séj., salon, 2 s.d.bns, 1 s. d'eau. Jardin arboré clos 2 500 m². Piscine neuve 14 x 7. Mois de juillet, août, 1/15 septembre. Px : 19 000 F quinzaine. Ecrire sous no 8346 LE MONDE PUBLICITÉ 15/17, rue du Col.-P.-Avia 75902 Paris Cedex 15.

MONACO. Beausoleil, loue saison mais. 3 P., terrasse. Soleil. Tél. 93-95-08-62

Le rapport 1991 de la Cour des comptes met en relief la montée en puissance des chambres régionales

Le rapport public 1991 de la Cour des comptes a été remis, mercredi 26 juin, au président de la République et au Parlement par M. Pierre Arpaillange, ancien ministre de la justice, qui a succédé à M. André Chandernagor, en octobre 1990, comme premier président de cette institution. Divisé en quatre rubriques (Etat et établissements publics nationaux, entreprises publiques, protection sociale, collectivités territoriales), cet ouvrage de couleur rouge frappé du nouveau logo de la Cour recense, en préambule, le nombre d'arrêts (341) rendus l'an dernier sur les comptes publics, la quantité de rapports examinés (600) ou encore les communications du procureur général aux différentes autorités administratives concernées (234). Il présente ensuite une trentaine de dossiers.

Le cru 1991 révèle l'importance croissante des chambres régionales des comptes qui, depuis 1982, contrôlent les collectivités et les établissements publics locaux. Outre une enquête sur les méthodes de gestion de la ville de Nice, le rapport publie une étude sur le centre de football du Haillan réalisé pour les Girondins de Bordeaux.

Il se penche aussi sur *«l'utilisation abusive»* de la loi de 1901 sur les associations par certains départements d'Ile-de-France. En revanche, la part consacrée cette année aux entreprises publiques est réduite, se limitant à des observations sur la stratégie financière du groupe Thomson-CSF. En 1990, l'un des points forts du rapport avait été l'analyse des politiques des grandes entreprises publiques et l'établissement d'un bilan financier des opérations de nationalisation, en 1982, et des privatisations réalisées entre 1986 et 1988.

Le rapport relève, comme à son habitude, de nombreuses anomalies dans la gestion de l'Etat et de la protection sociale. Ainsi, il évoque les *«résultats décevants»* de la maîtrise des dépenses d'hospitalisation de l'assurance-maladie, et le Groupement des ASSEDIC de la région parisienne, un organisme qui, selon les magistrats de la rue Cambon, *«n'a pas exercé convenablement ses missions».*

Les observations portent aussi sur deux grandes opérations d'urbanisme, mises en chantier au début des années 80 et aujourd'hui quasiment achevées, dont les coûts sont plus élevés que prévu : la Tête Défense et le transfert du ministère des finances à Bercy.

D. G.

Collectivités territoriales : les faiblesses du contrôle budgétaire

L'ampleur du chapitre consacré cette année aux collectivités territoriales manifeste la montée en puissance des chambres régionales des comptes. Ces juridictions financières, nées avec la décentralisation, tirent les leçons de huit années d'expérience dans une enquête d'envergure sur le contrôle des actes budgétaires locaux. Leurs observations ne concernent plus seulement les petites communes. Pour la première fois, les magistrats s'attaquent à de grandes collectivités telles que Nice, Bordeaux ou certains départements d'Ile-de-France.

Les magistrats constatent que le contrôle budgétaire, ce garde-fou institué par la loi du 2 mars 1982 en même temps que disparaissait la tutelle de l'Etat sur les collectivités, n'est pas toujours exercé de façon satisfaisante par les services préfectoraux, faute de moyens et de qualification. Pour que ce dispositif essentiel permette de déceler, en temps utile, d'éventuelles anomalies budgétaires, la Cour des comptes préconise l'organisation de plans de formation du personnel, une adaptation de l'outil micro-informatique à la vérification des comptes et une meilleure concertation avec les services du Trésor.

Certaines difficultés auraient pu être détectées par les assemblées délibérantes et les habitants des collectivités concernées, s'ils avaient été mieux informés de l'état des finances locales. La Cour préconise donc une meilleure publicité des comptes des collectivités. Dans la réponse qu'il lui a adressée, le ministre de l'intérieur rappelle que cette disposition a été retenue par les articles 7 à 9 du projet de loi sur l'administration territoriale (*le Monde* daté 16-17 juin).

Investissements touristiques disproportionnés

La Cour remarque que les relations entre les collectivités et leurs prêteurs ne sont pas satisfaisantes, et que, ici encore, l'information financière devrait mieux circuler. Citant l'exemple d'Angoulême (*le Monde* du 20 juin), elle note toutefois qu' *«il n'est pas normal»* que les prêteurs *«aient autant tardé à mettre au point de véritables indicateurs de risques leur permettant de négocier l'opportunité et les conditions de nouveaux prêts (...) Les banquiers ont une responsabilité à assumer dans l'appréciation de la situation de leurs clients publics locaux»*.

Certaines communes n'hésitent pas en effet à se lancer dans des investissements disproportionnés au regard de leurs ressources. Fleury, dans l'Aude, doit aujourd'hui combler le gouffre financier de son observatoire sous-marin, mal étudié sur le plan technique et inutilisable en l'état, bien qu'il ait coûté 44 millions de francs. Cette commune de 2 000 habitants a augmenté ses impôts de 34 % et s'est lourdement endettée. Les électeurs ont sanctionné le maire (PS) aux dernières élections. A Ax-les-Thermes (Ariège), c'est un projet de téléphérique, dont le coût et la rentabilité avaient été mal appréciés, qui a mis en péril la prospérité de la commune et entraîné la chute du maire (divers gauche). Mauvaise expertise commerciale, encore, à Yerres (Essonne), où l'exploitation d'un centre nautique a tourné court. L'équipement, inutilisé, a coûté 60 millions de francs, et le maire (RPR) a dû céder son fauteuil. A La Ferté-Macé (PS), dans l'Orne, une action de soutien direct (et non réglementaire) à l'industrie de la confection locale, mal évaluée, s'est soldée par une perte de 23 millions de francs en deux ans.

Les magistrats de la Cour des comptes estiment que les principes budgétaires actuellement en vigueur, et notamment l'absence de consolidation, ne permettent pas de donner une image fidèle des comptes. Cette observation vaut pour Angoulême ou Nice, qui ont, pendant les mandats de M. Jean-Michel Boucheron (PS) et de M. Jacques Médecin (RPR), multiplié les délégations de services publics à des associations ou des sociétés d'économie mixte.

En attendant que le Comité pour la réforme des comptabilités locales introduise la notion de consolidation dans la nouvelle nomenclature des communes, les budgets devraient, selon la Cour des comptes, faire figurer en annexe un certain nombre d'informations : liste des associations à la direction desquelles la collectivité prend part et des sociétés au capital desquelles elle participe, résultats des SEM (sociétés d'économie mixte) et des associations auxquelles la commune a octroyé participations, subventions et garanties d'emprunt.

De telles dispositions permettraient d'éviter que certaines collectivités ne démembrent leurs services dans le seul but de s'affranchir des règles en vigueur, comme cela s'est fait dans plusieurs départements d'Ile-de-France (UDF, RPR, PC). Les subventions accordées à certaines associations permettaient de verser des rémunérations irrégulières à des fonctionnaires, de gérer illégalement des régimes de retraite, de soustraire des produits financiers au fisc ou de supporter des dépenses à caractère personnel. A Bordeaux, la convention signée avec l'association des Girondins a permis à la ville (RPR) de passer outre à certaines dispositions du code des marchés publics.

Les élus acceptent bien les procédures de contrôle, remarque la Cour des comptes, parce que les institutions qui les mettent en œuvre sont indépendantes et qu'elles interviennent seulement lorsque les difficultés sont patentes. Les magistrats balaient ainsi les prétentions de certains experts-comptables à conduire des audits «préventifs» qui seraient rémunérés par les collectivités ou leurs minorités.

RAFAËLE RIVAIS

Bercy : le coûteux déménagement du ministère des finances

La citadelle de l'orthodoxie budgétaire prise à son propre piège. Le transfert du ministère des finances du Louvre à Bercy, dans l'Est parisien, a coûté plus du double du chiffre prévu, pour des capacités d'accueil insuffisantes et en faisant appel à une *«procédure onéreuse»* de financement. A la confusion politique (M. Edouard Balladur avait refusé de quitter le Louvre en 1986, et y avait conservé 1 550 agents pendant deux ans) s'est ajoutée celle des estimations du coût des travaux, *«ne portant pas toujours sur un même ensemble d'opérations»*. Au départ, la prévision porte sur 3,57 milliards de francs de 1984. Mais cette somme a été dépassée et des bâtiments supplémentaires ont été décidés. Leur financement a été sorti du cadre normal pour s'effectuer sous la forme *«onéreuse»* de crédit-bail, qui *«contrevient au droit budgétaire et au droit des marchés publics»*. Au total, le transfert est estimé par la Cour à 7,5 milliards de francs.

D'autre part, la Cour relève des *«défaillances dans la maîtrise d'œuvre»* qui ont conduit à payer plusieurs fois le même travail. Des retards se sont accumulés, provoquant des litiges avec la société Dumez, *«dont le marché a coûté 1 039 millions contre 710 initialement prévus»*. Les dépenses d'informatique ont engagé des frais de maintenance *«élevés»*. Le célèbre embarcadère (voulu par le ministre pour gagner le centre de la capitale par vedette) ne sert pas. Les achats de tableaux et de meubles atteignent 43 millions de francs.

Enfin et surtout, le déménagement ne sera pas complet. Malgré les bâtiments supplémentaires, *«il n'est pas certain que le ministère soit en mesure d'abandonner la totalité des immeubles qu'il occupe à titre provisoire»*. Environ 1 150 postes devaient être délocalisés en province, mais seulement 540 le seront.

ERIC LE BOUCHER

Tête Défense : un résultat «fort éloigné de l'ambition initiale»

Le rapport de la Cour des comptes observe, à propos de l'opération immobilière dite de la Tête Défense : *«La Cour ne conteste pas qu'une opération de cette envergure et de cette complexité, avec les contraintes architecturales qu'elle comportait, ait dû subir au cours de sa réalisation certaines adaptations. Elle constate cependant que le résultat est fort éloigné de l'ambition initiale d'édifier un monument consacré à des activités publiques, principalement vouées à la communication (...). Il reste une œuvre architecturale importante, la Grande Arche, fidèle à l'esquisse initiale, construite selon des techniques souvent audacieuses et qui a le mérite d'apporter une solution à un problème d'urbanisme depuis longtemps posé.»*

Les rapporteurs de la Cour des comptes ne sont, en définitive, pas très sévères dans leurs conclusions sur l'opération dite de la Tête Défense et les dérives qu'ils relèvent semblent bien traditionnelles, à la fois dans ce genre d'exercice et dans l'immobilier : une évaluation qui passe de 1,3 à 2,45 milliards de francs, des difficultés dans la recherche de financements non budgétaires, une facture plus lourde que prévue pour l'Etat (2,1 milliards de francs pour l'acquisition et l'aménagement de locaux et abandon pour 2 francs d'un droit à construire de 1 milliard), des passations de marchés contestables...

Pourtant, ce chapitre de la livraison annuelle des sages de la Rue Cambon ne passe pas inaperçu, alimentant une polémique : avant la parution du rapport, M. Robert Lion, directeur général de la Caisse des dépôts et président de la société d'économie mixte Tête Défense, a présenté publiquement sa version des faits (*le Monde* du 25 juin). Pourtant, comme le veut la tradition, sa réponse aux critiques figurait en bonne place dans le rapport lui-même, aux côtés des réponses du ministre de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace et de celle du ministre de la culture, de la communication et des grands travaux. Les arguments qu'il y exposait différaient à peine de ceux présentés dans *le Monde* du 25 juin.

Mais, en voulant se justifier trop tôt, M. Lion n'a fait qu'attirer sur lui l'attention, au risque de choquer en se plaçant directement sous l'autorité du chef de l'Etat, écartant par là même tout devoir de justification.

FRANÇOISE VAYSSE

Nous publierons demain la suite des analyses du rapport de la Cour des comptes.

Electronique : l'échec américain

L'électronique française est en difficulté. Le constat n'est pas nouveau. En 1982, un rapport sur l' *«industrie électronique»* mettait en lumière la nécessité d'améliorer la pénétration de ce secteur sur le marché américain. Il tirait ses conclusions des études réalisées dans le cadre de la «mission sur la filière électronique» confiée en 1981 par M. Chevènement à M. Abel Farnoux, ancien président de Vidéocolor, une filiale du groupe Thomson spécialisée dans la fabrication de tubes télévision couleur.

A la suite de ces travaux, le ministère des PTT, le ministère de l'industrie et celui du commerce extérieur voulurent améliorer la situation. Une société, FTEC (Financière de technologie, d'électronique et de commerce), fut créée, alors présidée par M. Abel Farnoux, mais elle ne parvint pas à atteindre ses objectifs, ce qui lui vaut de figurer dans le rapport 1991 de la Cour des comptes. Les critiques formulées par la Cour tombent à point nommé pour alimenter le discours des nombreux détracteurs de M. Abel Farnoux, aujourd'hui «conseiller spécial» du premier ministre, un homme qui dérange.

«Insuffisances du montage financier»

La société FTEC a pour principal actionnaire la société France câble et radio, filiale des PTT, qui détient 40 % du capital; aux côtés de la Fédération des industries électriques et électroniques (20 %), de la CDME (Compagnie de distribution de matériel électrique), société privée, filiale de la CFAO, et de divers établissements financiers (Compagnie financière, BNP, Paribas). Le rapport constate que les résultats de la firme n'ont pas été à la hauteur des espérances : *«FTEC ne parvint pas à s'imposer sur le marché américain et à réaliser les objectifs définis.»* Le rapport évalue à plus de 65 millions de francs les fonds dépensés par la puissance publique dans cette opération. Un échec qui, selon la Cour, serait *«imputable aux insuffisances du montage financier mais surtout à l'engagement d'une démarche commerciale qui n'avait pas reçu l'adhésion des industriels français du secteur de l'électronique, lesquels ont préféré préserver leur liberté d'action sur le marché américain»* .

On peut s'étonner que la Cour des comptes ait décidé de monter ainsi en épingle un dossier qui met en jeu des sommes relativement faibles, pour un projet dont on savait, dès le départ, qu'il n'était pas sans risque. L'échec de cette aventure peut tout aussi bien être imputé à la timidité des investisseurs. La solution adoptée était en repli par rapport au projet initial, plus ambitieux et paradoxalement peut-être moins risqué. Il prévoyait d'investir 250 millions de francs, pour prendre des participations au capital de sociétés américaines spécialisées dans la distribution de matériels électroniques. Le réseau ainsi créé aurait eu un double rôle : servir de relais pour vendre des produits français aux Etats-Unis d'une part; et, à l'inverse, centraliser les achats de matériel électronique à destination des PMI françaises.

Aujourd'hui, FTEC continue de fonctionner, par le biais de sa filiale Elm Technologies, qui assure la maintenance de produits électroniques français aux Etats-Unis. Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 2,5 millions de dollars en 1990 et est légèrement bénéficiaire. Une autre société, créée aussi par M. Abel Farnoux en septembre 1984, mais qui n'est pas liée à FTEC, continue, elle aussi, ses travaux : la publication d'études sur l'industrie électronique dans le monde qui font autorité.

ANNIE KAHN

Assedic de la région parisienne : graves «insuffisances de gestion»

Organisme chargé de percevoir les cotisations d'assurance-chômage dues par les entreprises de sept des huit départements de la région parisienne, le GARP (Groupement des ASSEDIC de la région parisienne) obtient de mauvais résultats dans l'accomplissement de sa tâche, en raison *«d'insuffisances de gestion et de carences informatiques particulièrement graves»*, indique le rapport de la Cour des comptes.

Les faits sont d'autant plus inquiétants que le GARP est, avec 33 milliards de francs en 1989, le premier collecteur de l'UNEDIC, et qu'il centralise pour 1,5 milliard de francs les interventions régionales du Fonds national de garantie des créances des salariés (FNGS), pour 1,5 milliard de francs, chargé du règlement des salaires et indemnités du personnel d'entreprises en faillite.

Les carences sont multiples. Le GARP vérifie peu les déclarations de masse salariale des employeurs qui servent à la définition de l'assiette de cotisations et procède rarement à des rapprochements avec d'autres sources, dont l'URSSAF de Paris. Selon un sondage réalisé par la Cour des comptes sur un échantillon de 38 000 entreprises, 11 000 auraient sous-évalué les montants à verser et, d'après un autre sondage, 9 % seraient justiciables d'un contrôle détaillé. Par extension, on imagine que *«100 000 dossiers devraient être examinés en raison de divergences (...) et 30 000 entreprises contrôlées de manière approfondie»*.

Face aux mauvais payeurs, l'organisme ne fait pas diligence, au point que le manque à recouvrer atteignait 3 milliards de francs au 30 avril 1990, soit 10 % des encaissements annuels. Les mises en demeure sont souvent adressées en dehors des délais – de cinq ans ! – et des créances sont ainsi perdues : 250 millions de francs au premier semestre 1990, 85 millions dans les entreprises du spectacle, etc. Même les pénalités de retard font l'objet de *«graves négligences»*. *«En quatre ans, c'est de 150 millions de francs que le régime a été privé»*, écrit la Cour, qui juge plus sévèrement encore l'attitude envers les entreprises du spectacle ou les entreprises qui ont signé une convention de conversion, puisque, dans ce cas, *«aucune majoration n'est réclamée ni même calculée»*.

Le comportement du GARP dans le dossier du FNGS souffre de défauts identiques. Le régime fait des avances aux syndics, devenus les représentants des créanciers depuis 1985, avances que ceux-ci remboursent tardivement. Au 15 juin 1990, l'un d'entre eux détenait ainsi plus de 21 millions de francs pour des affaires réglées parfois depuis plus de dix ans. Le GARP ne vérifie pas beaucoup le bien-fondé des créances de salariés et n'adresse aucune déclaration annuelle pour les 540 millions de francs de salaires versés, ni aux services fiscaux, ni à l'URSSAF, ni aux caisses de retraite. Ces sommes échappent à l'impôt et cette pratique risque de pénaliser les salariés quand ils feront valoir leurs droits à la retraite.

Pour la Cour des comptes, la gestion administrative du GARP est en cause, notamment en raison du *«manque de règles explicites»* et des imperfections de la comptabilité. Evidemment, cette situation est d'autant plus préjudiciable que l'UNEDIC, dont dépend le GARP, redoute un déficit de 3 milliards de francs en 1991 pour le régime d'assurance-chômage.

La Cour rappelle qu'elle avait déjà suggéré de confier la collecte des cotisations à l'URSSAF, pour plus de cohérence, ou, à tout le moins, souhaité que le ministère des affaires sociales exerce une tutelle sur cet organisme. Mais elle reconnaît aussi que ce contrôle serait difficile, s'agissant d'un régime à gestion paritaire (patronat-syndicats).

ALAIN LEBAUBE

BENNETON
Graveur-Héraldiste
Papier-à-lettre - Cartes de visite - Faire-part de mariage
Chevalières gravées
75, bd Malesherbes - Paris 8 - tél. : (1) 43.87.57.39

Préservez votre dos fragile
avec le sommier articulé à lattes de bois
PIRELLI
inclinable tête et pied
soutient bien
la colonne vertébrale

CAPÉLOU
37, AV. DE LA REPUBLIQUE 75011 PARIS METRO PARMENTIER

Le Monde

AFFAIRES

Total reprend l'offensive

Proche-Orient, Asie, Algérie, Europe de l'Est... Total, fort d'un bénéfice de 4 milliards de francs, repart à l'attaque. Avec deux objectifs : doubler la production d'ici dix ans et conserver le même taux de rentabilité

NOMMÉ président de Total en février 1990, Serge Tchuruk explique la stratégie et les objectifs du groupe. Faisant le point sur les négociations engagées avec l'Arabie saoudite, il souligne les opportunités de coopération avec les pays producteurs.

« Total a multiplié depuis plusieurs mois les négociations et les accords. Quelle est la logique de cette offensive** a priori **tous azimuts ?

– Depuis deux ou trois mois, nous avons effectivement conclu un très grand nombre d'accords. Au *Proche-Orient* avec l'Iran, le Qatar et Abu Dhabi ; en Extrême-Orient avec la Chine, l'Indonésie, la Thaïlande ; au Maghreb avec l'Algérie ; en Europe avec l'Allemagne orientale, la Hongrie, l'URSS, sans compter les discussions en cours avec la Tchécoslovaquie, la Pologne et notre prise de participation dans Interagra. Ce n'est pas de l'improvisation. Total ne saisit pas les opportunités au hasard, mais applique au contraire une stratégie industrielle déja largement engagée.

– Quelle est cette stratégie ?

– Nous avons cinq priorités : d'abord accélérer l'exploitation des réserves très importantes – six cent trente millions de tonnes, soit vingt années de production – auxquelles nous avons accès, notamment au Proche-Orient. Seconde priorité : continuer à accroître aussi vite que possible notre domaine minier en dehors du Proche-Orient. Troisième priorité, l'aval : nous devons mieux nous implanter dans les marchés en expansion, comme l'Extrême-Orient et l'Europe de l'Est. La quatrième priorité est le développement de nos activités dans le gaz, dont les perspectives sont remarquables. Dans la chimie enfin, nous voulons transformer notre *handicap – l'absence d'une* pétrochimie de base – en atout et faire de la pétrochimie chez les pays producteurs. Nous aurons l'esprit d'autant plus libre pour le faire que nous ne risquons pas de concurrencer nos propres productions.

– Concrètement, comment se déclinent ces priorités ?

– Géographiquement, je distingue deux grands ensembles cohérents et qui constituent pour le groupe deux zones d'action privilégiées : d'une part le Proche et l'Extrême-Orient, d'autre part l'Europe au sens large et le Maghreb. Au Proche-Orient, Total a, pour des raisons historiques, des positions de bonne valeur qu'il a veillé à maintenir malgré les aléas politiques et de toute nature.. C'est un *atout très important.*

» Dans la décennie qui vient, la *dépendance* du monde à l'égard du Proche-Orient augmentera inévitablement. La consommation mondiale d'énergie croît *grosso modo* au même rythme que la croissance économique, et il n'y a eu aucun projet énergétique d'importance au cours des années 80 en dehors du secteur pétrolier : le nucléaire et le charbon sont en panne, le gaz a du retard à rattraper. Je veux donc développer la présence de Total au Proche-Orient, où se trouve l'essentiel des réserves pétrolières.

» L'Extrême-Orient, quant à lui, est la zone du monde où la croissance est la plus importante. La demande de produits pétroliers est si forte qu'on constate des tensions sur le raffinage. Et les ressources en hydrocarbures y sont relativement limitées. Il y a donc un couplage naturel entre le Proche et l'Extrême-Orient auquel nous essayons de participer. Pour *compléter nos activités de négoce,* de brut et d'approvisionnement du marché *asiatique* avec le gaz que nous produisons en particulier en Indonésie, nous allons essayer de prendre place de manière significative dans le raffinage. D'où l'accord que nous venons de signer avec la Chine.

Conversations avec l'Arabie saoudite

– Et l'autre grande zone ?

– C'est l'Europe, de l'Atlantique *jusqu'à l'ouest de l'Oural,* à laquelle je joindrai le Maghreb. Cette zone a une certaine unité et elle est autosuffisante en termes énergétiques. Nous nous intéressons à l'aval des pays d'Europe centrale, qui ont besoin de capitaux, de savoir-faire et de partenaires. En URSS, nous sommes présents *dans un certain nombre* de zones, en association avec le belge Petrofina et l'espagnol Repsol. Nous espérons y produire dès la fin de l'année ou le début de *l'année prochaine.*

» Par ailleurs, nous sommes très actifs en Algérie, que le groupe connaît bien, également pour des raisons historiques. Malgré les aléas de toutes natures, Total y a toujours maintenu une présence importante. Il s'y passe beaucoup de choses. En France, je crois qu'on sous-estime le vent de libéralisme économique et de changement qui y souffle. C'est maintenant que l'Algérie s'ouvre et qu'il faut y être présent.

– Vous n'avez pas parlé de l'Arabie saoudite avec laquelle vous avez pourtant, dit-on, des négociations avancées.

– Nous discutons avec de nombreux pays producteurs : ceux du Golfe, l'Algérie... Nous avons, c'est vrai, des conversations approfondies avec l'Arabie saoudite, le premier producteur mondial, qui est présent partout, dans l'amont comme désormais dans l'aval.

D.R.

Serge Tchuruk, président de Total.

Comment ne pas faire avec les Saoudiens l'inventaire des collaborations possibles ? Nous en sommes au stade de cet inventaire.

– Avec quels objectifs ? Accepteriez-vous de céder une part de votre raffinage en Europe et avec quelle contrepartie ?

– Jusqu'en 1973, l'industrie pétrolière mondiale était totalement intégrée. Les compagnies produisaient, transformaient et distribuaient. Aujourd'hui, une *moitié du pétrole consommé est* totalement désintégrée : vous avez d'un côté des producteurs qui ne sont que producteurs et de l'autre des compagnies très largement acheteuses. Cette désintégration a été un important facteur de déstabilisation du marché.

» Je ne crois pas qu'on aille vers une vraie réintégration, mais il est clair qu'actuellement se tissent *une série de liens industriels* stratégiques entre les compagnies productrices et transformatrices. Avant, il y avait des concessions ou rien. Aujourd'hui, le champ des accords est infini : participations, partage de production, rachat, construction de raffineries communes, accords croisés de transformation de produits lourds dans *des raffineries, etc. Un domaine* considérable est en train de s'ouvrir et ce sont ceux qui ont le plus d'imagination qui se taillent une part importante. L'Arabie saoudite cherche sa voie. Ils sont très mobiles, nous aussi. Nous en sommes *au* stade de la connaissance mutuelle, il est trop tôt pour parler de ce qu'on veut faire.

Pas de « démagogie industrielle »

– Vous vous êtes fait une spécialité de ces accords d'un type nouveau. Croyez-vous pouvoir ainsi créer un modèle de coopération généralisable ?

– Comme je viens de l'expliquer, l'*imagination est au pouvoir.* Mais il y a une chose sur laquelle nous ne reviendrons jamais : Total n'est ni un investisseur financier ni un simple prestataire de services. Nous sommes un groupe industriel qui prend des risques industriels, et nous n'entrons pas dans des accords si nous ne voyons pas clairement où est le risque et où est la récompense. Peut-être avons-nous été plus rapides que d'autres, mais en aucun cas nous n'avons fait de démagogie industrielle. J'y veille avec grand soin...

» Nous avons trouvé dans ce cadre des formules originales, convenables pour les deux parties. Les producteurs ont besoin d'argent et de technologie. Des gens qui ont de l'argent et des capacités techniques il y en a beaucoup, mais l'accord ne peut se faire que si le partenaire a une capacité relationnelle. Je crois que nous nous sommes bien débrouillés.

– Total a une taille relativement réduite par rapport aux grands groupes du secteur. N'est-ce pas un handicap ?

– Il y a certes des tickets d'entrée importants, il y a aussi des risques énormes. Mais je constate qu'actuellement cela se passe plutôt bien. Le groupe développe ses réserves et sa production, hors Proche-Orient, au rythme de 10 % par an. Je ne vois pas de nombreux groupes qui puissent en dire autant ! A la fin de la décennie, nous aurons multiplié par deux notre production hors Proche-Orient (110 millions de barils produits en 1989). Cela dit, si un jour nous avons des alliances, des joint-ventures intéressants avec d'autres, je suis ouvert.

» Dans la cour des vraiment *grands,* vous avez cinq compagnies : Shell, Exxon, BP, *Chevron,* et *Mobil. Ensuite vous* avez les moins grands, quatre ou cinq compagnies américaines et autant d'européennes. Total se *trouve dans ce dernier groupe. Ce* n'est déjà pas mal. Je ne vois pas *chez Total de handicap* insurmontable. Je vois par contre un gise*ment d'opportunités étonnant.*

– Avez-vous assez de ressources pour financer tous les investissements nécessaires ?

– Au Proche et en Extrême-Orient, les projets dont nous avons parlé représentent une dizaine de milliards de dollars au bas mot.

Propos recueillis par
VÉRONIQUE MAURUS

Lire la suite page 30

Des accords tous azimuts

Les nombreux accords conclus par Total depuis le début de l'année 1991 se répartissent ainsi.

Au Proche-Orient

• Qatar : Total a été retenu pour deux phases essentielles du projet « North dome » : l'extraction du gaz naturel et sa liquéfaction. Le groupe a été choisi comme opérateur de la partie du gisement qui alimentera la première tranche du projet et devrait produire 6 millions de tonnes par an. Il fait aussi partie du consortium qui construira une usine de liquéfaction de 2 milliards de dollars environ.

• Iran : Total a signé le 29 mai une lettre d'intention qui pourrait déboucher sur plusieurs projets : la mise en exploitation de champs offshore, un contrat d'achat de pétrole avec préfinancement et des intérêts communs dans la liquéfaction de gaz.

• Emirats arabes unis : le groupe a accru sa part dans le gisement d'Abu Al Bu Khoosh, dont il est opérateur, de 51 % à 65,7 %. Il participe aussi à l'extension de l'usine de liquéfaction de gaz.

En Extrême-Orient

• *Indonésie : Total a renouvelé pour vingt ans, à compter de 1997, son contrat de partage de production pour l'exploitation du permis de Mahakam, dont la production de gaz devrait être doublée d'ici à 1995.*

• Thaïlande : déja opérateur du gisement de gaz de Bongkot, *Total a obtenu un nouveau* permis d'exploration en asso*ciation avec la Shell.*

• Chine : Total a été la seule compagnie occidentale retenue le 8 juin pour participer à la construction d'une nouvelle raffinerie ultramoderne, d'une capacité de 5 millions de tonnes, dont la production sera en partie destinée à l'exportation.

En Europe et au Maghreb

• Algérie : Total, largement présent dans l'exploration avec quatre permis, et déja associé à l'exploitation du champ pétrolier de Mereksen, a signé le 12 mai un contrat original pour le développement du champ gazier de Hamra. Ce contrat constitue une avancée importante en ce sens qu'il concerne un champ déjà découvert et donne au groupe un accès à l'intégralité de la production de gaz de pétrole liquide pendant quatorze à dix sept-ans, soit l'équivalent de 150 à 200 millions de barils. Il négocie également un accord pour participer à *des projets de pétrochimie* gazière en Algérie.

• URSS : Total s'est associé, en février, à deux autres compagnies européennes, Pétrofina et Repsol, pour participer à l'exploration et à la production en Union soviétique. *Cette association s'applique* aux accords déjà conclus par *Total en Géorgie, et par Repsol* au Turkménistan.

• Europe orientale : Total est en train de créer un réseau de distribution en Hongrie et discute avec la Tchécoslovaquie, l'Allemagne orientale et la Pologne pour participer au raffinage-distribution de ces pays.

V. M

Les limites d'une alliance producteurs-raffineurs

L'intégration des pays producteurs de brut vers l'aval pétrolier, « du puits à la pompe », s'est beaucoup développée depuis le début des années 1980. Cependant, elle ne peut constituer la panacée des maux de l'industrie pétrolière internationale. Il semble en effet *« difficile d'envisager qu'un niveau d'intégration de 50 % puisse être dépassé vers la fin du siècle »*, estime Pierre Terzian, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Pétrostratégie*, qui a réalisé une étude sur ce sujet à l'occasion de la conférence qui s'est tenue à Ispahan *du 27 au* 29 mai 1991.

La part de la *production pétrolière* de l'OPEP commercialisée dans un circuit *intégré a pourtant doublé dans* les dix dernières années. Les partici*pations acquises dans des raffineries* étrangères et l'extension des capaci*tés de raffinage* dans les pays membres de cette organisation leur permettent à présent de mettre directement ou indirectement sur le marché 8 millions de barils par jour de produits finis, soit un niveau d'intégration de 36 % contre 16 % en 1980.

Sept pays membres détiennent des parts dans 26 raffineries étrangères pour une capacité totale de 3,6 millions de barils par jour. Cela représente plus de la moitié des capacités de raffinage installées dans ces mêmes pays (6,4 millions de barils/jour hors Irak et Koweït). La répartition géographique est de 37,1 % aux Etats-Unis, 36,8 % en Europe et 26,1 % dans le reste du monde. Le Venezuela détient de loin les participations les plus importantes, avec 57,6 % de la capacité totale contrôlée par l'OPEP à l'étranger. Il est suivi par l'Arabie saoudite, *Abou-Dhabi, la Libye* et *le Koweït* (de 6 à 8 % chacun).

La recherche de marchés stables

Les négociations en cours montrent que la présence de l'OPEP pour*rait s'accroître de façon significative* en Europe et en Extrême-Orient dans *les années à venir.* Les opérations majeures concerneront sans doute le Venezuela et l'Arabie saoudite. Cette dernière est sur le point de conclure un accord avec la Corée du Sud et teste l'intérêt des Japonais pour ce type de coopération. L'Aramco saoudienne est aussi impliquée dans de nombreuses conversations, particulièrement en Europe pour des *joint ventures,* avec Total par exemple . L'Iran pourrait aussi réapparaître sur la scène du raffinage international. Il a signé un protocole d'accord avec le Pakistan pour un projet de raffinerie à construire près de Qasm, et négocie des accords au Canada, en Grèce, etc.

Ce processus d'intégration a pris naissance dans un contexte international très particulier. Les difficultés du raffinage occidental entre 1980 et 1985 ont considérablement fragilisé ce secteur, le conduisant à rechercher *des opportunités de coopération. Par* ailleurs, les problèmes rencontrés à la *même époque par les pays membres* de l'OPEP, pour commercialiser leur *production et soutenir les prix, les ont* incités à rechercher des marchés stables à l'exportation, tandis que leurs réserves financières permettaient de saisir les opportunités.

En fait, *« le plus surprenant est que les choses ne soient pas allées plus loin »*, estime Pierre Terzian. En effet, ce ne sont ni les occasions qui ont manqué ni les possibilités financières pour les réaliser. Les difficultés rencontrées sont d'un autre ordre. D'une part, il est parfois difficile de discerner l'intérêt mutuel avec précision ou de surmonter l'aspect prohibitif des coûts rencontrés au départ. D'autre part, le faible niveau de consensus politique interne des pays producteurs, leur manque éventuel de res*sources et l'inexpérience de leurs* compagnies pétrolières entraînent *parfois des lenteurs et ont pu entra*ver l'engagement de ces pays.

*En réalité, c'est le contexte interna*tional qui a changé. Depuis 1986, la demande de produits pétroliers croît à nouveau, les marges du raffinage se sont rétablies, et la phase principale de restructuration de l'industrie du raffinage est achevée. Cette industrie, à présent plus solide, sollicite moins les apports extérieurs. Par ailleurs, les *ressources financières des pays de* l'OPEP ont été considérablement *amoindries par la baisse durable des* prix du brut.

Reste un point fondamental : cette coopération est-elle vraiment une *bonne chose pour les pays producteurs* en voie de développement ? La réponse n'est pas simple et l'analyse économique pure trouve ici ses limites face à des considérations d'ordre politique ou stratégique. En réalité, dans le passé, en dehors du Venezuela, ce sont les opportunités d'acquisition qui ont déterminé l'investissement plus qu'un intérêt commercial direct ou une volonté délibérée des pays producteurs eux-mêmes.

D'un strict point de vue macroéconomique, l'investissement réalisé à *l'étranger se fait au détriment de celui* réalisé à l'intérieur du pays, tandis *que la valeur ajoutée du raffinage ainsi* transférée est perdue pour l'économie *nationale. Mais d'un autre côté le pro*ducteur peut consolider ainsi un *réseau d'alliances économiques et* commerciales au niveau international et assurer à sa production un accès à des marchés sûrs. De tels accords rendent en outre possibles des projets qui seraient autrement plus coûteux ou plus risqués. Ainsi des additifs chimiques tels que le « MTBE », qui entre dans la fabrication *de l'essence sans plomb, peuvent-ils* être fabriqués dans les pays produc*teurs et vendus à des raffineries pos*sédées conjointement dans les pays *consommateurs.* Les compagnies pétrolières sont d'ailleurs de plus en plus convaincues de la *nécessité* de transférer les usines pétrochimiques dans les pays producteurs.

Ces investissements vont donc se poursuivre mais, à moins que la production de l'OPEP ne stagne à son niveau actuel, ce qui n'est guère probable, le niveau d'intégration global du cartel ne dépassera pas 50 % vers la fin du siècle. Avec une production de l'OPEP dépassant les 30 millions de barils par jour avant l'an 2000, un niveau d'intégration de 50 % impliquerait, en effet, un doublement de la capacité de raffinage chez les pays membres et un triplement de la capacité contrôlée à l'étranger. Pourtant, *au-delà du strict aspect quantitatif,* ce sont les échanges mutuels d'idées et *le brassage d'informations induit par* de telles coopérations qui semblent les plus *prometteurs pour l'avenir.*

AFFAIRES

Kleptomanes en voyage

Petites cuillères à Air France, draps à la SNCF, peignoirs et cendriers dans les palaces. Les vols et pertes dus à des clients indélicats finissent par coûter cher

CHAQUE année, les compagnies aériennes enregistrent des grappillages qui, au bout du compte, finissent par chiffrer et grever quelque peu les budgets correspondants. Les passagers qui saisissent au vol de menues aubaines seraient sans doute les premiers étonnés des recensements faits de leurs larcins.

Air France se trouve délesté chaque année d'un million de petites cuillères en inox, du fait d'un attachement particulier à leur sigle de la part d'un contingent d'usagers sensibles aux souvenirs, ou tout simplement des pertes par inadvertance ou détérioration au cours des différentes manipulations. La compagnie aérienne constate aussi chaque année que 200 000 couvertures sont *« envolées, subtilisées »* ou abîmées! En 1990, 260 000 se sont volatilisées. En fait, dans ses statistiques, Air France regroupe ces disparitions sous la rubrique « Pertes et casses », sans qu'il s'agisse forcément des cas de vol. Le coût de telles pertes? 46 millions de francs en 1988, pour 13 à 14 millions de voyageurs; 60 millions de francs en 1990, pour 35 millions de voyageurs.

Rideaux et échelles de couchettes

La compagnie opère une distinction entre les objets publicitaires, pour lesquels elle tolère un « décollage » vers les poches des passagers, et les objets *« propriété d'Air France »*, mention spécifiée sur chacune des couvertures. Les écouteurs éveillent des convoitises inexpliquées : 500 000 d'entre eux ont déserté leur emploi pour peut-être rejoindre des balladeurs avec lesquels il y a pourtant totale incompatibilité. En 1988, 120 000 salières ont pris la poudre d'escampette. Aujourd'hui, le problème ne se pose quasiment plus, les salières ayant été remplacées par des *« faisant fonction de »*... (sauf en Concorde et en première classe). Quelques argenteries siglées de la compagnie qui avaient atterri un beau jour sur le « marché aux voleurs » de Bangkok ont pu être récupérées de justesse. La compagnie a de la défense! UTA, de son côté, évaluait, en 1988, le coût des *« pertes et vols »* à 7 millions de francs, concernant des couvertures, des têtières, des écouteurs...

La SNCF n'est pas davantage épargnée par ces razzias insolites ajoutées aux casses en tout genre. Ses services comptabilisent, en 1990, sous le délicat euphémisme *« pertes annuelles »*, la fuite de 280 000 à 300 000 draps (sacs de couchage en toile), 30 000 à 33 000 oreillers, 25 000 couvertures, 130 000 à 140 000 taies d'oreiller. 22 600 marteaux pour casser les vitres en cas d'accident, 32 300 cendriers (en laiton ou en bronze) *« ont dû être remplacés »*, ainsi que 1 300 cadres supports de publicité et 300 cadres de photos. 18 600 rideaux *« ont dû être fournis »*... à la place des rideaux qui faisaient défaut par usure manifeste ou absence à leur poste sans raisons valables!

1 410 échelles de couchettes ont *« dû être remises en circulation »*, en remplacement de celles qui souffraient de détérioration, mais aussi de celles qui s'étaient carapatées. D'après ses chiffres de 1987, la SNCF relevait alors la défection de 875 échelles, 20 400 petits marteaux, 2 000 distributeurs de savon, 900 cadres de photos, qui avaient sans doute été *« empruntés »* par les chers usagers. Les chariots à bagages aussi ont été nombreux à être *« embarqués »*, jusqu'au jour où la SNCF a instauré le système de la pièce de 10 francs laissée en gage, ce qui a, semble-t-il, freiné les manques à l'appel.

Les voyageurs contemporains seraient-ils nombreux à être atteints par le syndrome de kleptomanie? En cette matière, les cheminots ne cessent de s'étonner, estimant qu'il est difficile d'imaginer tout ce qui peut être emporté : *« Si on vous racontait, vous ne le croiriez pas... »* Le coût total du « vandalisme » déploré par la SNCF correspondrait au prix d'une rame de TGV Sud-Est. En 1988, le vandalisme (trains, voies, gares), constitué pour l'essentiel de détériorations, s'élevait à 70 millions de francs pour la France entière, dont 15,3 % sur la région Paris Nord; il se montait à 71 millions de francs en 1990. Le vandalisme commis en banlieue représente environ 60 millions de francs.

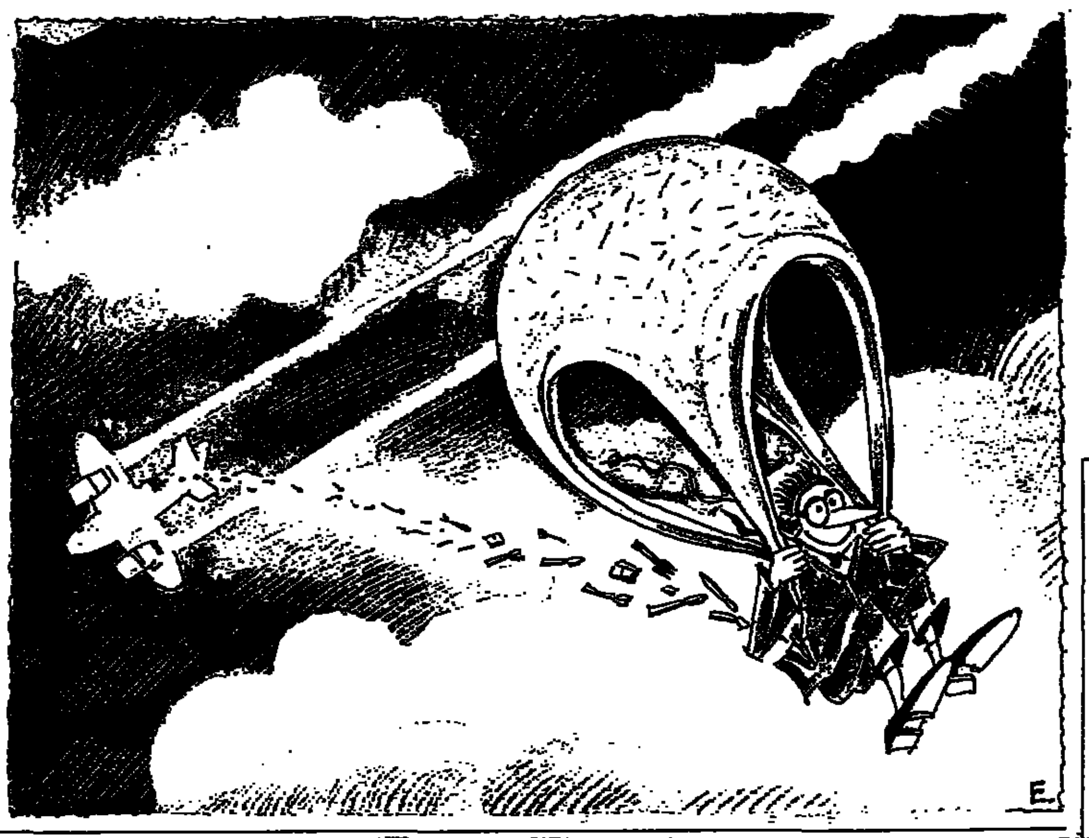

Peignoir dans la valise

Les palaces non plus n'échappent pas à ces petites manies kleptomaniaques. Ils subissent plus ou moins ce genre de désagréments : évasions de cendriers, soucoupes en argent, peignoirs, petites cuillères siglées. Chez certains d'entre eux, elles partent parfois par centaines, un tiers du stock en une saison! Mais il faut aussi tenir compte des pertes simples dues au service... Aujourd'hui, certains palaces veillent au grain et prennent, avec tact, leurs précautions. Au George-V, à Paris, par exemple, l'équipement en linge de chaque chambre est répertorié au détail près. Dès qu'un client s'en va, un membre du personnel opère rapidement une tournée d'inspection. Si un peignoir ou une serviette de bain est porté disparu, aussitôt son prix est répercuté (avec le secours de l'électronique) sur la note dudit client à la réception. Quelle surprise! 800 francs en sus pour un peignoir de l'hôtel qui était allé se nicher dans sa valise! Aucun mot n'aura été prononcé. Le chic sans le choc! Les pendules, elles, sont scellées et ne risquent donc pas d'« encombrer » un client amateur!

D'autres établissements ont choisi d'anticiper et de proposer à l'honorable clientèle de satisfaire leurs envies irrésistibles de peignoirs, cendriers et autres souvenirs dans les boutiques-galeries, moyennant finance. Pour les cendriers, particulièrement prisés, il arrive que, complice, on ferme les yeux sur leur départ précipité, ou qu'on attende que le client formule gentiment son désir d'en emporter, demande à laquelle on s'empresse d'accéder : cadeau de la maison. Tout change quand les formes sont mises. Question d'élégance dans les deux sens! Mais il arrive aussi que des bataillons de cendriers prêts à décamper, en douce ou à la loyale, figurent, en fait, dans les budgets publicité des grands hôtels étoilés. Quand ce n'est pas le cas, on n'apprécie guère qu'ils partent avec le client. On peut aussi attacher du prix à ces petites choses...

NATHALIE DES GAYETS

Les lunettes d'or de Henry Jullien

PME du Jura de 140 salariés, Henry Jullien a assuré son développement sur un créneau haut de gamme, les montures « doublé or laminé »

TRADITION ne rime pas nécessairement avec stagnation. Les lunetiers du Jura en font la preuve. Cette région est encore le berceau de cette industrie, née au dix-neuvième siècle, qui réalise un chiffre d'affaires total de 4,6 milliards de francs. Près de douze mille personnes y sont employées dans quatre-ving-dix entreprises peu connues, familiales et, pour certaines d'entre elles, plutôt débrouillardes.

C'est le cas de Henry Jullien, toujours dirigée par la famille du fondateur et dont le chiffre d'affaires est passé de 28 à 66 millions de francs entre 1985 et 1990. Dans la même période, les bénéfices ont évolué de 10 000 francs à 5,3 millions de francs. Le développement de cette PME de cent quarante salariés repose sur le « doublé or laminé », une technique jugée contraignante et coûteuse par certains, mais qui garantit une qualité pour les montures dont Henry Jullien a fait sa stratégie. Cette PME a en effet choisi le créneau haut de gamme : ses montures de lunettes valent entre 1 000 et 3 000 francs.

Avant d'en arriver là, la trajectoire de la société Henry Jullien, créée en 1921 à Morez, n'a pas toujours été facile. Jusqu'aux années 60, le contexte, il est vrai, n'était guère favorable : la mode n'était pas aux lunettes coquettes mais aux verres qui permettaient de voir clair. Pas de quoi exciter l'imagination des fabricants! *« D'autant que les lunetiers n'avaient pas de réseaux commerciaux et étaient distribués par des grossistes qui imposaient leurs commandes »*, explique Pierre Fauveau, président du directoire de Henry Jullien. Même si les industriels ont un peu regagné du terrain dans ce domaine, les distributeurs y tiennent encore la plus forte place : les Kriss, Optique 2000 et autres Alain Afflelou sont plus connus que les fabricants.

C'est en 1940, à la mort du fondateur, que son fils, Pierre Jullien, met en place un réseau de représentants. Ils sont actuellement dix à sillonner la France. Vaille que vaille, Pierre gérera l'entreprise jusqu'à son décès en 1978. Ses neveux, les Fauveau, lui succèdent : Pierre prend la présidence, Jacques, un ancien de Sup de Co. devient directeur administratif et financier, et Luc dirige la création et la fabrication.

Une collection de cinquante modèles

« Ce qui a fait notre succès, c'est la création, estime Pierre. *Cela nous a permis de lancer une politique de marque avec une collection de cinquante modèles. »* Limite à cette politique : pour chaque nouvelle monture, l'investissement se monte à environ 1 million de francs.

La nouvelle équipe a connu des débuts un peu difficiles : entre 1978 et 1980, les trois frères ont notamment été confrontés à un triplement du prix de l'or, évidemment problématique compte tenu de la composition de leur produit. Au point que, dans les années qui ont suivi, les comptes de l'entreprise ont tout juste été équilibrés. *« Mais jamais dans le rouge »*, précise Pierre Fauveau.

En réalité, c'est à partir de 1985 que la stratégie de développement a commencé à s'appliquer. Pour se faire connaître du grand public, Pierre Jullien s'est notamment lancé dans la publicité et y dépense 3 millions de francs par an. Côté production, Pierre Jullien a ouvert en septembre dernier une usine informatisée qui devrait permettre de doubler la production d'ici à 1995. Prochaine étape : embaucher un directeur export avec comme objectif de faire passer de 15 % à 20 % du chiffre d'affaires dans les deux prochaines années les ventes à l'étranger. Une manière d'essayer de contrer la progression des lunetiers étrangers, notamment les Italiens.

FRANÇOISE CHIROT

Total reprend l'offensive

Suite de la page 29

» Mais nous ne sommes jamais seuls, il y a des financements et ces projets s'étalent sur la décennie. L'expérience démontre qu'on va se débrouiller. Le risque principal est un risque industriel, pas financier. Lorsque vous avez un bon projet, des opérateurs et des débouchés crédibles, l'argent se trouve.

» Financièrement, Total génère une marge brute d'autofinancement de 11,5 milliards de francs. Je ne prendrai jamais un risque d'investissement en fonds propres allant au-delà de cette marge. Si on fait des investissements supérieurs, comme cela a été le cas en 1990, puisqu'on a investi 20 milliards, c'est qu'il y a des opérations exceptionnelles en contrepartie, qui rééquilibrent le bilan.

– Et dans ce cadre cela suffit?

– Oui, c'est suffisant. A condition bien sûr que le cash flow ne baisse pas! On fait ce qu'il faut pour cela. A condition aussi de limiter nos ambitions. Par exemple, nous n'intégrons pas, dans notre stratégie de développement une présence accrue du groupe sur le continent nord américain. C'était jadis un choix stratégique important. Nous avons déjà une filiale en aval qui marche bien et des réserves. Mais nous n'avons pas les moyens de payer des actifs à des prix qui dépassent nos capacités de financement.

Des progrès bien réels

– Comment avez-vous fait pour rétablir les résultats aussi vite? A lire les articles qui vous ont été consacrés, cela semble miraculeux.

– Nos chiffres sont très conservateurs, et les progrès sont bien réels. D'abord la conjoncture énergétique s'est nettement améliorée. Tant mieux! Ensuite, nous avons abaissé le point mort dans de nombreux secteurs. La productivité a nettement progressé, notamment grâce à la réorganisation des structures. Au niveau du holding par exemple, tout ce qui n'est pas strictement opérationnel ne compte plus que trois cents personnes, contre plus du double auparavant; au niveau du raffinage, les effectifs ont diminué de 20 % à la suite des restructurations engagées il y a plusieurs années. Les gains de productivité s'obtiennent aussi par des améliorations dans le fonctionnement, qui ne sont pas très difficiles à mettre en œuvre.

» Nous avons obtenu, en 1990, un résultat de 4 milliards de francs, ce qui correspond à un rendement sur fonds propres situé entre 14 et 15 %. Mon ambition est de m'y maintenir. Je ne rêve pas à des rentabilités supérieures. Je rêve de maintenir ce taux de rentabilité quels que soient la conjoncture, l'environnement, les difficultés. Si nous y arrivons, ce ne sera pas mal. La capitalisation boursière de Total, lorsque je suis arrivé, était de 20 milliards ; aujourd'hui elle est de 40. Elle a doublé en dix-huit mois.

– Le président de Gaz de France soulignait récemment qu'aucune des deux compagnies pétrolières françaises n'a la taille suffisante au niveau international pour contrôler à elle seule un grand gisement.

– Les choses vont tellement vite que ce qui était vrai il y a six mois ne l'est plus aujourd'hui. En matière de gaz naturel liquéfié (GNL), Total est en train de devenir l'un des acteurs principaux au niveau mondial. En Indonésie, notre production va passer de 3 à 10 milliards de mètres cubes/an, après les découvertes que nous avons faites. Au Qatar, le projet est considérable. A Abu Dhabi, nous sommes partenaires dans un gros projet, nous étudions avec des Norvégiens le développement du gisement de gaz le plus septentrional, « Snohvit »... Nous devenons l'un des groupes mondiaux dans le GNL, et ils sont très peu.

– On a l'impression que vous vous livrez avec Elf à une sorte de guerre permanente. Ne risquez-vous pas ainsi de vous nuire mutuellement?

– Le mot guerre est un peu excessif. Il y a certainement compétition. Après tout, n'est-ce pas une bonne chose? Je me demande même si Total n'aurait pas tiré profit d'une telle compétition un peu plus tôt dans son histoire. Personnellement, j'ai tendance à croire qu'une compétition nationale est stimulante lorsque le champ d'action est mondial. Et le monde est vaste. Quand on parle de l'URSS, il y a de la place pour tout le monde !

– Pendant des années, Elf et Total s'étaient en quelque sorte partagé le monde. Cet accord semble rompu. Maintenant, dès que l'un va dans un pays, on a l'impression que l'autre s'y précipite...

– Je n'ai pas l'impression que Total se préoccupe de projets qui ne soient pas à sa mesure. Nous nous occupons du Proche-Orient, ce n'est pas nouveau ; de l'Extrême-Orient, nous y sommes depuis des décennies. Pour ne pas s'occuper de l'Union soviétique, il faut être aveugle. Quel est le groupe pétrolier qui en soit absent? Je n'ai aucune mauvaise conscience, je fais simplement mon travail. »

Propos recueillis par
VÉRONIQUE MAURUS

TABLES D'AFFAIRES

DÉJEUNERS RIVE DROITE

DIEP à l'Opéra 47-42-31-58 et 94-47 28, rue Louis-le-Grand (2e). T.l.j.	Ses « MENUS EXPRESS » au déjeuner en semaine : 72 F et 88 F. Sous sa coupole, salle à manger circulaire, compartimentée et divisible de 350 places. Cadre somptueux, comme à Hongkong. Dîners à la carte. Vivier de langoustes. Service assuré jusqu'à minuit.
CHEZ NGO 47-04-53-20 70, rue de Longchamp T.l.j.	Nouveau au Trocadéro, un restaurant chinois au décor haut de gamme et une carte gastronomique où prédominent poissons et crustacés préparés de façon inédite.
RIVE GAUCHE	
DODIN BOUFFANT 43-25-25-14 25, rue Frédéric-Sauton F. dim. Park.	12 h 30 - 14 h 30, 20 h - 23 h. Ouvert le samedi. Toujours son bon rapport qualité-prix, dont le menu à 170 F. Poissons, fruits de mer et crustacés toute l'année.
YUGARAJ (air climatisé) 43-26-44-91 14, rue Dauphine, 6e F. lundi	SPÉCIALITÉS INDIENNES. « De tous les indiens, celui-là est de très loin le meilleur et le plus authentique. » Christian Millau (Gault-Millau).

PCS
PRÉPARATION COMMERCIALE SUPÉRIEURE
Centre de préparation aux HEC et à Sciences Politiques créé en 1976
- Taux confirmés de réussite aux concours
- Corps professoral réputé
- Suivi personnalisé et groupes homogènes
- Admission : sur dossier pour bacheliers B, C, D.

Classes "pilote" HEC
Conditions d'admission
- Voie générale bac C plus mention et/ou admissibles aux concours
- Voie économique bac B et D plus mention et/ou admissibles aux concours
- Dépôt des dossiers à partir de janvier

PCS
48, rue de la Fédération 75015 Paris
Tél. (1) 45 66 59 98
enseignement supérieur privé

Les gêneurs de la Cour des comptes

Suite de la première page

Au début des années 80 encore, *la Cour des comptes fonctionnait* au « 110 volts », la plomberie ren*dait l'âme et les «liasses»*, ces documents comptables qui aujourd'hui encore sont le cœur du contrôle, encombraient les couloirs. Grâce aux batailles budgétaires gagnées par André Chandernagor, premier président entre 1982 et 1990, l'électricité a été refaite, les murs peints et les liasses rangées dans un silo adéquat. Mieux encore, il n'y a pas un jeune auditeur qui ne soit équipé aujourd'hui d'un micro-ordinateur.

Bien que la Cour des *comptes* ait connu de nombreux tournants au cours de *son histoire, celui impulsé* par André Chandernagor n'a pas encore *fini de faire sentir ses effets.* C'est au moment des nationalisa*tions massives de 1982* que ce dernier prend ses fonctions. Il réalise *très vite* que la Cour risque d'être débordée par ce brusque élargissement du secteur public. Outre le manque de moyens matériels, les magistrats, rodés aux finesses de la comptabilité publique, apparaissent démunis face aux subtilités de la comptabilité privée. Frais émoulus de l'ENA pour la plupart, issus de tous les horizons pour ceux qui y sont nommés au tour extérieur, les techniques de contrôle de gestion moderne leur font défaut.

Pour pallier cette carence, André Chandernagor envoie chaque membre se former pendant quelques mois dans un cabinet d'audit indépendant. Des coopérations sont aussi engagées avec les grands organismes de contrôle des finances publiques des pays industrialisés (Grande-Bretagne, par exemple). Et à l'égard des pays de l'Est désireux de se doter d'un organe d'évaluation des politiques suivies, la Cour des comptes est aujourd'hui en compétition aux côtés de la RFA et de la Grande-Bretagne pour imposer *son modèle.*

Compte tenu de cet effort d'adaptation, la virulence des critiques sur l'*incompétence de la Cour a* cependant de quoi étonner. D'autant que *nul ne remet* en cause son rôle de contrôleur des finances publiques, *instauré en 1318* par ordonnance royale de Philippe V le Long et réaffirmé par Napoléon Ier en 1807 lors de la création de la Cour des comptes. En fait, les critiques ne prennent sens qu'au regard du tournant «évaluatif» pris par les rapports. S'appuyant sur la loi de 1976 qui leur donne un droit de regard sur la gestion des organismes publics et parapublics, les magistrats de la Rue Cambon ne se privent pas d'évaluer les politiques menées par les chefs d'entreprises publiques et les gouvernements. Le rapport 1990 sur le bilan des nationalisations (1982) puis des privatisations entre 1986 et 1988 en fait foi.

La stratégie plutôt que le train de vie

Même si les notes de frais du président de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) intéressent toujours les magistrats de la Cour, ils ne se font plus une gloire de traquer les dépenses excessives. Contre la vieille garde de la Cour qui *freine tout changement d'habitudes*, les jeunes auditeurs au sortir de *leurs études sont aujourd'hui tentés* de se forger une réputation en *menant une analyse incisive sur la* politique suivie par le PDG d'un groupe bancaire ou industriel. Savoir que Thomson a tiré la majeure partie de ses bénéfices de sa filiale financière et non de ses activités industrielles apparaît aux nouvelles générations beaucoup plus croustillant que le salaire du PDG.

Est-ce que ce sont ces remarques *qui, sur le fond*, indisposent les chefs d'entreprise du secteur *public? Les magistrats accusés d'in*compétence se font alors un plaisir *de feindre la surprise. Ces critiques* n'émanent-elles pas d'anciens camarades de promotion de l'ENA, *« parfois sortis beaucoup moins bien classés que nous... »*? remarquent-ils.

La Cour des comptes est-elle inutile ? Là encore, la question émane surtout des entreprises du secteur public. Si les ASSEDIC, les phares et balises ou les municipalités épinglés se plaignent de la malignité politique des rapporteurs, ou de leurs erreurs d'appréciation, ces éclats d'un jour ou d'une semaine qui font suite à la publication du rapport annuel restent sans écho.

Inégalité de traitement

L'intégrité des magistrats, la collégialité de leur travail (le rapport première version est étudié et critiqué par une chambre de magistrats) et l'intégration de la contradiction (le rapport final est – éventuellement – remanié en fonction des réponses aux critiques des intéressés), laissent peu de prise à ce type de contestation.

En revanche, les sociétés du secteur public cotées en Bourse posent deux questions qui méritent examen : celle du surcontrôle et celle de l'inégalité de traitement des petits actionnaires.

Une compagnie d'assurances, une *banque ou un groupe industriel* appartenant au secteur public sont *déjà surveillés par leurs* commissaires aux comptes, la Commission des opérations de Bourse (COB) et leur conseil d'administration, sans parler du fisc. Les assureurs ont, en outre, la commission de contrôle des assurances, et les banques, la commission bancaire. *« A côté de ces procédures déjà lourdes, la Cour des comptes ne sert à rien »*, affirme un financier du secteur public. Et tous se plaignent du *« pouvoir exorbitant »* de ces magistrats qui ont *« accès à tout, aux comptes, à la stratégie, aux rémunérations des cadres dirigeants et même aux tiroirs des bureaux, s'ils l'estiment nécessaire »*. Et, comme certains s'autorisent parfois un contrôle d'allure policière, ils *« donnent l'impression d'ajouter l'aigreur politique à leur mission »*, renchérit un banquier qui estime que le système des dépouilles lié à l'alternance droite-gauche a entraîné une dégradation des relations contrôleurs-contrôlés.

Les magistrats de la Rue Cambon rappellent en *permanence* qu'ils sont au service de l'Etat et non d'un parti. Dans ce cadre, ils représentent pour l'Etat un instrument d'évaluation global qui n'a pas d'équivalent, ni chez les commissaires aux comptes ni dans les conseils d'administration. En outre, ajoutent-ils, nommés en conseil des ministres, les PDG du secteur public ne peuvent être démis par leur conseil d'administration. Même si le conseil joue son rôle, il ne dispose pas de ce pouvoir suprême. Quant aux organismes comme la Caisse des dépôts et consignations, s'ils sont soumis à des contrôles pour certaines de leurs filiales cotées en Bourse, l'essentiel de leur *activité resterait* plongé dans l'opacité sans les coups *de projecteur récents* de la Cour.

La Cour défavorise-t-elle les actionnaires minoritaires des sociétés du secteur public ? Ceux-ci n'ont en effet jamais accès aux informations collectées, sauf si, cas extrêmement rare, l'enquête est rendue publique. Jusqu'à présent, la COB, ardent défenseur de la transparence de l'information et du droit des minoritaires, n'a jamais fait de cette discrimination son cheval de bataille. Certains chefs d'entreprise du secteur public estiment même que cette distorsion dans la circulation de l'information peut nuire aux relations que les firmes nationales entretiennent avec des partenaires privés, français et étrangers, qui n'aiment pas voir l'Etat venir *« fourrer le nez dans leurs affaires »*.

Des incursions dans le privé

Et la mésaventure survenue au Club Méditerranée les inquiète. Au hasard d'une enquête sur les comptes et la gestion de la Caisse des dépôts et consignations entre 1986 et 1989, les auditeurs se sont intéressés à une augmentation de capital menée par le « Club Med », firme dans laquelle la Caisse avait moins de 10 % du capital à l'époque. Cette incursion dans une affaire privée a provoqué une vive émotion tant au sein du Club que dans la classe financière française. Le malaise a même dû gagner la *sphère politique*, puisque la commission des finances du Sénat, *pourtant peu encline à la sympathie* pour les responsables actuels de la *Caisse des dépôts*, a *préféré* supprimer toute référence au Club Méditerranée dans le rapport de la Cour des comptes qu'elle a rendu public.

La Cour des comptes est-elle dangereuse ? Incompétente, inutile mais aussi dangereuse, ainsi apparaîtrait la Cour des comptes pour le secteur public concurrentiel. *En fait, le danger ne réside pas* tant dans le contenu des rapports que *dans l'exploitation qui en est faite.* Le système d'enquête contradic*toire entraîne la production de* rapports successifs (un blanc, critiqué *par les magistrats de la chambre*, qui devient jaune pour être envoyé *aux dirigeants de l'entreprise en* cause ; puis un bleu, qui intègre la *contradiction extérieure). A chaque* stade, le risque de fuites va croissant.

Face à un exécutif tout-puissant, face à un Parlement qui n'exerce pas ses pouvoirs de contrôle, les médias (et les rapports de la Cour des comptes) servent souvent d'instrument à tous les règlements de comptes. Après avoir été vilipendé publiquement – et des mois durant – par ses ministres de tutelle, Philippe Guilhaume, ex-PDG d'Antenne 2-FR 3, ou ses proches trouvent tout naturel de briser la confidentialité d'un rapport de la Cour dont le contenu leur est favorable. Quand les députés de l'opposition, membres du conseil de surveillance de la Caisse des dépôts, ne supportent pas le rôle joué par Robert Lion dans l'*« affaire Société générale »* en 1988, pourquoi répu*gneraient-ils à « faire sortir » un* rapport qui met en cause la gestion des fonds d'épargne de la Caisse des dépôts ? Quand la direction du budget *tente de réduire* la somme attribuée au ministère de la défense au nom de la rigueur partagée par tous, pourquoi se gênerait-elle en facilitant la fuite d'un rapport démontrant la gabegie de fonds publics autour du char Leclerc ? On pourrait multiplier les exemples.

Chaque fuite est généralement l'occasion d'un règlement de comptes dans la sphère complexe du pouvoir. Les chefs d'entreprises publiques qui en sont victimes ont alors beau jeu de s'en prendre aux journalistes et aux magistrats de la Rue Cambon. Sauf à sortir les entreprises publiques cotées en Bourse de la compétence de la Cour, la seule manière de mettre fin à ce système quelque peu pervers est de promouvoir une politique de publication intégrale. L'Etat est d'ailleurs en position contradictoire puisqu'il exige des maires une lecture publique de la lettre d'observation définitive des chambres régionales des comptes. Obligation qu'il se garde bien d'instaurer pour lui-même.

Bien que la Cour soit en principe maîtresse de ce qu'elle publie, elle souhaite avancer prudemment. Une *première étape devrait être franchie* à l'automne avec une diffusion *régulière des enquêtes.* Une manière de désacraliser la publica*tion annuelle du rapport de la Cour* et surtout de prouver qu'elle ne *cherche pas « à lancer des brûlots contre le gouvernement »*, comme le *rappelait au début de l'année le pre*mier président de cette institution, *Pierre Arpaillange, ancien garde des* sceaux.

La Cour des comptes est-elle un contre-pouvoir ? Serait-elle l'unique contre-pouvoir du système politico-administratif français ? Elle se garde bien de s'afficher comme tel. *« Nous ne sommes ni des Zorro ni des justiciers »*, entend-on Rue Cambon. La Cour a conscience du danger pour elle-même de plonger dans le jeu politique. La « liasse » comptable reste donc le garde-fou auquel elle se cramponne pour étayer ses démonstrations. D'où une relative solitude. Cet organisme se désespère de voir les élus dédaigner les pouvoirs de contrôle, ou plutôt se contenter de les exploiter *uniquement à des fins de « politique politicienne »*. Si le Sénat, en majo*rité à droite aujourd'hui*, semble plus réceptif aux propos de la Cour, *en revanche la commission des* finances de l'Assemblée, dirigée par *un socialiste, se refuse toujours*, par exemple, à demander une commis*sion de contrôle sur les opérations* du Crédit lyonnais avec le financier italien *Giancarlo Parretti.*

Si ce pouvoir de contrôle était mieux compris et utilisé par les élus, la Cour y perdrait sans doute en audience médiatique, mais la transparence du monde économique et politique y gagnerait. Et peut-être alors s'estomperaient les critiques d'incompétence ou de dangerosité qui reviennent avec plus ou moins d'intensité selon l'air du temps.

DOMINIQUE GALLOIS et YVES MAMOU

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

June, 1991

This annoucement appears as a matter of record only.

UIC - SOFAL

XEU 100,000,000
Multicurrency Term Loan

Arranger
CIC PARIS

Co-Arrangers
CHASE INVESTMENT BANK LIMITED — UNION BANK OF FINLAND LTD

Managers
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A. — BARCLAYS BANK plc
MIDLAND BANK S.A. — NATIONAL WESTMINSTER BANK plc

Co-Manager
NORDDEUTSCHE LANDESBANK LUXEMBOURG S.A.

Providers of funds
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A. — BARCLAYS BANK plc
MIDLAND BANK S.A. — NATIONAL WESTMINSTER BANK plc
CHASE INVESTMENT BANK LIMITED — CIC PARIS
NORDDEUTSCHE LANDESBANK LUXEMBOURG S.A.
BACOB SAVINGS BANK S.C. — BANCA COMMERCIALE ITALIANA (FRANCE)
BANCO PASTOR, S.A. — BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.
UNIBANK A/S — UNION BANK OF FINLAND (FRANCE) S.A.
BANK OF AMERICA N.T. & S.A. — DSL BANK LUXEMBOURG S.A. — IPPA BANK S.A.

Agent
CIC PARIS

Rentrée des classes :
certains sont prêts à faire 10 000 kms
pour suivre nos cours.

Si François 1er n'avait pas fait venir Léonard de Vinci en Touraine, *quid de la Renaissance Française? Aujourd'hui* Tours perpétue cette attitude et possède le centre d'étude du Français pour les étrangers le plus renommé : *l'Institut de Touraine. Plus de 3000 étudiants* venus d'ailleurs suivent à Tours un enseignement approprié et sont logés dans la ville, où ils fréquentent l'antenne d'universités prestigieuses telles que l'américaine Carnegie-Mellon. Des enfants japonais viennent même en Touraine pour suivre des cours au *lycée japonais dépendant de l'université de Konan.* De plus, la vie culturelle et sportive (Eté musical, Championnats d'athlétisme universitaires, etc...) y est très *internationale. La brillante carrière de* certains de nos anciens étudiants est notre meilleure publicité. On comprend donc sans peine que certains soient prêts à faire 10 000 *kms pour profiter* de notre enseignement... et de notre art de vivre.

TOURS

A Tours, la matière grise prend des couleurs.

Faites une affaire
avec un de nos derniers modèles 91
en livraison immédiate

- 205 Color Line ess./diesel
- 205 XR 5cv
- 205 Turbo diesel 3 et 5 p.
- 309 Graffic
- 309 XR et SRDT
- 309 XS, GTI 16 soupapes
- 309 XA, J9 1800 kg diesel
- 405 MI 16, 605 SV 24
- 405 Break affaires ess./dl.
- 605 SV 3/SVDT/SRI

PEUGEOT NEUBAUER
• 4, rue de Châteaudun 75009 PARIS ☎42.85.54.34
• 8, rue du 4 septembre 75002 PARIS ☎42.61.15.68
• 29, bd des Batignolles 75008 PARIS ☎42.93.59.52
• 227, bd. Anatole-France 93200 ST-DENIS ☎48.21.60.21

MARCHÉS FINANCIERS

Premières pertes depuis vingt et un ans

La débâcle des Lloyd's remet en cause un système séculaire

Les Lloyd's, numéro un mondial de l'assurance, vivent actuellement l'un des moments les plus noirs de leur histoire, vieille de plus de trois siècles. Ce « club », fondé sur la responsabilité individuelle et le partage des risques, a annoncé, le 26 juin, son premier résultat déficitaire depuis 1967, en enregistrant une perte de 509,7 millions de livres (plus de 5 milliards de francs) pour l'exercice 1988.

LONDRES

correspondance

Pour les experts en gestion, les Lloyd's demeurent une curiosité. Ainsi les comptes de la compagnie sont toujours soldés avec trois ans de retard. Lors de l'assemblée générale, le 26 juin, au siège de la société, son président, M. David Coleridge, a fait part d'un déficit de 509,7 millions de livres pour l'année 1988 (soit 5,5 milliards de francs au taux de change de 1988). Selon le *chairman*, ces pertes pourraient doubler en 1989 et 1990. Si, comme tout l'indique, la mauvaise performance du marché de l'assurance devait se poursuivre en 1991, ces quatre *« années terribles »* (ce sont ses propres termes) effaceraient la totalité des bénéfices réalisés ces vingt dernières années par les «noms» (*names*), les 26 500 investisseurs responsables sur la totalité de leurs avoirs.

Manque de professionnalisme

Compte tenu de l'ampleur de la crise des Lloyd's, peu d'analystes osent parier sur un hypothétique redressement de la situation financière délabrée par la combinaison de deux facteurs extérieurs : la série noire de catastrophes survenues ces trois dernières années et les énormes indemnités versées aux Etats-Unis dans des affaires de pollution ; le ressac des primes d'assurance, conséquence de la récession mondiale. Les clignotants des trois principaux marchés des Lloyd's – maritime, non maritime, aviation – sont tous bloqués au rouge. Seul le petit marché de l'assurance automobile affiche une bonne santé rustique, quasi-culottée en ces temps de disette, comme l'atteste le doublement de ses bénéfices.

Au-delà des chiffres catastrophiques, c'est toute une culture d'entreprise qui se trouve brutalement remise en cause. M. David Coleridge, qui dirigea l'agence de souscription la plus performante du marché, Sturge Holdings, avant de prendre les commandes du Lloyd's of London, reconnaît les carences d'une organisation aux structures alourdies, dont les méthodes ont peu changé au fil des années. Les frais généraux trop élevés des 354 « syndicats » ou groupes de souscripteurs, l'âpreté au gain et le manque de professionnalisme de nombreux gestionnaires *underwriters* (souscripteurs) acceptant les risques présentés par des courtiers exclusifs, ont déséquilibré les comptes. Une cascade de scandales financiers a ébranlé la confiance de la City dans un placement fétiche et prestigieux, mais aujourd'hui soumis à la rude concurrence de produits plus dynamiques privilégiant la plus-value.

Restructuration et ouverture sur l'extérieur pour donner de l'air au marché : le conseil des Lloyd's fait siens ces deux impératifs, en s'efforçant de gommer les séquelles de la contre-performance. Le temps presse pour arrêter l'exode des «noms», qui craignent de ne pouvoir acquitter leurs dettes. On estime que cinq mille d'entre eux pourraient quitter le marché d'ici à la fin de l'année.

Parmi les solutions envisagées par une commission spéciale, récemment mise sur pied pour sortir les Lloyd's de l'ornière, figure la transformation des syndicats en sociétés à responsabilité limitée. Leur capital serait ouvert aux gros investisseurs extérieurs (fonds de pension, caisses d'assurance...), capables de supporter les revers de fortune provoqués par les soubresauts cycliques de l'assurance. Par ailleurs, les Lloyd's étudient l'abandon possible du principe de la responsabilité des «noms» sur l'intégralité de leurs avoirs. Ce concept unique, qui remonte à la nuit des temps, bien des membres l'avaient oublié dans l'atmosphère d'euphorie qui avait prévalu jusqu'en 1987.

Les morts et les blessés se comptent déjà par centaines dans la grande salle des transactions, la fameuse *underwriting room* de Lime Street. M. Malcolm Gomme – Duncan, un aristocrate écossais, est aujourd'hui ruiné. Pour payer ses dettes de 1988, ce «nom» a vendu le château familial, un appartement londonien, 160 hectares de terres agricoles et un solide portefeuille de fonds communs de placement. Incapable de payer son dû pour 1989, l'honorable est dans ses petits souliers. Les Lloyd's lui ont permis de garder une petite ferme de son domaine pour y élire domicile. Lord Gomme-Duncan l'a transformée en *bed and breakfast* touristique.

MARC ROCHE

CE MOIS-CI DANS

CHALLENGES

COMPRENDRE, C'EST GAGNER

MANAGERS

TESTEZ VOTRE FORME PHYSIQUE ET MENTALE

Evaluez vous-même votre taux d'anxiété, votre niveau de déprime et l'âge de vos artères. Puis, pour (re)trouver l'équilibre, voyez comment font les autres pour résister à l'agression du stress et aux graisses superflues.

ET AUSSI :

NIKKI LAUDA, PATRON

EX-RDA: SOLDES APRES INVENTAIRE

8000 entreprises n'attendent que vous. Que valent-elles vraiment ?

EN VENTE PARTOUT 25F

NEW-YORK, 26 juin ↑

Légère progression

La Bourse de New-York a légèrement progressé mercredi 26 juin en clôture grâce à une correction technique à la hausse, après avoir reculé durant l'essentiel de la séance. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 2 913,01, en hausse de 2,90 points, soit un léger gain de 0,1 %. L'activité a repris avec quelque 187 millions d'actions échangées. Le nombre des titres en baisse (852) a dépassé celui des valeurs en hausse (687), tandis que 495 titres sont restés inchangés.

M. Philip Rettew, vice-président de Merrill Lynch, attribue la reprise de Wall Street à une correction technique car le marché est survendu depuis quelques jours. Des achats sur programmes informatiques ont également permis à la Bourse newyorkaise de reprendre du terrain en fin de séance, selon certains analystes.

VALEURS	Cours du 25 juin	Cours du 26 juin
Alcoa	68 5/8	68 1/2
ATT	37 7/8	38 1/4
Boeing	45 3/4	45 1/4
Chase Manhattan Bank	18 1/8	18
Du Pont de Nemours	45 3/4	45 7/8
Eastman Kodak	39 1/2	39 7/8
Exxon	58 1/2	59 1/4
Ford	36 5/8	36 3/8
General Electric	73 5/8	73 1/2
General Motors	41 3/8	40 3/4
Goodyear	33 1/2	33 1/8
IBM	99 3/8	98 5/8
ITT	57	56 5/8
Mobil Oil	64 1/4	65
Pfizer	56 7/8	58 1/8
Schlumberger	59	59 7/8
Texaco	59 3/4	60 1/4
UAL Corp. ex-Allegis	136 1/8	137 1/2
Union Carbide	20 1/8	20 1/4
USX	22 3/8	22 1/4
Westinghouse	28 3/8	28 5/8
Xerox Corp.	51 3/4	52

LONDRES, 26 juin ↓

Au plus bas depuis mars

La Bourse de Londres a poursuivi sa baisse, mercredi 26 juin, tombant à son plus bas niveau depuis le 26 mars. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 23,9 points, soit 1 % à 2 437,3 points. Faible en tout début de séance, le volume des transactions s'est gonflé ensuite pour atteindre 498 millions de titres contre 408,9 millions mardi.

Les reculs enregistrés la veille sur les autres places et les mauvais résultats des entreprises britanniques ont nettement pesé sur la tendance.

PARIS, 27 juin ↑

Petite reprise

La Bourse de Paris s'est ressaisie modestement, jeudi, après trois séances consécutives de baisse et près de 2,6 % de pertes. En hausse de 0,26 % dès les premières transactions, l'indice CAC 40 affichait une progression de 0,19 % en début d'après-midi. Plus tard dans la journée, peu avant que ne débutent le échanges à Wall Street, les valeurs françaises s'appréciaient en moyenne de 0,27 %.

Selon les opérateurs, la poursuite du mouvement de reprise technique du MATIF à l'ouverture et la résistance dont a fait preuve Wall Street mercredi (+ 0,1 %) soutenaient les cours. La bonne orientation des places européennes à la mi-journée était aussi de nature à stimuler la tendance. Tout comme la légère détente sur le loyer de l'argent au jour le jour qui est revenu à 9,5 % alors qu'il atteignait mercredi 10 % pour le haut de la fourchette.

Du côté des valeurs, le fait marquant de la journée aura été le retour à la cotation des actions Viniprix et Euromarché. Suspendus depuis le 21 juin les titres ont coté respectivement à l'ouverture 2 700 F et 4 470 F. A la mi-séance, le volume des transactions était plus important qu'à l'accoutumée (environ 5 milliards de francs), mais il convient de préciser que le bloc passé sur Viniprix pesait pour près de 2,4 milliards de francs et celui sur Euromarché pour 1,4 milliard de francs.

TOKYO, 27 juin ↓

Net recul

La Bourse de Tokyo a terminé la séance de jeudi en net recul. L'indice Nikkei a abandonné 223,35 points, soit un repli de 0,94 % à 23 543,03. Le volume des transactions a représenté environ 230 millions de titres.

Le déroulement sans encombre de la réunion des actionnaires de Nomura et de Nikko – les deux maisons de courtage impliquées dans un scandale financier – a provoqué une vague d'achat au cours de l'après-midi mais de courte durée. La baisse s'est surtout effectuée sous la pression de vente de petits lots de titres.

VALEURS	Cours du 26 juin	Cours du 27 juin
Akai	1 290	1 310
Bridgestone	1 030	1 030
Canon	1 500	1 480
Fuji Bank	2 610	2 560
Honda Motors	1 490	1 490
Matsushita Electric	1 640	1 670
Mitsubishi Heavy	711	677
Sony Corp.	6 170	6 240
Toyota Motors	1 660	1 650

FAITS ET RÉSULTATS

□ **ICI cède deux filiales pour 90 millions de livres.** – Le chimiste britannique ICI a annoncé, mercredi 27 juin, la vente de deux filiales pour 90 millions de livres (900 millions de francs). Magadi Soda Company, basée au Kenya, et les activités d'ICI dans le secteur de la cendre de soude en Grande-Bretagne sont cédées au groupe Penrice Ltd. ICI a aussi annoncé que Hydro Fertilizers avait accepté de reprendre des activités du groupe chimique dans les secteurs des engrais liquides, de la nutrition, des machines et des pièces détachées pour machines, pour une somme non précisée. Ces cessions se situent dans le cadre de la restructuration lancée après l'annonce en février dernier d'une chute de 36 % du bénéfice annuel d'ICI, programme accéléré depuis l'entrée en mai du conglomérat Hanson à hauteur de 2,8 % dans ICI. Hanson apparaît comme un raider potentiel et les dirigeants d'ICI voudraient le décourager en restructurant eux-mêmes le groupe comme l'avait fait BAT pour échapper l'an dernier à l'OPA de M. Goldsmith.

□ **Boom de la collecte 1991 dans le réseau Ecureuil.** – Le réseau de caisses d'épargne Ecureuil, qui a enregistré un résultat net consolidé de 2,8 milliards de francs en 1990 (stable par rapport à 1989), a annoncé une hausse de sa collecte financière sur les cinq premiers mois de 1991 (dépôts, livrets et produits de placements) supérieure de 10 milliards de francs à la collecte des cinq premiers mois de 1990. Les nouveaux flux ont atteint 17,4 milliards de francs contre 7,4 milliards de francs. Selon les experts du réseau Ecureuil, ce bon résultat s'explique par une baisse de la consommation des ménages qui profite directement à l'épargne court terme (c'est-à-dire les SICAV monétaires), mais aussi aux produits d'assurance-vie et au PEP, produits sur lequel le réseau Ecureuil a conquis une part de marché d'environ 20 %. Pour les livrets A, la décollecte s'est poursuivie sur les cinq premiers mois de 1991 (– 7,7 milliards de francs), mais à un rythme ralenti par rapport à 1990 (– 17,4 milliards).

□ **La SFIM prend le contrôle de SOPELEM (optronique militaire).** – La Société de fabrication d'instruments de mesure (SFIM) a pris le contrôle de la Société optique électronique et mécanique (SOPELEM), entreprise dijonnaise spécialisée dans l'optronique militaire, notamment dans les instruments de vision de nuit (jumelles, lunettes de tir). La SFIM a pris 66 % du capital de SOPELEM, tandis que la société britannique United Scientific Holdings (USH), qui avait repris ses activités avec un groupe d'investisseurs français en 1986, gardera 34 %. Cette prise de contrôle permet à la Sfim d'acquérir *« une dimension européenne »* dans le secteur de l'optronique de défense, avec des ventes annuelles de 1 milliard de francs. M. François Mayer reste quant à lui à la tête de la SOPELEM, qui a réalisé un bénéfice de 12,5 millions de francs en 1990, pour un chiffre d'affaires de 267 millions de francs.

□ **L'Air liquide négocie une filiale de Rhône-Poulenc (Givaudan Lavirotte).** – L'Air liquide (gaz industriels) a annoncé mercredi 26 juin qu'il était en négociation avec Rhône-Poulenc pour lui reprendre sa participation d'environ 67 % dans le capital de la société Givaudan Lavirotte, qui fabrique des produits pour l'industrie pharmaceutique et cosmétique. Cette déclaration a entraîné la suspension de la cotation de l'action Givaudan Lavirotte à la Bourse de Lyon. Employant 104 personnes, Givaudan Lavirotte réalise un chiffre d'affaires de 112 millions de francs.

□ **Duménil Leblé porte à 85 % sa participation dans la société de Bourse De Compiègne.** – La Banque Dumenil Leblé entrée comme *« actionnaire de référence »* en octobre 1988 dans la société de Bourse De Compiègne vient de porter sa participation de 38,2 % à 85 %. Avant la faillite de Tuffier en juillet 1990, *« il y avait une prime à l'indépendance, aujourd'hui, il y a une prime à l'appartenance à un groupe »*, a expliqué M. Jacques Letertre pour commenter la montée en puissance de la *banque qu'il préside dans le* capital de cette ex-charge d'agent de change. De Compiègne, après avoir perdu 2 millions de francs en 1990, prévoit cette année un retour à l'équilibre. La société de Bourse dont le volume d'actifs gérés est de 2 milliards de francs, entend se spécialiser dans la gestion de patrimoine et les services d'intermédiation spécifiques (ramassage en bourse, gestion de dette obligataire...).

□ **American Express ouvre une agence à Varsovie après cinquante-deux ans d'absence.** – American Express, qui fournit des services financiers et touristiques, a ouvert mardi 25 juin une agence à Varsovie, retournant en Pologne après cinquante-deux ans d'absence. Cette agence entend fournir ses services principalement aux hommes d'affaires de passage en Pologne, ainsi qu'aux hôtels et magasins. Elle fonctionnera également comme agence de voyages, concurrençant ainsi l'organisme étatique Orbis, en voie de privatisation. Ce bureau d'American Express est le deuxième en Europe de l'Est, après la Hongrie et avant la Tchécoslovaquie.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	3445	3455	IDIA	330	327 20
Amault Associés	292	281	Idianova	138	134 40
B.A.C.	137 50	138	Immob. Hôtelière	831	800
Bque Vernes	809	785	I.P.B.M.	104	103
Boiron (Ly)	345	346	Loca Investis.	249	248
Boisset (Lyon)	212	212	Locamic	78	78
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1004	1000	Matra Comm.	127 30	125
Calberson	402	402	Molex	168	151 20
Cardif	612	612	Publ.Filipacchi	372	373 50
C.E.G.E.P.	153 50	153 50	Razel	618	630
C.F.P.I.	284	290	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	319	328
C.N.I.M.	915	916	S.H.M.	156	165
Codetour	290	285	Select Invest (Ly)	106	103
Conforama	1136	1135	Serbo	399	400
Creeks	239	220 30 o	S.M.T. Goupil	130	....
Dauphin	395	398	Sopra	275	270
Delmas	1134	....	TF1	329 60	327 60
Demachy Worms Cie	500	....	Thermador H. (Ly)	276	276
Devanlay	1022	1008	Unilog	208	203 10
Deville	343	332 30 d	Viel et Cie	100	....
Dolisos	126 50	....	Y. St-Laurent Groupe	744	735
Editions Belfond	205	....			
Europ. Propulsion	278 40	270 10			
Finacor	127 50	127 90			
Frankoparis	129	130			
GFF (group.fon.f.)	234 90	235			
Grand Livre	385	385			
Gravograph	218	....			
Groupe Origny	754	740			
Guintoli	949	987			
I.C.C.	238	230			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LE MONDE

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 26 juin 1991

Nombre de contrats : 83 900

COURS	ÉCHÉANCES		
	Juin 91	Sept. 91	Déc. 91
Dernier	104,56	104,48	104,14
Précédent	104,04	104,08	104,02

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Sept. 91	Déc. 91	Sept. 91	Déc. 91
105	0,75	1,14	1,20	–

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 11 019

COURS	Juin	Juillet	Août
Dernier	1 760	1 751	1 758,50
Précédent	1 772,50	1 763,50	1 769,50

CHANGES

Dollar : 6,0965 F =

A Paris, jeudi 27 juin, le dollar restait stable à 6,0965 francs, au fixing, contre 6,0585 francs à la clôture des échanges interbancaires de mercredi 26, et 6,0960 francs au fixing du même jour.

FRANCFORT	26 juin	27 juin
Dollar (en DM)	1,7943	1,7908
TOKYO	26 juin	27 juin
Dollar (en yens)	138,33	138,65

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (27 juin) .... 9 3/8-1/2 %

New-York (26 juin) .... 5 1/2 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 28-12-90)*

	25 juin	26 juin
Valeurs françaises	114,90	113,6
Valeurs étrangères	119,60	119,9
(SBF, *base 100 : 31-12-81)*		
Indice général CAC	471,44	473,42
(SBF, *base 1 000 : 31-12-87)*		
Indice CAC 40	1 775,53	1 760,52

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	25 juin	26 juin
Industrielles	2 910,11	2 913,01

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	25 juin	26 juin
100 valeurs	2 461,20	2 437,30
30 valeurs	1 921,60	1 901,50
Mines d'or	195,60	198,20
Fonds d'Etat	83,54	83,45

FRANCFORT

	25 juin	26 juin
Dax	1 691,47	1 672,14

TOKYO

	26 juin	27 juin
Nikkei Dow Jones	23 766,38	23 543,03
Indice général	1 847,84	1 832,10

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +	ou dép. –	Rep. +	ou dép. –	Rep. +	ou dép. –
$ E.-U.	6,0770	6,0790	+ 197	+ 207	+ 395	+ 405	+ 1010	+ 1060
$ can.	5,3190	5,3231	+ 49	+ 62	+ 103	+ 119	+ 239	+ 295
Yen (100)	4,3861	4,3898	+ 69	+ 80	+ 145	+ 159	+ 432	+ 480
DM	3,3954	3,3974	+ 21	+ 36	+ 38	+ 53	+ 76	+ 12[illegible]
Florin	3,0132	3,0157	+ 15	+ 23	+ 27	+ 36	+ 59	+ 95
FB (100)	16,4690	16,4790	+ 9	+ 14	+ 15	+ 23	+ 37	+ 63
FS	3,9212	3,9250	+ 61	+ 73	+ 123	+ 137	+ 333	+ 382
L (1 000)	4,5495	4,5536	– 63	– 39	– 125	– 98	– 417	– 348
£	9,9268	9,9361	– 142	– 113	– 260	– 231	– 543	– 432

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U	6	6 1/8	5 15/16	6 1/16	6	6 1/8	6 1/4	6 3/8
Yen	8	8 1/5	7 9/6	8	7 9/8	7 9/6	7 7/8	7 9/6
DM	8 11/16	8 13/16	8 3/4	8 7/8	8 7/8	9	9	9 1/8
Florin	8 3/4	9 1/4	9	9 1/8	9	9 1/8	9 1/8	9 1/4
FB (100)	8 13/16	9 3/16	9 1/16	9 5/16	9 1/8	9 3/8	9 1/4	9 1/2
FS	7 5/8	7 7/8	7 7/8	8	7 7/8	8	7 7/8	8
L (1 000)	0	0	11 1/8	11 1/2	11 1/8	11 1/2	11 3/8	11 3/4
£	12 1/2	11 5/8	11 4/3	11 5/6	11 3/7	11 1/2	11	11 1/2
Franc	9 7/16	9 9/16	9 11/16	9 13/16	9 11/16	9 13/16	9 11/16	9 13/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Le Monde-RTL

ENTREPRISES

à 22h15 sur RTL

Jeudi 27 juin
Bernard Calvet,
président de la Chambre syndicale de l'industrie du pétrole.
« Le Monde Affaires » du 28 juin publie une interview de Serge Tchuruk, président du groupe Total.

Vendredi 28 juin
Mariano Puig,
PDG du groupe Paco Rabanne.

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 27 JUIN

Cours relevés à 13 h 48

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4000	C.N.E 3%	4000	4010	4010	+ 0 25
886	B.N.P. T.P.	887	885	887	....
880	Cr.Lyon. T.P.	870	873	870	....
1280	Renault T.P.	1266	1270	1260	- 0 40
1651	Rhone Poul. T.P.	1482	1490	1489	+ 0 47
1140	Saint Gobain T.P.	1143	1140	1143	....
980	Thomson T.P.	1088	1000	1000	- 8 09
760	ACCOR	769	770	767	- 0 26
670	Air Liquide	651	650	652	+ 0 15
575	Alcatel-Alsthom	569	571	569	....
1540	Alu.Suisse	1500	1560	1570	+ 4 67
385	ALSPI	375	380	377	+ 0 53
2080	Arjom. Prioux	1986	1998	1995	+ 0 45
510	AGF Sté Centrale	485	483	491	- 0 82
1150	Arx. Entrepr.	1190	1200	1195	+ 0 42
205	Avenir H. Média	210	210	210	....
1050	Axa (ex Cie Midi)	1008	1005	1011	+ 0 30
235	Axa Midi Ass.	266	265	264 30	- 0 64
188	Bafip	178	178	178	....
122	Bail-Equipem.	126	125 50	130	+ 3 17
865	Bail Investiss.	865	870	860	- 0 58
490	Bancaire	475 50	475 10	480	+ 0 95
760	Bazar H.-V.	697	690	690	- 1 00
560	Beghin-Say	555	565	555	....
1080	Berger (M)	1065	1066	1066	+ 0 09
345	Bertrand Faure	349	350	350	+ 0 29
735	Bic	700	710	700	....
960	B.I.P.	920	930	925	+ 0 54
365	BIS	355	359	355	....
270	BNP (CI)	281	282	282	+ 0 36
865	Bolloré Tech.	900	885	890	- 1 11
2420	Bongrain	2390	2390	2360	- 1 26
820	Bon-Marché	795	790	772	- 2 89
575	Bouygues	576	580	580	+ 0 69
126	BP France	127	126 50	126 50	- 0 39
880	BSN	886	888	889	+ 0 34
1000	Canal Plus	997	1000	1007	+ 1 00
330	Cap Gem.S.	332	334 50	337 50	+ 1 66
1960	Carrefour	1829	1845	1843	+ 0 77
130	Casino	123	125 20	127 40	+ 3 58
83	Casino ADP	83 50	84 10	84 70	+ 1 44
1280	Castorama D.I.	1281	1286	1286	+ 0 39
161	C.C.F.	149 40	149 90	149 50	+ 0 07
66	CCMC Ly	65	65	65	....
300	C.D.M.E.	273 50	278	275	+ 0 55
275	C.E.G.I.D.	273	284	264	- 3 30
235	Centrest (Ny)	240	240	234	- 2 50
420	C.E.P. Comm.	427	430	434	+ 1 64
126	Cerus	125 80	126	126 80	+ 0 79
675	Cetelem	682	682	683	+ 0 15
385	CF Inc	385	385	384 10	- 0 23
300	CGI Info	290	300	291 50	+ 0 52
1030	CGIP	942	980	978	+ 3 82
600	CGP	604	601	600	- 0 66
740	Chargeurs S.A.	738	738	750	+ 1 63
540	CICA (M)	520	519	533	+ 2 50
335	Ciments franc.	327	325	326 80	- 0 06
450	Club Méditer.	445 40	450	447	+ 0 38
161	CMB Packa	146 20	147 50	145 50	- 0 48
95	Codetel	96 80	96	96 30	- 0 52
545	Coles	540	540	532	- 1 48

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
210	Cpt. Entrep.	209	212 50	204	- 2 39
1200	Compt. Mod.	1181	1178	1173	- 0 68
129	Concept S.A.	125 20	129	129	+ 3 04
265	CPR (Paris Bás.)	255	254	257	+ 0 78
1170	Créd. Foncier	1120	1125	1090	- 2 68
565	Cr Lyon.(CI)	553	550	557	+ 0 72
1170	Credit Nat.	1134	1137	1145	+ 0 97
260	CSEE	291	290	290	- 0 34
1960	Damart	2010	1902	1950	- 2 99
450	Dassault Aviation	454	454	453	- 0 22
230	Dassault Electr.	225	220	223 90	- 0 49
1410	De Dietrich	1402	1410	1420	+ 1 28
153	Dév.P.d.C.(L)	160	163	160	....
285	Dév.R.Sud-Est	280	283	283	+ 1 07
375	DMC	386	357	355	- 3 01
3760	Docks France	3760	3731	3730	- 0 80
2670	Eaux (Gle)	2560	2586	2544	- 0 63
735	E.B.F.	740	745	745	+ 0 68
405	Ecco	397 80	395	394	- 0 96
365	Elf Aquitaine	357	357 50	358 20	+ 0 34
240	Erap-Elf (Certif.)	225 10	226	225 10	....
365	Essilor	353 80	350 90	346 50	- 2 06
176	Essil.Int.(DP)	178	179	166 40	- 8 52
630	Esso	605	597	615	+ 1 65
1630	Eurafrance	1687	1675	1670	- 1 01
805	Eurocom	815	810	807	- 0 98
116	Eurodisneyland	115	115 70	115 70	+ 0 61
3930	Euromarché	4035	4470	4470	+ 10 7
1010	Europe 1	986	991	1040	+ 5 48
45	Eurotunnel	44 80	45 10	44 80	....
1420	Exor	1400	1381	1390	- 0 71
1330	Facom	1275	1278	1280	+ 0 39
122	Finextel	124 50	122 10	122	- 2 01
240	Fives Lille	244	240 20	246 10	+ 0 86
2080	Fromager. Bel	2059	2037	2055	- 0 19
1670	Gal.Lafayette	1630	1620	1620	- 0 61
1910	G.A.N.	1873	1852	1850	- 1 23
490	Gascogne (B)	493	479	483	- 2 03
1380	Gaz et Eaux	1444	1445	1431	- 0 90
750	Géophysique	754	753	745	- 1 19
560	Gerland Ly	545	541	541	- 0 73
585	Groupe Cité	580	570	551	- 5 00
415	GTM-Entrep.	430	419	410	- 4 65
1230	Guyenne-Gas.	1160	1155	1150	- 0 86
184	Hachette	179	180	185 90	+ 3 85
465	Havas	465	487	469 70	+ 1 01
605	Hénin (La)	609	608	595	- 2 30
1280	Hutchinson	1261	1239	1301	+ 3 17
325	Imétal	300	300	300	....
182	Immob. Phénix	180	178 10	178 40	- 0 89
88	Ingénico	89	88 50	88 85	- 0 17
4400	Inst. Mérieux	4640	4605	4650	+ 0 22
495	Interbail	497	494	483 90	- 0 62
1060	Intertechnique	1061	1061	1055	- 0 57
750	J. Lefebvre	741	740	739	- 0 27
665	Klépierre	665	662	663	- 0 31
770	Labinal	807	781	780	- 3 35
370	Lafarge	364 90	367	366 50	+ 0 44

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
350	Lebon	351	357	355	+ 1 14
3440	Legrand	3480	3450	3485	+ 0 14
1760	Legrand (DP)	1680	1674	1674	- 0 36
575	Legris Industries	575	575	561	- 2 43
....	Locafrance	515	520	520	+ 0 97
780	Locindus	805	805	805	....
4240	L.V.M.H.	4067	4100	4115	+ 1 18
585	Lyon.Eaux/Dumez	549	546	545	- 0 73
157	Majorette Ly.	149	146	148 50	- 0 34
300	Mar. Wendel	293	295	290	- 1 02
225	Matra	208 10	208 10	210	+ 0 91
485	Merlin-Gerin	478 90	472 50	473 10	- 1 21
102	Metaleurop	104 90	103 10	101 10	- 3 62
98	Métrologie In.	99	98	98	- 1 01
100	Michelin	100 20	100 20	101 30	+ 1 10
87	Midl. Bk Sa *	86 50	84 50	84 05	- 2 83
220	Min. Salsig (Ma)	208	203 50	202	- 2 88
100	MMB	99	99	99 90	+ 0 91
144	Moulinex	149	146	149	....
1180	Navig. Mixte	1150	1150	1110	- 3 48
127	Nord-Est	123 50	125	124 10	+ 0 49
280	Nordon (Ny)	275	274	272	- 1 09
....	Nouv Galeries	725	710	681	- 8 07
770	Occid. (Gle)	782	785	785	+ 0 39
1770	Omn. f. Paris	1735	1730	1720	- 0 86
225	Olipar	246 40	246	245	- 0 57
570	Oréal	580	583	583	+ 0 52
440	Paribas	425 10	425	428	+ 0 68
1220	Pechelbronn	1250	1255	1220	- 2 40
173	Pechiney Int.	162 70	160	162	- 0 43
360	Pechiney (CIP)	353	353	352 20	- 0 23
495	Penhoet	500	495	500	....
1160	Pernod Ricard	1075	1082	1091	+ 1 49
590	Peugeot	572	574	573	+ 0 17
305	Pinault	294	298	295	+ 0 34
385	Plastic-Omn.	390	388	400	+ 2 56
435	Poliet	424	424	426 10	+ 0 50
410	Primagaz	415	411	415	....
605	Printemps	724	720	719	- 0 69
2300	Promodès	2180	2195	2190	+ 0 46
520	Radiotechn.	468	465	485	- 0 21
3550	Redoute (La)	3900	3890	3890	- 0 26
240	Rémy et Associés	217 20	218	224	+ 3 13
340	R. Poulenc CIP	316	318	325	+ 2 85
345	Rober Financ.	336	335	335	- 0 30
74	Rochette(La)	79	77	78 60	- 0 51
1960	Roussel Uclaf	1680	1700	1700	+ 1 19
3250	R. Impt.Ly *	3218	3200	3219	+ 0 03
205	Sade (Ny)	184	193 50	176	- 4 35
1730	Sagem	1700	1680	1680	- 1 18
435	Saint Gobain	429	430	429 70	+ 0 16
1430	Saint Louis	1390	1380	1389	- 0 07
1450	Salomon Ly	1480	1405	1405	- 5 07
360	Salvepar (Ny)	373	365	365	- 2 14
850	Sanofi	863	869	869	+ 0 70
1880	SAT	1890	1899	1925	+ 1 85
250	Saul. Chât.	257	247	257 40	+ 0 16
1410	Saupiquet (Ns)	1380	1397	1365	- 1 08

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
675	Schneider	656	662	655	- 0 15
26	SCOA	27 90	27 90	28	+ 0 36
1580	S.E.B.	1532	1520	1520	- 0 78
440	Selimeg	445	440 20	444 50	- 0 11
475	Sextant A.	451	459	451	....
1020	SFIM	1060	1031	1031	- 2 74
245	SGE	231 80	230	228 50	- 0 91
520	Simco	491	495 50	490	- 0 20
665	St. Rossignol	629	640	631	+ 0 32
465	Sligos	454	453	456	+ 0 44
400	Société Géné.	411	410	410 50	- 0 12
111	Sodecco(B)	114 50	114	114 50	....
151	Sodero(Ns)	164 90	164 50	164 80	- 0 06
715	Sodexho	720	718	725	+ 0 69
75	Sogenal(Ny)	75	72	72	- 4 00
370	Sogerap	364	369	370	+ 1 65
1520	Sommer-Allib.	1390	1320	1340	- 3 60
1430	Source Perrier	1417	1423	1423	+ 0 42
640	Sovac	626	625	628	+ 0 32
405	SPEP	409 10	415	407 60	- 0 37
490	Spie-Batignol.	425	433	420	- 1 18
905	Strafor	918	920	920	+ 0 22
360	Suez	355 70	357	356	+ 0 08
760	Synthelabo	800	792	780	- 2 50
141	Thomson CSF	134 70	135	135 40	+ 0 52
810	Total	771	770	768	- 0 39
135	- (certif.)	128 50	128	126 90	- 1 26
270	Trailor Fin.	274 50	274 40	274	- 0 18
550	U.A.P.	536	535	533	- 0 56
270	UFB Locab.	280	270	265	- 5 36
865	UIC	845	845	848	+ 0 36
535	UIF	548	546	548	....
730	UIS	728	727	732	+ 0 83
670	Unibail	658	656	660	+ 0 30
113	U.C.B.	139 60	131	138	- 1 08
485	Valéo	465	460	465	....
315	Vallourec	302	301	305 50	+ 1 16
345	Via Banque	332	340	332	....
1250	Zodiac	1196	1230	1220	+ 2 01
1260	Elf Gabon	1267	1247	1270	+ 0 24
148	Amax	138 70	141 70	141 40	+ 1 95
143	Amer. Express	141	141 80	140 10	- 0 64
230	A.T.T.	230	233 80	233 40	+ 1 48
220	Anglo Amer.C.	216	213 30	209 50	- 3 01
435	Amgold	427	420	419 80	- 1 69
295	Banco Santander	278	288 50	280	+ 0 72
845	B.A.S.F.	852	855	854	+ 0 23
920	Bayer	911	915	920	+ 0 99
78	Buffelsfont.	76 80	76 80	75 60	- 1 56
117	Chase Manh.	103 30	109 10	110 60	+ 7 07
146	De Beers	145	145	144 60	- 0 34
2240	Deutsche Bank	2200	2212	2229	+ 1 32
1270	Dresdner Bank	1255	1243	1262	+ 0 56
75	Driefontein	75 50	75 30	74 90	- 0 79
285	Du Pont-Nem.	275 50	279 10	278 80	+ 1 20
245	Eastman Kodak	242	244 70	244 70	+ 1 12
20	East Rand	20 85	20 05	20 20	- 3 12
55	Echo Bay	53 50	54 90	54	+ 0 93

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
245	Electrolux	248 70	258 50	250	+ 0 52
194	Ericsson	191 70	190	190	- 0 89
345	Exxon Corp.	356	360 20	360 20	+ 1 18
220	Ford Motor	219 10	....	....	....
52	Freegold	53	52 55	51 10	- 3 58
23	Gencor	23 80	23 65	23 60	- 0 84
450	Gén. Elect.	452	449 80	449 50	- 0 55
265	Gén. Motors	245	247	249	+ 1 63
390	Gén. Belgique	385 20	....	....	....
75	Gd. Métropol.	73 95	73 90	73 90	- 0 07
97	Guinness	96	95 65	97	+ 1 04
21	Hanson PLC	20 70	21	21 10	+ 1 93
38	Harmony Gold	36 80	37	35 65	- 3 13
310	Hewlett Packard	315	312	312	- 0 95
47	Hitachi	47 20	47 80	48 50	+ 2 75
820	Hoechst	828	825	846	+ 2 17
99	Homestak	99	98 10	99 10	+ 0 10
129	I.C.I.	124 20	123 50	123 20	- 0 81
610	I.B.M.	599	603	601	+ 0 33
360	I.T.T.	340 10	345 70	346 30	+ 1 82
192	Ito Yokado	194 50	194 90	196	+ 0 77
71	Matsushita	71 50	72 30	72 20	+ 0 98
20	Maxwell	20 50	20	20	- 2 44
193	Mc Donald's	190	193 40	193 40	+ 1 79
700	Merck	715	718	718	+ 0 42
580	Minnesota M.	570	566	569	- 0 18
385	Mobil corp.	390 60	....	....	....
330	Morgan J.P.	326	....	....	....
33550	Nestlé	33700	33180	33590	- 0 33
171	Norsk Hydro	165 80	162 80	165	- 0 48
114	OFSIL	116 80	118 50	116 80	+ 0 17
1940	Pétrofina	1934	1934	1930	- 0 21
400	Philip Morris	383 80	392	393 90	+ 2 63
97	Philips	90 50	93 10	94	+ 3 87
81	Placer Dome	80	81	81	+ 1 25
350	Quilmès	350	348	350 60	+ 0 17
26	Randfontein	27	26 90	25 95	- 3 89
500	Rhone Poul. Rorer	258	255 40	256 50	- 0 58
470	Royal Dutch	469 60	471 80	472 60	+ 0 66
54	RTZ	55 30	54 95	54 55	- 0 83
1 76	Saat.& Saatchi	1 80	1 80	1 76	- 2 22
48	St Helena	48	48 15	48	....
365	Schlumberger	356 40	366	365 50	+ 2 55
50	Shell transp.	50 05	50 55	50 60	+ 1 10
2220	Siemens	2221	2212	2224	+ 0 14
900	Siemens Nixdorf	930	915	915	- 1 61
265	Sony	268 50	274 20	274 20	+ 2 12
98	Sumitomo Bank	97 30	....	....	....
255	T.D.K.	257 20	....	....	....
52	Telefonica	53	52 05	52 15	- 1 60
31	Toshiba	32 50	31 90	31 90	- 1 85
490	Unilever	487	489	492 90	+ 1 21
275	Unit.Techn.	274	271 30	270 80	- 1 17
410	Vaal Reefs	421	421 10	418 30	- 0 64
350	Volvo	345	347	350	+ 1 45
235	West. Deep.	237 10	239	236 10	- 0 42
325	Xerox Corp.	320	....	....	....
114	Yamanouchi	115 60	116 50	114 50	- 0 62
1 85	Zambia Cop.	1 85	1 81	1 81	- 2 16

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	121 53	0 84
Emp.Etat 9,8%78	100 50	9 39
10,80% 79/94	102 25	8 75
Emp.Etat 13,4%83	108 86	6 90
Emp.Etat 12,2% 84	103 11	8 75
Emp.Etat 11% 85	109 05	3 79
10,26% mars 86	103 70	3
OAT 10% 5/2000	104 96	0 84
OAT 9,9% 12/1997	103 75	5 31
OAT 9,8% 1/1996	102 40	3 97
ORT 10,30% 1986	1802	....
PTT 11,2% 85	104 90	5 91
CFF 10,30% 86	100 45	4 01
CFF 10,25% nov 90	103 48	2 91
CNA 10 % 1979	102	3 16
CNB Bques 5000F	99 30	4 96
CNB Paribas 5000F	99 60	4 96
CNB Suez 5000F	99 60	4 96
CNE 11,5% 85	101 50	0 67
CNI 1/82 5000F	99 30	4 96
CNT 9 % 85	95	1 79
CRH 10,90% déc.85	105 80	4 81
CHARB FCE 3% 100	137 50	....
CNCA	961	....
Cares	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	549	....
Ly. Eaux cv 6,5%	765	....
Thoms. cv 9,2% 86	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ex fin.)	1165	1165
Applications Hydr.	1460	1460
Arbel	506	491
Bains C.Monaco	1339	1330
B.Hypoth.Europ.	356 80	357 80
B.N.P. Intercont.	265	263 50
Beghin-Say (C I)	450	....
Bénédictine	3250	....
Bidermann Internat.	505	510
Blanzy Ouest	3179	....
BTP	70	70 10
Cambodge	850	870
Carbone Lorraine	658	660
Case Poclain	11 80	11 90
C.E.G.F (Frigor.)	430	440
Centenaire Blanzy	490	490
Cerabati	90	90
Champex Ny	126	124
CIC (CIP)	183 20	185

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	945	949
C.I.T.R.A.M. (B)	2200	2574 d
Cofimeg	256	....
Cogifi	354 10	351
Comiphos	551	559
Cie Industrielle	4500	....
Cpt Lyon Alemand	400 10	400
Concorde	780	770
Constr.Mét.Prov.	35	35
Crédit Gén.Ind.	326	320
Cr Universel (Cie)	567	549
Créditel	113	113
Darblay	698	....
Degremont	1785	1780
Delalande	1670	1691
Delmas Vieljeux	3800	....
Didot Bottin	1060	1095
Eaux Bassin Vichy	2450	2380
Eaux Vittel	990	982
Ecia	275	275
Electro-Finan.	774	....
Electro-Banque	327 10	327
Ent.Mag. Paris	3600	3600
Eux (ex Eternit)	1824	1800
Finalens	246	....
F.I.P.P.	151	122 70d
F.N.A.C.	1540	1541
Foncière (Cie)	551	....
Fonc.Lyonnaise	798	798
Foncina	540	....
Fougerolle	811	811
France I.A.R.D.	813	813
France SA (La)	1599	1640
From. Paul-Renard	2500	....
Gaumont	827	829
Gensfim	315	314
Gévelot	499	....
G.F.C.	388	385
G.F.I.I.	276	284
Grds Moulins Paris	1400	....
Groupe Victoire	1100	1070
G.T.I (Transport)	491	....
Immobail	343	....
Immobanque	660	650
Im.Marseillaise	5590	5680
Imm. Plaine-Monceau	320	307 20
Immofice	457	407
Invest.(Ste Cle.)	3600	3695
Lambert Frères	220	225
Lille Bonnières	1440	1402
Loca-Expansion	320	320
Locafinancière	438 60	450
Locatel	186	....
Louis Vuitton	638	648
Louvre	3050	3011
Lucia	1599	1600
Machines Bull	37	38 10
Mag.Uniprix	197	197

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Magnant	750	760
Métal Déployé	600	....
Mors	114 50	113 20
Navigation (Nle)	206 80	206
Optorg	358	350
Oréal (Cl)	280	....
Origny-Desvroise	1086	1086
Palais Nouveauté	1062	1060
Paluel Marmont	605	....
Parfinance	162 20	165
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	260	....
Paris Orléans	249	249
Parbane Invest.	339 90	338
Pathé Cinéma	855	788
Piper Heidsieck	1820	1820
Porcher	545	530
Promodès (CI)	1060	....
Publicis	776	776
Rochefortaise	110	108 30
Rosario	283 20	290
Rougier	457	450
S.A.C.E.R.	430	420
S.A.F.A.A.	258	184 60o
S.A.F.I.C. Alcan	300 10	292
SAFT	1230	....
Saga	370	370
Saint Dominique (F.)	123	119 40
Salins du Midi	668	659
Savoisienne M.	165	....
S.C.A.C.	825	830
Sambre Maubeuge	401	402 10
S.Eaux Part. (M)	160	....
Silic	674	678
Slavin	269 80	266
S.I.P.H.	275	267
S.M.C.I.	275	....
Sofal	540	540
Sofio	451	450
Soficol	1329	1329
Sofiross (ex Saiseen)	67	67
Sofragi	1615	1597
Sophia-Bail	415	411
Sopagri	156	153 40d
Soudure Autogène	812	820
Sovabail	311	308 50
Stemi	750	780
Suez (CIP)	370	....
Taittinger	3400	3450
Testut-Aquitaine	650	....
Tour Eiffel	227	227
Ufiner	1100	1100
U.T.A.	2220	2220
Vicat	405	398
Viniprix	2370	2700
Virax	142	....
Maroc Sté Brasserie	220	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	690	690
Akzo Nv Sico	390	....
Alcan Aluminium	130	130
Américan Barrick	128 20	129
American Brands	233	....
Arbed	700	650
Asturienne Mines	147	....
Banco Popular Espa.	600	590
B.Réglements Int.	23200	24200
Can.Pacifique	92 10	....
Chrysler Corp.	82	....
CIR	13	....
Commerzbank	832	....
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	321	....
Fiat	27	26 10
GBL (Brux Lamb.)	580	590
Gevaert	1090	....
Glaxo Holdings Ltd	119	120
Goodyear Tire	195 10	....
Grace and Co (WR)	189	189
Honeywell Inc.	367	....
Johannesburg	82	82
Kubota	27 50	....
Latonia	310	310
Midland Bank	20 80	....
Noranda Mines	98 10	....
Olivetti priv.	10 20	....
Pakhoed hold.	560	....
Pfizer Inc.	341 10	....
Procter Gamble	490	....
Ricoh	27	....
Robeco	299	299
Rodamco NV	166 70	167
Rolinco	299	298
Saipem	5 80	....
Sema Group	26 70	26 50
SKF Aktiebolaget	98	....
Tenneco Inc.	240 50	....
Thorn Electrical	73	71
Toray Ind.	25 50	....
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	1100	....
West Rand Cons.	12 50	13 75

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	280	....
Boiron	815	....
Calciphos	123	....
CGH Cogenhor	49 80	....
C. Occid. Forestière	180	....
Chambourcy (M)	978	....
Cochery Bourdin	360	....
Coparex	581	....
Drouot Assurances	420	....
Elf Antargaz	1400	....
Europ. Accum.	90	....
Europ Soufras Ind.	20	21
Gachot S.A.	66	....
Groupe Expansion	82	....
Guy Degrenne	510	....
Haribo Ricqlès Zan	210	....
Hoogovens	297	....
IM2	300	....
Jaeger	125 30	....
Lecteurs du Monde	310	....
Nicolas	776	....
Paternelle RD	1410	....
Particip. Perrier	361	....
Quadrant	240	....
Rorento N.V.	198 50	....
St-Gobain-Emballage	2800	....
Sema Metra	201 50	....
S.E.P.R.	1534	....
S.P.R. act. B	349	....
Télémécanique Elect.	3350	....
Ufimeg	380	....
Waterman	1500	....

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/6	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	6 096	6 096	5 800	6 300
Ecu	6 968	6 967	....	....
Allemagne (100 dm)	339 400	339 470	329	349
Belgique (100 F)	16 475	16 482	16	17
Pays-Bas (100 fl)	301 310	301 340	290	310
Italie (1000 lires)	4 552	4 556	4 300	4 800
Danemark (100 krd)	87 790	87 760	84	92
Gde.Bretagne (1 L)	9 921	....	9 550	10 350
Grèce (100 drachmes)	3 099	....	2 800	3 500
Suisse (100 f)	392 230	....	381	401
Suède (100 krs)	93 720	....	90	98
Norvège (100 k)	86 960	....	83	91
Autriche (100 sch)	48 219	....	46 900	49 900
Espagne (100 pes)	5 394	....	5 150	5 700
Portugal (100 esc)	3 882	....	3 500	4 300
Canada (1 $ can)	5 331	....	5 100	5 500
Japon (100 yens)	4 396	....	4 240	4 440

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/6
Or fin (kilo en barre)	70700	70900
Or fin (en lingot)	71050	70550
Napoléon (20f)	410	405
Pièce Fr (10 f)	365	360
Pièce Suisse (20 f)	410	405
Pièce Latine (20 f)	406	401
Souverain	525	507
Pièce 20 dollars	2225	2225
Pièce 10 dollars	1200	1150
Pièce 5 dollars	650	600
Pièce 50 pesos	2650	2645
Pièce 10 florins	420	417

SICAV (sélection) 26/6

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1027 21	1002 16
Actilion	227 20	221 12
Agepargne	773 06	739 77
Améri-gan	7431 18	7145 37
Amplitude	623 73	605 56
Arbitrages Court.T.	6613 73	6600 62
Associc	1106 90	1105 90
Atout Futur	365 93	357
Aurecic	1370 70	1330 78
Avenir Alizes	1668 18	1633 51
Avenir CIC	108 19	105 04•
Axa Capital	155 39	148 70
Axa Court Terme	7256 69	7256 69
Axa Europe	130 08	124 48
Axa Investissements	122 69	117 41
Axa NPI	116 94	111 90
Axa Première	108 51	108 19
Axa Valeurs PER	120 31	115 13
Capimonétaire	5807 73	5801 93
Capioblig	5886 38	5799 39
Capitacic	1194 13	1176 48
Cardan Pierre	30 06	29 33
Comis	1216 40	1186 73
Comptavalor	3224 49	3219 65
Convertimmo	380 99	366 34
Credinter	485 37	471 23
Crédit Mutuel Capital	1178 87	1155 75
Diese	1201 20	1171 90
Drouot France	825 91	790 34
Drouot Investiss.	1008 31	984 89
Drouot Sécurité	250 78	239 98
Drouot Sélection	150 23	143 76
Ecucic	1052 42	1036 67•
Ecupar	127 60	122 11
Ecureuil Capitalisation	2346 87	2323 63
Ecureuil Géovaleurs	2184	2120 39
Ecureuil Investissements	401 94	390 23
Ecureuil Monépremière	61393 69	61393 69•
Ecureuil Monétaire	36201 15	36201 15•
Ecureuil Trésorerie	2240 42	2240 42
Ecureuil Trimestr.	2002 52	1982 69
Elicash	558923 08	558923 08
Energie	285 78	272 82
Eparcic	3298 90	3298 90
Eparcourt-Sicav	4287 84	4277 16
Epargne Associat.	24904 51	24887 21
Epargne Capital	9795 72	9698 73
Epargne Court Terme	619 88	619 88
Epargne Croissance	1763 26	1716 07
Epargne Industrie	90 85	88 42
Epargne J.	64036 95	64036 95
Epargne Long Terme	191 41	186 29
Epargne Monde	1299 80	1265 01
Epargne Obligat.	190 12	185 03
Epargne Première	13305 27	13206 22
Epargne Quatre	1076 70	1047 88
Epargne-Unie	1301 31	1269 57
Epargne Valeurs	447 30	435 33
Epsilon	1230 60	1218 42•
Esfi Cash capi.	7733 86	7733 86•
Esfinvest capi.	668 27	648 81•
Eurocic Leaders	1054 86	1024 14
Eurodyn	1184 07	1155 19
Euro Gan	6599 60	6345 77
Fonsicav	13182 18	13182 18•
France-gan	9393 88	9032 58
France Garantie	259 06	258 54
France Index Sicav	104 85	101 78
France Investiss.	343 31	334 94•
France Obligations	458 01	453 48
Francic	443	430 10
Francic Pierre	109 73	106 53
Francic-Régions	1191 73	1157 02
Fructi-Associations	32 64	32 64
Fructi-Capi	38 35	37 78
Fructi Court	130513 20	130513 20
Fructidor	234 51	231 04
Fructi-Epargne	31 45	30 68

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructifrance	833 92	813 58
Fructimmo	28 78	28 08
Fructi-Première	11408 42	11239 82
Fructivar	4981 41	4968 99
Fururoblig	1305 89	1274 04
Gestilion	13505 35	13438 16
Gest.Associations	165 75	162 10
Horizon	1199 54	1163 63
HLM Monétaire	12768 54	12768 54
Intercapar	109637 29	106443 97
Interoblig	13411 86	12896 04
Interselection Fce	517 49	502 42
Japacic	173 96	168 89
Jeunepargne	268 55	262 81
Laffitte Amérique	241 29	231 44
Laffitte Europe	251 38	241 13
Laffitte Expan.	252 76	242 46
Laffitte France	301 22	288 94
Laffitte Immobil.	227 61	218 33
Laffitte Japon	435 13	417 39
Laffitte Oblig.	137 18	131 59
Laffitte Rendement	194 83	186 89
Laffitte Tokyo	392 98	376 96
Lasrade	2075 33	2072 22
Leumi C.T.	11579 64	11579 64
Leumi L.T.	6453 79	6265 82
Lion Association	11202 10	11202 10
Lion Institution	26926 99	26859 84
Lionplus	890 42	872 96
Lion Trésor	2086 89	2066 23
Lion 20 000	24249 77	24249 77
Livret Bourse Inv.	525 90	510 58
Livret Portefeuil.	703 76	683 26
Méditerranée	187 92	179 83
Mensuel CIC	10072 73	9972
Monecic	5748 23	5748 23
Monodan	62238 76	62238 76
Mone.J.	68968 94	68968 94
Monévalor	76289 15	76289 15
Mutualité dépôts	12432 46	12407 64
Mutuelle Unie Sél.	151 88	145 34
Natio Court Terme	260545 00	260545
Natio-Epargne	16264 27	16103 24
Natio-Ep. Ren.	124 66	121 32
Natio Eparg.Trésor	7203 65	7189 27
Natio-Immo	1192 85	1160 92
Natio-Inter	1358 05	1321 70
Natio-Monétaire	23382 51	23382 51
Natio Obligations	536 86	521 32
Natio-Patrimoine	1433 02	1394 67
Natio-Placements	64412 01	64412 01
Natio-Revenu	1021 99	1011 87
Natio Sécurité	12021 51	12021 51
Natio-Valeurs	821 13	799 15
Nippon-Gan	6603 87	6253 53
Nord Sud Dévelop.	1440 78	1437 90
Obli-Associations	138 73	137 38
Oblicic-Mondial	2507 40	2470 34
Oblicic-Régions	1100 61	1084 34
Oblig. ttes caté.	183 96	181 54
Oblifion	1288 85	1276 09
Oblisécurité Sicav	11828 50	11828 50
Optimut	33120 11	32155 45
Oraction	1078 92	1052 60
Orvalor	6716 64	6473 87
Paribas Capitalisation	1363 69	1333 88
Paribas Epargne	19112 75	19074 80
Paribas Opportunités	128 46	124 18
Paribas Patrimoine	569 34	546 13
Paribas Revenus	93 70	92 77
Patrimoine Retraite	205 29	201 26
Pervalor	623 47	605 31
Placement A.	1312 05	1286 32
Placement J.	6644 70	6631 44
Placement M.	61233 39	61111 17
Placement Nord	1001 52	981 88
Planinter	1115 06	1087 86
Plénitude	124 90	121 56

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Poste Gestion	60248 92	60248 92
Première Oblig.	10635 76	10625 13•
Prévoy. Ecureuil	108 99	107 91
Priv'Associations	27067 71	27067 71
Proficic	1075 83	1049 59
Quartz	129 20	126 05
Réalvalor	909 68	883 18
Rentacic	160 25	157 88
Revenus Trimestr.	5302 89	5250 39
Revenu-Vert	1141 08	1124 22
St Honoré Bio-Alim.	919 15	877 47
St Honoré Bons du Tr.	10340 06	10288 62
St Honoré Global	228 84	218 46
St Honoré Invest.	760 50	716 47
St Honoré Mat Plac.	190 93	182 27
St Honoré Pacifique	620 68	592 53
St Honoré PME	525 91	502 06
St Honoré Réal	13753 99	13699 19
St Honoré Services	501 61	482 32
Sécuricic	1808 96	1808 95
Sécuri-Gan	12881 92	12629 33
Sécurisaux	1280 84	1280 84
Sicasden	704 01	693 61
Sicav Associations	1704 22	1701 67
SFI-CNP Assur.	667 80	648 16
S.G. Fr. opportunités	1026 84	1006 71
Sicav 5.000	406 87	395 79
S.I. Est.	1447 64	1385 30
Silvafrance	652	634 55
Silvam	421 47	410 19
Silvarente	223 85	219 46
Silvinter	459 72	447 42
S.N.I.	1205 37	1170 28
Sogefrance	975 92	975 92
Sogépargne	327 28	315 45
Sogevar	1067 06	1018 67
Soginter	1366 88	1304 91
Soleil Investissements	579 56	557 27
Solstice	2103 76	2098 51
Stratégie Action	811 40	780 19
Stratégie Rendement	1294 56	1253 81
Technocic	1078 60	1047 18
Techno-Gan	5792 10	5569 33
Thesora	601 53	595 57
Transplus	139 14	133 15
Trésor Plus	1179 52	1167 84
Trésor Réel	13200 44	13200 44
Trésoricic	118736 62	118736 62
Trilion	5082 27	5031 95
U.A.P.Investiss.	445 83	429 52
U.A.P. Act. F.	550 32	530 43
U.A.P. Act. Sél.	610 86	598 78
U.A.P. Aedif.	581 71	560 68
U.A.P. Altaf.	202 37	195 06
U.A.P Alto	157 12	151 44
UAP Moyen Terme	127 33	122 73
UAP Prem. Catég.	10593 25	10210 36
Uni-Associations	123 57	123 57
Uni-Foncier	1288 90	1257 48
Unifrance	557 82	544 02
Uni-Garantie	1325 09	1301 86
Uni Régions	1400 41	1366 25
Uniresta	2612 37	2548 65
Univar	219 19	219 19
Univers Actions	1266 85	1235 95
Univers-Obligation	1815 10	1770 83
Valorg	1899 69	1897 79
Valrea	49013 82	48889 33
Vauban	26533 56	26507 03

PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
46-62-72-67

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

DÉFENSE

Pour renouveler ses avions de combat

La Suisse choisit le F-18 américain de préférence au Mirage 2000-5

BERNE

de notre correspondant

Malgré les efforts déployés jusqu'au dernier moment par la France en faveur du Mirage 2000-5, le gouvernement helvétique a décidé, mercredi 26 juin, de donner la préférence à l'appareil américain F-18, produit par McDonnell-Douglas, pour renouveler la flotte de combat de l'armée suisse (*le Monde* du 27 juin). Le département militaire *fédéral a été chargé d'élaborer* pour décembre prochain un projet d'acquisition de trente-quatre avions américains appelés à remplacer des Mirage-III et des Hunter britanniques vieillissants.

Pour financer cet achat, le Parlement devrait se prononcer dès l'an prochain sur l'ouverture d'un crédit de 3,5 milliards de francs suisses (l'équivalent de 14 milliards de francs) réparti sur les programmes d'armement de 1992 et 1993. Les nouveaux appareils pourraient être opérationnels à partir de 1993.

Déjà retenu en 1988 lors d'une première phase d'évaluation, le F-18 aurait finalement emporté la décision du gouvernement de Berne pour *« ses prestations et son autonomie dans l'engagement »*. L'appareil américain aurait l'avantage de pouvoir opérer, le cas échéant, indépendamment du système de surveillance de l'espace aérien, par tous les temps, et particulièrement dans les régions montagneuses. Cette « autonomie » est contestée par l'industriel français, qui fait observer que le F-18 n'a pas pu travailler seul, durant la guerre du Golfe, sans recevoir ses informations tactiques d'un avion-radar AWACS qui contrôlait chacun des raids.

Une malencontreuse campagne de promotion

En dépit des améliorations techniques qui lui ont été apportées depuis 1987, le Mirage 2000-5 avait contre lui de ne pas être encore opérationnel et de ne pas avoir su entièrement séduire les pilotes et les responsables militaires suisses. Le Conseil fédéral aurait également retenu au détriment du Mirage le travail de développement qui reste à accomplir dans l'électronique et dans son système d'armes.

Alors que l'avion produit par Dassault avait été écarté au profit du F-18 américain lors d'une première évaluation, il était revenu dans la course il y a un an. Ce revirement provisoire s'expliquait autant par les critiques croissantes adressées aux dépenses militaires en Suisse que par les changements en cours en Europe.

Les améliorations techniques du Mirage 2000 avaient également relancé ses chances, de même que plusieurs entretiens entre responsables suisses et français. Ainsi, à l'issue de sa visite à Berne, en avril dernier, en compagnie de M. Pierre Joxe, ministre de la défense, M. Michel Rocard, alors premier ministre, avait cru pouvoir affirmer que l'avion français restait toujours dans la course. Une malencontreuse campagne publicitaire financée par Dassault dans la presse helvétique avait eu pour effet de susciter un certain agacement en Suisse.

La visite de M. Mitterrand au début de juin à Lugano n'a rien changé à l'affaire. D'ailleurs, tant du côté français que du côté suisse, on avait tenu à préciser que le président de la République *n'était pas venu « en commis voyageur »*.

JEAN-CLAUDE BUHRER

Un sérieux camouflet

par Jacques Isnard

MALGRÉ une très légère différence de prix en faveur de l'avion français, les Suisses auront finalement opté pour la sécurité en préférant au Mirage 2000-5 de Dassault le F-18 de la société américaine McDonnell-Douglas, qui est un appareil éprouvé – c'est-à-dire testé en combat, y compris pendant la toute récente guerre du Golfe – et aux performances reconnues.

Pour la somme qu'ils voulaient consacrer à la modernisation de leur aviation de combat, les Suisses pouvaient compter sur trente-quatre F-18 ou trente-six Mirage-2000-5. Cet écart n'a pas été jugé déterminant : le biréacteur de McDonnell-Douglas soutient la comparaison, avec un monoréacteur normalement moins cher comme le Mirage-2000-5, parce qu'il a été vendu à des centaines d'exemplaires aux Etats-Unis ou à l'exportation et qu'il est, par conséquent, « rentabilisé » de longue date.

Au dernier salon aéronautique du Bourget (*le Monde* du 25 juin), le premier ministre français, Mme Edith Cresson, avait engagé tout son poids dans la compétition en apportant un appui officiel de son gouvernement aux tentatives de Dassault d'exporter le Mirage-2000 – 5 en Suisse, mais aussi en Finlande et dans d'autres pays étrangers où il est proposé. De ce point de vue, c'est, quatre jours après ses déclarations publiques, un camouflet indirect pour Mme Cresson, mais c'est aussi un sérieux revers commercial pour M. Serge Dassault dont le groupe – en panne d'exportation depuis bientôt trois ans de suite – n'avait pas besoin de perdre le marché helvétique.

Cet échec donne des arguments à ceux qui, au sein même de la société Dassault, considèrent que le Mirage-2000-5 vient trop tard. En effet, le F-18 est immédiatement disponible. Le Mirage 2000-5, en revanche, est encore en développement et il n'est pas livrable véritablement avant 1995. Les Suisses ont estimé qu'ils ne pouvaient plus tergiverser dans leur choix et, dans ces conditions, le très léger avantage financier en faveur de l'avion français n'a pas résisté au fait que McDonnell-Douglas peut satisfaire son client dès 1992-1993.

Le Mirage-2000-5 est développé sur fonds propres par les différents constructeurs concernés. L'armée de l'air française n'a pas commandé cette version. C'est, la plupart du temps, à partir des profits qu'ils sont censés faire à l'exportation que les industriels français peuvent ou non investir dans des entreprises que l'on compare à *« une aventure privée »*. Si des ratages, comme celui de la Suisse, devaient se multiplier, ce sont l'avenir et jusqu'à l'intérêt de telles opérations qui seraient menacés dans un secteur considéré comme stratégique.

Des missiles laser pour les aviateurs

Les armées reconstituent leurs stocks de munitions après la guerre du Golfe

L'armée de l'air a recomplété ses stocks de missiles air-sol à guidage laser AS-30 L, en en commandant d'un coup cinquante-cinq exemplaires à la division engins tactiques de la société Aérospatiale, qui les fabrique. C'est la quantité qu'elle en avait, avec ses Jaguar, « consommée » dans ses raids contre l'Irak et la garnison irakienne au Koweït pendant la guerre du Golfe.

D'une masse supérieure à une demi-tonne, dont 240 kilogrammes *pour la seule charge explosive à* bord, le missile AS-30 L arrive à vitesse supersonique sur sa cible distante d'une dizaine de kilomètres de l'avion qui le tire. Son autodirecteur infrarouge le dirige sur son objectif avec une grande précision (de l'ordre du mètre), en se repérant grâce à une « tâche » laser marquant la cible et produite par un illuminateur laser porté par l'avion tireur. Ce missile peut transpercer jusqu'à 2 mètres de béton avant d'exploser à l'intérieur même du blockhauss contre lequel il a été lancé.

Selon un rapport parlementaire (*le Monde* du 25 janvier), ce programme d'armement (tout compris : études, développement, industrialisation et production en série des missiles, des nacelles Atlis et des détecteurs Elias qui les accompagnent) est estimé à 1 830 millions de francs (valeur 1990) pour la France. Les livraisons ont commencé en 1985. L'armée de l'air française a été autorisée à en commander cent quatre-vingts.

A l'exportation, l'Egypte en a acquis trente (livrés en 1987) et la Jordanie dix (livrés avant 1990). Les Irakiens, eux, en avaient commandé cinq cent quatre-vingt-six (trois fois *plus que la France*), *mais la fourniture* de ces AS-30 L a été interrompue en juin 1988 – au deux cent quarantième missile livré – pour cause de retard dans le paiement. L'Irak avait même souhaité aller plus loin et demandé à la France de signer un contrat d'industrialisation par lequel cet engin aurait été assemblé dans un premier temps, puis entièrement produit sur place. Les discussions entre les deux pays n'ont pas abouti.

A 600 000 dollars pièce

Peu avant le salon aéronautique du Bourget, qui vient de s'achever, l'armée de l'air française a passé commande de cinquante-cinq missiles, dont le prix est généralement estimé à quelque 600 000 dollars l'exemplaire. C'est très exactement le nombre de ces AS-30 L que les *Jaguar ont tirés dans le Golfe.*

Ce contrat est donc une simple remise à niveau des stocks français. Il illustre une politique assez traditionnelle du ministère de la défense, qui consiste à gérer au plus juste et, parfois, au minimum la réserve des munitions (en tous genres) dans les trois armées.

D'une manière générale, les économies, *lorsqu'elles sont décidées*, portent fréquemment sur le volume des munitions. Ainsi, avec un taux de réussite au but de 95 % comme les opérations dans le Golfe l'ont montré, les avions de la Force aérienne tactique (FATAC) qui sont armés de missiles AS-30 L auraient, en théorie, la capacité instantanée de ne s'en prendre qu'à moins de cent quatre-vingts cibles au total.

A l'origine de cette politique, il y a la conception de la guerre en Europe que la France soutient depuis des décennies, quand l'adversaire désigné était le pacte de Varsovie. C'est l'hypothèse d'un conflit court, de l'ordre de six jours, au terme duquel serait brandie la menace du feu nucléaire. La conclusion qui s'est donc imposée est qu'il n'était pas besoin pour la France, en seconde ligne dans le dispositif de l'OTAN, d'avoir des stocks de munitions importants et onéreux.

Le conflit du Golfe – même si l'armée irakienne a fait la *« grève de la guerre »* contre la coalition – démontre que, demain, des hostilités peuvent être plus longues que prévu et qu'elles peuvent, par conséquent, « consommer » davantage de munitions.

J. I.

LOTO — MERCREDI 26 JUIN 1991
19H55 : 3 16 21 32 33 35 — numéro complémentaire : 46 — PÉRIODE DE TIRAGE n° 26
20H35 : 4 9 10 14 22 37 — numéro complémentaire : 33 — PÉRIODE DE TIRAGE n° 26

AGENDA

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni au palais de l'Elysée, mercredi 26 juin, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au *terme de ses travaux, un communiqué* a été diffusé. En voici les principaux extraits.

• La modernisation des coopératives

Le secrétaire d'Etat aux affaires sociales et à l'intégration a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif à la modernisation des entreprises coopératives.

Les coopératives regroupent plus de quatorze millions de sociétaires et emploient plus de trois cent mille salariés. Leur développement est cependant freiné par l'impossibilité d'accroître leurs fonds propres en faisant appel aux participations d'associés non coopérateurs, c'est-à-dire de personnes qui n'ont pas vocation à recourir à leurs services ou qui ne leur apportent pas leur travail.

Tout en respectant les principes de la coopération, le projet de loi facilite le renforcement des fonds propres des coopératives et complète les mesures adoptées en faveur des coopératives au cours des dix dernières années.

Des associés non coopérateurs pourront participer au capital des coopératives. Ceux-ci bénéficieront de droits de vote proportionnels à leurs parts de capital, dans la limite de 35 %.

Des parts sociales à intérêt prioritaire, sans droit de vote, pourront être souscrites par des associés non coopérateurs ou par des tiers ; leur régime sera analogue à celui des actions à dividende prioritaire des sociétés anonymes.

La rémunération des parts sociales est améliorée, le taux maximum de rémunération étant désormais égal au taux moyen de rendement brut à l'émission des obligations privées.

Les parts sociales pourront être revalorisées par incorporation de réserves ou par versement, au profit des associés sortants, d'un complément destiné à compenser les effets de l'érosion monétaire.

Les coopératives pourront être transformées en sociétés de droit commun lorsque la survie de l'entreprise ou les nécessités de son développement l'exigent.

• Relèvement du salaire minimun interprofessionnel de croissance

Le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle a présenté un décret portant relèvement du salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC) à compter du 1er juillet 1991.

Le taux horaire du SMIC est porté de 31,94 francs à 32,66 francs. L'augmentation est égale à 2,3 % par rapport au taux actuel fixé le 1er décembre 1990 et de 4,4 % par rapport au taux fixé le 1er juillet 1990.

Cette augmentation, qui va au-delà de la simple application des règles légales de revalorisation, fait bénéficier le SMIC de la même progression de pouvoir d'achat que l'ensemble des salaires horaires ouvriers.

Pour marquer une nouvelle étape dans la réalisation de l'égalité sociale entre la métropole et les départements d'outre-mer, le SMIC est augmenté de 3,3 % aux Antilles et en Guyane et de 4,3 % à la Réunion.

• Rénovation pédagogique dans l'enseignement supérieur

Le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale a présenté une communication sur la rénovation pédagogique dans l'enseignement supérieur (*le Monde* du 27 juin).

Nominations militaires

Le général Daniel Valéry reçoit sa cinquième étoile

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Pierre Joxe, le conseil des ministres du *mercredi 26 juin* a approuvé les promotions et nominations suivantes :

• **Terre.** – Est élevé au rang et à l'appellation de général d'armée, le général de corps d'armée Daniel Valéry

Sont promus : commissaire général de division, les commissaires généraux de brigade Guy Barjou (nommé directeur général de l'économat de l'armée), Jacques Rey et Louise Coppolani; général de brigade, les colonels Claude Gabaston, Bernard Serpol, Roger Gosset, Xavier Gouraud, Jean-Paul Begond, André Cousine et Michel Barret.

[Promu général, le colonel Barret est le « patron » du Service d'information, de recrutement et de promotion de l'armée de terre (SIRPA-Terre). A ce poste où il a témoigné d'une grande efficacité et d'une rare compétence, il a su entretenir *des relations de confiance avec les journalistes*. Il sera remplacé dans ses fonctions à la tête du SIRPA-Terre par le colonel Hubert Ivanoff, qui a commandé un régiment de la Légion étrangère pendant les actions de « Daguet » en Irak.]

Sont nommés : directeur central du commissariat de l'armée de terre, le *commissaire général de division* Paul Gantois ; chef du service central d'études et de réalisations du commissariat de l'armée de terre, le commissaire général de brigade Jacques Augusseau; chef de la mission militaire française auprès du général commandant le groupe d'armées Centre-Europe, le général de brigade Daniel Gazeau.

• **Air.** – Sont nommés : sous-chef d'état-major de l'armée de l'air, le général de brigade aérienne Pierre Peron; commandant en second les écoles de l'armée de l'air, le général de brigade aérienne René Perret ; chef de la division « forces nucléaires » à l'état-major des armées, le général de brigade aérienne François Gueniot.

• **Armement.** – Sont nommés : directeur des constructions aéronautiques, l'ingénieur général de première classe Jacques Vedel; chef du service technique des télécommunications et des équipements aéronautiques, l'ingénieur général de deuxième classe Michel Scheller.

CARNET DU Monde

Décès

– Lyon, le 21 juin.

De la part de
Bernard et Madeleine Comte,
ses parents,
Anne-Marie et Françoise,
ses sœurs.

Jean-Loup COMTE

a quitté le 6 mars 1991, à trente-trois ans, une vie devenue pour lui trop difficile.

Son souvenir nous réunira le samedi 29 juin, à 10 heures, en l'église Saint-Irénée, Lyon-5e.

6, montée des Génovéfains,
69005 Lyon.

– M. Christian Moreux,
Les familles Moreux, Glachant, Jacobacci, Fabre et Bouy,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Christian MOREUX,
née Olga Glachant,

chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu en son domicile, 11, rue Perronet, à Neuilly, le 24 juin 1991, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le samedi 29 juin, en l'église de Grimaud-Village (Var), où l'on se réunira à 10 heures.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière de Grimaud.

11, rue Perronet,
92200 Neuilly.

– Michel-Pierre Pasquier
et ses enfants,
Françoise Pasquier,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Simonne PASQUIER,
née Burg Adlakine,

survenu le 14 juin 1991, à Paris.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité au cimetière du Montparnasse.

128, rue de Vaugirard,
75006 Paris.

Remerciements

– Mme Emile Bouchara,
Ses enfants et petits-enfants,
profondément touchés par les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès du

docteur Emile BOUCHARA,

vous adressent leurs sincères remerciements.

– Yves, Eric, Anne et Marc Chevrel, très touchés par les témoignages de sympathie et d'amitié qu'ils ont reçus lors du décès de

Andrée CHEVREL,

prient tous ceux qui, de près ou de *loin, se sont associés à leur peine* de bien vouloir trouver ici l'expression de leur reconnaissance.

– Mme Elie Roubine,
Ses enfants et petits-enfants,
extrêmement touchés par les très nombreux témoignages de sympathie qui leur ont été adressés lors du décès de

M. Elie ROUBINE,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Anniversaires

– Il y a quatre ans, le 28 juin 1987,

Frédéric BON

quittait ceux qui l'aimaient et qu'il aimait.

Que ceux qui l'aiment continuent de le faire vivre aujourd'hui.

– Le 28 juin 1979

Thierry CHICHE

nous quittait à l'âge de vingt et un ans.

A son souvenir est associé celui de sa tante,

Jacqueline COHEN-SELMOUN,

décédée le 16 juillet 1986,

Et de sa grand-mère,

Semha COHEN,

décédée le 10 juillet 1977.

Que tous ceux qui les ont connus et aimés se souviennent.

– Il y a un an déjà, le 28 juin 1990,

Denise VALLIER

nous a quittés.

Que ceux qui l'ont connue et aimée la gardent vivante dans leur souvenir.

Ses enfants, Elisabeth, Bernard et Thomas Murat.

Soutenances de thèses

– Université Paris-IV (Sorbonne), le vendredi 28 juin 1991, à 9 h 30, amphithéâtre Guizot, Suliman Mohamed Mustafa : « Les relations entre le Soudan et l'Egypte 1952-1970 ».

– Université Lyon-II (Lumière), le 3 juillet 1991, à 8 h 30, 86, rue Pasteur, Lyon-7e, salle du conseil, Pascal Roman soutiendra une thèse de doctorat en psychologie clinique : « Le détail blanc dans le test de Rorschach et l'expression projective des ruptures précoces du Moi ».

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 5551

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II									
III				■					■
IV			■			■			
V				■			■		
VI								■	
VII				■					
VIII						■			
IX		■			■				
X							■		
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. Important centre d'affaires. – II. Pour elle, c'est souvent une autre paire de manches. – III. Nettoie des robes. N'était pas le dernier en composition. – IV. Préfixe. Qui n'a rien passé. Peut avoir les cheveux raides. – V. Rapprocha le loup et l'agneau. Pas à moi. Adverbe. – VI. Qui facilite la tâche. – VII. Bord de mer. Est sous bonne protection. – VIII. Rendre moins sévère. Nécessite du bon travail. – IX. Source de réflexions. N'ont rien à nous apprendre. – X. Pas frais. Partie du monde. – XI. Effets de travail. Peut graviter autour d'une étoile.

VERTICALEMENT

1. Avec eux, le bon sens est toujours présent. – 2. Assurer un bon développement. Morceau de biscuit. – 3. Lieu de sorties. Fait le nécessaire avant de filer. – 4. Ne tombe pas toujours bien. Fit arriver maintes gens à bon port. – 5. A l'habitude de parler aux gens entre deux portes. Préposition. – 6. De quoi se simplifier le travail. Frappa fort à de multiples reprises. Monte facilement à la tête. – 7. Réagit au contact. Lieu de rêve. – 8. Fit régulièrement la morale. Arrive à certaines oreilles. – 9. N'arrive pas à nos oreilles.

Solution du problème no 5550

Horizontalement

I. Désherber. – II. Epouseur. – III. Gants. Ris. – IV. En. Tenace. – V. Loden. – VI. Stains. – VII. Die. Issue. – VIII. Es. Zeste. – IX. Velue. – X. Tael. Nu. – XI. Révéler.

Verticalement

1. Dégel. Dents. – 2. Epanouis. – 3. Son. Ver. – 4. Huttes. Zèle. – 5. Essentiel. – 6. Ré. Assuré. – 7. Buraliste. – 8. Eric. Nue. Né. – 9. Sensé. Mûr.

GUY BROUTY

Pompes Funèbres
Marbrerie
CAHEN & Cie
43-20-74-52
MINITEL par le 11

BERTEIL
SOLDES
3, PLACE SAINT-AUGUSTIN 75008 PARIS — 24, RUE DU CHERCHE-MIDI 75006 PARIS — 7, RUE DE SOLFÉRINO 75007 PARIS

MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le vendredi 28 juin 1991
Belles éclaircies dans le sud.
Encore gris et humide sur une bonne moitié nord.

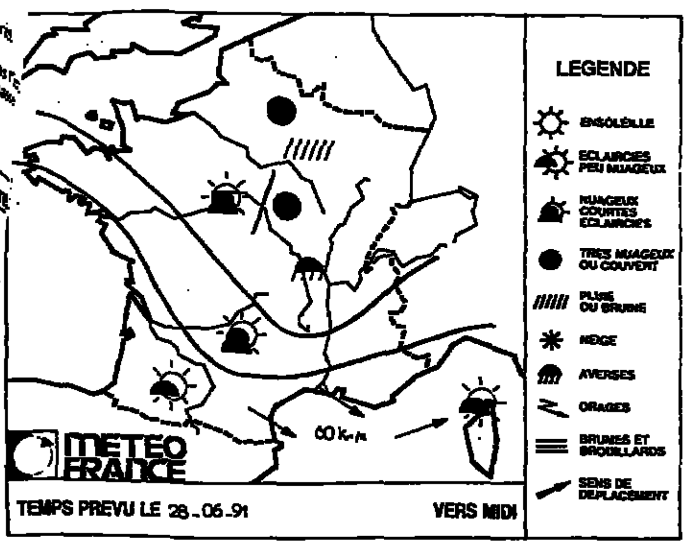

SITUATION LE 27 JUIN 1991 A 0 HEURE TU

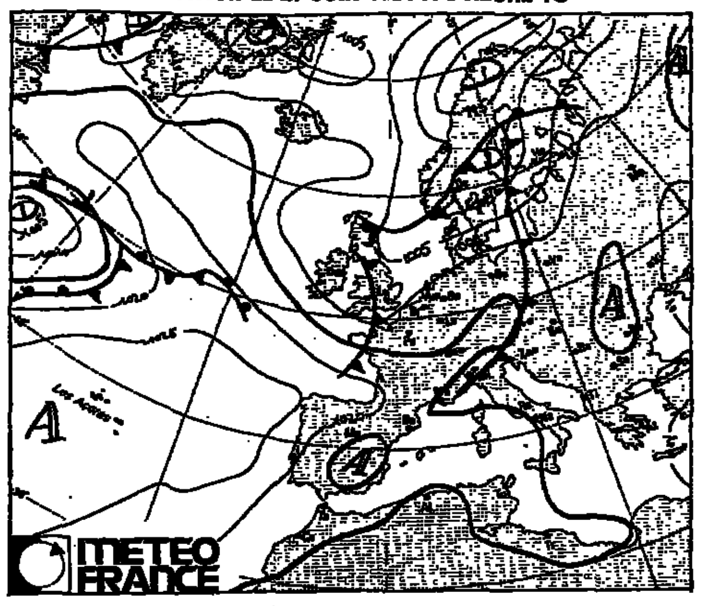

Samedi : beaucoup de nuages sur le Sud-Ouest et les régions atlantiques. – Sur le Nord et l'Est, de la haute Normandie, au Nord, à l'Alsace, à la région Rhône-Alpes et en Corse, la journée débutera sous un ciel variable. Quelques averses ici ou là. Puis les éclaircies deviendront de plus en plus belles.

Les régions atlantiques, de l'Aquitaine aux Charentes, se réveilleront sous un ciel très chargé, faiblement pluvieux. Ce temps gris gagnera toutes les régions allant des Pyrénées, du sud du Massif central, au pays de Loire, à toute la Bretagne.

Sur les autres régions, de la Normandie, au nord-est du Massif central, en Provence-Côte-d'Azur, le soleil dominera malgré les quelques passages nuageux.

Le mistral soufflera à 50/60 kilomètres/heure. Il faiblira dans la journée.

Les températures minimales seront le plus souvent comprises entre 7 degrés et 11 degrés. Toutefois, elles seront proche des 15 degrés près de la Méditerranée et sur les côtes aquitaines.

Les maximales s'élèveront de 21 degrés à 25 degrés, sauf près de la Manche et des frontières du Nord-Est où elles seront un peu plus faibles (de 18 degrés à 21 degrés). Près de la Méditerranée, elles grimperont jusqu'à 27 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 29 JUIN 1991 A 12 HEURES TU

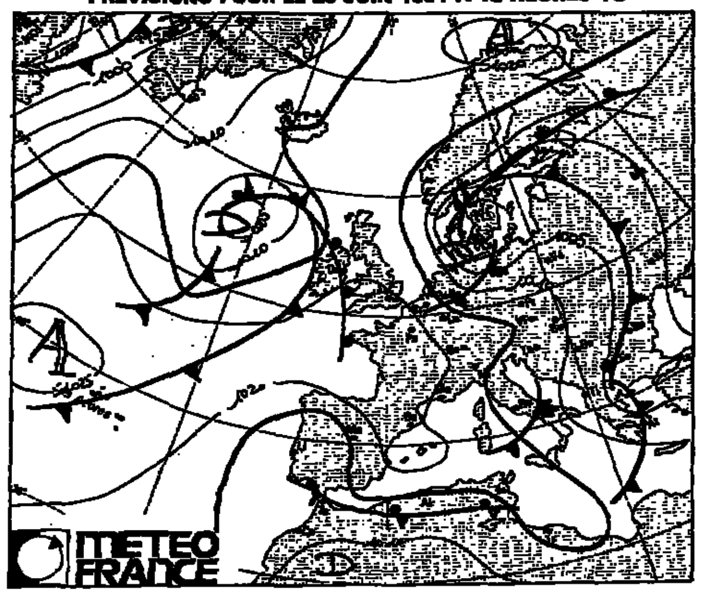

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 27-6-91
Valeurs extrêmes relevées entre le 26-6-1991 à 18 heures TU et le 27-6-1991 à 6 heures TU

FRANCE

AJACCIO	26	17	D
BIARRITZ	21	17	N
BORDEAUX	25	15	C
BOURGES	23	11	C
BREST	16	10	D
CAEN	19	9	C
CHERBOURG	17	8	N
CLERMONT-FER.	24	14	C
DIJON	24	13	D
GRENOBLE	28	20	D
LILLE	19	11	C
LIMOGES	21	11	C
LYON	23	17	C
MARSEILLE	29	21	N
NANCY	22	12	D
NANTES	20	12	N
NICE	22	18	C
PARIS-MONTS.	22	9	N
PAU	21	14	N
PERPIGNAN	28	19	D
RENNES	21	10	N
ST-ETIENNE	23	15	C
STRASBOURG	24	13	A
TOULOUSE	23	16	P
TOURS	22	11	D
POINTE-A-PITRE	29	25	D

ÉTRANGER

ALGER	37	18	D
AMSTERDAM	18	11	A
ATHÈNES	33	21	D
BANGKOK	34	22	C
BARCELONE	26	18	N
BELGRADE	28	17	D
BERLIN	25	12	D
BRUXELLES	19	12	C
COPENHAGUE	20	11	N
DAKAR	27	22	N
DJERBA	31	17	D
GENÈVE	19	17	C
HONGKONG	26	23	C
ISTANBUL	25	17	D
JÉRUSALEM	27	17	D
LE CAIRE	35	22	D
LISBONNE	28	15	D
LONDRES	18	10	P
LOS ANGELES	24	16	C
LUXEMBOURG	20	12	N
MADRID	38	18	D
MARRAKECH	40	17	D
MEXICO	–	–	–
MILAN	31	15	N
MONTRÉAL	30	16	C
MOSCOU	27	15	C
NAIROBI	25	20	C
NEW-DELHI	42	32	D
NEW-YORK	30	20	N
OSLO	14	9	P
PALMA-DE-MAJ.	32	16	D
PÉKIN	23	19	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	27	17	D
SINGAPOUR	34	29	C
STOCKHOLM	14	12	C
SYDNEY	26	18	D
TOKYO	32	25	D
TUNIS	33	18	D
VARSOVIE	25	18	N
VENISE	29	20	N
VIENNE	29	19	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES — *PIERRE GEORGES*

Le double miroir

ILS sont drôles, « vrais » jumeaux et stomatologues. Serge, à moins que ce ne soit Georges, Georges, si ce n'est Serge, n'en finissant plus, trente fois par jour, de dire gaiement à leurs clients : *« Non ce n'est pas moi, c'est lui. Ce n'est pas lui, c'est moi. »* Serge et Georges, *« nés en se poussant »*, vivent fort bien cette sorte de gag originel qui les a fait naître en double, en duplicata, en double miroir.

Et il se pourrait qu'après leur numéro de duettistes fraternels à « La marche du siècle », de Dupont et Pondu de la stomatologie, leur cabinet de Seine-et-Marne ne désemplisse plus. Car il s'agirait de savoir des deux, dans ce couple en double commande, lequel est le droitier puisque l'autre est le gaucher !

La gémellité, la « vraie », celle des jumeaux monozygotes, physiquement copie conforme ou presque, a toujours provoqué la fascination. Dans le reportage qui ouvrait l'émission de Jean-Marie Cavada, Michel Tournier, pour la qualifier, parla de *« monstruosité normale »*. Etre des frères plus que frères, des sœurs plus que sœurs, être soi et l'autre, se voir double, couple dès la naissance et complices au berceau, voilà qui constitue un privilège et un fardeau.

Pierre et Laurent Mallet, tous deux comédiens, ont expliqué combien ce *« côté phénoménal et spectaculaire »* de la gémellité leur était pesant. Campés sous un panneau – *« danger, jumeaux méchants »*, – ils se sont refusés à venir sur le plateau de télévision. Non qu'ils réfutent le fait d'être si semblables, si dépendants, si frères, mais parce qu'ils récusent l'œil qui ne les voit qu'ainsi. Rien n'est plus cruel, hormis les périodes de facéties scolaires, administratives ou amoureuses, à un jumeau de n'être pas reconnu pour lui-même, de n'être point individu.

Tout cela, jumelles et jumeaux, médecins et psychiatre, sont venus l'expliquer. Ils ont dit la complicité, le langage, les caractères différents, l'univers des jumeaux. *Ils ont dit la bêtise de* certains comportements qui pour les identifier conduit à les nier. Comme cette directrice d'école ordonnant aux parents d'Arnaud et de Brice que chaque vêtement porte un A ou un B. Elles ont dit, Elsie et Nathalie, mais presque en chœur, et c'est cela qui était drôle, leur volonté de s'émanciper, de s'évader, presque de se libérer de l'autre

Et ils ont avoué, avec des mots de vieux couples, la malédiction originelle des jumeaux. Car il leur faut, en somme, mourir deux fois : *« Pourvu que ce soit moi qui parte le premier ! »*

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 27 juin

TF 1

20.50 **Feuilleton : La Vengeance aux deux visages.**
22.35 **Magazine : Ex Libris.** Toute ressemblance... est volontaire. Invités : Charles Villeneuve (*la Ville*) ; Thierry Breton (*la Dimension invisible*) ; Alain Ménargues (*les Larmes de la colère*) ; Fruttero et Lucentini (*l'Affaire D. ou le Crime du faux vagabond*) ; Dominique Wolton (*War-game, l'information et la guerre*).
23.40 **Le Bébête show** (rediff.).
23.45 **Journal, Météo et Bourse.**

A 2

20.45 ▶ **Magazine : Envoyé spécial.** Hémophilie et sida ; La vallée des désastres ; Chercheurs d'émeraude ; La dernière cascade.
22.05 **Cinéma : C'est dur pour tout le monde.** ■ Film français de Christian Gion (1975). Avec Bernard Blier, Francis Perrin, Claude Piéplu.
23.35 **Journal et Météo.**
23.55 **Série : L'Homme à la valise** (rediff.).

FR 3

20.45 **Cinéma : Les Princes.** ■■ Film français de Tony Gatlif (1983). Avec Gérard Darmon, Muse Dalbray, Céline Militon.
22.25 **Journal et Météo.**
22.50 **Magazine : Ce soir ou jamais.** Présenté par Caroline Tresca. Invités : Roger Hanin, Jean-Jacques Beineix.
0.20 **Musique : Carnet de notes.**

CANAL PLUS

20.30 **Cinéma : Nouvelle Vague.** ■■■ Film franco-suisse de Jean-Luc Godard (1989). Avec Alain Delon, Domiziana Giordano, Roland Amstutz.
21.55 **Flash d'informations.**
22.00 **Cinéma : Working Girl.** ■ Film américain de Mike Nichols (1988). Avec Melanie Griffith, Harrison Ford, Sigourney Weaver (v.o.).
23.50 **Cinéma : Tumultes.** ■■■ Film franco-belge de Bertrand Van Effenterre (1990). Avec Bruno Cremer, Nelly Borgeaud, Julie Jézéquel.
1.20 **Cinéma : Captain Kronos contre les vampires.** ■ Film britannique de Brian Clemens (1972). Avec Horst Janson, John Carson, John Cater.

LA 5

20.50 **Cinéma : Indomptable Angélique.** □ Film français de Bernard Borderie (1967).
22.25 **Feuilleton : Le Bateau** (2e épisode).
23.25 **Magazine : A la cantonade.**
23.45 **Journal de la nuit.**

M 6

20.35 **Cinéma : Christine.** ■ Film américain de John Carpenter (1983). Avec Keith Gordon, John Stockwell, Alexandra Paul.
22.30 **Cinéma : Aux frais de la princesse.** □ Film français de Roland Quignon (1969).
0.00 **Six minutes d'informations.**
0.05 **Magazine : Dazibao.**
2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

21.00 **Magazine : Avis de tempête.**
23.00 **Documentaire : Orgues, toccate et fantaisies.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Dramatique.** Textes d'Eugène Ionesco.
21.30 **Profils perdus.** Bernard Guillemot, le colporteur de bonnes nouvelles (2e partie).
22.40 **Les nuits magnétiques.** *Le musicien et son double.*
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** Rock père et fils.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Opéra** (en direct du Châtelet) : L'Africaine, opéra en cinq actes, de Meyerbeer, par le Chœur et l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Massimo de Bernart ; sol. : Sylvie Brunet, Renée Fleming, sopranos, Marie-Thérèse Keller, mezzo-soprano, Jean-Philippe Lafont, Patrick Pelex, barytons, Vincent Le Texier, Lionel Sarrazin, Jean-François Gardeil, basses, Louis Gentile, Thierry Tregan, ténors.
23.07 **Poussières d'étoiles.**

Vendredi 28 juin

TF 1

14.30 **Feuilleton : Côte Ouest** (rediff.).
15.25 **Série : Marie Pervenche** (rediff.).
16.25 **Club Dorothée.**
17.30 **Série : Les Rues de San-Francisco** (rediff.).
18.20 **Jeu : Une famille en or.**
18.50 **Feuilleton : Santa Barbara.**
19.20 **Jeu : La Roue de la fortune.**
19.50 **Divertissement : Le Bébête Show** (et à 0.45).
20.00 **Journal, Météo, Trafic infos et Tapis vert.**
20.45 **Variétés : Tous à la Une.**
22.45 **Magazine : Si on se disait tout.**
23.45 **Sport : Boxe à Nice.** Spécial poids lourds : Trevor Berbick-Wensley Morton ; James Bonecrucker Smith-Thierry Armstrong.
0.50 **Journal, Météo et Bourse.**

A 2

14.30 **Téléfilm : Le Mur de Berlin.** (rediff.).
16.00 **Feuilleton : Le Cœur au ventre.** (dernier épisode, rediff.).
17.00 **Magazine : Giga.**
18.07 **Jeu : Des chiffres et des lettres.** Demi-finale de la 7e Coupe des clubs.
18.35 **Série : Alf** (rediff.).
19.05 **Série : Mac Gyver** (rediff.).
20.00 **Journal et Météo.**
20.45 **Jeu : Fort Boyard.**
22.05 **Magazine : Caractères.** Invités : Sir Vidiadhar Surajprasad Naipaul (*l'Enigme de l'arrivée*) ; Jean Guitton, Grichka et Igor Bogdanov (*Dieu et la science*) ; Michel Folco (*Dieu et nous seuls pouvons*) ; Patrick Cauvin (*Belle galères*).
23.20 **Journal et Météo.**
23.35 **Cinéma : Un été avec Monika.** ■■ Film suédois d'Ingmar Bergman (1952) (v.o.).
2.00 **Magnétosport : Gymnastique rythmique et sportive.** Coupe d'Europe (120 min).

FR 3

14.30 **Magazine : Regards de femme.** Invitée : Simone Veil.
15.05 **Magazine : Faut pas rêver** (rediff.).
16.05 **Magazine : Zapper n'est pas jouer** (et à 17.05).
17.30 **Amuse 3.**
18.10 **Magazine : C'est pas juste.** Invités : Mathilde Faivre et Bertrand Mosca, journalistes ; Françoise Xenakis.
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.05 **Divertissement : La Classe.**
20.45 **Magazine : Thalassa.** Hongkong Trafic.
21.40 ▶ **Musique : *La Nuit de la Méditerranée.*** Depuis le Théâtre antique d'Arles.
23.00 **Journal et Météo.**
23.20 **Sport : Basket.** Demi-finale du championnat d'Europe, à Rome.

CANAL PLUS

13.30 **Cinéma : Il y a des jours et des lunes.** ■■ Film français de Claude Lelouch (1989).
15.25 **Canalimmo.**
16.00 **Cinéma : Au bonheur des chiens.** ■ Film franco-italo-espagnol de Duccio Tessari (1989).
17.30 **Rapido spécial** (rediff.).
18.05 **Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 20.30

18.30 **Ça cartoon.**
18.50 **Top albums.**
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
20.30 **Téléfilm : Un amour sans pitié.**
22.05 **Documentaire : Ganesh, l'éléphant dieu.**
22.50 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : Tous les coups sont permis.** ■ Film américain de Newt Arnold (1987).
0.30 **Cinéma : Do the Right Thing.** ■■ *Film américain de Spike Lee (1989) (v.o.).*
2.25 **Cinéma : Zombie Academy.** □ Film américain de David Acomba (1988).

LA 5

14.25 **Série : L'Inspecteur Derrick.**
15.30 **Série : Soko, brigade des stups.**
16.20 **Youpi ! L'école est finie.**
17.45 **Série : Superkid.**
18.10 **Série : Shérif, fais-moi peur.**
19.05 **Série : Kojak.**
20.00 **Journal et Météo.**
20.25 **Sport : Tennis.** Wimbledon 1991.
20.40 **Journal des courses.**
20.50 **Téléfilm : Un flic se fâche.**
22.30 **Feuilleton : Mystères à Twin-Peaks** (11e épisode).
23.20 **Série : Hitchcock présente.**
23.55 **Journal de la nuit.**

M 6

14.05 **Série : Cagney et Lacey.**
15.40 **Variétés : Bleu, blanc, clip.**
16.40 **Jeu : Hit hit hit hourra !**
16.45 **Jeu : Zygomusic.**
17.15 **Série : L'Homme de fer.**
18.05 **Série : Mission impossible.**
19.00 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Cosby Show.**
20.30 **Météo 6.**
20.40 **Téléfilm : Black Cobra.**
22.15 **Série : Equalizer.**
23.10 **Magazine : Vénus.**
23.40 **Capital.**
23.50 **Six minutes d'informations.**
23.55 **Série : Destination danger.**
2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

17.00 **Danse : Giselle.** Chorégraphie de Marius Petipa.
18.50 **Le dessous des cartes**
18.55 **Documentaire : Cheng Tcheng** (1).
19.55 **Chronique : Le Dessous des cartes** (et à 22.45).
20.00 **Documentaire : Petite chronique d'un calligraphe en Chine.**
21.00 **Téléfilm : Le Front dans les nuages.**
22.50 **Téléfilm : Le Café des Jules.**
23.50 **Court-métrage : M. Jean-Claude Vaucherin.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Radio-archives.** Les grands du théâtre par Michel Polac.
21.30 **Musique : Black and blue.** Jazz vivant chez Allard.
22.40 **Les nuits magnétiques.** Le musicien et son double.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** Rock père et fils.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** (donné le 17 mai à Sarrebruck) : Rondo pour piano et orchestre nº 1 en ré majeur K 386, Concerto pour piano et orchestre nº 17 en sol majeur K 453, Concerto pour piano et orchestre nº 22 en mi bémol majeur K 482, de Mozart.
23.07 **Poussières d'étoiles.**

Du lundi au vendredi, à 9 heures
sur FRANCE-INTER
« ZAPPINGE »
Une émission de GILBERT DENOYAN avec ANNICK COJEAN et la collaboration du « Monde »

Le Monde

Après trois ans de « dialogue » avec le gouvernement

Les nationalistes corses s'orientent vers une rupture de la trêve des attentats

Plusieurs attentats de faible puissance, qui visaient la direction de France-Télécom et plusieurs agences bancaires d'Ajaccio, ont été commis, mercredi soir 26 juin, en Corse-du-Sud. Des tracts signés de la lettre « R » utilisée par l'organisation clandestine Resistenza ont été retrouvés sur place. Cette organisation avait publié mardi (*le Monde* du 27 juin) un communiqué dans lequel elle affirmait que *« le combat national unitaire doit s'amplifier »*. Outre les attentats perpétrés en Corse dans la nuit de lundi à mardi contre des cibles policières ou militaires, et qui n'ont pas été revendiqués (*le Monde* du 26 juin), les signes de durcissement se multiplient dans l'île.

BASTIA

de notre correspondant

Officiellement, la trêve des attentats annoncée par le FLNC le 31 mai 1988 n'est pas rompue. Mais tout indique que l'ère du *« dialogue »*, ouverte par M. Pierre Joxe depuis juillet 1988 et poursuivie par M. Philippe Marchand, est en passe d'être remplacée par le retour au *« rapport de forces »* entre l'Etat et une partie au moins des nationalistes. S'il se confirme, ce durcissement, largement imputable à l'annulation par le Conseil constitutionnel de l'article premier (reconnaissance du *« peuple corse »*) du nouveau statut de l'île, risque de s'opérer dans des conditions de confusion et de troubles rarement atteintes en Corse.

Tout d'abord, l'état des forces en présence n'est plus le même qu'en 1988. L'espoir du changement entretenu depuis trois ans par la concertation tous azimuts liée à l'élaboration du projet de réforme des institutions de l'île a eu pour principal effet de bouleverser l'échiquier politique insulaire et, notamment, de diviser la mouvance nationaliste. Ces nouveaux clivages créent même de graves tensions personnelles entre anciens militants d'une même organisation clandestine. Certains dirigeants font état de menaces de mort directement dirigées contre eux.

Intensification de l'action armée

De plus, la population qui, dans le passé, pouvait, sans partager forcément leurs idées, manifester une solidarité implicite avec les militants emprisonnés, s'est habituée depuis trois ans à une relative paix civile qu'elle ne semble pas disposée à abandonner. Certains attentats d'aujourd'hui ont peut-être aussi pour but de tester les capacités de changement de l'opinion. Les actions armées n'ont jamais complètement cessé depuis juin 1988. Mais leur intensification, après le vote en avril dernier du nouveau statut de la Corse et la décision du Conseil constitutionnel, marque un tournant dans cette trêve en pointillé.

Pour A Cuncolta – qui s'oppose au Mouvement pour l'autodétermination (MPA), réputé plus modéré et soutient le FLNC-Canal historique, – *« il est indispensable d'intensifier les actions sur tous les terrains et par tous les moyens »*. L'avertissement a été lancé à l'occasion d'une conférence de presse réunie, vendredi 21 juin, à Paris, par l'organisation nationaliste qui entendait dresser *« le bilan de trois ans de socialisme en Corse »* en jugeant qu'*« aucune volonté politique n'est venue amorcer ne serait-ce que l'esquisse d'une solution »*. Pour les nationalistes de A Cuncolta *« le temps du dialogue est révolu, il faut maintenant rechercher la négociation par l'instauration d'un rapport de forces »*.

« Impact médiatique et politique »

Du côté des « modérés » du MPA la situation est moins claire. Les dissidents de A Cuncolta ont joué la carte du dialogue avec l'Etat pendant l'élaboration de la loi Joxe. Ils ont annoncé leur participation aux prochaines élections régionales et appellent à la constitution d'un *« front démocratique »* ouvert à toutes les forces de progrès, même non nationalistes. Mais ils n'hésitent pas à approuver les attentats spectaculaires revendiqués par leurs correspondants clandestins du FLNC-Canal habituel, qu'il s'agisse du dynamitage du bâtiment du conseil général de la Haute-Corse ou de l'opération-commando contre le siège social de la Société des grands travaux du Midi installée à Marseille.

Ces attentats inquiètent les éventuels partenaires du « front démocratique » du MPA et placent les responsables publics du mouvement devant des contradictions qu'ils ne peuvent pas toujours assumer. Des contradictions qui pourraient aussi traduire des divergences de stratégie à l'intérieur du FLNC-Canal habituel. De plus les cibles choisies pour la *« puissance de leur impact médiatique et politique »* provoquent des réactions inverses aux effets escomptés.

Le plasticage du conseil général a entraîné de nombreuses annulations de séjours de vacanciers en Corse, provoquant la protestation des professionnels du tourisme. En réponse le FLNC-Canal habituel a publié un communiqué annonçant un gel partiel des actions militaires pendant la saison touristique.

Mécontentement aussi des syndicats de travailleurs, notamment de la CGT, qui a appris que la branche corse de la Société des grands travaux du Midi, la Société des travaux modernes corses, ferme ses portes et licencie ses vingt-neuf employés. Enfin, mardi, le syndicat FO des personnels civils de l'armée a condamné l'action-commando contre l'établissement régional militaire de Corte (action au cours de laquelle des pièces détachées de fusils d'assaut FAMAS ont été dérobées). L'entrée en lice des organisations sociales et économiques condamnant publiquement et ponctuellement les conséquences des actions du FLNC pourrait être de nature à faire temporairement reculer les organisations clandestines, dont les correspondants légaux n'ont pas encore exclu leur participation aux élections régionales de mars 1992.

MICHEL CODACCIONI

L'ESSENTIEL

SECTION A

Débats
Une lettre de M. Vladimir Boukovski : « Babylone revisitée ». 2

L'affaire Diouri
Hassan II « suggère » au président gabonais d'expulser l'opposant marocain 3

Les procès au Koweït
Les condamnations à mort commuées en prison à vie 6

M. Mitterrand dans la Nièvre
Le chef de l'Etat a commémoré le massacre de Dun-les-Places en 1944........ 9

Irlandais de Vincennes
Des peines de prison avec sursis requises par le parquet 11

L'Europe de la télévision
La Commission de Bruxelles adopte un projet de directive sur la TVHD 13

La Fête du cinéma
Passeport pour les salles obscures........ 14

SECTION B

LIVRES ◆ IDÉES

• La détermination absolue de Hannah Arendt • Un Robinson nordique • Athènes à l'école du théâtre • Jean Bollack et la remontée du texte • Le feuilleton de Michel Braudeau • Histoires littéraires, par François Bott • La chronique de Nicole Zand .... 17 à 24

SECTION C

Le dialogue producteurs-consommateurs de pétrole
L'appui du président de BP.... 25

Conflits à Marseille
Les cheminots de la gare Saint-Charles votent la fin de la grève 26

AFFAIRES

• Total reprend l'offensive : une interview de Serge Tchuruk • Kleptomanes en voyage • Les lunettes d'or de Henry Jullien .... 29 à 31

Armement
La Suisse a préféré le F-18 au Mirage 2000-5........ 34

Services

Abonnements........ 13
Annonces classées........ 27
Carnet........ 34
Loto........ 34
Marchés financiers........ 32-33
Météorologie........ 35
Mots croisés........ 34
Radio-Télévision........ 35
Spectacles........ 16

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 27 juin 1991 a été tiré à 487 604 exemplaires.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Babioles

ALORS, les enfants, contents ? Au moins là, maintenant, vous savez à quoi ils servent, merci la Cour des comptes, vos pauvres sous. A payer la somptueuse, la dispendieuse installation à Bercy de m'sieur le ministre de l'économie. Ça, il l'a pas volé, son titre ! J'ai le rapport sous les yeux. Il vaut son pesant d'or : 1,2 million de francs pour une statue représentant deux lingots géants destinée à la cour d'honneur et finalement remisée dans un obscur sous-sol. Tous comptes faits, c'est le cas de le dire, elle lui a pas plu, à Béré : Montrez voir un peu ce que ça donne. Pas terrible ! Enlevez-moi ça.

Sobre, l'installation des bureaux, carrément modeste. On n'en a eu que pour 9,9 millions de travaux, 8 millions de mobilier et 43 millions de tapisseries et de tableaux, choisis avec un goût fou par des architectes d'intérieur et deux décoratrices dont ma copine Isabelle Hebey.

Leurs précieux conseils nous auront coûté la bagatelle de 1,5 million de francs. Ça revient à 11 000 balles au mètre carré. C'est pas trop cher payer le confort et le plaisir des yeux de notre grand argentier. Mine de rien, il aime bien ses aises aussi, Michou-les-bretelles. Moins que Son Excellence, le prince de Balladur, qui, lui, refusait absolument de quitter son palais du Louvre, ce qui a encore fait grimper la note de ce ruineux transfert.

Faut reconnaître, quai de Bercy, c'est pas une adresse bien rupinante. En plus, c'est loin du centre de Paris, d'où ces frais, 8,1 millions, d'embarcadère et de vedettes fluviales. En fait, malgré l'autorisation de dépasser la vitesse normale, on s'est aperçu qu'une limousine surmontée d'une sirène et précédée de motards, ça allait plus vite et ça la foutait mieux qu'un vulgaire bateau-mouche. A la remise, lui aussi !

On n'utilise pas non plus le silo souterrain destiné à stocker les archives, mais comme cette petite fantaisie ne revenait qu'à 2 milliards 700 millions de centimes, quelle importance ? L'important c'est que notre argent soit dépensé à bon escient. Et là, sortez vos calculettes, ça valait vraiment le coût !

Quinze morts dans un incendie dans le Gers

Un incendie a éclaté, jeudi 27 juin vers 11 h 30 dans un établissement thermal de Barbotan-les-Thermes, sur la commune de Cazaubon, dans le Gers. Il a fait quinze morts selon un premier bilan, communiqué par la préfecture du Gers. Les victimes ont succombé après avoir inhalé des fumées toxiques. On ignorait encore jeudi à midi le nombre exact des blessés.

Ce sont des ouvriers d'une usine toulousaine d'isolation qui auraient renversé un chaudron de goudron chaud et mis ainsi accidentellement le feu à un faux plafond, au-dessus de la piscine des Thermes.

FOOTBALL

Brest et Nice rétrogradés en deuxième division

La Direction nationale du contrôle de gestion (DNCG) a décidé, jeudi 27 juin, de prononcer la rétrogradation en deuxième division des clubs de l'OGC Nice et du Brest Armorique FC (division 1).

Cette décision de la DNCG a été prise après examen des documents présentés, mercredi 26, par les représentants des deux clubs qui étaient interdits de tout recrutement en raison de leurs difficultés financières. Brest et Nice ont la possibilité de faire appel de cette décision.

Mis en cause pour discrimination raciale

Jacques Corrèze est mort quelques heures après avoir démissionné du groupe L'Oréal

Jacques Corrèze, ancien collaborateur, devenu l'un des principaux responsables du groupe multinational L'Oréal, est décédé mercredi soir 26 juin, à Paris, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Atteint d'un cancer du pancréas pour lequel il recevait des soins depuis plusieurs semaines à l'Hôpital américain de Neuilly, il était au centre d'une vive polémique déclenchée par l'homme d'affaires Jean Frydman. Ce dernier, qui avait déposé une plainte contre X... pour faux, usage de faux et discrimination raciale en décembre 1990, l'accusait d'être à l'origine de son éviction d'une filiale de L'Oréal pour satisfaire aux exigences imposées par la Ligue arabe en matière de boycottage (*le Monde* des 6 et 7 juin).

La mort de Jacques Corrèze survient une semaine après qu'ont été rendues publiques par Me Serge Klarsfeld des pièces d'archives prouvant sa participation à des persécutions contre des juifs pendant l'Occupation. Ces documents, particulièrement saisissants selon l'administration américaine, qui envisageait de lui interdire l'accès au territoire américain, établissent notamment son rôle dans l'expropriation de commerçants juifs à Paris, en 1941, par le Mouvement social révolutionnaire (MSR), groupe pronazi dont il était l'un des dirigeants.

L'un des principaux actionnaires du groupe L'Oréal était alors entré en contact avec Me Klarsfeld pour consulter ces archives et lui demander conseil. L'avocat avait suggéré une démission immédiate de l'ancien collaborateur.

Quelques jours plus tard, Jacques Corrèze annonçait dans un communiqué daté du 25 juin qu'il démissionnait de son poste de *chairman* de la société Cosmair, l'agent commercial aux Etats-Unis de L'Oréal. *« Je tiens à préciser,* expliquait Jacques Corrèze, *que l'ensemble de mes activités d'avant la guerre et pendant la période de l'Occupation, y compris les faits les plus récemment rapportés par la presse, m'ont déjà valu jugements et condamnations à une peine d'emprisonnement de dix ans. (...) Je ne peux changer ce qui a été : qu'il me soit permis simplement d'exprimer mes regrets les plus vifs et les plus sincères pour les actes que j'ai pu commettre il y a plus de quarante ans et leurs conséquences, même indirectes. Face au développement de toute polémique qui me concerne seul, mais qui est de nature à porter atteinte à la société Cosmair Inc. et compte tenu de mon état de santé, je considère qu'il est de mon devoir de demander à être déchargé de mes fonctions de* chairman *et d'administrateur de cette société. »*

Un ancien dirigeant de La Cagoule

Avant de mourir, Jacques Corrèze avait longuement été entendu à son domicile parisien par le juge Getti. Quelques mois plus tôt, des gendarmes agissant sur commission rogatoire avaient perquisitionné un autre de ses appartements, rue Le Sueur, dans le seizième arrondissement, renvoyant à tout un pan de son histoire. *Jacques Corrèze avait* en effet hérité de ce domicile, ancienne propriété de son « patron » Eugène Deloncle, comploteur d'extrême droite hanté par la menace bolchevique et collaborateur de premier plan durant l'Occupation.

Fortement engagé dans les groupes activistes d'avant-guerre, Jacques Corrèze fut, à partir de 1936, l'un des dirigeants de La Cagoule – phalange terroriste ne reculant pas devant l'assassinat, – puis, durant l'Occupation, du Mouvement social révolutionnaire (MSR) et du Rassemblement national populaire français (RNP), partis collaborationnistes et antisémites, avant de s'engager dans la Légion des volontaires français (LVF) sur le front russe aux côtés des Allemands.

Arrêté, jugé et condamné, en 1948, il entrait en 1950 dans le groupe L'Oréal-Monsavon. Après avoir commencé comme petit représentant de commerce, il devenait l'artisan de l'implantation du groupe en Espagne, puis en Amérique du Nord et du Sud, et enfin le *chairman* de Cosmair, l'agent de L'Oréal aux Etats-Unis.

Selon Jean Frydman, ancien résistant et propriétaire de catalogues de films, L'Oréal ayant racheté la société Helena Rubinstein, dont une filiale était implantée en Israël, Jacques Corrèze aurait marchandé avec la Ligue arabe le déboycottage de L'Oréal contre son éviction. L'Oréal n'a jamais admis cette version, pas plus que Jacques Corrèze, qui nous avait affirmé à la fin du mois de mai n'être jamais intervenu ni auprès de la Ligue arabe, ni dans le contentieux financier opposant au sein de la filiale Paravision Jean Frydman et François Dalle, l'ancien PDG de L'Oréal.

Le juge d'instruction Jean-Pierre Getti projetait de se rendre aux Etats-Unis pour enquêter au siège de la société Cosmair. En lui refusant dernièrement l'autorisation de se rendre sur le territoire américain, les autorités américaines, à l'évidence, ne l'aident aucunement à élucider les différents aspects de ce dossier-gigogne.

LAURENT GREILSAMER et AGATHE LOGEART

LATREILLE
SPÉCIALISTE DU TRÈS BEAU VÊTEMENT
soldes d'été
QUALITES IRREPROCHABLES
PRIX EXCEPTIONNELS
62 rue St André-des-Arts, 6e
Tél: 43.29.44.10
PARKING ATTENANT A NOS MAGASINS

SCIENCE & VIE MICRO
SVM
LE N°1 DE LA PRESSE INFORMATIQUE
AMSTRAD
PC 4386 SX
UN MINI MICRO
PLEIN DE BON SENS
SVM a testé pour vous, en avant-première, le petit dernier d'Amstrad.
Ce minuscule PC s'adresse aux utilisateurs professionnels qui veulent allier compacité, puissance et prix.
SVM vous dit tout ce que vous pouvez en attendre.
ET AUSSI :
• COMPARATIFS : huit scanners personnels de 1.290 à 8.800 F TTC
• ENQUÊTE : LES FAUSSES IMAGES.
Retouche, manipulation, photomontage, le micro-ordinateur met entre toutes les mains de prodigieux et inquiétants outils de falsification.
SUR MINITEL :
36.15 SVM ou 36.25.01.58

هكذا من الأصل